Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17198 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 12 MAI 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : François Mauriac, Hegel, Harry Laus, Roger Dadoun...

ACTIVE:LMQPAG:V
busy

M. Chirac se convertit au quinquennat

● Le chef de l'Etat n'est plus opposé à une réduction du mandat présidentiel ● Elle ferait l'objet d'un référendum à l'automne 2001 et ne s'appliquerait qu'à partir de 2002 ● François Hollande : les socialistes sont « prêts à voter » ● Cent parlementaires soutiennent la proposition de « VGE »

LIONEL JOSPIN et Jacques Chirac se sont entretenus, mercredi 10 mai, du quinquennat. Le président a fait savoir à son premier ministre qu'il n'y est plus opposé. Officiellement, M. Chirac dit seulement qu'il y *« réfléchit »*. En fait, le chef de l'Etat, après avoir longtemps pris position contre la réduction de la durée du mandat présidentiel, sait désormais qu'il lui sera difficile de solliciter sa réélection pour sept années supplémentaires, alors qu'il aura soixante-neuf ans en 2002. Pour autant, M. Chirac veut éviter que son mandat actuel ne soit écourté. Il souhaite donc que, si réforme il y a, elle soit engagée *« tranquillement »* et qu'elle aboutisse le plus près possible de l'élection, l'Elysée évoquant l'hypothèse d'un référendum en septembre-octobre 2001.

Lionel Jospin, qui entend bien rappeler que, pour sa part, il a toujours été favorable au quinquennat, s'est félicité de ce changement de ton. *« J'attends les nouveaux ralliements »*, a-t-il déclaré en marge du Festival de Cannes qu'il inaugurait. François Hollande, premier secrétaire du PS, explique au *Monde* que, si les deux têtes de l'exécutif s'accordent sur le raccourcissement de la durée du mandat présidentiel, *« rien n'empêchera la discussion et le vote d'un projet de loi constitutionnelle dans le cadre de l'article 89 de la Constitution »*, suivi d'un référendum. Auteur de la proposition de loi qui a relancé ce débat, Valéry Giscard d'Estaing affirme avoir déjà recueilli les signatures de cent parlementaires.

Lire page 6
et notre éditorial page 17

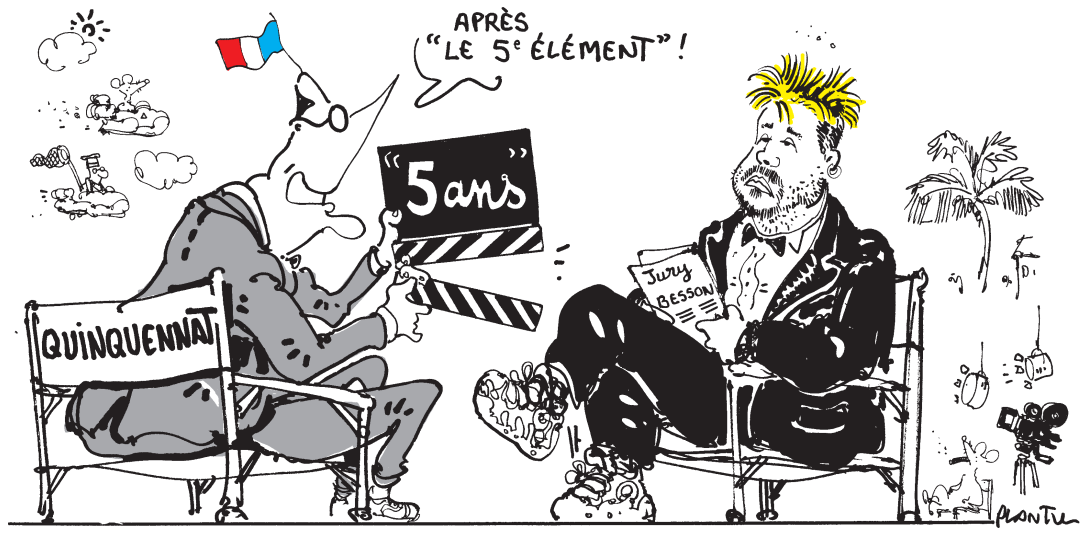

Kosovo : controverse sur le bilan de la guerre aérienne

QUELLE a été l'efficacité de la « guerre aérienne » conduite l'an passé au Kosovo ? La polémique, qui a duré pendant tout le conflit, rebondit avec la publication d'un article de *Newsweek*. Un rapport de l'armée de l'air américaine aurait conclu que seulement 14 chars serbes ont été détruits au Kosovo pendant les 78 jours de raids, rapporte l'hebdomadaire américain. Ce rapport a été passé sous silence et l'OTAN a demandé une contre-enquête, qui a abouti à un total de 93 blindés détruits. Le Pentagone a répliqué aux informations de l'hebdomadaire en expliquant sa méthode de calcul et confirmant ses estimations. La polémique relance le débat sur les avantages et les coûts de la guerre « technologique ».

Lire page 2

REUTERS

FESTIVAL

Cannes, première

Gérard Depardieu, Uma Thurman *(photo)*, vedettes du *Vatel* de Roland Joffé, projeté hors compétition, et un court film de Jean-Luc Godard sur le siècle qui s'achève, ont partagé la vedette avec le premier ministre, Lionel Jospin, qui venait de définir sa politique de soutien au cinéma d'auteur, lors de la soirée d'ouverture du 53e Festival de Cannes. Le jury est présidé par Luc Besson. p. 30-31 et la chronique de Luc Rosenzweig p. 34

La fac de plus en plus populaire

L'ARRIVÉE massive de jeunes issus de milieux populaires dans l'enseignement supérieur ébranle l'organisation des premiers cycles universitaires. Cet afflux met en lumière les insuffisances pédagogiques des enseignants et l'organisation de leur travail. Des mesures sont mises en œuvre pour accompagner ce phénomène, comme le tutorat, mais elles n'ont guère produit d'effets. La proportion des étudiants du premier cycle qui quittent l'université sans diplôme varie entre 30 % et 40 %. Le sociologue David Lepoutre témoigne des désordres provoqués par l'arrivée de ces « nouveaux étudiants » et de la crainte qu'ils inspirent à certains enseignants.

Lire page 9

Un cancer, une « amie », un divorce : le « soap opera » du maire de New York

NEW YORK
de notre correspondante

Il était écrit que l'élection du 7 novembre au poste de sénateur de New York, pour lequel s'affrontent Hillary Clinton et Rudy Giuliani, le maire de New York, ne serait pas une bataille comme les autres. Déjà, l'incertitude planait sur l'avenir de la candidature de M. Giuliani depuis qu'il avait annoncé, il y a quinze jours, qu'il était atteint d'un cancer de la prostate. Profitant sans doute de l'élan de sympathie provoqué par cette annonce, le maire de New York, cinquante-six ans, a étonné tout le monde en confirmant, lors d'une conférence de presse deux jours plus tard, qu'une jeune divorcée de quarante-cinq ans, Judith Nathan, était *« une très bonne amie »*.

Catholique, champion de la chasse au vice à New York, marié depuis seize ans à Donna Hanover, comédienne et présentatrice de télévision avec laquelle il a deux jeunes enfants, le maire avait jusque-là été très sourcilleux sur le respect de sa vie privée. Le qualificatif de *« très bonne amie »* étant perçu comme un feu vert, la presse s'est aussitôt mise en chasse de Judith Nathan. Avec un tel succès que Donna Hanover a choisi, samedi 6 mai, les marches de la cathédrale Saint-Patrick pour improviser une conférence de presse. Elle a expliqué que *« sa famille et son couple avaient été tout pour elle »* et que le moment des *« décisions »* approchait. Lundi 8 mai, l'un des responsables locaux du Parti républicain, soucieux de l'impact électoral produit par ce *soap opera*, sommait, en privé, M. Giuliani de mettre de l'ordre dans son ménage. Mardi, le patron du NYPD – la police de New York –, Howard Safir, très proche du maire qui a fait de la sécurité l'un des piliers de sa politique, annonçait à son tour qu'il souffrait d'un cancer de la prostate. Mercredi 10 mai, Rudy Giuliani, la voix tremblante, avouait devant les journalistes que son mariage avec Donna Hanover n'en était plus un depuis plusieurs années, qu'ils allaient se séparer légalement, et qu'il aurait de plus en plus besoin de sa *« très bonne amie »*.

Une heure après ces aveux, sa femme a pris la parole à son tour et, luttant contre les larmes, a raconté en quelques phrases dévastatrices ses efforts pour sauver son couple, confirmant au passage une liaison de *« plusieurs années »* entretenue par le maire avec une de ses collaboratrices. Elle a révélé qu'au moment où elle pensait avoir rétabli leurs *« relations intimes »*, cet automne, le maire avait choisi *« une autre voie »*, celle qui l'a mené à Judith Nathan.

Les médias new-yorkais s'interrogent sur l'impact électoral des révélations de ces derniers jours. L'Amérique a fait la preuve l'an dernier, au moment de l'affaire Levinsky, de sa maturité sur la question des rapports entre vie publique et vie privée. Si Rudy Giuliani abandonnait la course, George Pataki, le populaire gouverneur de New York, pourrait, dit-on, prendre la relève. En campagne dans l'Etat de New York, Hillary Clinton s'est prudemment refusée à tout commentaire sur cette série d'événements qui pourraient tout changer pour elle. Hillary a eu sa part de troubles conjugaux pendant l'affaire Lewinsky. Elle sera donc la dernière à exploiter la vie privée de son adversaire dans une campagne électorale.

Sylvie Kauffmann

INSTITUTO CERVANTES

DOCUMENTS

Buñuel par Octavio Paz

En 1951 à Cannes, le Mexicain Octavio Paz s'était battu comme un beau diable pour défendre *Los Olvidados* de Luis Buñuel *(photo)*. *Le Monde* publie les écrits inédits du futur Prix Nobel de littérature consacrés à ce combat. p. 14-15 et 34

L'évêque absous

JACQUES GAILLOT

CINQ ANS après son éviction du diocèse d'Evreux par le Vatican, Jacques Gaillot vient de se réconcilier avec l'épiscopat français. Dans une lettre rendue publique mercredi 10 mai, le président de la conférence des évêques de France l'assure de sa *« communion »*. Une démarche qui vaut pour Mgr Gaillot *« reconnaissance »* de ce qu'il vit *« auprès des exclus »*.

Lire page 10

Euro, la question de confiance

À ÉCOUTER certains, la récente chute de l'euro serait un événement de peu d'importance. Les médias auraient exagérément gonflé une évolution monétaire aussi naturelle qu'anodine et inoffensive : la description d'une monnaie unique en crise serait largement le résultat de l'imagination des journalistes financiers. C'est du moins le point de vue exprimé, dans nos colonnes, par Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et éditorialiste associé au *Monde*, qui dit ne rien entendre *« au tintamarre actuel autour de la valeur de l'euro, aux paroles définitives prononcées ici et là par les médias, certains hommes politiques et quelques économistes »*. Un avis partiellement repris par l'ancien premier ministre Edouard Balladur, pour qui il convient de ne pas *« dramatiser cette affaire »*.

Selon cette analyse, le président de la République, Jacques Chirac, le premier ministre, Lionel Jospin, et le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, se seraient tous les trois dépensés en vain en tentant de s'interposer, comme ils viennent de le faire, pour stopper la chute de l'euro. Les onze ministres des finances de la zone auraient de leur côté prématurément cédé à la panique en affirmant partager *« une préoccupation commune sur l'actuel niveau de l'euro »* et en menaçant d'intervenir sur le marché. Enfin, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, aurait inutilement perdu son temps en prenant le soin de rédiger un communiqué destiné aux citoyens européens, pour les rassurer et leur expliquer *« que le futur de l'euro est celui d'une monnaie forte, basée sur la stabilité des prix et la force de l'économie européenne »*.

Le fait que l'euro ait perdu, en seize mois, le quart de sa valeur face au dollar et à la livre sterling et le tiers face au yen doit-il être considéré comme un incident mineur, un détail monétaire ? Il faut d'abord s'interroger sur la réaction qu'auraient ceux qui applaudissent à la faiblesse actuelle de l'euro si la situation sur le marché des changes était inversée.

Si, au lieu d'un euro sous-évalué – d'environ 30 % face au billet vert, selon les calculs des spécialistes –, il était surévalué dans les mêmes proportions.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 17

© J.-P. Matin/Collège de France

Pierre Bourdieu

LES STRUCTURES SOCIALES DE L'ÉCONOMIE

Et si l'économie redevenait une science humaine…

Editions du Seuil

AFP

ENTRETIEN

Coca-Cola autocritique

Douglas Daft *(photo)*, le nouveau patron de Coca-Cola, dresse, dans un entretien au *Monde*, un bilan sans concession des dysfonctionnements du géant des boissons sans alcool. *« Nous allions dans une direction, le monde allait dans une autre »*, reconnaît cet Australien, ancien professeur de mathématiques, qui regrette la trop forte centralisation de sa société. p. 18

International	2	Tableau de bord	22
France	6	Aujourd'hui	25
Société	9	Météorologie, jeux	28
Carnet	12	Culture	30
Régions	13	Guide culturel	33
Horizons	14	Kiosque	34
Entreprises	18	Abonnements	34
Communication	20	Radio-Télévision	35

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 512 - 7,50 F

BALKANS Quelle a été l'efficacité de la « guerre aérienne » menée l'an passé au Kosovo ? La polémique, qui a duré durant tout le conflit, rebondit avec la publication d'un article de *Newsweek*. ● SELON l'hebdomadaire, un rapport de l'armée de l'air américaine sur le bilan des frappes aurait abouti à la conclusion que seuls 14 chars serbes ont été détruits au Kosovo pendant les 78 jours de raids contre la Serbie. Ce « rapport » aurait été passé sous silence et le général Clark, commandant suprême de l'OTAN, a demandé une contre-enquête. ● UN SECOND RAPPORT, confié au général John Corley, aboutit à un total de 93 chars détruits. Mais l'état-major américain aurait émis des doutes sur ce dernier résultat, selon *Newsweek*. ● LE PENTAGONE a répliqué aux informations publiées par l'hedomadaire en confirmant le chiffre de 93 blindés détruits.

Controverse sur l'efficacité de la « guerre aérienne » au Kosovo

Le département américain de la défense maintient que les raids de l'OTAN contre la Serbie ont largement détruit le potentiel militaire de Belgrade. L'hebdomadaire « Newsweek » fait état de sources militaires officielles affirmant, au contraire, les limites de la « guerre technologique »

UNE NOUVELLE controverse vient de surgir à propos de la guerre au Kosovo. Elle arrive des Etats-Unis et porte sur les pertes matérielles infligées par l'OTAN à l'armée serbe stationnée dans la province au moment du déclenchement des frappes, le 24 mars 1999. *« Nous avons mis hors de combat les forces militaires* [serbes] *au Kosovo en détruisant plus de la moitié de leur artillerie et un tiers de leurs véhicules blindés »*, avait déclaré le secrétaire américain à la défense, William Cohen, à l'issue des 78 jours de frappes.

Selon l'hebdomadaire *Newsweek* daté du 15 mai 2000, il n'en aurait rien été. Ce ne sont pas 120 chars, comme cela avait été affirmé au lendemain de la guerre, ni même 93, comme l'avait reconnu officiellement, à l'automne de 1999, le général Clark (commandant en chef des forces alliées en Europe, qui vient de quitter son poste), mais seulement 14, si l'on en croit *Newsweek*, qui auraient été détruits sur les 350 qui se trouvaient au Kosovo avant le début des hostilités.

La polémique sur l'efficacité des frappes aériennes de l'OTAN n'est pas nouvelle. *Le Monde* s'en est fait l'écho à plusieurs reprises pendant et après les bombardements. Pour étayer ses affirmations, *Newsweek* se réfère à un « rapport » du Pentagone, commandé par le général Clark lui-même, qui aurait été soigneusement caché *(lire ci-dessous)*.

Cette version est démentie par le général américain Corley, chargé de rédiger ce rapport, et par l'OTAN. *« Nous rejetons toute allégation de dissimulation,* nous a déclaré un porte-parole de l'Organisation atlantique. *Nous nous sommes livrés à une collecte minutieuse et même tatillonne des informations, en tenant compte de toutes les sources (debriefings des pilotes, enquêtes sur le terrain, photos satellite, etc.). Le rapport que le général Clark a présenté en septembre dernier devant le Conseil atlantique intègre toutes les informations disponibles ».*

CHIFFRES DIFFÉRENTS

Selon ce rapport, l'armée serbe possédait au Kosovo, avant le début des frappes, 350 chars, 430 à 450 transports de troupes blindés et 750 pièces d'artillerie. Ont été détruits, au cours de 181 missions ciblées, 93 chars, 153 transports de troupes blindés (317 missions), 339 autres véhicules blindés (600 missions) et 389 pièces d'artillerie (857 missions). Au cours d'une conférence de presse tenue le 8 mai à Washington après la publication de l'article, le général Corley a exposé les termes de sa mission et tenté d'expliquer pourquoi des chiffres différents ont pu être cités à divers moments *(lire ci-dessous)*.

La controverse relancée par *Newsweek* repose les questions soulevées au lendemain de la guerre du Kosovo. Première question : dans quelle mesure les frappes ont-elles réellement réduit le potentiel de l'armée serbe ? Les observateurs se trouvant sur place à l'époque se souviennent avoir vu des colonnes de chars et de blindés quitter en bon ordre la province après que M. Milosevic eut accepté les conditions de la communauté internationale. D'où la deuxième question : qu'est-ce qui a fait céder M. Milosevic, si ce ne sont pas les pertes irrémédiables infligées à son armée ?

ARRIÈRE-PENSÉES

Newsweek retient les dommages causés aux installations civiles et économiques, dites *« stratégiques »*, qui pouvaient amener une population *« terrorisée »* à se retourner contre M. Milosevic. L'hypothèse mérite d'être retenue, mais il faut y ajouter le *« lâchage »* du président serbe par les Russes et également, d'un point de vue strictement militaire, la menace de plus en plus claire, fin mai-début juin 1999, de l'envoi de forces terrestres qui auraient sans doute été dévastatrices pour l'armée et les milices serbes.

Pour les stratèges américains, cette controverse sur les dégâts infligés à l'adversaire fait partie d'une discussion toujours en cours entre les partisans de la *« guerre technologique »*, affirmant qu'un conflit peut être gagné avec des avions volant à 10 000 pieds et équipés d'armes ultra-sophistiquées, et les *« traditionalistes »*, considérant que, dans des guerres comme celle du Kosovo, il est nécessaire pour infliger des dommages à l'adversaire de frapper les cibles à partir d'appareils volant à basse altitude, voire par l'emploi de troupes au sol, en prenant le risque d'avoir des victimes dans son propre camp. Enfin, ce débat n'est certainement pas exempt d'arrière-pensées financières. Après l'élection présidentielle de novembre, le Pentagone va réviser son budget quadriennal et l'armée de l'air a bien l'intention de se tailler la part du lion.

C'est en ayant tous ces éléments à l'esprit qu'il convient d'apprécier l'article de *Newsweek*, comme une des pièces d'un dossier qui est loin d'être refermé.

Daniel Vernet

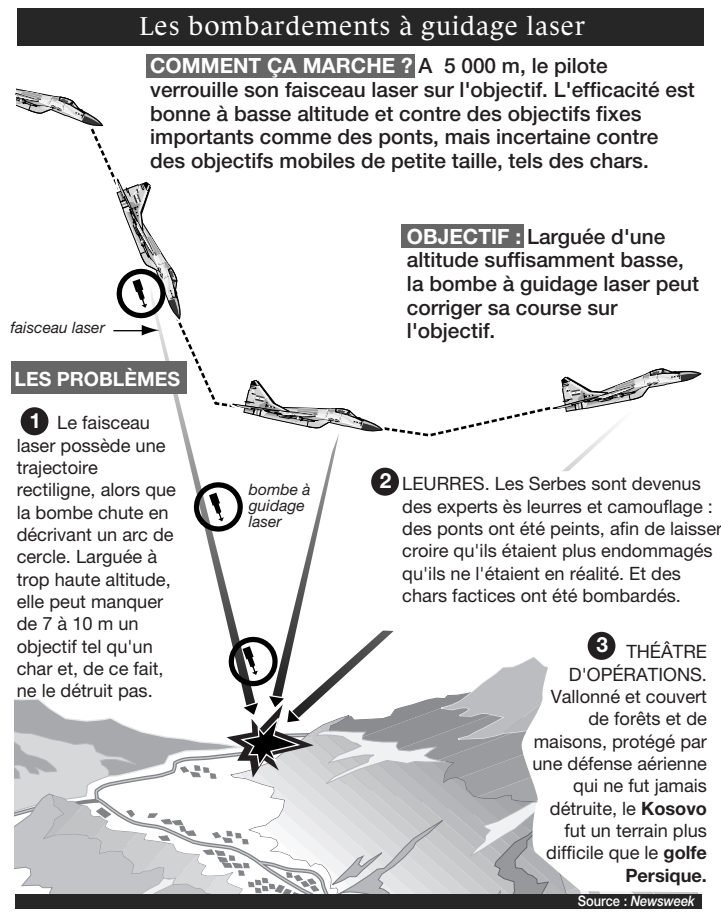

14 chars serbes détruits pour 78 jours de raids, selon « Newsweek »

L'OTAN a passé sous silence un rapport de l'armée de l'air américaine établissant que les raids menés durant 78 jours contre la Serbie lors de l'opération « Force alliée » ont à peine touché le potentiel militaire de Slobodan Milosevic. Les alliés ont menti sur les résultats de cette campagne menée du 24 mars au 7juin, assure ainsi l'hebdomadaire *Newsweek* dans son édition datée du 15 mai : si les destructions civiles ont été importantes et ont fait céder le président yougoslave, écrit l'hebdomadaire américain, les dommages infligés à l'armée serbe ont été quasiment nuls.

Sans fournir d'extraits directs, le journal cite un rapport commandé en juin par le général américain Wesley Clark, alors commandant en chef de l'OTAN et patron de l'opération « Force alliée ». Sceptique sur les résultats annoncés par les pilotes durant cette campagne aérienne – présentée aux Etats-Unis et en Europe comme un grand succès militaire – le général, à la fin des opérations, a demandé un audit à une équipe de l'armée de l'air américaine. A l'époque, rappelle *Newsweek,* le chef d'état-major interarmes de l'armée américaine, le général Henry Shelton, avait assuré, cartes et dessins à l'appui, que la campagne aérienne de l'OTAN avait permis de détruire *« quelque 120 chars »*, *« environ 220 transports de troupes blindés »*, *« près de 450 pièces d'artillerie »*. Au terme d'investigations poussées, les enquêteurs de l'armée de l'air dépêchés à la demande du général Clark ont conclu à des chiffres bien différents, soulignant l'inefficacité des raids aériens : seuls *« 14 chars, pas 120 ; 18 transports de troupes blindés, pas 220 ; 20 pièces d'artillerie, pas 450 »* auraient été mis hors service par les pilotes de l'Alliance.

Les bombardements ont obtenu des résultats contre des cibles fixes, comme les abris militaires et les ponts. Mais, à l'altitude où ils ont été menés – imposée pour protéger au maximum la vie des pilotes –, les bombardements, écrit *Newsweek,* ont été sans impact sur les équipements militaires qui pouvaient être camouflés et déplacés. Des leurres ont été mis en place par les Serbes : des troncs d'arbres installés sur de vieilles roues de camion pour figurer des canons ; une batterie de missiles antiaériens façonnée en papier carton ; des voitures peintes aux couleurs de blindés, etc.

L'hebdomadaire explique que ce rapport a été remis en août au général Clark qui, affirme *Newsweek,* l'aurait accueilli en ces termes : *« Pas possible ! Je ne peux pas le croire... »*. Le rapport a été discrètement enterré. Et ordre a été donné à l'armée de l'air de refaire le travail et de produire un nouveau rapport, raconte *Newsweek.*

DEUXIÈME RAPPORT

Cette deuxième mission d'enquête, confiée au général américain John Corley, a abouti à des chiffres beaucoup plus proches de ceux cités par le général Shelton au lendemain de la guerre, affirme *Newsweek : «* [Ce deuxième rapport] *montre que l'OTAN a réussi à frapper avec succès 93 chars (...), 153 véhicules de transport blindés »*. Mais *Newsweek* avance que, selon *« des sources à l'OTAN »*, l'adjoint du général Clark, le Britannique Rupert Smith, et son chef d'état-major, l'Allemand Dieter Stockmann, ont conseillé à leur patron de ne pas porter de crédit au rapport Corley. Toujours selon l'hebdomadaire, les services de renseignements américains seraient également fort sceptiques sur la fiabilité de ce document. En janvier de cette année, note *Newsweek,* le secrétaire à la défense, William Cohen, et le général Shelton ont présenté au Congrès un document de 194 pages sur « Force alliée » qui, prudemment, ne mentionnait pratiquement aucune évaluation détaillée.

Tirant ses propres conclusions, *Newsweek* observe : *« L'arme aérienne a été efficace au Kosovo non pas contre des cibles militaires mais contre des cibles civiles. Les stratèges militaires n'aiment pas parler ouvertement d'opérations de bombardements destinées à terroriser des civils (ils préfèrent l'euphémisme de " cibles stratégiques ") mais Milosevic n'a commencé à s'inquiéter que quand l'éclairage a fait défaut dans le centre de Belgrade. Faire souffrir la population serbe en frappant des centrales électriques – pas des chars dans la campagne kosovare – menaçait Milosevic dans son contrôle sur le pays ». Newsweek* avance encore : *« La frappe chirurgicale reste un miracle. Même avec la plus performante des technologies, les pilotes ne peuvent détruire des cibles mobiles au sol qu'en volant à basse altitude et doucement, s'exposant à la défense antiaérienne. Mais* [au Kosovo]*, l'OTAN ne voulait pas voir ses pilotes tués ou capturés. »*

L'hebdomadaire conclut qu'il est dangereux de laisser croire que la campagne aérienne du printemps 1999 contre la Serbie a obtenu des résultats militaires significatifs : *« Le risque existe que les stratèges et les décideurs politiques* [deviennent] *encore un peu plus prisonniers de mythes tels que la "frappe chirurgicale" ». La leçon du Kosovo est que le bombardement de cibles civiles, cela marche, même si cela est moralement critiquable et insuffisant pour bouter hors du pouvoir des tyrans comme Milosevic. Mais contre des cibles militaires, l'efficacité des bombardements à haute altitude est largement surévaluée. »*

La réponse du Pentagone

LE PENTAGONE, le ministère américain de la défense, dément formellement qu'il y ait eu la moindre manipulation, sous-estimation ou sur-estimation des résultats de l'opération « Force alliée » et explique que l'analyse de la campagne de bombardements n'est pas terminée.

C'est ce que le général John Corley, chef du service Etudes et Analyses au quartier général de l'armée de l'air américaine en Europe, a affirmé, le lundi 8 mai, lors d'une conférence de presse organisée à la suite de la parution de l'article de *Newsweek.* Le général dément qu'il y ait plusieurs rapports et notamment que l'un d'entre eux ait pu être mis sous le boisseau. *« J'imagine que ce à quoi* Newsweek *fait référence* [en citant cette batterie de résultats très faibles qu'auraient obtenus les pilotes] *est un rapport d'étude intérimaire. » « Vous savez comment on procède : on envoie une équipe au sol, elle revient avec des premiers résultats et on continue l'analyse »*, explique le général Corley (son intervention est disponible sur le site www.defenselink.mil/news).

Il observe que le Pentagone a, jusqu'à présent, concentré ses efforts sur les cibles mobiles : chars, véhicules blindés de transport de troupes et batteries d'artillerie. Mais il affirme qu'aucun chiffre n'est encore définitif, pas même ceux que son équipe d'enquêteurs avance aujourd'hui : 93 chars, 153 transports de troupes blindés détruits. Il juge néanmoins ces dernières estimations sérieuses et prudentes. Il détaille la méthode suivie par une équipe de quelque deux cents enquêteurs : *« On va au Kosovo sur les sites qui ont été mentionnés par les pilotes* (...), *on examine les cratères de bombes* (...), *on compare les informations ainsi recueillies avec les images du terrain avant le raid, avec les photos prises par les avions U-2, avec celles provenant des drones, on interroge des pilotes qui étaient dans les parages au moment du raid* (...), *on met tous ces éléments ensemble. »*

Le général Corley rapporte que la découverte d'une carcasse de char – vingt-six ont été trouvées par son équipe – n'est pas la seule preuve de la mise hors de combat d'un char ; il assure que les Serbes ont évacué nombre de blindés touchés par l'aviation alliée. Les moyens de se faire un jugement sont les suivants, dit-il : *« Vous trouvez un cratère* (...) ; *vous en faites une photo numérique, elle permet de déceler que la terre a été remuée* (...) ; *vous comparez les images du lieu avant et après ; vous avez, par exemple, une photo aérienne qui montre un char à cet endroit* (...), *vous avez à votre disposition la vidéo que le pilote enregistre depuis son cockpit qui montre ce char au point d'impact exact de la munition qu'il a tirée. Vous pouvez alors remonter la chaîne des photos prises par les U-2 et retrouver à cet endroit l'image d'un char endommagé. »* Alors, quand ces critères sont remplis, *« nous confirmons une frappe réussie »*, poursuit-il ; *« cela explique comment on passe du chiffre de 26* [carcasses] *à celui de 93* [chars mis hors de combat]. *« Si les multiples sources à notre disposition ne nous permettent pas de confirmer, nous ne revendiquons pas une frappe réussie »*, affirme le général Corley, qui ajoute *: « Aussi y a-t-il eu sans doute bien plus que 93 chars mis hors de combat* (...), *simplement, nous ne pouvons pas le confirmer avec les données dont nous disposons. »*

Des détenus serbes en grève de la faim à Mitrovica

TRENTE-SIX DÉTENUS de la prison de Kosovska Mitrovica (Mitrovica en albanais) ont commencé, mercredi 10 mai, leur deuxième mois de grève de la faim. Les prisonniers, Serbes pour la plupart, entendent dénoncer la lenteur et la partialité de la justice internationale dans la province. *« Les conditions pour des procès justes et impartiaux ne sont pas encore réunies »*, réplique Michael Keats, porte-parole de l'administration provisoire des Nations unies au Kosovo (Minuk), à Mitrovica.

L'état de santé de certains des grévistes s'est détérioré ces derniers jours. Deux d'entre eux – accusés de meurtres et soupçonnés de crimes de guerre, selon M. Keats – ont été hospitalisés durant le week-end à l'hôpital de Mitrovica pour des problèmes cardio-vasculaires. Ils avaient préalablement été auscultés par une équipe de médecins français et serbes. Un troisième détenu, un jeune homme de seize ans, a été hospitalisé mercredi.

Des médecins serbes qui, dimanche, ont rendu visite aux détenus se sont déclarés *« préoccupés »* par la santé des grévistes. *« Ils ont tout d'abord refusé de s'alimenter avec les repas servis à la prison. Depuis plusieurs jours, ils refusent également la nourriture apportée par leurs proches »*, nous a précisé par téléphone Sylvie Kantz, chef des affaires judiciaires à la Minuk, au retour d'une visite à Mitrovica. Mercredi, un millier de Serbes ont manifesté dans la ville pour soutenir les détenus. La veille, une vingtaine de femmes, épouses ou parentes des détenus, ont, elles aussi, commencé un jeûne.

Cette vague de protestation dans la prison de Mitrovica a commencé le 10 avril. Les prisonniers – dont la plupart sont accusés de crimes de guerre – réagissaient alors à la libération provisoire d'un Albanais soupçonné d'avoir lancé, le 7 mars, deux grenades qui avaient blessé vingt-deux Serbes et quatorze soldats français de la force multinationale (KFOR). Les grévistes dénoncent surtout le fait qu'ils soient détenus sans procès ni inculpation, pour certains depuis huit mois. Ils s'estiment victimes d'une justice à deux vitesses et demandent de bénéficier d'une remise en liberté provisoire ou au moins d'être jugés rapidement.

Le chantier de la reconstruction de la justice au Kosovo avance péniblement. *« Le système judiciaire ne fonctionne pas »*, reconnaît ainsi Bernard Kouchner, le chef de la mission de l'ONU au Kosovo. *« Nous avons seulement un juge et un procureur internationaux alors qu'il nous en faudrait au moins huit »*, déplore Sylvie Kantz. La Minuk s'estime également *« l'otage des Serbes de Mitrovica qui, sur ordre de Belgrade, refusent de collaborer »* dans le domaine judiciaire.

Ces problèmes, communs à toute la province, prennent une ampleur particulière à Mitrovica. Bernard Kouchner a ainsi indiqué que *« le procès de criminels de guerre présumés* [y] *a été reporté car la situation est trop explosive »*. Le premier procès y est toutefois prévu pour le 6 juin. Pour Sylvie Pantz, *« il aura valeur de test »*, dans cette ville, théâtre d'explosions de violence, alors que l'inculpé serbe devra répondre d'une accusation de génocide.

Christophe Châtelot

144 Albanais jugés en Serbie pour terrorisme

Les 144 Albanais du Kosovo jugés pour terrorisme à Nis (Serbie) ont rejeté à la fin de leur interrogatoire, mercredi 10 mai, toutes les charges les accusant d'avoir participé à des attaques contre les forces de Belgrade pendant les bombardements de l'OTAN. Le procès, le plus grand du genre en Yougoslavie, a débuté le 18 avril et devait continuer jeudi avec l'audition des témoins à charge. Les accusés, tous originaires de Djakovica, dans le Sud-Ouest de la province, encourent jusqu'à vingt ans de prison. Un des avocats de la défense a affirmé que l'accusation *« n'avait pas de preuves qui pourraient soutenir la culpabilité individuelle des accusés »*. En juin 1999, les autorités yougoslaves ont transféré du Kosovo vers la Serbie plus de 2 000 prisonniers, essentiellement albanais. Le ministère de la justice serbe a déclaré, en avril, que 979 prisonniers arrêtés au Kosovo, presque tous albanais, étaient encore détenus. Des organisations internationales évaluent ce nombre à 1 200 ou 1 300. – *(AFP.)*

Les sanctions européennes contre l'Autriche seront maintenues

LA FRANCE n'est pas favorable à une levée des sanctions contre l'Autriche. Le ministre français des affaires européennes, Pierre Moscovici, l'a fait savoir aux élus socialistes du Parlement européen, mercredi 10 mai à Strasbourg. *« Nous maintiendrons la politique de sanctions qui a été définie, à quatorze, sous l'égide de la présidence portugaise.* (...) *Nous n'allons, bien sûr, témoigner d'aucune complaisance vis-à-vis de ce gouvernement »*, a dit Pierre Moscovici en présentant aux députés socialistes les priorités de la présidence française de l'Union européenne, qui doit commencer le 1er juillet.

L'Allemagne est sur la même longueur d'ondes. Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, qui intervenait mercredi 10 mai sur Europe 1, a dit qu'*« il n'y avait aucune raison de changer de position »* à propos de l'Autriche. *« Je suis le chancelier de l'Allemagne, et ma mission est d'assurer qu'au niveau international mon pays ne soit pas soupçonné de nourrir des sympathies pour la position de M. Haider »*, a-t-il ajouté.

Cette double manifestation de fermeté intervient alors que le front des « Quatorze » semble fragilisé. Certains pays européens estiment qu'il faut assouplir le régime de sanctions, décidé il y a quatre mois pour protester contre la participation au pouvoir, à Vienne, du parti d'extrême droite FPÖ (Parti libéral), dirigé par Jörg Haider. Lors d'une réunion qui s'est déroulée le week-end aux Açores, quelques-uns des ministres des affaires étrangères des Quinze ont souhaité une normalisation rapide des relations avec l'Autriche. A l'inverse, certains poursuivent une « ligne dure » : à Lisbonne, mercredi, les ministres française et belge des sports ont quitté une réunion informelle de leurs collègues européens lorsque le vice-chancelier autrichien, Susanne Riess-Passer (du FPÖ), est intervenu.

« CONSULTATION POPULAIRE »

« Il n'y a plus de front uni [des Européens] *»*, a déclaré le chancelier autrichien, Wolfgang Schüssel, cité mercredi par l'agence autrichienne APA. Sa ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, a affirmé que des *« brèches commençaient à s'ouvrir »* à propos des sanctions. Elle a cité l'Irlande, l'Italie, la Finlande, la Grèce, le Danemark et l'Espagne comme les pays ouverts à un assouplissement des sanctions.

Ces espoirs semblent cependant prématurés. Certes, un pays comme la Finlande apparaît opposé à la « ligne dure » à l'égard de Vienne. Mais le premier ministre finnois Paavo Lipponen a démenti, mercredi, les informations de la radio suédoise selon lesquelles son pays préparerait une initiative en vue de tenter de lever les sanctions contre l'Autriche. A Helsinki, on fait comprendre dans l'entourage du premier ministre social-démocrate qu'on ne serait pas du tout opposé à une telle issue de la crise, mais que ce genre d'initiative doit venir de la présidence actuelle – le Portugal, lequel est partisan d'un maintien des sanctions.

« Aucun pays n'a pu démontrer que des mesures prises par le gouvernement autrichien allaient à l'encontre des principes de l'UE », avait déclaré Erkki Tuomija, le chef de la diplomatie finlandaise, après la réunion des Açores. En Suède, la ministre des affaires étrangères, Anna Lindh, a été désavouée par le premier ministre Göran Persson après avoir déclaré que Stockholm ne s'opposerait pas à une levée des sanctions contre Vienne, même si elle ne comptait pas agir activement dans ce sens. Le gouvernement autrichien a prévu l'organisation d'une *« consultation populaire »* (qui, à l'inverse d'un référendum, n'a pas force de loi) sur la levée des sanctions, si aucun projet concret de l'UE en ce sens n'est présenté d'ici à la fin de la présidence portugaise, le 30 juin.

Lucas Delattre
(avec Antoine Jacob à Stockholm)

L'étau judiciaire se resserre en Amérique latine sur Pinochet

Alors que la cour d'appel de Santiago doit statuer sur la levée de l'immunité parlementaire du sénateur à vie, les enquêtes se multiplient sur les crimes commis hors du Chili pendant les années de la dictature

L'Américain Michael Townley, qui a admis avoir été l'auteur de l'assassinat de l'ancien chef d'état-major de l'armée chilienne Carlos Prats, en 1974 à Buenos Aires, a déclaré dans une déposition faite à la demande de la justice argentine avoir agi sur ordre de la DINA, la police secrète de la dictature chilienne. Ce que dément Manuel Contreras, l'ancien chef de la DINA, qui l'accuse au contraire d'avoir été un agent de la CIA américaine. *« Impressionné »* par les confessions de Michael Townley, le président chilien, Ricardo Lagos (socialiste), a indiqué qu'il *« espérait pour le bien du Chili que l'assassinat de l'ancien commandant en chef de l'armée puisse être élucidé ».* L'actuel chef de l'armée chilienne, le général Ricardo Izurieta, a averti, le 4 mai, qu'une levée de l'immunité parlementaire de Augusto Pinochet susciterait son mécontentement et celui de l'armée.

BUENOS AIRES
de notre correspondante régionale

La capitale chilienne est sous le choc depuis la diffusion, mardi 9 mai, des aveux de l'Américain Michael Townley, qui reconnaît être l'auteur matériel de l'assassinat de l'ancien commandant en chef de l'armée chilienne, le général Carlos Prats, et de son épouse, le 30 septembre 1974 à Buenos Aires, et impliquant plusieurs hauts responsables de l'armée chilienne dans l'attentat à la bombe. Cette affaire s'ajoute à d'autres et confirme que l'étau judiciaire se resserre sur l'ancien dictateur Augusto Pinochet, en raison des crimes commis en-dehors du Chili.

Michael Townley, qui vit maintenant aux Etats-Unis sous protection de la police fédérale, aurait notamment indiqué que l'ordre de tuer, l'opposant à Augusto Pinochet, lui avait été donné par le général Manuel Contreras, ancien chef de la police secrète de la dictature (DINA) et bras droit de Pinochet. Ce témoignage a été recueilli aux Etats-Unis fin 1999 par la juge Maria Servini de Cubria, qui a rouvert en Argentine le dossier Prats. La magistrate a déjà inculpé plusieurs militaires chiliens, dont, récemment, le général Pinochet. L'ancien dictateur a été informé, il y a quelques jours, qu'il devait désigner un avocat pour assurer sa défense à Buenos Aires. La juge argentine, qui a entamé son enquête sur l'affaire Prats en janvier 1996, s'était rendue au Chili, fin 1999, pour interroger le général Contreras et son ancien adjoint de la Dina, le brigadier Pedro Espinoza.

En réponse, le défenseur du général Contreras a affirmé à Santiago que Townley n'avait jamais été employé par la DINA et qu'il était un agent de la CIA. Maître Humberto Newmann a accusé l'agence américaine du crime de Prats, dans le but de déstabiliser la dictature de Pinochet.

L'« AFFAIRE » LETELIER

Le général Pinochet avait succédé à la tête de l'armée au général Prats, lequel avait ensuite démissionné du commandement général car il était opposé au coup d'Etat qui renversa le président socialiste Salvador Allende, le 11 septembre 1973. Quelques semaines après le putsch, la mise aux arrêts domiciliaire du général Prats avait été commuée en exil vers l'Argentine.

Michael Townley, qui vivait au Chili, a été extradé et condamné aux Etats-Unis en 1978 pour son implication dans un autre attentat, celui d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères du président Allende, tué à Washington en septembre 1976, ainsi que sa secrétaire américaine Ronnie Moffit. Dans le cadre de ce dernier attentat, et sous la forte pression des Etats-Unis, le général Contreras et le brigadier Espinoza ont été condamnés et emprisonnés au Chili. Dans leurs dépositions, ils ont toujours affirmé que la DINA dépendait uniquement et directement du général Pinochet. Ils ont été interrogés il y a quelques semaines par deux procureurs américains venus enquêter au Chili sur l'« affaire » Letelier.

Se déclarant *« impressionné »* par les confessions de Michael Townley, le président chilien Ricardo Lagos (socialiste), qui a bien connu le général Prats à l'époque où tous deux vivaient en exil à Buenos Aires, a indiqué qu'il *« espérait pour le bien du Chili que l'assassinat de l'ancien commandant en chef de l'armée puisse être élucidé »*. Le chef de l'Etat a par ailleurs rejeté, mardi 9 mai, la demande de plusieurs hauts responsables militaires de convoquer le Conseil de sécurité nationale pour faire face aux tensions suscitées par la procédure judiciaire contre le général Pinochet. *« Je l'ai dit à plusieurs occasions : laissons les tribunaux faire tranquillement leur travail »*, a déclaré le président Lagos.

MÉCONTENTEMENT DE L'ARMÉE

Le Conseil de sécurité nationale, dont font partie les chefs miliaires, est un organisme créé par la Constitution imposée par Pinochet en 1988 et qui est chargé de conseiller le chef de l'Etat *« face à un fait, un acte ou une question qui porte gravement atteinte à l'armée ou peut compromettre la sécurité du pays »*. Il s'était réuni en novembre 1998, sous le gouvernement antérieur d'Eduardo Frei, pour évoquer la détention de l'ancien dictateur à Londres. Le président Lagos, qui a pris ses fonctions le 11 mars, a réaffirmé que *« les institutions de l'Etat fonctionnaient normalement »* au Chili.

Mais pour sa part, le commandant en chef de l'armée, le général Ricardo Izurieta, a averti, le 4 mai, qu'une éventuelle levée de l'immunité parlementaire de Pinochet susciterait son mécontentement et celui de l'armée qui accorde *« un soutien permanent »* à celui qui fut son chef pendant dix-sept ans.

La cour d'appel de Santiago doit statuer sur la demande de levée d'immunité parlementaire de Pinochet présentée par le juge Juan Guzman, qui enquête sur près de cent plaintes déposées au Chili contre l'ancien dictateur pour des crimes commis sous son régime (1973-1990). Selon le magistrat, de nombreux éléments permettraient d'établir un lien direct entre Augusto Pinochet et les crimes commis notamment par la « Caravane de la mort », une unité militaire qui a parcouru le Chili, au lendemain du coup d'Etat militaire, fusillant sans procès soixante-quatorze opposants à la dictature.

Christine Legrand

Premières enquêtes au Brésil sur l'« Opération Condor »

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

En attendant la suite imprévisible des poursuites engagées par le juge chilien, Juan Guzman, à l'encontre du général Augusto Pinochet, les remous judiciaires provoqués en Amérique du Sud par les démarches du juge espagnol Baltasar Garzon visant l'ancien dictateur (1973-1990) contribuent à lever progressivement le voile sur l'étroite coopération scellée entre les forces de répression des régimes militaires de la région, durant la « sale guerre » menée aux mouvements clandestins d'extrême gauche. Ainsi, mardi 9 mai, des familles d'opposants disparus pendant le régime militaire brésilien (1964-1985) ont demandé au gouvernement d'ouvrir les archives du sous-secrétariat des services de renseignements de la présidence de la République, a rapporté, mercredi 10 mai, le quotidien *Jornal do Brasil*.

En mars, le président du Tribunal supérieur fédéral de Brasilia, Carlos Velloso, a autorisé le juge fédéral de Buenos Aires, Claudio Bonadio, à solliciter auprès des organes gouvernementaux brésiliens toutes les informations souhaitées concernant trois ressortissants argentins (dont deux possédaient également la nationalité italienne), membres présumés de la mouvance *« subversive »* des Montoneros, mystérieusement *« disparus »* en 1980 alors qu'ils se trouvaient en territoire brésilien. Mis en cause dans cette nébuleuse affaire, le colonel de réserve Carlos Alberto Ponzi, à l'époque chef du Service national d'informations (SNI, ancien service secret dissous peu après le rétablissement de la démocratie en mars 1985) dans l'Etat du Rio Grande do Sul, limitrophe de l'Argentine et de l'Uruguay, a affirmé, dans un entretien téléphonique au *Jornal do Brasil*, que l'organe auquel il appartenait n'a *« jamais arrêté ni torturé personne »*. Cette allégation a aussitôt été contestée avec véhémence par les organisations locales de défense des droits de l'homme.

En revanche, le militaire a admis que, dès 1969, les polices secrètes des dictatures du cône Sud de l'Amérique latine échangeaient des renseignements sur les militants exilés hors de leur pays d'origine et participaient conjointement à leur surveillance. *« Ce fut*, a-t-il souligné, *une guerre sale et féroce des deux côtés. Les mouvements de gauche s'étaient unis et agissaient selon une stratégie internationale. Cuba leur envoyait de l'argent pour financer des camps d'entraînement de guérilla. N'avions-nous pas le droit de nous défendre ? »* Pour la première fois, les propos d'un ancien officier brésilien de haut rang confirment les confidences, faites il y a quelques années à l'hebdomadaire *Veja*, par l'ex-agent Marival Chaves, du Centre d'information de l'armée de terre, selon lesquelles, *« ce sont les services de sécurité brésiliens qui ont enseigné à leurs voisins les méthodes de contre-guérilla urbaine, bien avant l'Opération Condor »*.

COMMISSION PARLEMENTAIRE

Ainsi que l'attestent des documents, découverts en 1992 par le juge de la Cour suprême du Paraguay, Luis Maria Riera, dans les *« archives de la terreur »* d'un commissariat de police de la banlieue d'Asuncion (Paraguay), cette action conjointe, dénommée *« Opération Condor »*, a été formalisée en novembre 1975, à l'occasion d'une réunion au Chili. Des délégués des dictatures militaires du Brésil, d'Argentine, d'Uruguay et du Paraguay – la Bolivie, qui y collaborera par la suite, était à l'époque en froid avec le Chili – ont alors accepté de participer à la création d'*« une sorte d'Interpol de lutte contre la subversion »*, proposée par le colonel chilien Manuel Contreras, chef de la DINA (la police politique d'Augusto Pinochet). Celui-ci est actuellement sous les verrous pour son implication dans l'assassinat, en 1976 à Washington, d'Orlando Letelier, ministre des affaires étrangères de Salvador Allende du temps de l'Unité populaire.

Les dernières révélations à propos de l'Opération Condor ont conduit le Congrès brésilien à approuver, le 2 mai, la formation d'une commission parlementaire spéciale chargée d'enquêter sur les circonstances de la mort de l'ancien président Joao Goulart, déposé par l'armée en 1964 et officiellement décédé, douze ans plus tard, d'une crise cardiaque durant son exil en Uruguay.

Jean-Jacques Sévilla

Brasilia disposé à ouvrir les archives de la dictature

Le gouvernement brésilien est disposé à ouvrir ses archives relatives aux informations sur le *« plan Condor »*, mis en place par les dictatures sud-américaines pour éliminer leurs opposants dans les années 70-80, a indiqué un militaire brésilien de haut rang, cité mercredi 10 mai par la presse. Dans des déclarations au quotidien *O Globo*, le général Alberto Cardoso, chef du cabinet militaire rattaché directement à la présidence de la République, a précisé n'avoir encore reçu aucune demande d'enquête, mais s'est dit totalement disposé à collaborer avec la justice.

Selon le journal, Suzana Lisboa, la représentante des familles de disparus auprès d'une commission spéciale du ministère de la justice, a exigé l'ouverture de ces archives qui contiennent notamment la documentation du Service national d'informations (SNI, ancien service secret) et les fichiers de la police fédérale.

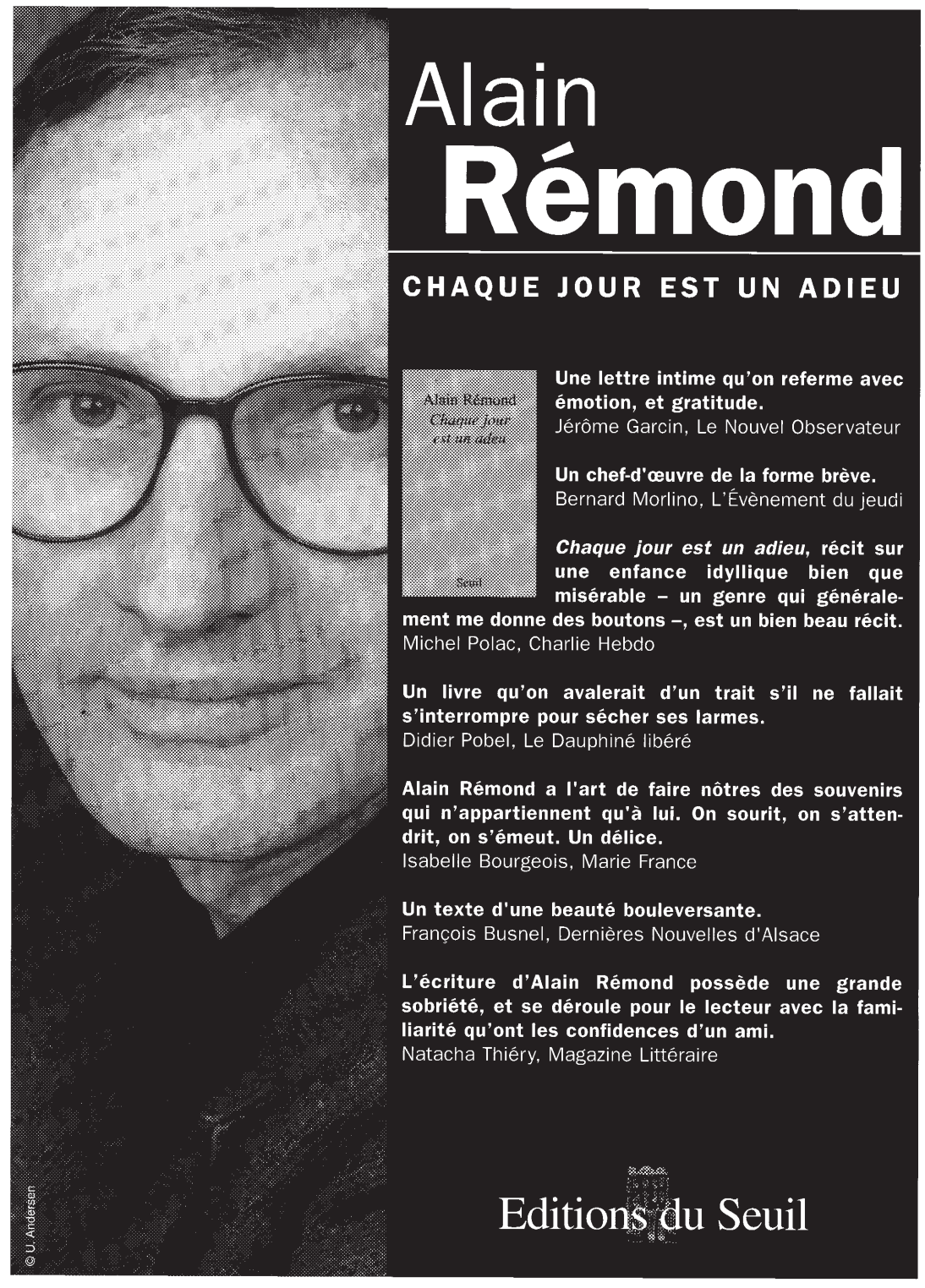

Yannick Moreau présidera le Conseil d'orientation des retraites

Jacques Delors préfère diriger le CERC

LA LISTE est close, elle comprendra 32 membres. Un décret, paru au Journal officiel jeudi 11 mai, donne la composition du Conseil d'orientation des retraites (COR) décidé par Lionel Jospin : seize représentants des partenaires sociaux, trois députés et trois sénateurs, quatre représentants de l'Etat et quatre personnalités qualifiées. Tous sont nommés pour quatre ans. Après réflexion, Jacques Delors a décliné l'offre de présider ce nouvel organisme (*Le Monde* du 29 avril), qui devrait être installé en grandes pompes à Matignon pour sa première réunion avant la fin du mois afin de respecter le délai annoncé par le premier ministre, le 21 mars. L'ancien président de la Commission européenne, qui avait le choix, a préféré prendre la direction du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) récemment reconstitué. A la place, c'est une femme, Yannick Moreau, conseillère d'Etat, qui aura pour mission de piloter le COR.

Enarque, proche de la CFDT, Mme Moreau (54 ans), a été conseillère technique chargée des affaires sociales auprès de François Mitterrand entre 1981 et 1984, directeur de cabinet de Jean-Pierre Chevènement quand il était ministre de l'éducation nationale, secrétaire générale pour l'administration du ministère de la défense ou bien encore directeur général adjoint chargé des ressources humaines à la SNCF. Autour d'elle prendra notamment place le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, qui avait été chargé, par M. Jospin, de rédiger un rapport sur l'avenir des retraites.

Figureront également autour de la table, le directeur général de l'administration et de la fonction publique, le directeur de la Sécurité sociale, le directeur du budget, le président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et le vice-président du futur comité national des retraités et des personnes âgées.

Les grosses confédérations syndicales (CFDT, CGT, FO) et le Medef ont droit chacun à deux représentants. Les autres, la CFTC, la CGC, se contenteront d'envoyer une personne, tout comme la FNSEA (syndicat agricole), l'UPA (employeurs de l'artisanat), la CGPME (employeurs des petites entreprises), et l'UNAPL (professions libérales). La FSU et l'UNSA-fonctionnaires font également leur entrée. Dès jeudi, le premier ministre devait leur adresser une lettre leur demandant de désigner leurs représentants. La liste des quatres personnalités qualifiées n'est pas encore achevée. Les sénateurs et les députés, eux, seront désignés par les présidents des commissions sociales des deux assemblées.

RATTACHÉ À MATIGNON

L'équipe ainsi formée a reçu des consignes précises. Le décret précise en effet que le COR aura pour mission de *« décrire la situation financière actuelle et les perspectives des différents régimes de retraite »* en tenant compte des évolutions démographiques prévues. Il devra aussi *« apprécier les conditions requises pour assurer la viabilité financière à terme de ces régimes »* et *« veiller à la cohésion du système »* en prenant soin *« d'assurer la solidarité »* tant entre les régimes qu'entre les générations. Sur cette base, il pourra formuler des recommandations ou des formulations au premier ministre auquel il devra remettre *« au moins tous les ans »* un rapport d'ensemble.

Pour marquer le rattachement du COR à Matignon, un secrétaire général sera nommé par M. Jospin et les crédits de fonctionnement seront inscrits dans ses services. Le cahier des charges ainsi établi, le gouvernement poursuit son objectif : parvenir à une réforme des retraites sans heurts. Pour cela, il compte sur l'échange suivant : l'amélioration du taux de remplacement des salariés du privé (le montant de la retraite calculé par rapport aux revenus du travail) si cher aux syndicats, et notamment à la CGT, ne sera possible qu'en contrepartie d'un « effort » des fonctionnaires appelés à aligner leur durée de cotisations sur celle du secteur privé.

Isabelle Mandraud

La droite dénonce le « manque d'ambition » du projet de loi sur l'outre-mer

M. Queyranne prend acte des déclarations de l'opposition en faveur d'une révision constitutionnelle

L'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi d'orientation pour l'outre-mer a donné l'occasion à la droite de porter de vives critiques contre les réformes envisagées par le gouvernement. Plusieurs orateurs se sont dits favorables à une révision constitutionnelle. Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a infléchi sa position, en admettant que cette suggestion était une *« grande avancée »*

RESTÉE discrète pendant les dix-huit mois de gestation du projet de loi d'orientation pour l'outre-mer – dont les députés devaient entamer, jeudi 11 mai, l'examen des articles –, l'opposition s'est efforcée de se faire entendre à l'entrée de la dernière ligne droite. Les difficultés rencontrées par le gouvernement, notamment sur le volet institutionnel du texte (*Le Monde* du 11 mai), lui ont, il est vrai, facilité la tâche.

Lors de son déplacement aux Antilles, du 9 au 12 mars, le président de la République s'était gardé de trancher entre les différentes « réponses » apportées, tant par les élus « domiens » que par le gouvernement, à la question statutaire (*Le Monde* daté 12-13 mars). Mais, depuis, les embûches se sont accumulées sous les pas du gouvernement. L'avis négatif rendu par le Conseil d'Etat, qui avait soulevé des risques d'inconstitutionnalité, a ainsi contraint le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, à édulcorer la principale innovation de son texte en réduisant les prérogatives du « congrès » – réunion des conseillers régionaux et généraux des régions d'outre-mer départementales – pour délibérer de toute proposition institutionnelle. Encore cette dernière mouture de l'article 39 a-t-elle été rejetée par la commission des lois.

Ces incidents ont incité la droite à monter au créneau, mercredi, lors de la discussion générale. Le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, a dénoncé une *« méthode de travail »* caractérisée par *« l'improvisation, le manque d'ambition et l'absence de concertation »*. *« Une simple étude juridique vous aurait évité de vous fourvoyer dans cette idée du congrès, à l'évidence incompatible avec l'article 73 de la Constitution »*, a noté M. Debré. *« L'UDF aurait préféré une véritable loi de programmation à ce projet tardif et trop flou »*, a affirmé pour sa part le chef de file des députés centristes, Philippe Douste-Blazy. Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) a également vertement critiqué, lors de son exception d'irrecevabilité, la mesure *« choquante »* que constitue, selon lui, la création d'un second département à la Réunion.

Plusieurs orateurs de droite se sont dits favorables à une révision constitutionnelle. Se déclarant, à l'instar de M. Chirac, *« favorable à une évolution à la carte »*, Dominique Bussereau (DL, Charente-Maritime) s'est ainsi prononcé en faveur de la *« définition d'un socle constitutionnel commun »*. Affirmant que le gouvernement avait *« manqué l'occasion de refonder le pacte entre la nation et l'outre-mer »*, M. Plagnol a indiqué que *« le vrai choix audacieux aurait été de nous proposer une réécriture du titre XII de la Constitution »*.

« UNE GRANDE AVANCÉE »

Dans son discours liminaire, M. Queyranne avait expliqué que le gouvernement n'avait pas suivi la voie d'une révision constitutionnelle, puisque le chef de l'Etat, lors d'un déplacement en Guyane, en novembre 1997, n'avait pas *« semblé retenir cette hypothèse »*. Dans sa réponse aux orateurs, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer a changé son fusil d'épaule : *« La droite souhaite qu'il y ait des changements constitutionnels : c'est une grande avancée »*, a-t-il relevé, avant de souligner qu'une telle réforme *« ne peut se faire que dans un consensus large »*. Cette précision lui a permis d'enchaîner : *« Donnons au congrès* [prévu pour les DOM] *la possibilité de mettre en œuvre ce changement. Recherchons le consensus sur le plan local, qui sera source de volonté au plan national »*, a-t-il conclu.

M. Queyranne s'est également efforcé de répondre à certaines des attentes des élus « domiens » concernant le volet économique et social de son texte. Tout en s'engageant à ce qu'un nouveau dispositif de défiscalisation, destiné à se substituer à la « loi Pons », soit intégré au plus tard dans le projet de loi de finances pour 2001, il a donné son accord à une réduction de cinq à trois ans du délai prévu pour e l'alignement du montant du revenu minimum d'insertion (RMI) dans les DOM sur celui qui est en vigueur en métropole.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le gouvernement a des vues sur la « cagnotte » de l'Unedic

PARLONS d'argent. L'Unedic, le régime d'assurance-chômage, ne dispose pas seulement d'excédents : 6,4 milliards de francs attendus en 2000, 14,1 milliards en 2001. *« Je crois pouvoir dire qu'il y a des réserves de l'ordre de 20 milliards de francs aujourd'hui »*, a lancé, à l'Assemblée nationale, mercredi 10 mai, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, en réponse à une question du député communiste Pierre Goldberg (Allier). La « cagnotte » de l'Unedic, terme qui a le don d'exaspérer les gestionnaires de l'organisme paritaire, grossit donc à vue d'œil. Elle fournit surtout au gouvernement une occasion d'exercer une pression supplémentaire sur le régime d'assurance-chômage, alors que le patronat et les syndicats tentent de négocier de nouvelles règles de fonctionnement.

Il y a peu, Mme Aubry et Lionel Jospin étaient déjà intervenus pour souhaiter une meilleure indemnisation des demandeurs d'emploi. *« Les Français approuveraient sûrement que les partenaires sociaux mettent à profit la bonne santé financière de l'Unedic pour améliorer la couverture d'assurance-chômage des salariés précaires que tous s'accordent à considérer comme insuffisante »*, avait ainsi déclaré le premier ministre, le 4 avril, devant les députés socialistes. Le gouvernement revient aujourd'hui à la charge pour réclamer avec insistance une *« clarification »* des relations financières entre cet organisme et l'Etat. Quand *« la situation de l'Unedic n'était pas bonne »*, en 1993, a rappelé Mme Aubry, l'Etat *« a été amené »* à verser 30 milliards de francs. Un retour d'ascenseur serait donc logique pour la ministre, qui s'est demandé *« s'il est normal »* que les cotisations des retraites des chômeurs, estimées à quelque 20 milliards de francs, continuent à être *« payées par la solidarité nationale »*. *« Nous allons mettre ce problème sur la table »*, confirme l'entourage de M. Jospin.

L'amélioration des finances de l'Unedic n'est pas une surprise. Le gouvernement avait tablé sur ces rentrées pour financer les 35 heures, provoquant une violente réaction de rejet du patronat et des syndicats. Pour Mme Aubry, *« le redressement spectaculaire du marché du travail* [qui] *entraîne aujourd'hui des excédents de l'Unedic »* est imputable, pour partie, à l'action du gouvernement.

Au siège de l'Unedic, on fait mine de ne pas s'émouvoir de ces déclarations en expliquant qu'il n'y a *« rien de nouveau sous le soleil »*. Les 20 milliards de francs évoqués par Mme Aubry, explique-t-on, ont leur utilité : 7 milliards ont été mis de côté pour rembourser un bout de la dette en 2002, 5 milliards servent à financer un *« creux »* de trésorerie, classique tous les mois, le solde (8 milliards, soit un mois de paiement des allocations) étant considéré comme une provision *« au cas où la conjoncture se retournerait »*. Les partenaires sociaux étudient aujourd'hui l'utilisation des excédents. Des simulations financières ont été faites, dans lesquelles ne figure pas la « cagnotte » évoquée par la ministre.

I. M.

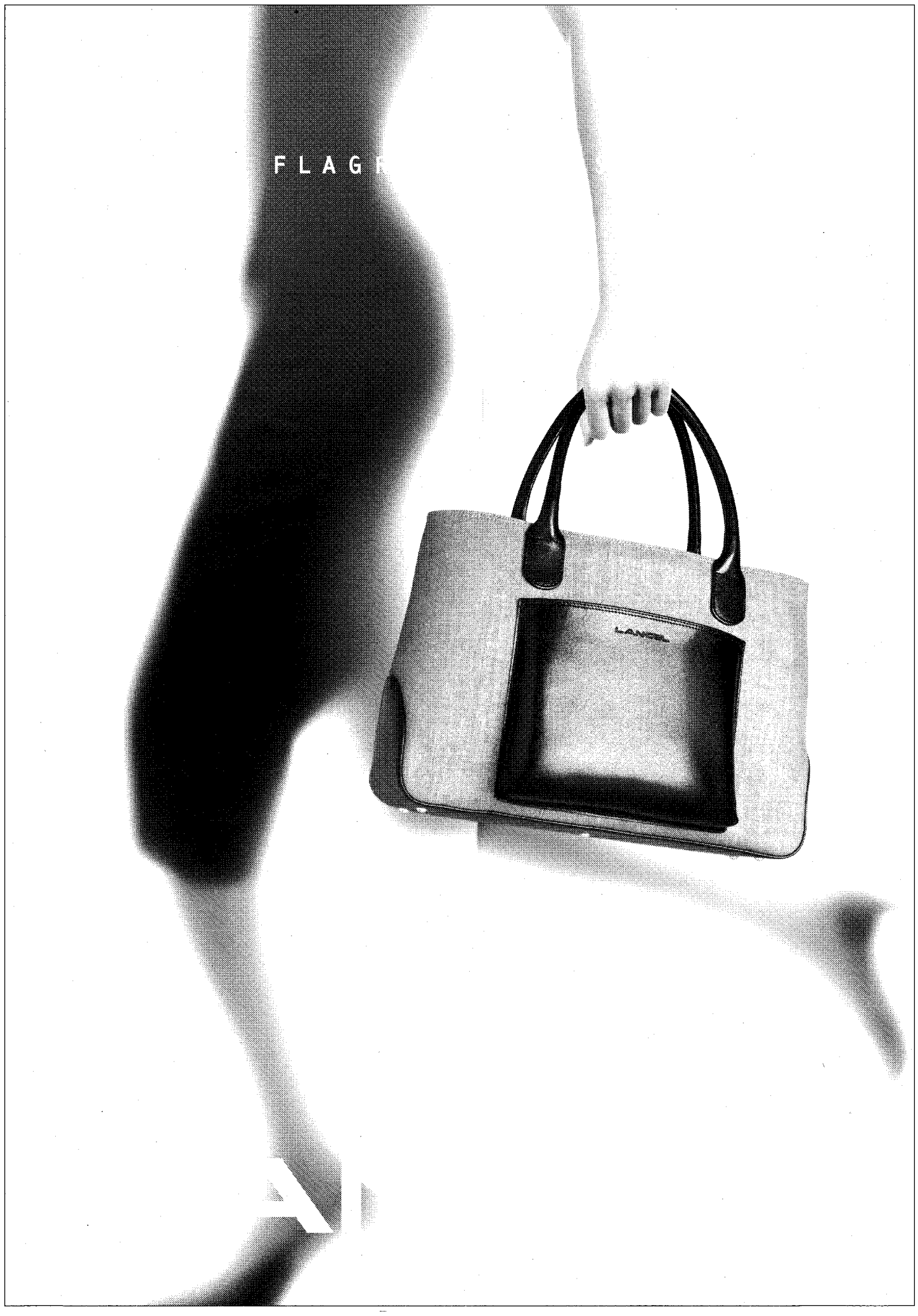

Le RPR auditionne ses quatre candidats à la Mairie de Paris

Des représentants de l'UDF et de Démocratie libérale participeront à la séance. La commission d'investiture ne devrait pas faire connaître son choix avant le 18 mai

La commission nationale d'investiture du RPR devait procéder, jeudi 11 mai, dans l'après-midi, à l'audition des quatre candidats RPR à l'investiture gaulliste pour les élections municipales à Paris. Edouard Balladur devait être entendu le premier, suivi par Jean Tiberi, Philippe Séguin et Françoise de Panafieu. François Bayrou conduira une délégation de l'UDF, à laquelle participeront notamment Philippe Douste-Blazy, président du groupe de l'Assemblée nationale, et Didier Bariani, président de la fédération de Paris. Démocratie libérale sera également représentée par son secrétaire général, Laurent Dominati, son porte-parole, Claude Goasguen, et le président de la fédération de Paris, Bernard Plasait. Le nom du candidat retenu par la commission d'investiture ne devrait pas être connu avant le 18 mai, à l'occasion d'une nouvelle réunion.

LA DROITE parisienne est entrée, jeudi 11 mai, dans la phase concrète de la procédure de désignation de son candidat à la Mairie de Paris. Conformément à ce qui a été arrêté, après maints ajustements, par la présidente du RPR Michèle Alliot-Marie, la commission d'investiture du parti gaulliste doit procéder, jeudi, à une journée non-stop d'auditions. Le matin, une trentaine d'élus RPR parisiens, maires d'arrondissements et parlementaires, seront entendus par la commission au siège du RPR. L'après-midi, à l'Assemblée nationale, ce sera au tour des quatre candidats. Edouard Balladur ouvrira la séance à 14 h 30, suivi de Jean Tiberi, Philippe Séguin et, enfin, Françoise de Panafieu. Celle-ci devrait, en outre, être reçue par Jacques Chirac, samedi 13 mai.

Depuis une semaine, le RPR négocie avec ses « partenaires » de l'UDF et de Démocratie libérale (DL) les modalités de leur participation à l'audition des candidats. D'abord réfractaire à l'idée, le parti de Mme Alliot-Marie l'a finalement acceptée, sous la pression conjointe des centristes, des libéraux et des deux candidats qui ont la préférence de ces partis, M. Balladur et Mme de Panafieu.

Après maintes tractations, l'UDF et DL ont arrêté la composition de leurs délégations. M. Bayrou sera accompagné par son rival Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée, et par Didier Bariani, président de la fédération de Paris, avec lequel il est en conflit ouvert sur la stratégie à conduire. Se joindront à eux Hervé de Charette et la députée européenne Marielle de Sarnez. Pour DL, en l'absence d'Alain Madelin, en déplacement à Caen, seront présents le secrétaire général du parti, Laurent Dominati, et son porte-parole, Claude Goasguen, tous deux élus parisiens. S'y ajouteront le président de la fédération de Paris, Bernard Plasait ainsi que François Goulard et Xavier Chinaud.

UNE MANNE DE SONDAGES

Le nom du candidat investi ne devrait pas être connu à l'issue de ces auditions. Le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian a rappelé, mercredi, que l'UDF et DL étaient seulement conviés à *« se forger une opinion »* et que le RPR conservait *« son autonomie de décision »*. C'est le 18 mai, lors d'une nouvelle réunion, que la commission d'investiture du RPR devrait arrêter son choix.

Pour étayer son avis, la commission pourra puiser dans la manne des sondages qui se multiplient ces jours-ci. Le *Nouvel Observateur* (daté 11-17 mai) publie, par exemple, un sondage Sofres (réalisé les 4 et 5 mai auprès de 400 électeurs par arrondissement) sur les intentions de vote dans trois arrondissements-clés, les 5e, 12e et 14e. Dans le 14e, la liste conduite par Philippe Séguin ferait jeu égal, au second tour, avec celle du socialiste Pierre Castagnou. Dans le 12e, la socialiste Michèle Blumenthal l'emporterait avec 45 % des voix si perdurait jusqu'au second tour, à droite, la division entre la liste du maire sortant (UDF), Jean-François Pernin (29 %), et celle conduite par le député (RPR) Jean de Gaulle (26 %). En revanche, en cas d'union de la droite, M. Pernin l'emporterait face à la gauche. Enfin, dans le 5e, dernier fief des tibéristes, la gauche l'emporterait dans le cas d'un triangulaire comme dans le cas d'un duel avec M. Tiberi. En revanche, une liste unique de droite, sans M. Tiberi, l'emporterait d'une courte tête avec 51 % des suffrages.

Christine Garin et Jean-Baptiste de Montvalon

Charles Pasqua refuse d'être placé « sous tutelle » par le RPF

CHARLES PASQUA déjeune avec qui il veut et choisit les plats qu'il préfère. Son déjeuner, samedi 6 mai, avec Philippe Séguin, a provoqué des aigreurs d'estomac jusque dans son plus proche entourage. Mardi 9 mai dans la matinée, constatant l'utilisation que faisait de cette rencontre l'équipe de campagne de M. Séguin, et notamment *« ce petit gougnafier de* [Roger] *Karoutchi »,* son propre successeur au Sénat, Charles Pasqua avait été contraint de publier un communiqué selon lequel il affirmait n'avoir aucun *« a priori favorable »* pour aucun des quatre candidats à l'investiture du RPR pour la mairie de Paris (*Le Monde* du 10 mai).

Cela n'a pas suffi. Mardi soir, lors d'une réunion du bureau du RPF à l'Assemblée nationale, le premier à le mettre en cause a été l'un de ses plus fidèles collaborateurs, William Abitbol, député européen et porte-parole du mouvement. Selon un participant, ce fut *« une rude soirée »* pour le président du RPF. M. Abitbol s'est étonné du *« mois gastronomique »* de son ancien patron, qui a conduit celui-ci a déjeuner avec Jacques Chirac le 12 avril, puis, samedi donc, avec M. Séguin. M. Abitbol estime que ce sont là *« des signaux contradictoires »* par rapport à ce qui demeure, selon lui, l'essentiel : la lutte pour le souverainisme dans la perspective de l'élection présidentielle de 2002. *« Vous avez tué le RPF »,* a même lâché M. Abitbol, devant des villiéristes médusés et, pour une fois, d'accord avec lui. Jean-Charles Marchiani lui a emboîté le pas.

UNE « ACTION » À PARIS

Interrogé mercredi par *Le Monde,* alors qu'il réunissait, à Catane, en Sicile, le bureau du groupe qu'il préside au Parlement européen, l'Union pour l'Europe des nations, M. Pasqua a vivement invité ses détracteurs à prendre leurs responsabilités : *« Les choses ont atteint un point inacceptable. Mes amis et collaborateurs ont le droit de me faire part de leurs désaccords, mais pas celui de véhiculer des critiques à l'extérieur. Faute de quoi il faut qu'ils en tirent les conclusions. »* M. Pasqua a jugé le débat de la veille *« fellinien, puisqu'en fin de compte on est d'accord sur tout ». « L'intérêt du RPF, c'est d'être ferme sur les principes. Je l'ai été avec Chirac. Mais nous ne sommes pas bornés, nous ne sommes pas des sauvages. Nous savons tous que notre électorat est de droite »,* a-t-il ajouté.

Quant aux fameux déjeuners que réprouvent M. Abitbol aussi bien que Philippe de Villiers, *« ça ne les regarde pas ». « J'ai dîné avec Tiberi, j'ai déjeuné avec Balladur et Séguin, j'ai pris le thé avec Panafieu. Je vois qui je veux, je ne suis pas sous tutelle »,* affirme M. Pasqua. Pour preuve de sa détermination à présenter des candidats aux élections municipales à Paris, le président du RPF annonce une prochaine campagne d'affichage. Par ailleurs, il prendra lui-même l'initiative d'*« une action »* dans la capitale en juin, *« ce qui ne signifie pas que je suis moi-même candidat ».*

Jean-Louis Saux

Les parlementaires de l'opposition se penchent sur les dysfonctionnements de la justice

UN ATELIER, selon le Robert, est *« le lieu où des artisans ou des ouvriers travaillent en commun », « où des ouvriers travaillent à un même ouvrage ».* Les « ateliers parlementaires de l'alternance », lancés par la droite, mercredi 10 mai, au Sénat, sur le thème de la justice, veulent « coller » à cette définition : oui, les députés et les sénateurs RPR, UDF et DL ont retroussé leurs manches et travaillent en commun à un même ouvrage, la victoire de la droite aux élections législatives de 2002. *« C'est la première fois que les groupes parlementaires partagent une initiative commune. A la fin de ces ateliers, nous aurons un programme politique que nous pourrons présenter aux partis pour gagner les législatives »,* a confirmé Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, en concluant les travaux.

Il s'agissait, aussi, de crever l'abcès de l'échec de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Prenant acte de l'hostilité de presque toute la droite, à l'exception de quelques élus centristes, Jacques Chirac avait décidé, le 18 janvier, de reporter sine die le congrès du 24 janvier, au cours duquel les députés et les sénateurs devaient se prononcer sur la réforme constitutionnelle (*Le Monde* du 20 janvier). Le lendemain, M. Douste-Blazy annonçait les *« assises de la justice »* de l'opposition en vue d'*« une grande réforme ».*

Pourtant, mercredi, la réforme du CSM n'était pas au programme de l'atelier. Et pour cause : le débat n'est pas encore tranché à droite. Le président de l'UDF, François Bayrou, a rappelé qu'il y était favorable, en soulignant que *« l'indépendance des carrières est une garantie de l'indépendance de la justice »,* tandis que Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, expliquait que l'opposition *« ne pouvait pas accepter »* une telle réforme, qui n'abordait que *« ponctuellement »* les problèmes. *« La réforme du CSM, ce n'est pas la priorité. Ce n'est pas un commencement, c'est une fin. C'est après avoir débattu du reste que nous pourrons en discuter »,* a renchéri Philippe Houillon (DL, Val-d'Oise).

« ASSURANCE JURIDIQUE »

Le reste, c'est ce qui intéresse *« vraiment »* les Français. Selon *« les sondages d'opinion »,* ceux-ci reprochent à la justice *« sa lenteur, sa complexité et son coût »,* a résumé le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR). Le reste, ce sont aussi les quelques sujets consensuels à droite : la proximité de la justice avec les citoyens ou encore le renouveau de la fonction de juger, thèmes des deux tables rondes animées par Jean-Luc Warsmann (RPR, Ardennes) et M. Houillon. Rien que du *« concret »,* donc.

M. Poncelet a lancé l'idée d'*« une assurance juridique obligatoire comme il existe une assurance automobile obligatoire »,* afin de favoriser l'accès à la justice. *« Un rapprochement des barreaux et des compagnies d'assurances devrait sans doute être tenté »,* a-t-il suggéré. M. Warsmann a souhaité que la droite propose, en 2002, *« un contrat entre les Français et la justice »* visant à limiter les délais de jugement *« de l'ordre d'un semestre devant les tribunaux de grande instance »,* et soutenu le principe d'*« exécution immédiate »* des décisions de première instance. M. Houillon a prôné une réforme de la mise en examen, qui interviendrait au plus près de la phase de jugement. Il s'est également déclaré partisan d'une évolution des droits de la défense vers la procédure *« contradictoire »* et, à *« titre personnel »,* s'est dit favorable à la *« séparation des fonctions du parquet et du siège ».* Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a jugé nécessaire d'*« ouvrir le recrutement des juges vers l'extérieur »,* avant de réclamer un *« plan Orsec »* pour la justice. Des propositions de loi *« tirant les conséquences »* de ce débat seront *« bientôt »* déposées à l'Assemblée et au Sénat. Prochain atelier en juin, sur les *« freins à l'emploi ».*

Clarisse Fabre

Laurent Fabius indique que « l'Etat défendra M. Trichet »

LAURENT FABIUS, ministre de l'économie et des finances, a affirmé, mercredi 10 mai, que *« l'Etat assurera la protection de ses fonctionnaires attaqués »* et *« défendra M. Trichet »,* le gouverneur de la Banque de France mis en examen pour *« diffusion de fausses informations au marché, présentation et publication de comptes sociaux inexacts »* dans le cadre de l'enquête sur le Crédit lyonnais. M. Fabius répondait, lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, à une question de Patrick Devedjian, porte-parole du RPR. M. Trichet a d'autre part reçu le soutien d'Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, qui a déclaré, mercredi, lors d'un point de presse, que M. Trichet demeure *« le meilleur »* pour succéder à Wim Duisenberg à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) en 2002.

DÉPÊCHES

■ **EUROPE : François Bayrou a plaidé pour une constitution européenne au cours** d'un colloque organisé mardi 9 et mercredi 10 mai à l'Assemblée nationale par la Fondation Robert-Schuman et l'Association Jean-Monnet pour commémorer le cinquantenaire de la déclaration qui lança la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA). Le président de l'UDF a suggéré qu'un tel texte soit adopté *« le même jour par référendum »* dans les pays membres, afin que les peuples d'Europe se reconnaissent comme une *« communauté de concitoyens ».* Il s'est, d'autre part, prononcé pour l'élection du président de la Commission européenne *« directement ou par les représentants », « afin de donner* [à l'Europe] *une voix et un visage ».*

■ **HÔPITAUX : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a signé, mercredi 10 mai, un accord** avec les représentants des quelque 3 700 chefs de clinique, portant sur une revalorisation de leurs rémunérations et l'instauration d'un repos de sécurité au lendemain des nuits de gardes. Cet accord, d'un coût global de 20 à 25 millions de francs par an, prévoit aussi une indemnisation du travail effectué jusque-là bénévolement le week-end.

■ **JUSTICE : le Front national a contesté devant le tribunal de grande instance de Paris,** mercredi 10 mai, la qualité de syndicat au Syndicat de la magistrature. Pour Me Georges-Paul Wagner, avocat du parti d'extrême droite, les prises de position de l'organisation syndicale à l'encontre du FN seraient contraires aux règles du droit qui veulent qu'un syndicat se limite *« à la défense des intérêts d'une profession ».* Le jugement sera rendu le 14 juin.

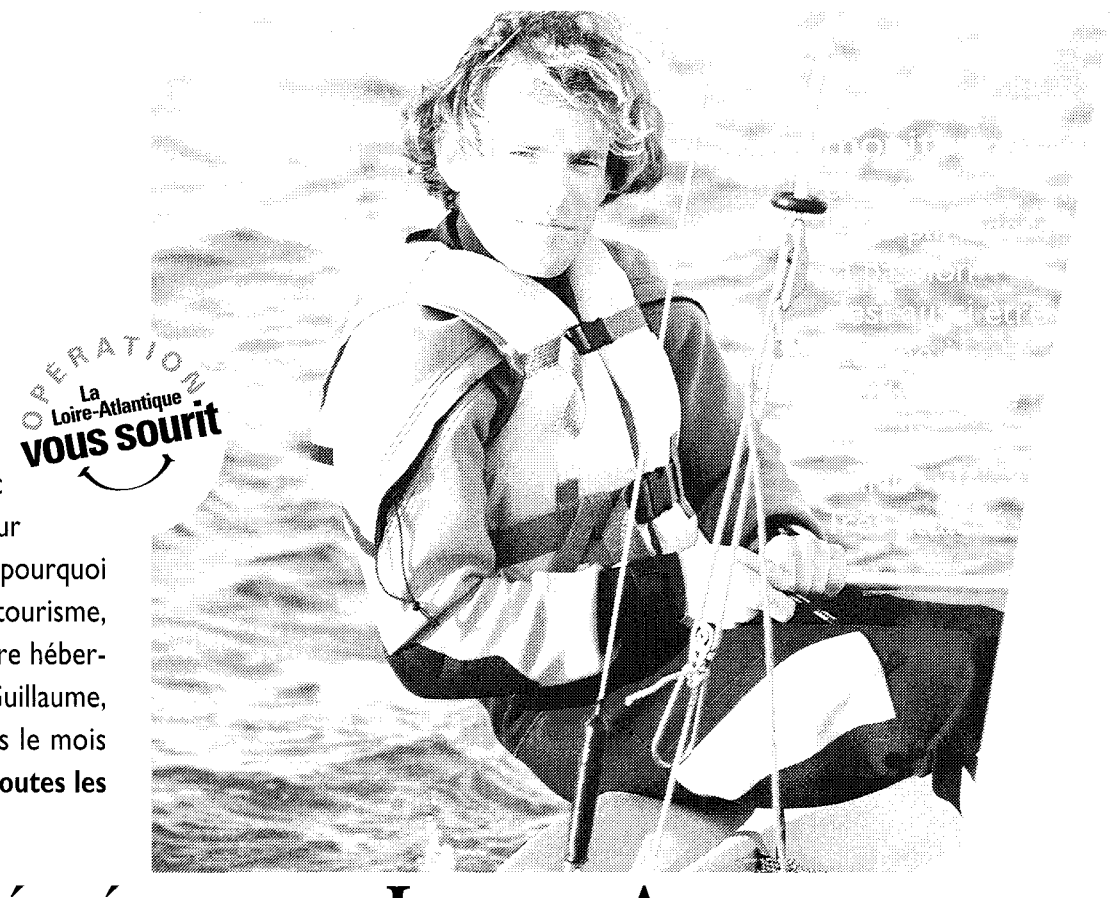

Yachting, surf, planche à voile mais aussi plongée : avec ses 130 km de côtes, la Loire-Atlantique est un paradis pour tous ceux que passionnent les plaisirs de la mer. C'est pourquoi le département s'est engagé, avec les professionnels du tourisme, à combler votre séjour. Préparer les plages, soigner votre hébergement, diversifier vos loisirs et donner, à l'image de Guillaume, un dernier coup d'œil au harnais de votre bateau : dès le mois de mai, tout un département s'engage à vous réjouir. **Toutes les informations sur www.cdt44.com**

CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bertaud & Associés - Photo M. Plassart

ÉDUCATION **Les premiers cycles des universités sont confrontés à l'afflux de nouveaux publics étudiants, qui mettent en cause les insuffisances pédagogiques des enseignants et l'organisation de leur travail. ● LES MESURES, comme le tutorat, mises en œuvre pour accompagner cette massification n'ont guère produit d'effets positifs. ● ENTRE 30 ET 40 % DES INSCRITS en premier cycle quittent l'université sans diplôme. ● LE SOCIOLOGUE David Lepoutre témoigne, dans un entretien, des désordres induits par l'arrivée des jeunes des classes populaires et de la crainte qu'ils inspirent à certains enseignants. ● LES CENTRES d'initiation à l'enseignement supérieur, créés pour former les moniteurs des universités, constituent l'unique structure abordant la question des méthodes pédagogiques face au dogme de la « liberté académique » de l'enseignant.**

Les nouveaux publics étudiants ébranlent les premiers cycles universitaires

L'arrivée massive de jeunes issus des classes populaires remet en cause les bases de l'enseignement supérieur. Les organisations d'étudiants dénoncent l'absence de préoccupation pédagogique des enseignants. Des initiatives locales tentent d'améliorer la situation

LEUR MANIFESTE plaide pour une *« révolution pédagogique à l'université »*. Pas moins. Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, qui, de manière impromptue, s'est rendu, samedi 6 mai, aux rencontres nationales des élus étudiants, organisées à Grenoble par l'UNEF-ID, saura désormais que les revendications des étudiants ne se limitent pas à l'instauration d'*« un statut social »*. Les responsables du syndicat avaient pourtant eu toutes les peines du monde à réunir une tribune pour débattre de *« la pédagogie introuvable à l'université »*. Une difficulté qui reflète le peu de considération que la plupart des enseignants-chercheurs portent à ces questions. *« Beaucoup d'entre eux se moquent de la réussite de leurs étudiants en premier cycle »*, assure avec un brin de provocation Marie-Françoise Fave-Bonnet, présidente de l'Association pour le développement des méthodes d'enseignement dans le supérieur (Admes). *« Il faut dire que la carrière se joue dans les travaux de recherche, pas dans l'implication auprès des étudiants »*, précise-t-elle.

Confrontés depuis une quinzaine d'années à la massification de l'université, les 80 000 enseignants du supérieur accueillent des bacheliers de toutes origines sociales et scolaires. Cette évolution, qui s'est accompagnée d'une hécatombe aux examens – selon les filières, 30 % à 40 % des jeunes inscrits en premier cycle quittent l'université sans diplôme –, n'a pas encore été prise en compte partout. *« Lorsque le débat sur la sélection a été tranché, au milieu des années 80, on aurait pu s'attendre à une réflexion sur les conséquences pédagogiques de la démocratisation. Or il ne s'est pas passé grand-chose »*, déplore la présidente de l'UNEF-ID, Carine Seiler. Le verdict est sévère, mais relayé par certains enseignants eux-mêmes. *« Surpris par le niveau de leurs étudiants, ils se rendent compte que l'on ne peut plus enseigner avec les vieilles méthodes,* estime Alain Coulon, auteur de l'ouvrage *Le métier d'étudiant* (PUF, 1997). *Mais, faute de formation, chacun fait comme il peut en fonction de ses certitudes pédagogiques, s'il en a. »*

ARTICULER COURS ET TD

Censées accompagner l'arrivée de ces jeunes pour lesquels le travail universitaire n'allait pas de soi, des tentatives de réponses ont été imaginées ces quinze dernières années : période d'orientation, portée à six mois par François Bayrou en 1997, tutorat pour les étudiants en difficulté, cours de méthodologie, compensation entre les différentes unités composant un diplôme. Certaines de ces mesures ont clairement échoué : le semestre de réorientation n'est utilisé que par 1 % à 2 % des étudiants. *« Comment voulez-vous qu'un étudiant se réoriente à l'issue du premier semestre alors que, dans certaines disciplines, on ne lui remet ses copies d'examen qu'au mois de mars ?,* s'interroge la présidente de l'Admes. *Il faudrait davantage de contrôle en cours de formation ; un luxe pédagogique, étant donné le nombre d'étudiants et de copies à corriger. »* D'autres dispositifs ont des effets pervers. Exemple : le tutorat confié à des étudiants de deuxième ou troisième cycle. Les jeunes qui en avaient le plus besoin ne s'y sont pas toujours inscrits. *« Nous, nous l'avons rendu obligatoire pour les étudiants en difficulté »*, témoigne Chantal Duprez, maître de conférences en physique à Lille-I. En outre, grâce au tutorat, les enseignants-chercheurs ont pu se désintéresser des difficultés individuelles de leurs étudiants. Quant à l'organisation de l'année en semestres, elle se révèle catastrophique sur le plan pédagogique. *« Avec ce système, on passe onze semaines par an en examens ; les cours n'occupent plus que six mois sur l'année »*, regrette André Legrand, premier vice-président de la conférence des présidents d'université (CPU). *« Désormais, les étudiants n'ont plus qu'un but : décrocher les unités d'enseignement les unes après les autres, sans songer à la cohérence des programmes »*, ajoute Michel Puzelat, responsable du DEUG d'histoire à Paris-VIII.

La manière dont travaillent les enseignants n'arrange rien. Dans certaines universités, la hiérarchie entre les catégories d'enseignants est toujours prégnante. Les professeurs d'université assurent les cours magistraux, laissant aux maîtres de conférences, aux enseignants du secondaire ou aux chargés de cours les travaux dirigés (TD) censés les prolonger. Or, faute de travail en équipe, il arrive que le chargé de TD apprenne de la bouche des étudiants le contenu du cours en amphi. *« Quand j'ai voulu articuler cours et TD, je me suis heurtée à des résistances,* témoigne Agnès Pélage, maître de conférences en sociologie à l'université de Chambéry. *Cela obligeait chacun à une remise à plat de ses pratiques et de ses contenus. Et, lorsque j'ai souhaité instaurer des réunions pédagogiques, on m'a dit qu'il s'agissait d'une idée farfelue. »* Dans leur manifeste, les étudiants s'élèvent en outre contre les turbo-profs qui concentrent leurs heures sur une ou deux journées et sont absents le reste du temps. Ils prônent l'instauration d'une *« véritable »* évaluation des enseignements, restée lette morte malgré son inscription dans les textes.

Localement, toutefois, un enseignant ou une équipe peut parvenir à instaurer des adaptations pédagogiques. Les cours en petits groupes sont alors privilégiés au détriment des amphis. Un choix coûteux, malgré la baisse démographique amorcée des dernières années. Les étudiants réclament carrément que l'on *« casse les amphis »* afin *« de mettre les TD au centre des enseignements »*. L'expression écrite et orale de certains étudiants étant des plus faibles, des tests sont parfois organisés en début d'année : les plus fragiles sont dirigés vers du *« soutien scolaire »* ou des ateliers d'écriture ; des modules de lecture sont mis en place afin de leur apprendre à manipuler un livre d'histoire ou lire un index. *« Il faut se montrer pressant, voire répressif, pour qu'ils lisent »*, souligne Michel Puzelat. Clé du travail universitaire, l'apprentissage de la recherche documentaire est intensifié en première année. Certains enseignants veillent à écrire un maximum de choses au tableau afin de limiter les dégâts d'une prise de notes non maîtrisée. Dans quelques universités, une semaine d'accueil est organisée.

MATERNAGE OU AUTONOMIE

Tout cela au grand dam de certains enseignants, qui y voient un *« maternage »* incompatible avec l'autonomie, et un risque de secondarisation des premiers cycles. De leur côté, les plus impliqués dans ces dispositifs peinent à reconnaître que les contenus d'enseignement pâtissent de ces nouvelles contraintes. *« J'en rabats sur la forme, pas sur le fond,* assure Eric Macé, maître de conférences en sociologie à Paris-III, *et je ne m'offusque pas de faire cours dans des conditions qui ressemblent à celles du lycée. »*

Pourtant, alors que l'enjeu aujourd'hui *« n'est plus d'entrer à l'université, mais d'y rester »*, les plus pessimistes restent convaincus que toutes les mesures pédagogiques ne pourront rien changer à *« l'indétermination d'une partie des jeunes, qui sont en premier cycle sans savoir pourquoi »*. Les plus optimistes, comme Marie-Claire Méry, responsable de Promosciences, association d'échanges de pratiques pédagogiques, parient sur les changements que ne manqueront pas d'introduire les nouvelles technologies et les jeunes enseignants : d'ici à 2009, 47 % des professeurs des universités et 25 % des maîtres de conférences auront pris leur retraite.

S. L. B.

Forte jusqu'en 1996, l'augmentation des effectifs ralentit

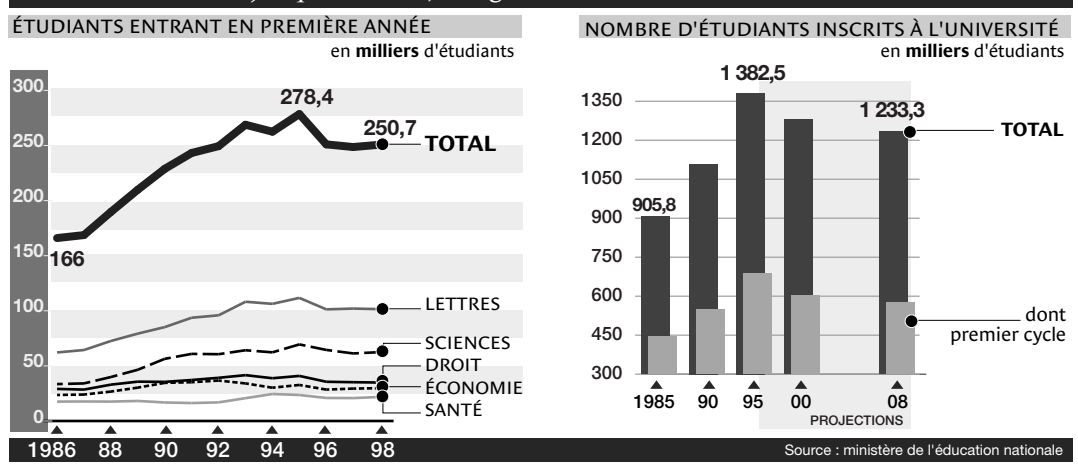

Les centres d'initiation à l'enseignement supérieur tentent de briser le tabou pédagogique

HÉRÉTIQUE. L'idée de préparer les enseignants-chercheurs à leur métier de formateur est encore considérée *« comme une hérésie »* dans le milieu universitaire, selon Marc Romainville, chercheur à l'université de Namur (Belgique), auteur de l'ouvrage *Enseigner à l'Université, un métier qui s'apprend ?* (De Boeck, 1996). Au nom de *« la liberté académique »*, marque de fabrique de l'Université, et de la maîtrise aboutie d'une discipline, viatique jugé suffisante pour transmettre un savoir, les enseignants du supérieur répugnent à se préoccuper de leurs pratiques pédagogiques. *« L'Université est le temple du savoir libre et gratuit et personne ne peut prétendre s'immiscer dans la manière dont ses prêtres disent la messe »*, insiste le chercheur en sciences de l'éducation.

Seule brèche timide dans ce tabou : les centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES). Créées en 1989, ces structures, restées assez confidentielles dans le milieu universitaire, ont vu passer en dix ans quelque quinze mille moniteurs. Etudiants en première année de thèse, bénéficiaires d'une allocation de recherche, les moniteurs assurent soixante-quatre heures d'enseignement par an, payées 1 800 francs par mois. En contrepartie, ils sont tenus de suivre une formation d'une dizaine de jours par an pendant trois ans. *« Il n'a jamais été question de créer des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) pour enseignants du sup »*, explique Alain Coulon, directeur du CIES de Paris, responsable de l'assemblée des quatorze centres existants. Les IUFM, temples du *« pédagogisme »* aux yeux de beaucoup d'universitaires, fonctionnent dans le milieu *« comme un repoussoir »*, ajoute-t-il. Les CIES abordent donc ces questions a minima, évitant un rapprochement idéologiquement inacceptable avec les pratiques du second degré. *« L'objet des CIES est d'informer les futurs maîtres de conférences sur les publics auxquels ils vont être confrontés, le fonctionnement de l'institution universitaire, les pratiques pédagogiques, les problèmes d'évaluation, les nouvelles technologies, l'usage des ressources documentaires... »*, énumère Alain Coulon.

FORMATION CONTINUE

Anomalie du système, seuls 40 % des maîtres de conférences ont été auparavant moniteurs et ont donc bénéficié de cette formation. Six enseignants-chercheurs sur dix débarquent encore à l'Université sans autre bagage que leur expertise disciplinaire et leur qualité de chercheur. Le ministère réfléchit à une évolution des CIES, qui pourraient à l'avenir prendre en charge la formation continue des jeunes maîtres de conférences et des assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). *« Jusqu'à présent, on a considéré que les colloques constituaient les lieux naturels de formation continue pour les enseignants-chercheurs,* analyse Marie-Françoise Fave-Bonnet, présidente de l'Association pour le développement des méthodes d'enseignement dans le supérieur (ADMES). *C'est exact, mais uniquement pour les aspects de recherche. Le CIES reste le seul lieu où est abordée la dimension pédagogique du métier. »*

Ce lieu unique est loin d'être exempt de critiques. Méconnus, peu valorisés par les universités et les moniteurs eux-mêmes, tombés pour certains en déshérence au fil des années, les CIES ont souffert jusqu'à ces derniers mois d'une absence de politique nationale. Dans ce contexte, le manque d'assiduité des moniteurs aux séances de formation a été stigmatisé à plusieurs reprises. *« A Paris, entre 10 % et 20 % des futurs enseignants-chercheurs sont réfractaires à toute formation »*, estime Alain Coulon. Une fourchette basse par rapport à d'autres centres. Les formations axées sur la communication, voire les techniques théâtrales, largement privilégiées ces dernières années, ont aussi contribué à dévaloriser les CIES. La faiblesse, pour ne pas dire l'absence, des relations entre les moniteurs et leur tuteur, un enseignant-chercheur titulaire, constitue une autre des lacunes du dispositif. Enfin, les centres ont pâti de dérives induites par les moniteurs eux-mêmes. *« Essentiellement préoccupés par leur thèse, les moniteurs ont utilisé les formations, et notamment l'apprentissage à la recherche documentaire, à cette fin »*, explique Marie-Françoise Fave-Bonnet.

Le ministère travaille à une rénovation et un renforcement du dispositif. Les CIES devraient disposer à la rentrée 2000 de moyens supplémentaires, accueillir davantage de moniteurs (deux mille, contre mille sept cents actuellement) et leurs directeurs devraient être mieux associés aux universités.

S. L. B.

David Lepoutre, maître de conférences en sociologie

« Certains collègues craignent les jeunes de banlieue »

« Dans quelle mesure les nouveaux publics d'étudiants mettent-ils à mal les règles tacites ou explicites de l'université ?

– Il faut s'entendre sur ce que l'on appelle les nouveaux publics. Dans le cadre de la massification de l'enseignement supérieur, un ensemble de jeunes des classes populaires qui n'accédaient auparavant que rarement à l'université y sont désormais présents en assez grand nombre. Une partie d'entre eux, qui viennent de grands ensembles HLM, ont introduit des comportements issus de la culture des rues, qui sont tout à fait inédits dans les facultés. Ils perturbent sciemment les cours ou les travaux dirigés, insultent les secrétaires dans les bureaux, fraudent à l'examen ou bien ne composent pas et chahutent. Certains développent des formes nouvelles d'économie illégale (drogue, vêtements volés...) dans l'enceinte des campus, sachant qu'ils ne sont pas accessibles à la police.

– Quelles sont les motivations de ces étudiants ?

– Une partie d'entre eux trouvent dans les bourses d'études une source de revenu provisoire non négligeable. Certains ne fréquentent l'université que le jour de l'inscription et les jours d'examen, pour signer la feuille d'émargement. Mais les choses sont plus compliquées. Il n'y a pas deux catégories d'étudiants, mais une continuité entre ces étudiants et ceux qui viennent pour faire de « vraies » études. Même les moins motivés témoignent d'une certaine forme de curiosité. Quant à ceux qui viennent pour la bourse, ils sont mal à l'aise en salle d'examen, à côté de ceux qui composent. D'où leurs comportements perturbateurs.

– Comment réagissent les enseignants à ces nouveaux publics ?

– La première attitude des enseignants consiste à opposer une fermeté de principe, pour maintenir coûte que coûte l'ordre universitaire antérieur. D'autres traitent les désordres par l'ignorance, voire le mépris. Au mieux, on considère que l'université n'a pas à se secondariser ; au pire, on ferme les yeux sur une réalité qui fait plus ou moins peur. Une de mes collègues, que j'estime, m'a avoué sa véritable crainte d'être confrontée à ces *« jeunes de banlieue »*. Un autre phénomène, sans doute le plus inquiétant, est celui de l'ethnicisation et de l'étiquetage des étudiants venant des cités. Parallèlement, du côté étudiant, il y a une nette tendance au repli de groupe. Par exemple, j'ai observé que les étudiants d'origine maghrébine ont tendance à s'inscrire dans les mêmes groupes de travaux dirigés, à se placer les uns à côté des autres en amphi, etc.

– Les enseignants sont-ils les premiers touchés par ces nouveaux comportements ?

– Ce sont les personnels administratifs qui subissent la plus forte agressivité verbale. Les départements universitaires sont sous-administrés, ce qui rend les démarches des étudiants souvent ardues. Quant aux enseignants, s'ils ne se font pas encore insulter, ils sont en revanche atteints au cœur même de leur fonction, quand ils ne peuvent plus enseigner dans des conditions acceptables.

– Peut-on établir un parallèle avec ce qui se passe au lycée ou au collège ?

– Ce qui est comparable, c'est le registre de conflit entre des mondes qui s'ignorent. Mais beaucoup de choses sont différentes. A l'université, contrairement à la situation dans les établissements scolaires de zone d'éducation prioritaire, les jeunes réfractaires à l'ordre de l'institution sont très minoritaires et ne peuvent pas imposer leurs règles. De plus, l'obligation d'assiduité n'y existe pas pour les cours. A l'université, les procédures de sanctions sont plus compliquées à mettre en œuvre. Le rapport à l'institution est donc différent. Quant aux enseignants, leur culture pédagogique est beaucoup moins développée dans le supérieur que dans le second degré.

– L'institution universitaire a-t-elle pris conscience de ces problèmes ?

– Pour l'instant, ils ne sont formulés qu'en termes individuels. Les réponses sont donc individuelles, par exemple sous forme de sanctions disciplinaires, ou passent par des mesures sécuritaires, avec la mise en place de vigiles ou la fermeture des campus la nuit. Il faudrait impulser une réflexion collective permettant la prise en compte de la nouvelle composition sociale des publics étudiants. »

Propos recueillis par Stéphanie Le Bars

★ David Lepoutre est l'auteur de *Cœur de banlieue, codes, rites et langages* (Odile Jacob, 1997).

La réconciliation entre Mgr Gaillot et l'Eglise est scellée par un échange de courrier

Le Vatican n'a pas été associé à cette démarche de rapprochement

La réconciliation de Mgr Jacques Gaillot avec l'Eglise de France a été scellée par une lettre, rendue publique mercredi 10 mai, adressée par Mgr Louis-Marie Billé, président de la Conférence des évêques de France, à celui qui avait été révoqué de son diocèse d'Evreux pour ses prises de position non orthodoxes. Les partisans de Mgr Gaillot se félicitent de cette démarche, à laquelle le Vatican n'a pas été associé.

C'EST par un échange de courrier que Jacques Gaillot vient de se réconcilier avec les évêques de France et d'être implicitement reconnu dans son ministère d'*« évêque autrement »*. Mgr Gaillot avait été révoqué de son diocèse d'Evreux (Eure) par le Vatican le 13 janvier 1995, à la suite de ses prises de position jugées contestataires sur des sujets de société tels que l'usage du préservatif ou l'ordination d'hommes mariés. Cette décision avait suscité une émotion considérable, dépassant largement les frontières de l'Eglise catholique. Dans une lettre datée du 5 mai et adressée à celui qui n'est plus qu'évêque de Partenia – un titre symbolique puisque ce diocèse *in partibus* n'existe plus –, Mgr Louis-Marie Billé, archevêque de Lyon et président de la Conférence des évêques de France, a exprimé sa *« communion »* avec son *« frère dans l'épiscopat »*.

« En accord avec le conseil permanent et à la lumière des contacts que plusieurs évêques et moi-même nous avons eus avec toi, je veux t'assurer en toute sincérité de notre communion dans la foi et dans le service du même Evangile », écrit Mgr Billé, qui ajoute : *« Il importe que les catholiques et, plus largement peut-être, l'opinion publique sachent que la communion qui nous lie comme des frères est réelle, même si elle est vécue d'une façon particulière. »*

« UNE BLESSURE »

Le président de la Conférence des évêques reconnaît que *« ce qui s'est produit, il y a un peu plus de cinq ans, demeure une blessure »*, d'abord pour l'ancien évêque d'Evreux, *« mais aussi pour les évêques de France, même si tous ne portent pas forcément la même appréciation sur le passé »*. Mgr Billé évoque ensuite *« l'engagement »* de Jacques Gaillot : *« Nous nous efforçons les uns les autres de servir, et de servir les pauvres.* (...) *Tu le fais avec la liberté d'engagement qui te caractérise, et d'une manière différente de nous. »*

La lettre de Mgr Billé a été rendue publique mercredi 10 mai, de même que la réponse de Jacques Gaillot. Celui-ci se déclare *« touché »* du *« geste de solidarité »* de l'épiscopat français à son égard. Il se réjouit *« de voir les évêques de France accueillir des chemins nouveaux pour la mission, sans chercher à* [le] *mettre dans des cadres administratifs prévus »*.

Cet échange de courrier donne satisfaction aux partisans de l'évêque de Partenia, qui ne souhaitaient pas que le rapprochement avec les évêques de France s'inscrive dans un cadre juridique. Depuis son éviction, Mgr Gaillot sillonne la France et le monde au service de différentes causes, comme celles des sans-papiers, des mal-logés, des chômeurs, ou encore des minorités. *« L'essentiel est que Jacques Gaillot soit reconnu dans sa fonction d'évêque auprès des exclus,* confie l'un de ses proches. *Nous ne voulions pas qu'il soit nommé évêque émérite d'Evreux* [ce qui aurait signifié sa mise à la retraite] *ou qu'on lui propose une autre fonction. »*

La réconciliation qui vient d'être rendue publique fait suite à plusieurs mois de discussions. Jacques Gaillot avait d'abord été reçu à plusieurs reprises par le nonce apostolique en France, Mgr Fortunato Baldelli, sans résultat probant. Il avait également rencontré plusieurs évêques, dont Jacques Noyer, évêque d'Amiens, Georges Gilson, évêque de Sens-Auxerre et de la Mission de France, et Gaston Poulain, évêque de Périgueux et Sarlat. L'évêque de Partenia a ensuite été reçu à Lyon par Mgr Louis-Marie Billé ; le principe d'un échange de courrier a été retenu au cours de l'entretien. Le Vatican n'a pas été associé à cette démarche, que l'on présente à la Conférence des évêques de France non pas comme une *« réhabilitation »* de l'ancien évêque d'Evreux, mais comme un *« geste »* accompli à l'occasion du jubilé de l'an 2000. Mgr Billé a invité officiellement Jacques Gaillot à participer, samedi 13 mai, à une grande rencontre œcuménique nationale dans la primatiale de Lyon. Sa présence au milieu des autres évêques français donnera un caractère public à cette réconciliation, cinq ans après la *« blessure »* de 1995.

Xavier Ternisien

La croisade médiatisée de l'employé licencié du McDonald's d'Albi

Il a été renvoyé pour avoir aidé une mendiante

TOULOUSE
de notre correspondant

Depuis qu'il est au chômage, Rémi Millet est débordé. Licencié le 7 janvier du McDonald's de Lescure-d'Albigeois (Tarn), ce jeune homme de vingt-trois ans rêve de prendre la tête d'un *« grand mouvement national et européen pour le respect des droits de l'individu dans le monde du travail »*. L'ancien « équipier polyvalent », selon la terminologie en vigueur au sein de la chaîne de restauration rapide, estime avoir été victime d'un licenciement abusif, sanctionné pour avoir offert des hamburgers à une mendiante (*Le Monde* du 16 mars). Aussi a-t-il saisi le conseil des prud'hommes, mais aussi les médias. Il a reçu le soutien de Mgr Gaillot, d'Albert Jacquart et de Léon Schwarzenberg, des cinéastes Bertrand Tavernier et Robert Guédiguian et du syndicaliste paysan José Bové. Il a aussi été invité au congrès du Parti communiste à Martigues, avant de se rendre au Parlement européen de Strasbourg.

NOUVEAU HÉRAULT

Mercredi 10 mai, le nouveau hérault de la lutte anti-McDo avait enfin rendez-vous avec son ancien employeur, devant les prud'hommes d'Albi. Quelque 200 manifestants s'étaient rassemblés à midi devant le tribunal, pour un pique-nique organisé par le PCF, avec la participation d'agriculteurs de la confédération paysanne du Tarn, de militants de groupes Attac et d'étudiants de l'UNEF. M. Millet avoue qu'il espérait davantage de participation pour ce premier *« grand rassemblement »*. A 14 heures, il entre enfin dans la salle d'audience du tribunal, encadré par les deux députés européens élus sur la liste du PCF, Sylviane Ainardi et Fodé Sylla. Mais la confrontation tourne court. A la demande de son avocate, le président décide de renvoyer l'examen de l'affaire au 12 juillet. L'avocate de Pierre Loiret, le dirigeant des deux McDonald's de l'agglomération albigeoise, proteste : la présentation des faits livrée aux médias par l'équipier renvoyé n'aurait rien à voir avec *« la réalité du dossier »*, dit-elle, justifiant le licenciement par plusieurs causes *« réelles et sérieuses »*.

A la petite foule de ses partisans, le jeune homme indique, au micro du camion-sono prêté par la mairie de Saint-Benoît-de-Carmaux, qu'il va écrire à Elisabeth Guigou *« pour qu'elle s'intéresse à cette affaire douteuse »*. Il espère que ce nouveau délai permettra une plus large mobilisation. Plus tard, il avouera avoir craint une défection de son avocate. *« Elle m'a dit qu'elle ne voulait être ni une star de la télé ni une avocate politique »*, raconte-t-il avec candeur. L'avocate ne semble pas convaincue par la médiatisation qu'il a choisie. M. Millet est tellement absorbé par son affaire qu'il en a oublié de répondre à une convocation de l'ANPE : il est aujourd'hui privé de ses allocations de chômage.

Stéphane Thépot

« Ado 71 » : trois ans de prison pour le diffuseur de cassettes

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MÂCON (Saône-et-Loire), conformément aux réquisitions du parquet, a condamné, mercredi 10 mai, à trois ans de prison ferme Bernard Alapetite, diffuseur récidiviste de cassettes vidéo à caractère pédophile, dont l'exploitation du fichier clients avait conduit la gendarmerie, en juin 1997, à effectuer une vague d'interpellations sur tout le territoire français, baptisée « Ado 71 » (*Le Monde* des 15 et 16 mars). Un mandat d'arrêt a été délivré contre lui. Cinquante et un détenteurs de cassettes ont été condamnés pour *« recel d'objets détenus à l'aide de corruption de mineurs »*, à des peines de deux, quatre ou six mois avec sursis, parfois assorties d'amendes, de privation des droits civiques, civils et de famille pour des durées de deux ou cinq ans. Une dizaine de relaxes ont été prononcées.

DÉPÊCHES

■ **CONVOYEURS DE FONDS : les syndicats** ont appelé les convoyeurs de fonds à manifester, jeudi 11 mai, à 13 heures, à Paris, de la place de la Bastille à celle de la République. Dans la matinée, syndicats et employeurs devaient reprendre des négociations sur la sécurité. La veille, reçus au ministère de l'intérieur, les représentants patronaux s'étaient déclarés *« prêts à signer »* un accord sur la suppression du travail de nuit pour les transporteurs de fonds.

■ **TERRORISME : deux militants indépendantistes bretons interpellés** ont reconnu leur participation à plusieurs attentats revendiqués par l'ARB ces trois dernières années en Bretagne. Les deux hommes – Pascal Laize et Stéphane Philipp – ont nié toute participation dans les attentats contre les McDonald's de Quévert et de Pornic, pour lesquels ils ont été mis en examen avec quatre autres militants (*Le Monde* du 10 mai).

■ **MÉDECINE : la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a rejeté,** mercredi 10 mai, la proposition d'enquête des Verts sur les ordres des médecins départementaux, accusés de *« partialité »* et de *« favoritisme »*. Les députés ont invoqué le fait que des dispositions relatives à ces ordres figureraient dans le projet de loi de modernisation du système de santé.

■ **VIOLENCE : un adolescent de dix-sept ans a été remis en liberté** et placé sous contrôle judiciaire, après plus de trois mois passés en détention pour son implication dans les sévices infligés à un de ses camarades du lycée professionnel Alfred-Mézières de Longwy (Meurthe-et-Moselle). Il avait été mis en examen pour *« violences habituelles sur personne particulièrement vulnérable »* et écroué le 15 janvier, en même temps qu'un jeune de dix-huit ans ans, qui reste incarcéré.

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

92
Vente au Palais de Justice de NANTERRE
Jeudi 25 Mai 2000 à 14h - En un lot
PAVILLON à MARNES-la-COQUETTE (92)
7, Allée de l'Impératrice
Comprenant au rez-de-chaussée : salon, salle à manger, cuisine et débarras
1er étage : 3 chambres, Sdb, combles au-dessus - **JARDIN**
MISE A PRIX : 1.200.000 F
S'adresser à **Maître M.-L. GERARD-PAILLARD**, Avocat, 12, Boulevard de la Paix (92) COURBEVOIE - **Tél : 01.47.89.32.94**
Maître TARDIEU NAUDET, Avocat à PARIS - **Tél : 01.45.26.35.81**
Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE
Sur les lieux pour visiter le 22 mai 2000 de 11h à 12h

Dix ans de prison pour Naïma, qui poussa ses frère et sœur au parricide

La jeune Algérienne voulait échapper au joug paternel

La cour d'assises de Seine-et-Marne a condamné, mercredi 10 mai, une jeune femme algérienne pour avoir été l'inspiratrice du meurtre de son père, tué à coups de fusil, en 1997, par son petit frère, avec l'aide de sa petite sœur et de sa nièce. La violence paternelle a été avancée comme mobile de ce complot familial.

MELUN
de notre envoyé spécial

Du mois de janvier 1995 au mois de juillet 1996, le gendarme P., élève-officier à Melun, a cru être amoureux d'une belle Italienne d'une vingtaine d'années répondant au nom de Priscilla. *« Une jeune fille dans l'air du temps »,* dit-il aujourd'hui. Une vendeuse dans un magasin de confection, *« attachante », « bouillonnante de vie »,* qui rêvait d'être styliste. Pendant dix-neuf mois, le couple a connu des jours heureux, une semaine à Morzine, un week-end à Etretat. A Le Mée (Seine-et-Marne), la jeune fille brune, *« coquette », « très soignée »,* sortait de son quartier et, sur le chemin du travail, rencontrait son amoureux, puis le soir tard après le dîner, le rejoignait dans son appartement. *« Elle se disait orpheline, logée chez son oncle. Elle retournait chez elle tous les midis. C'est évident qu'elle cachait quelque chose. Je ne cherchais pas à savoir. Elle me disait :* " Un jour, tu comprendras." »

PROCÈS

Une broutille pour rupture, une mutation qui emporte le gendarme dans le Sud-Ouest... *« J'ai rappelé en septembre pour avoir de ses nouvelles. Au numéro que j'avais, on ne connaissait pas de Priscilla. On m'a parlé de Naïma. Elle était algérienne. Mais la description correspondait. On m'a dit qu'elle s'était mariée. Que je pouvais la joindre chez ses parents ».* En vain. *« On me raccrochait au nez. »* Jusqu'au début d'août 1997, où une voix d'homme lui a lancé : *« Si tu appelles encore, je vais te tuer. » « Un mois plus tard, j'ai appris que Naïma était en prison. »*

A la barre de la cour d'assises de Seine-et-Marne, mardi 9 et mercredi 10 mai, le gendarme – aujourd'hui capitaine – affirme que, s'il conserve le souvenir de Priscilla, Naïma reste pour lui *« un mystère »* : cette jeune femme de trente ans, dans le box, aux longs cheveux désormais teintés en blond, est jugée pour un parricide, une complicité d'assassinat. Attentif, l'ancien amant demeure sur les bancs du public.

Le parricide a été commis le 5 août 1997 par le plus jeune fils de la famille, Karim, douze ans. Le père a été abattu dans la soirée chez lui, dans sa cuisine. Quatre coups de son fusil de chasse tirés dans le dos, avec la complicité de Naïma, qui bouchait les oreilles de l'enfant, lui évitait le recul, rechargeait l'arme, et aussi d'une petite sœur, Samia, et d'une nièce, Linda, toutes deux âgées de treize ans. La mère, décédée d'un cancer depuis, a été un temps soupçonnée et incarcérée.

Pour tromper la sagacité des policiers, un simulacre de vol de bijoux a été organisé. Mais les incohérences, rapidement, l'ont emporté. Alors, tous ont avancé la violence du père comme mobile au complot.

L'audience apporte son lot de chaînons manquants. Ainsi, apprend-on, cinq jours après la rupture de l'idylle avec le gendarme en juillet 1996, Naïma s'est mariée avec un cousin de Pantin (Seine-Saint-Denis), suivant la tradition algérienne. Un mariage convenu, organisé par les parents. *« Un mariage forcé»,* tranche Naïma, qui avait caché à son père sa relation amoureuse avec le gendarme français. Farid, son mari, raconte par le menu la débâcle après la noce au Blanc-Mesnil : sa femme qui ne veut ni de lui ni de son appartement et ne songe qu'à partir pour le Sud-Ouest.

Me Franck Normandin, pour la défense, soupçonne que l'on ait organisé le mariage pour régulariser la situation administrative du mari. L'intéressé nie. On fait observer qu'il connaissait à peine sa future avant de se marier : *« Je croyais que l'amour allait venir après »,* répond-il.

> L'avocat de la jeune femme a suggéré l'existence d'un « état d'esprit de légitime défense » dans un climat de « terreur domestique constante »

Un jour, en cherchant des papiers, Farid est tombé sur les photos du gendarme. Puis, comme sa femme sortait tard le soir, il a fini par la répudier. En mai 1997, Naïma est retournée vivre chez ses parents.

Sur cette image d'une jeune femme victime des pesanteurs culturelles, tiraillée par un mariage dont elle ne voulait pas, mais qui dans le même temps, a noté un expert, constituait une porte de sortie à son *« enfermement »,* l'audience plonge dans l'intimité familiale, à la recherche des violences paternelles. Kabyle quinquagénaire, agent de sécurité dans une banque, le père de Naïma était connu comme un *« bon employé »,* bien intégré en France depuis trente ans. Un homme *« très service, qui apportait le couscous »,* dit un voisin alsacien. Naïma, arrivée en France à l'âge de onze ans, soutient au contraire que son père se montrait, à la maison, particulièrement alcoolique et violent. En pleurant, elle affirme avoir été victime d'attouchements et de tentatives de viol lorsqu'elle avait quatorze ans.

Violent ? *« C'est faux »,* répond Foudil, l'aîné de la famille, âgé de trente-trois ans. Et, progressivement : *« Quand il se mettait à frapper, c'est quand on le contrariait. Il n'a jamais frappé pour rien. S'il était sévère, c'était pour notre bien. »*

Farid, le mari, se prend lui aussi à reconnaître qu'il avait *« peur »* de son beau-père. On évoque une scène d'étranglement sur la mère, *« qui prenait toujours parti pour ses enfants ».* Une autre scène avec un couteau, une autre encore avec une carabine à air comprimé : des plombs tirés sur le bras droit de Naïma. Et encore une mèche de cheveux, coupée et suspendue pour l'exemple dans la cuisine. *« C'était l'enfer,* dit Naïma. *On n'avait pas le choix. »* Elle assure avoir voulu s'enfuir, mais être restée pour sa mère, son jeune frère et sa sœur, dont elle était *« une seconde mère »,* de quatorze ans leur aînée.

Condamnés au mois de mars par le tribunal pour enfants, Karim, Samia et Linda, placés dans des foyers, confirment à la barre le climat conflictuel entre Naïma et son père, ou entre les parents eux-mêmes. Mais ils excluent toute violence du père à leur égard, contestent tout attouchement. Ils disent aujourd'hui avoir été manipulés. *« Au début, c'est Naïma qui devait tirer, mais elle n'a pas eu le courage »,* assure la petite nièce, Linda, effacée. A ses juges, récemment, elle a même affirmé que sa tante avait tiré la dernière salve, après avoir rechargé. Allongé par l'adolescence, Karim, lui, *« ne se souvient plus »,* sinon qu'il avait essayé dans le garage, avec sa sœur, le fusil meurtrier.

La mort du père ? *« C'était devenu comme dans un rêve »,* explique Samia, assez apprêtée sur ses semelles compensées. Et rien, d'ailleurs, ne se dégage vraiment qui puisse fournir un déclic probant au passage à l'acte. *« Peut-être Naïma a-t-elle saisi des paroles de son frère pour mettre en acte un fantasme »,* suggère une psychologue qui relève *« une inflation des mots »* chez l'accusée.

« Je n'ai jamais forcé quiconque », se défend Naïma. Son avocat suggère l'existence d'un *« état d'esprit de légitime défense »* dans un climat de *« terreur domestique constante ».* La cour d'assises l'a condamnée à dix ans, soit bien moins que les réquisitions de l'avocat général Frédéric Fèvre – dix-huit ans – prises à l'encontre d'une *« jeune fille construite,* selon lui, *tout en façade ».* Naïma a longuement embrassé sa petite sœur Samia, sans voir dans le public l'homme qui la regardait et qui n'avait connu d'elle que Priscilla – prénom qu'elle dit inspiré d'une héroïne de roman, malheureuse comme elle.

Jean-Michel Dumay

Le policier mis en cause dans l'incident de Ris-Orangis sera cité devant le tribunal

Laurent Davenas, procureur de la République d'Evry, a décidé de faire comparaître conjointement les deux protagonistes de l'interpellation mouvementée du 26 mars devant un même juge

L'INTERPELLATION mouvementée de Ris-Orangis (Essonne) opposant un policier à une jeune femme, le 26 mars, sera jugée le 23 juin devant le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne). Laurent Davenas, procureur de la République d'Evry, a décidé de renvoyer conjointement les deux protagonistes devant un seul juge. Le gardien de la paix, Vincent P., est poursuivi pour *« violence volontaire par agent dépositaire de la force publique n'ayant pas entraîné une incapacité temporaire totale supérieure à huit jours »,* et, la jeune femme, Hayat Khammal pour *« outrage »* à policier.

Selon M. Davenas, cette solution a pour avantage de permettre *« un débat plus sain en la présence des deux parties ».* Le procureur souhaite que l'audience *« soit un lieu de parole pour renouer le dialogue entre certaines populations de banlieue et les forces de police ».* Une information judiciaire aurait pu être ouverte. Aux yeux du parquet, elle présentait l'inconvénient de devoir recommencer toute l'enquête déjà faite par l'inspection générale de la police nationale, et d'ouvrir un délai de plusieurs mois avant le jugement. Me Karine Tilly, l'avocate d'Hayat Khammal, s'est félicitée du choix du parquet : *« Il est important qu'il y ait rapidement une vrai débat ».*

VIDÉASTE AMATEUR

Mlle Khammal circulait en voiture avec quatre autres femmes, lorsqu'elle avait été interpellée, dimanche 26 mars, au retour d'une fête de mariage. Très vite, le ton était monté avec l'un des policiers, Vincent P. D'une fenêtre de son appartement, un vidéaste amateur avait partiellement filmé le face-à-face tendu. L'examen des images, confié au laboratoire de police technique et scientifique de Lyon (Rhône), avait cependant semblé démontrer que Vincent P. n'avait pas porté de coup au thorax de la jeune femme, comme celle-ci s'en était plainte et le maintient aujourd'hui.

Selon les techniciens, le violent bruit entendu sur le film accompagné de cris de femme proviendrait du choc des menottes du fonctionnaire sur la carrosserie de la voiture d'Hayat Khammal. Une expertise sur le véhicule a permis de déceler une écaille peu probante. Par ailleurs, l'écoute du son n'a pas permis d'identifier des injures racistes proférées par le fonctionnaire à l'encontre des personnes interpellées. On entendait au contraire la jeune femme traiter le policier de *« connard »,* comme il le précisait au procès-verbal. Hayat Khammal a cependant toujours affirmé avoir été d'abord l'objet d'injures racistes avant de répliquer. Mais selon elle, ces moments n'avaient pas été filmés.

Sur la vidéo, on entendait le policier menacer la jeune femme : *« Tu vas aller au trou »,* ou encore, *« La loi, c'est moi, pas de chance ».* On le voyait également repousser fortement Mlle Khammal, ce qui constitue, selon le parquet, *« un geste de violence ».* Par le passé, le fonctionnaire, qui avait été refusé à la brigade anti-criminalité pour cause de trop grande nervosité, avait déjà eu plusieurs différends avec des personnes, contre lesquelles il avait diligenté des procédures d'outrage.

Pascal Ceaux

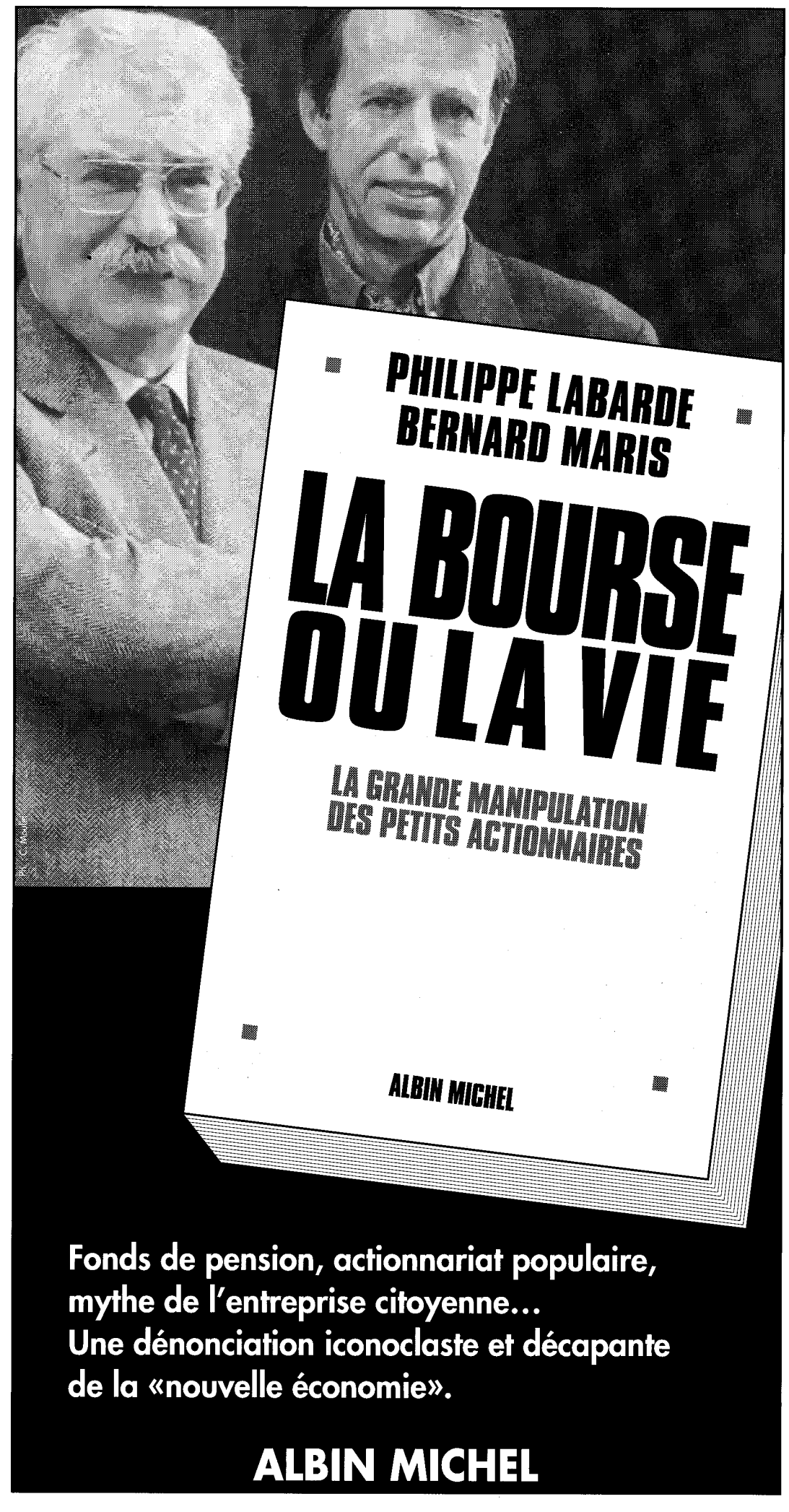

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

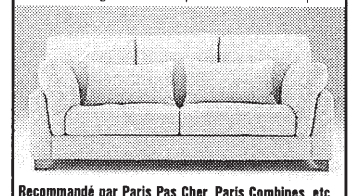

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS ● SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

DISPARITIONS

Eugène Leroy

La peinture à corps perdu

LE PEINTRE Eugène Leroy est mort lundi 8 mai à Wasquehal, dans la banlieue de Lille, où il vivait et travaillait. Il avait quatre-vingt-neuf ans. Pendant cinquante ans et plus, il a œuvré en refaisant le lit de la peinture entre lumière et chaos de matière, en travaillant ses pigments dans l'épaisseur, à même la toile prise et reprise parfois pendant des années, toujours insatisfait. *« La peinture, c'est la boue primitive, c'est la terre et la mer encore jointes, comme chez Rubens, qui, à un moment donné, débouche sur cette pierre luminescente. »* Si tout n'est pas dit du corps à corps du peintre avec ses tableaux, les données essentielles de l'œuvre sont là, dans cette définition de la peinture selon Eugène Leroy : cette matière chaotique d'avant le langage, cette lumière prise dans le marasme des pigments colorés durcis, cette connivence avec les maîtres du passé.

Né en 1910 à Tourcoing, Eugène Leroy aura accompli sa vie d'artiste au *« pays »,* dans ce Nord dont il n'a cessé de reconnaître la lumière, celle de la mer, des saisons et des peintres, à commencer par Rembrandt, déterminant dans sa décision de devenir peintre. Mais il l'a combinée toujours avec d'autres lumières, celles des peintres vénitiens en particulier. Dans son atelier ouvert sur la prairie, les tableaux en cours étaient pris dans cette double lumière : celle d'une verrière au nord et d'une fenêtre au sud.

Trop de lumière demande un temps d'accoutumance. Sombres, denses, glauques à première vue : ainsi sont les tableaux du peintre. Il faut longuement les regarder pour en déceler les subtilités chromatiques. Il faut du temps aussi pour comprendre la présence de l'homme dans l'épaisseur des couleurs accumulées avec le temps de chaque œuvre, lente à mûrir, toujours reprise, jamais achevée, entre apparition et dissolution, formation et décomposition, en prise avec la vie. Une peinture existentielle, cultivée, à l'image de l'homme. Un homme de savoir, qui vivait en paysan, près de la nature. Ses tableaux évoquent aussi la rouille des arbres à l'automne, le pourrissement d'un tas de feuilles pendant l'hiver ou la chair d'un corps de femme. Visages, paysages, nus : les motifs les plus classiques sont inscrits dans le magma de couleurs gâchées, maçonnées, d'une incroyable épaisseur.

UN CHOIX DE VIE Á L'ÉCART

L'œuvre est d'exception, inclassable, longtemps mal aimée, sinon ignorée, aujourd'hui reconnue internationalement depuis les années 80, en partie grâce à l'estime que lui portait depuis longtemps un artiste alors en vedette : l'Allemand Georg Baselitz. Eugène Leroy avait plus de soixante-dix ans. Son choix de vie à l'écart a contribué à cet oubli, pendant de longues années, dont certaines ont été de grande solitude. Après un bref passage par l'Ecole des beaux-arts de Lille et de Paris, Leroy s'était établi en 1935 à Groix, près de Roubaix. Il y acceptait un poste d'enseignement du grec et du latin dans les collèges et entreprenait, à bicyclette, de nombreux voyages en Hollande. Il y voyait enfin Rembrandt qui le hantait depuis des années, et dont ses peintures les plus anciennes sont imprégnées. Ainsi de ses portraits en clair-obscur, où les visages sont frappés par une lumière de côté obtenue par un empâtement de blancs en contraste avec le creux des orbites, et ramenant les têtes à l'essentiel, à cette permanence du tracé humain, l'image du crâne que l'on retrouve souvent dans les dessins de facture réaliste des années 60.

Leroy a beaucoup dessiné, comme pour tirer de l'ombre la figure humaine, en assurer la permanence, quitte à la violenter, dans un mélange de douceur, de spontanéité combinée à la chose contemplée. La peur du maniérisme comme de l'expressionnisme hantait l'artiste exigeant, rarement satisfait, habité par le doute. Magnifique. On ne l'a pas assez dit, écrit. La première monographie consacrée à Eugène Leroy est parue en 1994 (par Bernard Marcadé, chez Flammarion).

Geneviève Breerette

Raymond Eddé

Figure de l'opposition chrétienne libanaise

LA MORT a mis un terme au long exil volontaire de Raymond Eddé, mercredi 10 mai, à Paris. Emporté par une thrombose cérébrale à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le vieux dirigeant chrétien n'aura pas pu accomplir son rêve : revenir dans un Liban enfin débarrassé de la présence de troupes étrangères.

Raymond Eddé était né le 15 mars 1913 à Alexandrie où s'était réfugiée sa famille alors en délicatesse avec la Sublime Porte. En 1920, la ruine de l'Empire ottoman consommée, Raymond Eddé rentre à Beyrouth. Maronite formé chez les Jésuites, il embrasse une carrière d'avocat dans l'ombre de son père, dont la carrière politique est appuyée par la France, puissance mandataire. Emile Eddé accède à la tête de l'Etat libanais en 1936. Il conserve son poste jusqu'en 1941.

Raymond Eddé prend le relais en 1953 en accédant à la direction du parti de son père, le Bloc national, et en étant élu député de Byblos, qui devient son fief. Après un échec à l'élection présidentielle de 1958, il s'affirme comme un dirigeant incontournable pour le camp chrétien, occupant plusieurs postes ministériels, dont celui de l'intérieur. Il est témoin de la montée des périls, dans les années 60. Deux coalitions se mettent en place : la première dominée par les maronites veut chasser les Palestiniens réfugiés au Liban depuis Septembre noir, en Jordanie, et maintenir l'hégémonie maronite sur les institutions ; la seconde prône l'alliance avec l'OLP et la laïcisation de l'Etat. Entre ces deux blocs, qui vont alimenter quinze ans de guerre civile à partir de 1975, Raymond Eddé refuse de choisir. Favorable très tôt au déploiement de Casques bleus sur la frontière avec Israël, il condamne l'attitude des formations paramilitaires maronites. Cette attitude vis-à-vis de sa propre famille confessionnelle déplaît : il réchappe à plusieurs attentats organisés en « pays chrétien ». En 1976, il quitte le Liban pour la France.

Depuis Paris, il plaide pour les droits de l'homme et la démocratie. Il se refuse à rentrer à la fin de la guerre civile, en 1990, jugeant le compromis de Taëf boiteux. « Le doyen », comme on le surnomme, assure qu'il ne retournera chez lui qu'après le départ des troupes israéliennes et syriennes présentes au Liban. Il n'en a pas eu le temps.

Gilles Paris

■ **RENÉ GUILLAMOT,** le hautbois solo de l'Orchestre de Paris, est mort dimanche 7 mai, emporté, à l'âge de trente-huit ans, victime d'un cancer foudroyant. Né à Brest en 1962, il avait été l'élève de Pierre Pierlot et Maurice Bourgue et avait obtenu, en 1984, un Premier Prix de hautbois au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il était entré à l'Orchestre national de Lyon en 1991, au poste de hautbois solo, avant de rejoindre l'Orchestre de Paris deux années plus tard, où il partageait ce rôle éminent avec Michel Bénet. Le 5 avril, il avait joué la partie soliste du *Concerto pour hautbois et petit orchestre,* de Richard Strauss, avec l'Orchestre de Paris, dirigé par Rafael Frühbeck de Burgos.

CREATIONS TESORO
Joaillier - Fabricant
Expert - Gemmologue

7 avenue Victor Hugo - Paris 16è
Tél. : 01.45.00.72.55

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Elisabeth COTTIER-HANGAY
et **Sándor HANGAY**
sont heureux de la naissance de

Béla, Sándor, Jean,

le dimanche 16 avril 2000.

Un petit frère pour
Bálint et András.

Laurence DUMONT,
députée du Calvados,
Valentin OZER
et **Elsa,**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Julie,

le 30 avril 2000.

Maxime et **Hedvicka VALABRÈGUE**
sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Léon, Félix, Emil,

le 8 mai 2000, à Gap.

40, boulevard Georges-Pompidou,
05000 Gap.

Anniversaires de naissance

– Joyeux dix-huit ans,

Anne-Laure,

Tu es le soleil et la tempête,
Tu as tout notre amour.

Papa, maman et Alban.

– 12 mai 1980 – 12 mai 2000.

Bon anniversaire

Julie,

Vingt ans déjà passés à pleine vie,
A me faire jubiler devant tant d'énergies,

Que de promesses pour l'avenir !

Jean-Charles.

– Dis,
Lamri,

c'est quand la révolution ? ?

Bon anniversaire, pour ton demi-siècle.
Ta famille : Fatima-Zohra, Bouzid, Robert.

Célébrations

– Le dimanche 21 mai 2000, à la messe de 11 heures, à Saint-Eustache,

Gérard BÉNÉTEAU,
Supérieur général de l'Oratoire,

célébrera ses vingt-cinq ans de ministère presbytéral, dont seize années à Saint-Eustache.

A cette occasion, il aimerait retrouver ceux qu'il a rencontrés dans le cadre de son service pastoral.

Maison Pierre-de-Bérulle,
17, rue des Lyonnais,
75005 Paris.

Décès

M. et Mme Farid Cherif Zahar
et leurs enfants,
M. et Mme Kamel Cherif Zahar
et leurs enfants,
M. et Mme Hassen Cherif Zahar
et leurs enfants,
Mme Simone Fouché
et ses enfants,
Les familles Cherif Zahar, Oulid Aïssa, Sator, Serre, Yousfi, Hocine, Djane, Abdeltif, Bellahsene,
Ses amis,
font part du décès de

Ali CHERIF ZAHAR,
professeur honoraire,
titulaire des Palmes académiques,

survenu à Paris le 8 mai 2000, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La levée du corps a eu lieu dans l'intimité, le 9 mai 2000.

Famille Cherif Zahar,
41, boulevard Raspail,
75007 Paris.
Simone Fouché,
24, avenue Levis-Mirepoix,
45330 Malesherbes.

– Le Pouget. Marseille. Salbris. Bagnolet.

– Le Père Bernard Combes,
Le docteur et Mme Robert Berthomieu, née Combes,
Christine, Agnès et Jean-Pierre Constant, Ghislaine, leurs enfants,
Aurélie, Alice, Elise, Eugénie,
leurs petits-enfants,
M. et Mme Jean-Marie Combes,
Frédérique, Alexis, Claire,
leurs enfants,
M. et Mme Marc Combes,
Paolina, leur fille, et Rodolphe,
Les familles Pelissier, Dalbin, Constant, Fontenas, Combes, Icard, Lanlo, Theophile,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger COMBES,
ingénieur ECP,

survenu le 10 mai 2000, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 12 mai, à 11 heures, en l'église Sainte-Catherine du Pouget (Hérault).

– Mme Edith Corossacz,
Manuela et Lionel Durand,
Sabina Corossacz,
Et toute leur famille
ont la douleur de faire part du décès de

Francesco COROSSACZ,
architecte,

survenu à Paris le 6 mai 2000.

Les obsèques auront lieu au colombarium du Père-Lachaise, le 12 mai, à 14 heures.

Des dons peuvent être offerts pour la recherche sur le cancer.

Mme Raymond Espigat,
son épouse,
M. et Mme Didier Espigat
et leurs fils,
M. et Mme Claude Dumur
et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond ESPIGAT,
ancien directeur
des affaires sociales de l'UAP,

survenu le 4 mai 2000, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 5 mai, au cimetière d'Ermont, route de Saint-Leu.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

298, rue du Docteur-Rosenfeld,
95120 Ermont.

– Joëlle Filhols,
son épouse,
Catherine, Florence, Isabelle,
ses filles,
Claude, David, Xavier,
leurs conjoints,
Maxime, Margot,
ses petits-enfants,
Ses parents,
Les familles Filhols, Ricard, Castelli, Fosset,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Jean-Pierre FILHOLS,

le 9 mai 2000.

Il aimait la vie.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bonnes (Vienne), le samedi 13 mai, à 15 heures.

Joëlle Filhols,
115, rue de Paris,
91600 Savigny-sur-Orge.

– Jacqueline Godet,
directrice du département des sciences de la vie,
Christiane Branlant,
directrice scientifique adjointe,
Le personnel du département des sciences de la vie,
Les membres de la section 21 du Comité national de la recherche scientifique,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marc LENG,
chargé de mission au département
des sciences de la vie du CNRS.

[Le CNRS perd avec Marc Leng un de ses grands chercheurs de renommée internationale. Sans relâche depuis 1967, il a apporté avec son équipe des informations nouvelles sur la structure de l'ADN et ses mécanismes d'interaction avec les ligands.
Marc Leng occupait depuis un an des fonctions de chargé de mission au département des sciences de la vie du CNRS.]

– Choye (Haute-Saône).

Les familles Levrey, Imholz, Rossy,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Suzanne LEVREY,
née **DURET,**

survenu le 9 mai 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 mai, à 14 h 30, en l'église de Choye (Haute-Saône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Danielle Bouin,
directrice,
Et l'ensemble des personnels de l'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur collègue et ami

Philippe MATHIEZ,
professeur des universités,
directeur adjoint de l'IUFM,
chevalier des Palmes académiques,

le 7 mai 2000, au terme d'un combat sans trêve.

– L'administrateur provisoire du Muséum national d'histoire naturelle,
Le personnel du service du Patrimoine naturel et de l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité,
L'ensemble des personnels,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Hervé MAURIN,
directeur du SPN,
directeur adjoint de l'IEGB,

survenu le 8 mai 2000.

Ils s'associent à la douleur de son épouse et de ses enfants.

Une cérémonie religieuse se tiendra le samedi 13 mai, à 9 h 30, à la paroisse Saint-Pierre, rue Jean-Corringer, Vigneux-sur-Seine (Essonne).

– Bianca Noli,
sa mère,
Thérèse Noli,
son épouse,
Richard,
Charles
et Matthieu,
ses enfants,

Hélène et Alexandra,
ses belles-filles,
Magali et Mila,
ses petites-filles,

ont la douleur d'annoncer le décès, le 8 mai 2000, de

Jean NOLI,
journaliste et écrivain.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Pierre-Yves Jourda, le vendredi 12 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

– M. et Mme Hubert Rivey,
M. et Mme Alain Rivey,
Alice, Paul,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges RIVEY,
née **Mercédès GAUCHET,**

leur mère et grand-mère, survenu le 6 mai 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 13 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Ambroise, 71 *bis,* boulevard Voltaire, à Paris-11e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, dans le caveau de famille.

88, rue Saint-Maur,
75011 Paris.
9, rue Gabriel-Péri,
54500 Vandœuvre-lès-Nancy.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, le 12 mai, nous quittait notre ami

Maurice GOLDSCHLEGER,
membre du Conseil des gouverneurs et docteur honoris causa de l'Institut Weizmann.

Nous ne l'oublions pas.

Le président et tous ses amis de l'Institut Weizmann.

– Il y a quinze ans, disparaissait

le docteur Roger LEVY.

Que ceux qui l'aimaient se souviennent.

– In memoriam

Francisco URIBE ECHEVERRIA

27-01-1961 – 11-05-1997

Débats

– La FNAC organise, le 12 mai 2000, à partir de 17 heures, à l'espace Rencontres, 136, rue de Rennes, à Paris-6e, un débat autour du livre d'**Edouard Valdman,**
Le Retour du Saint,
publié aux éditions Biblieurope (Vilo), avec notamment Roger-Pol Droit, écrivain et philosophe, éditorialiste au journal *Le Monde.*

Colloques

Europe, identité plurielle,
organisé par les éditions Autrement et le ministère chargé des Affaires européennes, **lundi 15 mai 2000, de 9 h 30 à 19 h 30 :**
– Europe du quotidien et de l'intimité ;
– Europe de l'histoire et des commémorations ;
– Europe des programmes éducatifs et culturels.
Participeront : E. Barnavi, A. Grosser, P. Moscovici, L. Pasqual, J.-P. Rioux, J. Semprun, D. Wolton...
Renseignements : 01-40-26-06-06.
Salle Lamartine,
101, rue de l'Université, Paris-7e.

– Colloque du Consistoire de Paris.
« De l'Emancipation au décret Crémieux : contributions à l'histoire des juifs de France et d'Algérie », avec MM. Pierre-Christian Taittinger, Moïse Cohen, président de l'ACIP, le professeur Maurice-Ruben Hayoun, secrétaire rapporteur de l'ACIP, Gérard Nahon, directeur d'études à l'EPHE (Ve section), Rita Belot-Hermon, docteur ès lettres, Claude Nataf, historien, et Alain Boyer, agrégé d'histoire et ancien élève de l'ENS.
Le jeudi 18 mai 2000, à 20 heures, en la salle des mariages de la mairie du XVIe arrondissement (71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris).
Renseignements et inscriptions :
01-40-82-26-33.

souhaitez
la fête des mères
le 28 mai
dans le carnet
Spécial
fête des mères
tarif: 85 FTTC la ligne
tel: 01 42 17 29 94
fax: 01 42 17 21 36

Séminaires

– Université d'été sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah pour les professeurs des lycées et collèges, toutes disciplines confondues, **du 9 au 13 juillet 2000,** à Paris, avec des intervenants de différents pays. Avec le soutien de l'APHG, de la Fondation Jacob Buchman et de la Région Ile-de-France.
Renseignements et inscriptions :
Centre de Documentation
Juive Contemporaine : 01-42-77-44-72.

Conférences

COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES
de l'Alliance israélite universelle :

« L'ESPÉRANCE FACE AU RETOUR DU RELIGIEUX »
cycle de conférences
L'espérance du XXIe siècle
15 mai : J.-C. Guillebaud, D. Gira ;
16 mai : Daniel Bensaïd, Matthieu Ricard ;
17 mai : Guy Coq, Ghaleb Ben Cheikh ;
18 mai : S. Trigano.
Du 15 au 18 mai
(19 heures-20 h 30 puis 20 h 30-22 heures)
au siège de l'Alliance,
45, rue La Bruyère, 75009 (PAF)
Renseignements : 01-53-32-88-58
Site internet : http://www.aiu.org

– **La Société franco-allemande de Berlin** organise, le 15 mai prochain, une conférence, autour du livre d'Edouard Valdman,
Les Juifs et l'argent,
pour une métaphysique de l'argent,
(éditions Biblieurope Vilo), avec, notamment, M. Jean-Paul Picaper, journaliste au *Figaro.*

– **M. Jacques Arlandis,** directeur scientifique à l'IDATE, donnera une conférence intitulée « Gouverner l'Internet : enjeux politiques et dialogue régional », le lundi 15 mai, à 11 heures, à l'**Institut de hautes études de l'Amérique latine,** 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, salle A.

Conférences du CEHD
« Le renouveau de la théologie de la paix dans l'Eglise catholique au cours du XXe siècle », par Mgr René Coste, professeur honoraire à l'Institut catholique de Toulouse, le **lundi 15 mai 2000, à 18 heures.** Palais abattial de Saint-Germain-des-Prés, 5, rue de l'Abbaye, Paris VIe.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32

Stages

Séjours d'écriture, île Tatihou, du texte court à la nouvelle.
Réservations : baz.art.com
Tél. : 02-31-79-48-65

Assemblées générales

Association A.V.E.N.I.R.
Siège sodcial : 4, place Raoul-Dautry,
75716 Paris Cedex 15

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 26 mai 2000, à 14 h 30, dans l'auditorium de la CNP - Niveau accueil au 4, place Raoul-Dautry, 75015 Paris.

Ordre du jour
– Rapports moral et financier de l'Association.
– Compte-rendu de la gestion financière du contrat Plein Temps.
– Vote pour le renouvellement du Conseil d'administration.
Convocation des adhérents à 14 h 30 précises.

Soutenance de thèse

Juliette Rouchier a soutenu, le 3 mai, sa thèse de doctorat de l'université d'Orléans : « La confiance à travers l'échange. Accès aux pâturages au Nord-Cameroun et échanges non marchands : des simulations dans les systèmes multiagents ».

Le jury, composé de MM. François Bousquet (Cirad), Pierre Livet (université de Provence), Scott Moss (université de Manchester), Alain Pavé (Lyon-I, directeur de thèse, président), Niels Röling (université de Wageningen), Jean-Claude Touray (université d'Orléans), lui a conféré le grade de docteur, mention Très Honorable avec félicitations.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, 75007 Paris

Jeudi 18 mai, 19 h 30. **J. Le Rider,** auteur de *Journaux intimes viennois* (PUF), s'entretiendra avec **P.-E. Dauzat.**

Mardi 16 mai, 19 h 30. **M. Deguy** accueille les poètes **C. Eshleman** et **Bei Dao.**

Renseignements au 01-49-54-68-87.
Programme détaillé au 01-42-84-00-08.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail:carnet@mondepub.fr.

Des projets législatifs provoquent un malaise chez les juges

Pour la première fois, les principaux syndicats des juridictions pénales, administratives et financières ont dénoncé ensemble, mercredi 10 mai, les tentatives des élus de « museler » les magistrats. Trois textes en discussion au Parlement nourrissent leur argumentation

LES UNS se drapent dans leur robe de juges intègres. Les autres revêtent fièrement leur écharpe de représentants du peuple. Quelques mois après les affrontements suscités par le projet de réforme de la justice souhaitée par Elisabeth Guigou, garde des sceaux, projet abandonné faute de convocation du Congrès par le président de la République, le face-à–face houleux entre les juges et les élus connaît de nouveaux rebondissements. Après une tentative parlementaire avortée en 1997 de limiter les pouvoirs des chambres régionales des comptes (CRC), les sénateurs, notamment, ont concocté un texte qui ravive une défiance latente.

Le Sénat devait en effet examiner, jeudi 11 mai en première lecture, une proposition de loi, déposée par sept membres de l'opposition, qui suscite la colère des magistrats des CRC. Outre l'encadrement du contrôle de la gestion des élus par les CRC, le texte prévoit l'interdiction, dans les six mois qui précèdent une élection locale, de la publication d'une lettre d'observation d'une chambre. Le texte instaure la possibilité, pour les élus, de déférer les observations des CRC devant le Conseil d'Etat, créant ainsi une possibilité d'appel. Enfin, il supprime la sanction d'inéligibilité pour un élu convaincu de gestion de fait – délit qui consiste à être à la fois comptable et ordonnateur d'une décision publique. Il s'agit de *« mettre fin à l'ère du soupçon »* qui pèse sur les élus, assure le sénateur Jean-Paul Amoudry (UC, Haute-Savoie). *« Nous entendons assainir les relations tendues »* avec les CRC, se justifie Jacques Oudin, sénateur (RPR, Vendée), rapporteur pour avis du texte.

« Il s'agit de faire retomber une chape de plomb sur le contrôle de la gestion locale ! », s'emporte, à l'inverse, Georges Raquin, président du Syndicat des juridictions financières (SJF), majoritaire parmi les juges des CRC. Pour la première fois dans les annales de la justice, les cinq principaux syndicats de magistrats des ordres judiciaire, administratif et financier ont organisé, mercredi 10 mai, une conférence de presse commune pour dénoncer les tentatives de *« museler »* les CRC et la *« remise en cause de l'indépendance des juges »*.

COUP DE POIGNARD DANS LE DOS

Depuis plusieurs semaines, d'autres travaux parlementaires alimentent le malaise des juges. Le 30 mars, l'Assemblée nationale a voté en première lecture un projet de loi portant création d'un statut pour les magistrats des CRC (*Le Monde* du 31 mars). Le vote d'un amendement déposé par René Dosière (PS, Aisne) a été ressenti comme un coup de poignard dans le dos par les juges. Il prévoit une mobilité obligatoire tous les sept ans des juges des CRC.

Pour Marc Larue, vice-président du Syndicat des juridictions financières, *« si les juges doivent muter tous les sept ans, ils vont se trouver affaiblis face aux élus, qui pourront compter sur un turn-over des contrôleurs. Faute d'une bonne connaissance du milieu politique local, les juges rendront leur rapport dans des délais plus longs »*. Les juges s'étonnent aussi du silence de la Cour des comptes, leur administration de tutelle, qui nourrit leurs soupçons : *« Rien de plus facile que de menacer un magistrat qui fait un excès de zèle de le muter à Arras ou à Strasbourg s'il rêve d'aller travailler à Toulouse »*, s'indigne un juge de CRC. De leur côté, les élus affichent leur souci de lutter contre la *« connivence »* possible entre des magistrats trop longtemps en place et le milieu politique local. *« Pour améliorer les procédures, mieux vaudrait développer la collégialité des juges et les audiences publiques »*, réplique Alain Levasseur, secrétaire général du Syndicat de la juridiction administrative (majoritaire).

Pour les juges de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif, cette disposition est un ballon d'essai. L'avant-projet de loi sur la responsabilité des magistrats judiciaires prévoyait de faciliter la mobilité des juges dans les tribunaux. Lié à la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), il n'a finalement pas vu le jour. Mais *« on va nous refaire le coup dans les mois qui viennent »*, redoute Valéry Turcey, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée).

Paradoxalement, les sénateurs pourraient... amender l'amendement Dosière, qu'ils jugent, selon M. Oudin, *« pas réaliste »*. Par ailleurs, Il n'est pas certain que la proposition de loi sénatoriale soit inscrite par le gouvernement à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Les juges pourraient donc jouer à se faire peur.

Il n'empêche. Echaudés par l'échec de la réforme de la justice, ils redoutent *« un marchandage »*, à leur détriment, entre le gouvernement et les parlementaires. *« Les élus veulent prendre leur revanche sur les juges en les sanctionnant »*, assure Georges Raquin, président du SJF. Enfin, la proposition de loi du sénateur Pierre Fauchon (UC, Loir-et-Cher), qui vise à limiter le régime de responsabilité pénale des élus et des décideurs publics en matière de délits non intentionnels, constitue une pièce de plus du « puzzle anti-juges » présumé. Même si elle a été amendée par les députés, par rapport à la proposition initiale, dans le sens d'une pénalisation accrue *(lire ci-dessous)*.

La lutte contre la pénalisation de la vie publique ne pourra être menée à bien, soutient Patrice Allal, président de l'Union syndicale des magistrats administratifs (USMA) : *« Il est insidieux, de la part du gouvernement et du Parlement, de renvoyer sur le juge administratif les affaires qui concernent les élus en sachant que les délais sont toujours aussi longs et les moyens d'expertise insuffisants. »* M. Allal réclame un doublement *« des effectifs de magistrats administratifs »*.

LES ÉLECTIONS APPROCHENT

Les élus affectent de voir des réactions corporatistes dans les récriminations des juges. Sur le terrain, à moins d'un an des élections municipales, les *« relations avec les élus sont à couteaux tirés »*, atteste un magistrat d'une CRC. *« Les élus font pression sur nous pour que nous sortions les lettres d'observations, soit tout de suite, soit six mois après l'élection »*, confie un président de chambre. Les auteurs de la proposition sénatoriale discutée jeudi reconnaissent que l'approche des élections a motivé l'inscription du texte à l'ordre du jour du Sénat.

Béatrice Jérôme

Un projet et deux propositions de loi controversés

Un projet du gouvernement et deux propositions sénatoriales renforcent les moyens de défense des élus face aux juges

● **LA PROPOSITION DE LOI**, déjà adoptée en première lecture par le Sénat, déposée par Pierre Fauchon (UC, Loir-et-Cher) à propos de la responsabilité pénale des élus et des décideurs publics en matière de délits non intentionnels, a été amendée, le 6 avril, par l'Assemblée nationale. Les députés l'ont renforcée, dans le sens d'une pénalisation accrue, afin que les poursuites soient encore possibles dans les affaires de santé publique, notamment. Cela n'a pas empêché les associations de victimes, surtout celles du sang contaminé, de dénoncer une forme d'*« amnistie anticipée »*, mais cette fois au profit *« des conseillers des ministres et* [du] *personnel administratif de la santé »*, selon les associations des hémophiles et des transfusés. Le Sénat reprendra le texte le 30 mai.

● **LE PROJET DE LOI**, discuté en première lecture au Palais-Bourbon le 30 mars, vise à améliorer les conditions de carrière des 300 magistrats des 24 chambres régionales des comptes (CRC) . Mais les députés ont saisi l'occasion de renforcer les droits de la défense des élus. Ce texte prévoit, ainsi, la publication des réponses des élus, en même temps qu'une lettre d'observation définitive des CRC. Les députés se sont prononcés pour la mobilité obligatoire (tous les sept ans) pour les magistrats. Le Sénat n'a pas encore inscrit la question à son ordre du jour.

● **LA PROPOSITION DE LOI SÉNATORIALE** de Jacques Oudin (RPR, Vendée) et Jean-Paul Amoudry (UC, Haute-Savoie), discutée en première lecture le 11 mai, définit les règles d'examen de gestion des collectivités par les CRC. Il s'agit d'éviter que les juges ne pratiquent des contrôles sur l'opportunité des décisions publiques. La proposition fixe à six mois le *« délai de neutralité »* qui empêche la publication d'une lettre d'observation d'une CRC avant une élection locale. Elle introduit la possibilité pour les élus de faire appel des conclusions d'une lettre d'observation devant le Conseil d'Etat. Il est prévu, enfin, de supprimer l'inéligibilité pour les élus convaincus de *« gestion de fait »*.

La Confédération paysanne se méfie du loup

PAS PLUS que les McDonald's, la Confédération paysanne n'apprécie pas les loups. Le syndicat de José Bové, lui-même éleveur de brebis, a fait savoir son hostilité à la présence de l'animal dans les alpages. Il *« affirme son désaccord total avec le plan gouvernemental »* conçu par les ministères de l'environnement et de l'agriculture.

« Ou on veut des zones montagneuses vivantes avec des paysans, ou on veut créer des Disneyland pour les seuls touristes », estime Bernard Moser, secrétaire national de l'organisation et éleveur ovin dans la Drôme. Il est vain, selon lui, de prétendre concilier pastoralisme et présence du prédateur.

Si l'Etat veut malgré tout imposer ses vues, la Confédération paysanne exige qu'il s'engage à abattre les bêtes qui perturberaient les activités d'élevage, à assurer lui-même une surveillance efficace des troupeaux et à autoriser les éleveurs à éliminer les individus qui menaceraient leur cheptel.

SURVEILLANCE EFFICACE DES TROUPEAUX

« Sans quoi, les pouvoirs publics prendraient la responsabilité de la disparition programmée de l'élevage », insiste le porte-parole, qui rappelle que le revenu moyen mensuel d'un éleveur de 300 brebis pour la viande oscille entre 2 000 et 6 000 francs.

La Confédération estime encore que le plan, qui prévoit notamment l'aménagement de zones d'expérimentation, créerait en fait des sanctuaires d'où serait exclue toute activité pastorale, de même qu'il serait illusoire de prétendre cantonner les meutes dans ces périmètres restreints.

Et qu'importe que la coexistence s'avère harmonieuse en Italie, dans les Abruzzes. *« Le système d'élevage y est différent. Les troupeaux sont plus petits et gardés. En France, se pratique une méthode extensive »*, estime M. Moser.

Le syndicat paysan avait quitté, en novembre 1999, le Comité national loups, chargé de piloter le plan. *« Nous nous sommes très vite rendu compte que les lobbies de protection de la nature manipulaient ce comité et que nous n'étions là que pour servir de caution*, raconte M. Moser. *La décision était prise d'avance et ailleurs. »*

« DÉFENSE DES PAYSANS »

Il avait claqué la porte en même temps que la Fédération nationale ovine, proche de la FNSEA. Mais, tient-il à préciser, *« contrairement à d'autres, nous ne pensons pas que le problème de l'élevage ovin soit uniquement lié au loup »*.

Si le syndicaliste ne nie pas non plus la réalité de certaines pratiques qui permettent de se faire rembourser des dégâts indûment imputés au loup, il refuse la *« généralisation de la suspicion à toute une profession »*. Cette prise de position tranchée ne nuit-elle pas à l'image écologique qu'entretient ce syndicat ? *« Même chez les Verts, il y a des opinions divergentes sur la question »*, justifie M. Moser.

Cette décision a fait l'objet d'un débat au sein de la Confédération : *« C'est vrai que la sensibilité écologique est très présente chez nous. Mais nous sommes avant tout un syndicat de défense des paysans. »*

Benoît Hopquin

La colère du maire de L'Haÿ-les-Roses

IL N'AURAIT pas acheté cet appartement si sa mère n'avait pas été atteinte d'une maladie incurable. Il n'aurait pas choisi ce logement, s'il n'avait pas été situé à 250 mètres de chez lui. Il n'aurait surtout pas imaginé comparaître devant le tribunal correctionnel en 1997 pour un geste d'amour filial.

En 1991, Patrick Sève, maire (PS) de L'Haÿ-les-Roses depuis 1992, actuel député du Val-de-Marne, acquiert un pied-à-terre de 50 mètres carrés dans une résidence, dans la commune dont il n'est alors qu'adjoint au maire chargé de la culture. *« Je venais d'apprendre que ma mère n'avait plus que quelques années à vivre. »* De Nevers où elle habite, elle songe à se rapprocher de son fils unique. Josette Sève disparaît avant d'avoir emménagé. Patrick Sève reste propriétaire de l'appartement. Il le loue. Cinq ans s'écoulent.

En 1997, le procureur du parquet de Créteil est informé par une lettre anonyme de la situation patrimoniale de Patrick Sève. L'élu est accusé d'avoir acheté son logement dans des conditions financières favorables, grâce à son poste d'adjoint au maire. En 1990, M. Sève se souvient d'avoir voté en conseil municipal une délibération autorisant la construction de quatre-vingts logements sur un terrain communal. Mais il ne savait pas qu'il deviendrait, deux ans après, propriétaire de l'un d'entre eux.

La lettre anonyme se fonde sur une fuite judiciaire. A l'époque, la chambre régionale des comptes (CRC) d'Ile-de-France enquête sur la gestion communale de L'Haÿ-les-Roses. La lettre d'observation provisoire mentionne le cas de Patrick Sève et celui de René Goupil, autre adjoint au maire, suspecté par la CRC d'avoir acheté un logement dans la même résidence après avoir participé à la même délibération municipale.

BÉVUE ACCABLANTE

Les deux élus encourent une condamnation pour prise illégale d'intérêt. Il s'avère que M. Goupil, propriétaire du bien en question, est un homonyme qui n'a rien de commun avec l'adjoint au maire incriminé... La bévue de la CRC est accablante.

Le procureur de Créteil ordonne des poursuites contre Patrick Sève. Devenu maire, il comparaît, en citation directe – une procédure qui fait l'économie de l'instruction et de la mise en examen –, devant les juges, quelques semaines avant les élections législatives anticipées de 1997. *« J'ai démontré que j'avais acheté ce logement au prix du marché, 730 000 francs. J'ai mis au défi les juges de trouver un appartement de la même surface sur la commune à 1 million de francs. »*

Patrick Sève est relaxé. Il est élu député la même année. *« Entre-temps, j'ai eu une pleine page dans* Le Parisien. *On a sali mon honneur et mon honnêteté »*, dit-il. Il déplore la légèreté de la CRC, qui a *« permis »* la fuite, et dénonce la *« façon folle dont la machine judiciaire peut s'enclencher »* contre un élu local en pleine ascension.

B. J.

DÉPÊCHE

■ **ÎLE-DE-FRANCE : Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et Jacqueline Fraysse, maire (PC) de Nanterre (Hauts-de-Seine), ont signé,** mardi 9 mai, un protocole d'accord entre la ville et l'Etat pour l'extension du secteur de la Défense. L'Etat s'engage à réaliser la déviation de la RN 314, élargir les installations ferroviaires, reconstruire la gare de Nanterre-Université et réaliser, à court ou moyen terme, une ligne de tramway. Il poursuivra la réalisation de l'échangeur entre l'A 86 et l'A 14. Le prolongement du quartier de la Défense prévoit la construction de 290 000 m² de logements, 205 000 m² de bureaux et 100 000 m² de locaux d'activités.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

Musée-mémorial des enfants d'Izieu
Dimanche 14 mai à 11h
Clôture du cycle de conférences
Ethique de la représentation
Avec : Jean-Luc NANCY
Jean-Marc CERINO, Dror ENDEWELD,
Yves ROZET, Emmanuel SAULNIER
et des étudiants des Beaux Arts
de Dijon, Nîmes, Saint-Etienne
A Izieu (Ain), tél : 04 79 87 21 05

TOURSKY
19 mai à 21h
La Nuit du Flamenco
Ombra
par
La Fura dels Baus
Festival Mai-Méditerranée
RÉSERVATIONS : 04 91 58 54 54

villa gillet
25 rue Chazière
69004 Lyon
"Poésie : passage en prose"
Rencontres avec les poètes
Béatrice de JURQUET,
Jean-Christophe BAILLY
et Emmanuel MOSES
mercredi 17 mai à 19h30
Tarif : 10 F/Rés. nécessaires : 04.78.27.02.48

TEMPS DE PAROLES
THÉATRE(S) DANS TOUS SES ÉTATS
Comédie de Valence
centre dramatique
du 9 au 18 mai 2000
04 75 78 41 70

TOURSKY
16 mai à 21h
Le Jardinier de la Nuit
Chapel of Change
Imaginé et mis en scène par Rainsford
Festival Mai-Méditerranée
RÉSERVATIONS : 04 91 58 54 54

Pour communiquer dans cette rubrique,
vous pouvez nous contacter au : ☎ 01.42.17.39.65

A Paris aussi
on fête le cinéma !
Le Monde
Cinémathèque française
MUSÉE DU CINÉMA
vous invitent pour
le 53e Festival de Cannes
à la projection en avant-première de
Fast food, fast women
de Amos Kollek
lundi 15 mai 2000
à partir de 19 h 30 - projection à 20 h 30 précises
avec l'aimable concours de Océan Films
Cinémathèque française
Palais de Chaillot - 7, av. Albert-de-Mun, 75116 Paris - Entrée côté jardin
Réservation obligatoire : 01-42-17-29-35
Dans la limite des places disponibles

Quand Octavio Paz défendait Luis Buñuel

Eloge de « Los Olvidados »

L'APPARITION de *L'Age d'or* et du *Chien andalou* marque la première irruption de la poésie dans l'art cinématographique. Les noces de l'image filmée avec l'image poétique, créatrices d'une réalité nouvelle, allaient sembler scandaleuses et subversives. C'est bien ce qu'elles étaient. Le caractère subversif des premiers films de Buñuel tient à ceci : dès qu'ils sont effleurés par la main de la poésie, on voit s'effondrer les fantômes conventionnels (sociaux, moraux ou artistiques) dont est faite notre réalité. Et de ces ruines surgit une autre vérité, celle de l'homme et de son désir. Buñuel nous montre que cet homme ligoté est capable, juste en fermant les yeux, de faire sauter le monde. Ces films sont bien plus qu'une attaque féroce de la prétendue réalité ; ils sont la révélation de l'autre réalité, humiliée par la civilisation contemporaine. L'homme de *L'Age d'or* sommeille en chacun de nous, il n'attend qu'un signe pour s'éveiller : celui de l'amour. Ce film est une des rares tentatives de l'art moderne pour donner à voir le visage terrible de l'amour en liberté.

Peu après, Buñuel nous livrait *Terre sans pain,* un documentaire qui est aussi un chef-d'œuvre dans son genre. Ici, le poète Buñuel se retire ; il se tait, pour que la réalité parle d'elle-même. Si le thème des films surréalistes de Buñuel est la lutte de l'homme contre une réalité qui l'étouffe et le mutile, celui de *Terre sans pain* est le triomphe abrutissant de cette même réalité. Ainsi, ce documentaire est le complément nécessaire des créations antérieures. Il les explique et les justifie. Par des chemins différents, le cinéaste poursuit sa lutte acharnée avec la réalité. Contre elle, plus exactement. Son réalisme, dans la meilleure tradition espagnole – Goya, Quevedo, le roman picaresque, Valle-Inclan, Picasso – consiste dans un impitoyable corps à corps avec la réalité. En l'étreignant, il l'écorche vive. C'est pourquoi son art ne présente aucune parenté avec les descriptions plus ou moins tendancieuses, sentimentales ou esthétiques, de ce que l'on appelle communément réalisme. Au contraire, toute son œuvre tend à provoquer l'éruption d'une chose secrète et précieuse, pure et terrible, que dissimule précisément notre réalité. En utilisant le rêve et la poésie, ou en tirant parti des moyens spécifiques du récit filmique, le poète Buñuel descend au fond de l'homme, dans son intimité la plus radicale, la plus inexprimée.

Après un long silence, Buñuel nous présente aujourd'hui un nouveau film : *Los Olvidados.* Si l'on compare cette œuvre aux courts métrages réalisés en collaboration avec Dali, ce qui surprend surtout, c'est la rigueur avec laquelle Buñuel conduit ses premières intuitions jusqu'à leurs extrêmes limites. D'une part, *Los Olvidados* marque un moment de maturité artistique ; de l'autre, il traduit un plus grand désespoir, plus radical : les portes du rêve semblent fermées à tout jamais ; seule reste ouverte la porte sanglante. Sans renier la grande expérience de sa jeunesse, mais conscient des temps qui changent – et qui rendent encore plus lourde cette réalité qu'il dénonçait dans ses premières œuvres –, Buñuel construit un film dont l'action est précise comme un mécanisme, hallucinante comme un rêve, implacable comme la silencieuse progression de la lave. L'argument des *Olvidados* – l'enfance délinquante – sort tout droit des archives pénales. Ses personnages sont nos contemporains, ils ont l'âge de nos enfants. Mais *Los Olvidados* est beaucoup plus qu'un film réaliste. Le songe, le désir, l'horreur, le délire et le hasard, la part nocturne de l'existence y trouvent aussi leur place. Et le poids de la réalité dévoilée est tellement atroce qu'elle finit par nous paraître impossible, insupportable. Oui, la réalité est insupportable ; et c'est parce qu'il ne la supporte pas que l'homme tue et meurt, qu'il aime et qu'il crée.

Los Olvidados est régi par la plus rigoureuse économie artistique. A une plus forte condensation correspond toujours une explosion plus intense. C'est un film qui n'a pas besoin de *« stars »* ; de la même façon, le *« fond musical »* en est discret, il ne prétend pas usurper la place qui, au cinéma, revient au regard. Enfin, il dédaigne la couleur locale. Pourtant, la tentation était grande, devant un impressionnant paysage mexicain, mais la scénographie lui tourne le dos, en se réduisant à la désolation sordide, insignifiante mais toujours implacable, d'un décor urbain. L'espace physique et humain où se déroule le drame ne pouvait être plus fermé : la vie et la mort d'une poignée d'enfants livrés à leur propre fatalité, entre les quatre murs de l'abandon. La cité, avec toute la solidarité que ce mot devrait impliquer, est aussi étrange qu'étrangère. Ce que nous appelons civilisation n'y est rien d'autre qu'un mur, un grand Non qui barre le passage. Ces enfants sont mexicains, mais ils pourraient vivre ailleurs, dans n'importe quelle banlieue de grande ville. D'une certaine façon, ils ne vivent ni au Mexique ni nulle part : ils sont les oubliés, les habitants de ces *waste lands* que chaque mégalopole engendre à sa périphérie. Un monde clos sur lui-même, où tous les actes sont circulaires, où tous les pas nous ramènent à notre point de départ. Nul ne peut sortir de là – ni de lui-même –, sinon en suivant la longue rue de la mort. Le hasard qui, dans d'autres mondes, ouvre des portes, ici les ferme.

> Buñuel construit un film dont l'action est précise comme un mécanisme, hallucinante comme un rêve, implacable comme la silencieuse

DANS *Los Olvidados,* la présence continue du hasard possède une signification spéciale, qui interdit de le confondre avec la destinée. Le hasard qui régit l'action des protagonistes se présente comme une nécessité qui, pourtant, aurait pu ne pas être. (Pourquoi ne pas lui donner son véritable nom, comme dans la tragédie : le destin ?) C'est la vieille fatalité qui revient, mais dépouillée de ses attributs surnaturels : à présent, nous sommes confrontés à une fatalité d'ordre social et psychologique. Ou, pour employer la formule magique de notre temps, le nouveau fétiche intellectuel : une fatalité historique. Il ne suffit pas, cependant, que la société, l'histoire ou les circonstances se montrent hostiles aux personnages ; pour que la catastrophe se produise, encore faut-il que ces diverses causes coïncident avec la volonté des hommes. Pedro lutte contre le hasard, contre le mauvais sort (ou le mauvais œil), incarné par le personnage du Jaibo. Et quand, acculé, il l'accepte et l'affronte, il transforme la fatalité en destin. Il meurt, mais en faisant sienne sa mort. C'est dans le choc entre la conscience humaine et la fatalité externe que se trouve l'essence même de l'acte tragique. Buñuel a redécouvert cette ambiguïté fondamentale : sans la complicité humaine, le destin ne peut s'accomplir, la tragédie est impossible. La fatalité porte le masque de la liberté ; celle-ci avance sous le masque du destin. *Los Olvidados* n'est pas un film documentaire. Et pas davantage un film à thèse, une œuvre de propagande ou de morale. Si son admirable objectivité n'est jamais donneuse de leçon, il serait mensonger de le présenter comme un film *« esthétique »*, où comptent seules des valeurs artistiques. Aussi loin du réalisme (social, psychologique ou édifiant) que de l'esthétisme, le film de Buñuel s'inscrit dans la tradition d'un art passionnel et féroce, à la fois contenu et délirant, qui revendique parmi ses devanciers l'Espagnol Goya et le Mexicain Posada, peut-être les deux plasticiens qui ont conduit le plus loin l'humour noir. Lave glacée, gel volcanique.

Malgré l'universalité du thème, l'absence de couleur locale et l'extrême sobriété de la construction, *Los Olvidados* a un accent qu'il faut bien appeler racial (au sens où les taureaux de combat appartiennent à une *« caste »*). La misère et l'abandon peuvent se présenter partout dans le monde, mais la passion acharnée avec laquelle ils sont traités appartient à la grande tradition espagnole. Ce mendiant aveugle, nous l'avons déjà croisé dans un roman picaresque. Ces femmes, ces ivrognes, ces idiots, ces criminels, ces innocents, nous les avons vus chez Quevedo comme chez Galdos, nous les avons entrevus chez Cervantes, Velazquez et Murillo nous ont montré leurs portraits. Ces bâtons – ces cannes d'aveugles –, on les entend frapper dans tout le théâtre espagnol. Et les enfants, les oubliés, leur mythologie, leur rébellion passive, leur loyauté suicidaire, leur douceur qui lance des éclairs, leur tendresse pleine d'exquises férocités, leur affirmation déchirée d'eux-mêmes dans (et pour) la mort, leur quête sans fin d'une communion – fût-ce à travers le crime – ne sont et ne peuvent être que mexicains. Ainsi, dans la scène clé du film – la scène onirique –, le thème de la mère culmine dans le repas pris en commun, le festin sacré. Sans l'avoir cherché, peut-être, Buñuel a découvert dans le rêve de ses héros les images archétypales du peuple mexicain : la déesse Coatlicue et le sacrifice.

Le thème de la mère, une des obsessions mexicaines, est inexorablement lié à celui de la fraternité, à l'amitié jusqu'à la mort. Tels sont les deux pôles secrets de ce film. Le monde des *Olvidados* est peuplé d'orphelins, de solitaires qui recherchent la communion et qui, pour la trouver, ne reculent pas devant le sang. La quête de *« l'autre »*, de notre semblable, est l'autre face de la recherche de la mère. Ou l'acceptation de son absence définitive : le fait de nous savoir seuls. Pedro, le Jaibo et ses compagnons nous révèlent ainsi la nature ultime de l'homme, à jamais orphelin.

La valeur morale des *Olvidados* n'a rien de commun avec la propagande. L'art, quand il est libre, est témoignage, conscience. L'œuvre de Buñuel nous montre ce que peuvent le talent créateur et la conscience artistique lorsque rien, excepté leur propre liberté, ne les contraint ou ne les dicte.

Cannes, le 4 avril 1951.

Octavio Paz

(L'édition originale de ce texte a paru dans « Las Peras del olmo », Mexico, UNAM, 1957. Voir également « Le cinéma philosophique de Buñuel », dans « Courant alternatif », trad. Roger Munier, Paris, Gallimard, 1972.)

En 1951, Luis Buñuel n'est pas encore un monstre sacré du cinéma, et Octavio Paz, âgé de 37 ans, est un écrivain encore inconnu en France où il est deuxième secrétaire de l'ambassade du Mexique. S'il fait le voyage au Festival de Cannes à ses frais, c'est pour défendre le film de Buñuel « Los Olvidados » qui dévoile de terribles réalités du Mexique et n'est guère apprécié des autorités. A travers des lettres inédites en français et deux plaidoyers rédigés à trente ans d'intervalle, on découvre comment le futur Prix Nobel de littérature se battit comme un beau diable pour voir reconnue l'œuvre de Buñuel qui, cette année-là, faute de Palme d'or, reçut le Prix de la critique et l'ovation du public

DANIEL BARRAGO POUR « LE MONDE »

Octavio Paz.

Trente ans après : retour sur image

JE devais avoir dix-sept ans quand j'ai entendu parler, pour la première fois, de Luis Buñuel. J'étais étudiant à l'Ecole nationale préparatoire et je venais de découvrir, à la vitrine des librairies Porrua et Robredo, près du collège San Ildefonso, les livres et revues de la nouvelle littérature. Dans une de ces publications – *La Gazette littéraire*, que publiait à Madrid Ernesto Giménez Caballero –, j'ai découvert un article sur Buñuel et Dali, accompagné d'un choix de leurs textes, de reproductions de tableaux de Dali et de photos de leurs deux films : *Un chien andalou* et *L'Age d'or.* Les photographies m'ont davantage troublé que les toiles du peintre catalan : dans les images cinématographiques, le mélange de délire et de réalité quotidienne était plus efficace et détonant que dans l'illusionnisme maniéré de Dali. Quelques années plus tard, en été 1937, à Paris, j'ai fait la connaissance de Buñuel. Un matin, à l'entrée du consulat d'Espagne, où je m'étais rendu avec Pablo Neruda pour obtenir un visa, nous l'avons croisé. Neruda nous a présentés : ce fut une rencontre fugace. La même année, j'ai pu voir les deux films cités plus haut, également sulfureux. *L'Age d'or,* surtout, a été pour moi une révélation, au sens rigoureux du terme : l'apparition soudaine d'une vérité cachée, enfouie mais vivante. J'ai découvert que l'âge d'or est en nous et qu'il a le visage de la passion.

Beaucoup plus tard, en 1951, toujours à Paris, j'ai revu Buñuel chez des amis : Gaston et Betty Bouthoul. Nous nous sommes rencontrés plus souvent, il m'a rendu visite à la maison et, un jour, il m'a appelé pour me confier une mission : présenter son nouveau film, *Los Olvidados*, au festival de Cannes qui allait bientôt s'ouvrir. J'étais enthousiasmé ; j'ai accepté aussitôt. J'avais déjà vu le film, lors d'une projection privée, en compagnie d'André Breton et de quelques amis. Un détail curieux, au passage : le soir de la projection, à l'autre bout de la petite salle, se trouvaient Georges Sadoul et d'autres anciens surréalistes convertis au stalinisme. J'ai songé un instant que nous allions vers la bataille rangée, comme au temps de leur jeunesse. J'ai échangé un regard avec Elisa Breton, qui exprimait une certaine inquiétude, mais chacun restait silencieusement à sa place. Je crois que Breton et ce groupe se rencontraient pour la première fois depuis leur rupture, de longues années plus tôt. Le film de Buñuel m'a ému : il était animé par la même imagination violente, par une même raison implacable que *L'Age d'or*, mais cette fois le cinéaste, à travers une forme très stricte, avait atteint une plus grande concentration. A la sortie, Breton commenta l'œuvre avec éloge, en émettant cependant une réserve : selon lui, elle cédait parfois à la logique réaliste du récit, au détriment de la poésie ou, pour employer ses termes, du merveilleux. Pour ma part, je pensais, au contraire, que *Los Olvidados* montraient la voie, non pas d'un dépassement du surréalisme – peut-on dépasser quelque chose en art ou en littérature ? –, mais de son dénouement. Je veux dire que Buñuel avait trouvé une issue pour l'esthétique surréaliste en insérant, dans la forme traditionnelle du récit, les images irrationnelles qui jaillissent de l'obscure moitié de l'homme. (A cette époque, je me risquais à une tentative analogue dans le domaine de la poésie lyrique.) Ici, peut-être n'est-il pas superflu de signaler que, dans les meilleures œuvres de Buñuel, se déploie une rare faculté que l'on pourrait nommer imagination synthétique. Autrement dit, une totalité doublée de concentration. Dès mon arrivée à Cannes, je me suis entretenu avec l'autre délégué du Mexique. C'était un producteur d'origine polonaise qui vivait à Paris. Il me dit qu'il était au courant de ma nomination comme délégué au festival et m'apprit que notre pays avait envoyé un autre film en compétition.

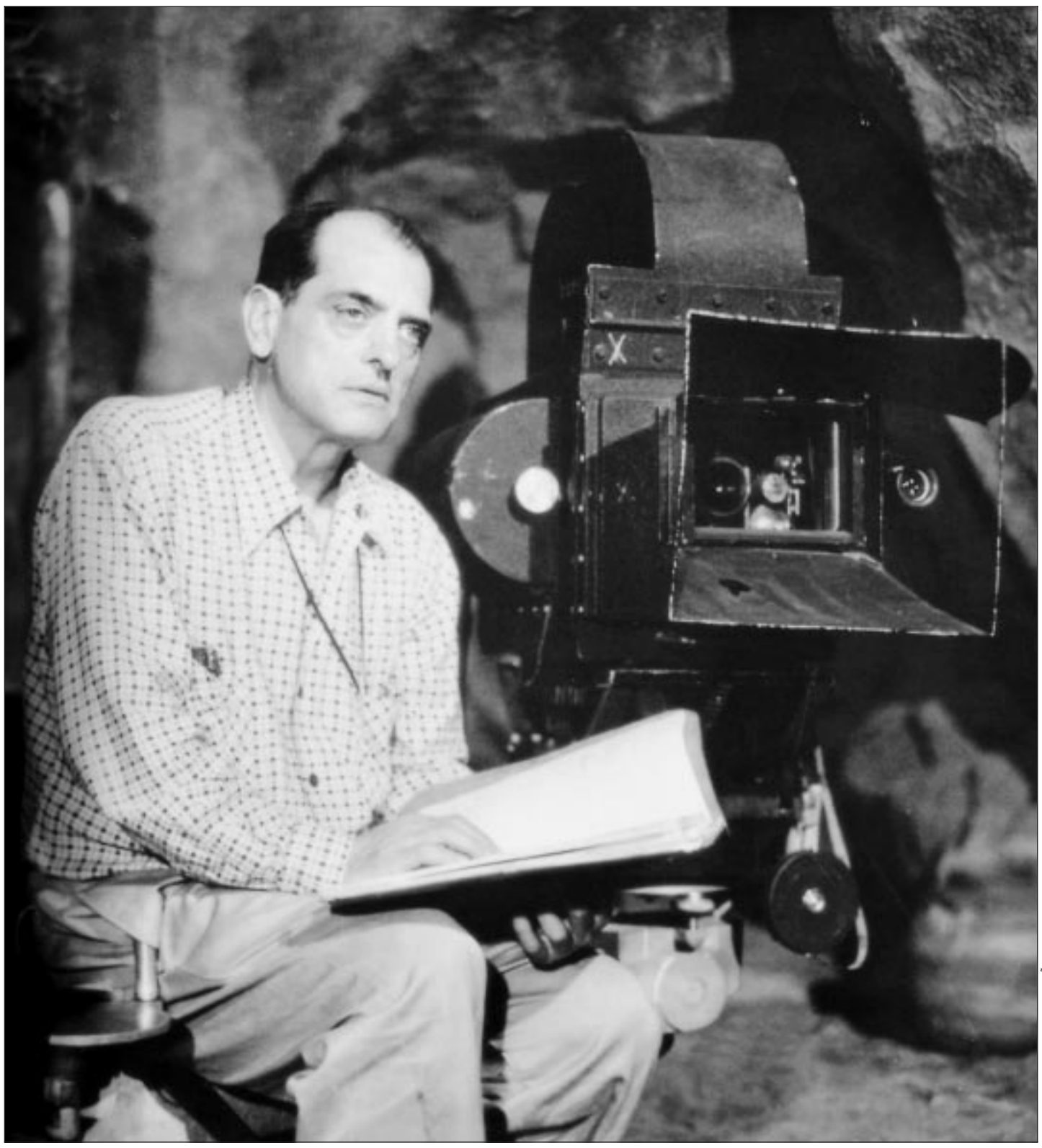

FILMOTECA NACIONAL ESPAÑOLA

Luis Buñuel, Mexico, 1952. L'exposition « Buñuel 100 ans, il est dangereux de se pencher dedans », organisée par l'institut Cervantes, retrace l'œuvre du cinéaste espagnol, au Centre Georges-Pompidou à Paris. Jusqu'au 11 juin.

En réalité, Buñuel participait à ce festival à titre personnel, invité par les organisateurs français. Le producteur me déclara également qu'il avait visionné *Los Olvidados* à Paris et que, sans nier ses mérites artistiques, il jugeait ce film ésotérique, esthétisant et, par moments, incompréhensible. De son point de vue, il n'avait aucune chance de remporter le moindre prix. Du reste, il ajouta que divers hauts fonctionnaires mexicains, ainsi que de nombreux intellectuels et journalistes, regrettaient la projection à Cannes d'un film qui dénigrait le Mexique. Ce dernier point, hélas, était vrai, et Buñuel y fait allusion dans ses Mémoires *(Mon dernier soupir)*, mais avec discrétion et sans révéler le nom de ses détracteurs. Je suivrai son exemple, non sans souligner, toutefois, que nos intellectuels *« progressistes »* souffraient alors de deux maladies contagieuses : le nationalisme et le réalisme socialiste.

> Georges Sadoul me déclara que Buñuel avait « déserté » le réalisme et qu'il barbotait dans les eaux du pessimisme bourgeois. J'ai répondu que cet usage du mot « déserter » trahissait une conception de l'art digne d'un sergent-chef

LE scepticisme de mon collègue de la délégation du Mexique fut compensé par l'enthousiasme et la bonne volonté que manifestèrent les amis – et admirateurs – de Buñuel. Parmi eux figuraient le légendaire Henri Langlois, directeur de la Cinémathèque de Paris, et deux jeunes surréalistes, Kyrou et Robert Benayoun, qui publiaient une revue d'avant-garde : *L'Age du Cinéma.* Nous avons rendu visite à divers artistes de renom qui vivaient sur la côte d'Azur, en les invitant à la projection du film. Ils ont presque tous accepté. L'un des plus résolus à manifester en faveur de Buñuel et de l'art libre fut le peintre Chagall. En revanche, Picasso se montra fuyant, réticent, et finit par s'abstenir. (...) Le plus généreux de tous fut le poète Jacques Prévert. Il vivait à Vence, tout près de Cannes. J'ai demandé à le voir, en compagnie de Langlois. Nous lui avons fait part de nos difficultés et, quelque jours plus tard, il nous envoyait un poème en hommage à Buñuel, que nous nous sommes hâtés de publier. Je crois que cela ne fut pas sans effet auprès des critiques et journalistes qui assistaient au festival.

J'ai écrit un petit essai en guise de présentation, *Le Poète Buñuel*. Comme nous n'avions pas d'argent, nous l'avons stencilé. Le jour de la présentation, j'ai distribué le texte à l'entrée de la salle ; deux jours plus tard, il était reproduit dans un journal parisien. Le film de Buñuel a suscité aussitôt de nombreux articles, des commentaires et des discussions sans fin. *Le Monde* l'a porté aux nues, mais *L'Humanité* y a vu *« un film négatif »*. C'était l'époque du *« réalisme socialiste »* et l'on exaltait comme valeur centrale de l'œuvre d'art un *« message positif »*. Je me souviens d'une discussion âpre et tardive, un soir qui suivit la projection, avec Georges Sadoul. Il me déclara que Buñuel avait *« déserté »* le véritable réalisme et qu'il barbotait, fût-ce avec talent, dans les eaux putrides du pessimisme bourgeois. J'ai répondu que cet usage du mot *« déserter »* trahissait une conception de l'art digne d'un sergent-chef et que la théorie du réalisme socialiste visait à occulter une réalité soviétique nullement socialiste... Le reste est bien connu : *Los Olvidados* n'ont pas obtenu le grand prix du festival, mais ils ont inauguré la seconde et grande période créatrice de Luis Buñuel.

Mexico, 1982.

Octavio Paz

Trois lettres d'Octavio Paz à Luis Buñuel

1

(Quelques jours avant l'ouverture du festival, avril 1951.)

Cher Luis Buñuel,

Nous engageons la bataille pour *Los Olvidados* . Je suis fier de lutter pour vous et pour votre film. J'ai rencontré vos amis. Ils sont tous avec vous. Prévert vous embrasse. Picasso vous salue. Les journalistes intelligents et les jeunes sont de votre côté. Grâce à votre film, c'est comme si les temps héroïques revenaient. J'ai organisé une réunion *« intime »* qui se tiendra quelques heures avant la projection des *Olvidados* (le dimanche 8). Nous comptons sur la participation de Prévert, Cocteau, Chagall, Brauner, etc. (outre les journalistes et critiques ayant quelque chose dans la tête, dans le cœur ou ailleurs). Alors que nous ne lui avions rien demandé, Picasso a déclaré publiquement qu'il assisterait à la présentation du film. Si le jury ne vous décerne pas le Grand Prix (ce qui n'est pas impossible), nous pensons publier une brochure ou une déclaration conjointe de ceux qui vous soutiennent. De toute façon, *Los Olvidados* sera primé, mais nous espérons qu'il obtiendra la Palme. (Les rivaux les plus sérieux sont les Italiens, les Anglais et les Russes.) Dans le cas même – improbable, quasi impossible – d'une défaite, nous emporterions la victoire dans l'opinion. La presse parlera – et parlera longtemps – des *Olvidados*. Si le Grand Prix nous échappe, ou celui de la mise en scène, nous sommes sûrs que le Prix de la critique vous reviendra.

J'ai écrit un petit texte, à la hâte, sur votre travail. Il sera distribué, en français, le 8 avril. Et je crois bien obtenir un texte de Prévert. Vous trouverez sous ce pli une copie de mon article (dactylographié hier soir sur une machine à écrire suisse, aussi resplendissante qu'inutilisable) ; je vous suggère de le publier dans *Novedades* (...). C'est peu de chose, comparé à tout ce que vous êtes pour nous, mais je n'ai pas eu le temps de faire mieux.

Je vous embrasse,

Octavio Paz

2

Cannes, le 11 avril 1951.

M. Luis Buñuel,
Mexico D. F.

Cher Buñuel,

Hier, nous avons présenté *Los Olvidados*. Avec le public et la critique, je crois que nous avons gagné la bataille. Ou plutôt, c'est votre film qui l'a gagnée. J'ignore si le jury vous décernera le Grand Prix, mais une chose est indubitable : tout le monde considère que *Los Olvidados* sont le meilleur film projeté au Festival jusqu'à ce jour. Donc, nous tenons pour quasi certain (avec les réserves d'usage concernant les surprises et manœuvres de dernière minute) qu'il sera primé.

Maintenant, laissez-moi vous raconter brièvement les faits. Le 1er avril (dès que j'ai appris qu'il était mandaté par le gouvernement), je me suis entretenu avec Karol, délégué de l'industrie (ou des distributeurs, je ne sais trop). Karol et sa femme se montraient fort sceptiques. Non seulement ils ne croyaient pas dans votre film, mais j'ai compris qu'il ne leur plaisait pas. Inutile de vous dire que je n'ai pas insisté. Je savais que huit jours plus tard, devant l'opinion de gens qu'ils considèrent, ils changeraient d'avis. C'est chose faite. A présent, Karol proclame que *Los Olvidados* recevront le Grand Prix. A mon arrivée à Cannes (le 3), j'ai constaté que ni les autorités mexicaines ni Karol n'avaient préparé une présentation du film. Pas de brochure, aucune publication, rien. Et pas la moindre propagande, on n'avait même pas tiré parti de l'admiration et de l'amitié que l'on vous porte ici. Mon premier souci fut donc de mobiliser l'opinion. Par bonheur, le jour même j'ai rencontré divers amis (journalistes et cinéastes) qui, de façon désintéressée, par amitié pour votre œuvre, se sont employés à faire des *Olvidados « le film du Festival »*. Parmi eux, je dois mentionner votre amie Simone Debreuilh, Kyran (un jeune homme, ami de Breton), Frédéric et Langlois (de la cinémathèque), etc. En premier lieu, nous avons rendu visite à Prévert (qui s'est comporté de façon merveilleuse), puis nous avons obtenu la collaboration de Cocteau et de Chagall. (Picasso, qui nous avait promis de venir, n'a pas pu ou voulu – consignes de parti ? – assister à la représentation. Mais ses amis étaient avec nous.) Nous avons également mobilisé ceux que les politiciens mexicains appellent *« l'infanterie »* : journalistes, secrétaires, etc. Prévert a déclaré qu'il s'agissait d'un grand film. Cocteau a téléphoné plusieurs fois au secrétariat général, en demandant des billets, etc. Finalement, vingt-quatre heures avant la projection, nous avons distribué le texte que j'ai consacré à votre film. En somme, nous avons créé une attente. Il faut aussi reconnaître que Karol, les derniers jours, s'est *« réveillé »* et qu'il nous a aidés. Votre producteur, Dancinger, s'est présenté au dernier moment et son intervention – quoique tardive – a été efficace.

Hier, la salle était comble, comme dans ses grands jours. Quelque chose allait se passer. Nous avons placé nos amis de façon stratégique. Mais il n'y a pas eu de bataille. Le film a gagné le public, même si, bien sûr, il reste des mécontents : les *« raffinés »* et certain groupe communiste (je ne peux le confirmer personnellement, mais on m'a dit que Sadoul trouvait le film trop *« négatif »* et *« inutilisable »)*. Le public a applaudi plusieurs passages : celui du rêve, la scène érotique entre le Jaibo et la mère, celle du pédéraste et de Pedro, le dialogue entre Pedro et sa mère, etc. A la fin, applaudissements nourris. Mais, surtout, une profonde et belle émotion. Nous sommes sortis, comme on dit, avec la gorge nouée. Il y a eu un moment – quand le Jaibo veut arracher les yeux de Pedro – où certains ont sifflé. Mais les applaudissements étaient plus forts.

On ne peut imaginer de commentaires plus enthousiastes. Pour Prévert, c'est le meilleur film qu'il ait vu ces dix dernières années. Cocteau a cité Goethe, quand il déclarait que le meilleur musicien de son temps était Beethoven. *« Et Mozart ? »,* lui demandait-on. *« Mozart n'est ni le premier ni le second,* répondait-il ; *il est unique, il est à part. »* Je dirai la même chose de Buñuel, affirma Cocteau ; il n'est ni le premier ni le second ; il est unique, il est seul. Chagall a déclaré qu'il n'était pas surpris : il savait que vous êtes un grand artiste. Ce matin même, la Radiodiffusion française va s'entretenir avec toutes ces personnalités, pour connaître leur opinion. Nous vous enverrons le texte de leurs déclarations, ainsi que les coupures de presse. Dans l'immédiat, vous pouvez utiliser (pour la presse mexicaine) mon récit des événements – en omettant, bien entendu, les détails personnels, comme l'attitude de Karol. (...)

Je vous prie d'envoyer l'article à Fernando Benitez, le directeur de *Novedades*. Il serait bon qu'il soit publié avec une brève note relatant le succès des *Olvidados* à Cannes et résumant les opinions que j'ai transcrites dans cette lettre.

Rien d'autre pour l'heure, sinon les cordiales salutations de votre ami,

Octavio Paz

Dois-je vous répéter que je suis fier de lutter pour un film comme *Los Olvidados* ? Je vous écrirai plus tard pour vous donner d'autres détails.

***

3

Cannes, le 16 avril 1951.

Cher Buñuel,

Voici une copie du poème de Prévert. J'espère qu'il sera publié là-bas, avec mon article. (L'avez-vous envoyé à *Novedades* ?) Je vous enverrai de Paris les coupures de presse. Les comptes rendus sont presque tous favorables. Le film est incontestablement le meilleur, même si le jury, finalement, décerne le grand prix à Vittorio De Sica, pour *Miracle à Milan* (un film qui, dans un genre mineur, est aussi admirable). De toute façon, je suis sûr (sauf à imaginer une monstrueuse intervention finale) que vous recevrez le prix de la Critique (qui est l'autre grand prix) ou celui de la Meilleure mise en scène. La projection a été un triomphe. Quels sont les commentaires au Mexique ? Répondez-moi, je vous prie. Voyez Benitez (pour *Novedades*) et Huerta (pour *El Nacional*), et rappelez-leur que je leur ai écrit, ainsi que d'autres de leurs amis.

Prévert – que j'ai revu hier – m'a demandé de vos nouvelles. Ecrivez-lui quelques mots. Son adresse : Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes). Si vous en aviez l'occasion, je vous saurais gré d'intervenir auprès de Castillo Lopez. J'aimerais savoir si, finalement, mon voyage et mes frais me seront remboursés. Saluez de ma part Dancinger, Figueroa, Estela Inda, Halffter et les autres artistes de votre film. Bien à vous,

Octavio Paz

(Ces trois lettres de Paz à Buñuel ont été publiées pour la première fois dans *Vuelta* – Mexico –, 201, août 1993.)

(Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Masson.)

CANAL+ INTERNATIONAL

Quatre photographies de « Los Olvidados », tourné en 1950 par Luis Buñuel.

Une odieuse chasse au pédagogue

par Philippe Meirieu

ALAIN FINKIELKRAUT vient de publier un ouvrage intitulé *Une voix qui vient de l'autre rive* (Gallimard). Il y dénonce l'attitude des *« amis inquiétants »* de la mémoire d'Auschwitz. Un chapitre y est consacré à « La rédemption pédagogique ». J'y suis le seul *« pédagogue »* cité et violemment pris à partie. Ce chapitre se conclut par le paragraphe suivant : *« Le noble souci de guérir la culture de ses compromissions ou de ses inclinations barbares conduit ainsi à placer l'universel sous la juridiction exclusive de la rationalité instrumentale, celle-là même qui a été mobilisée pour les usines de la mort et qui a conféré aux crimes administratifs du XXe siècle leur atypique banalité et leur monstruosité sans pareille. »* En d'autres termes : Philippe Meirieu, la main sur le cœur, prépare de nouveaux Auschwitz. Rien de moins.

Qu'ai-je fait pour mériter pareille accusation ? Alain Finkielkraut fait état, tout d'abord, des conceptions *« humanistes »* classiques incarnées par Renan : *« Moi qui suis un homme cultivé, je ne trouve pas le mal en moi.* (...) *Si tous étaient aussi cultivés que moi, tous seraient comme moi dans l'heureuse impossibilité de mal faire »*, expliquait ce dernier. Quoique nostalgique d'une telle *« religion de la culture »*, Alain Finkielkraut explique néanmoins que nous sommes *« condamnés à repenser »* cet humanisme : *« l'auteur de* L'Avenir de la science *croyait qu'il suffisait d'éclairer le peuple pour que l'humanité soit délivrée de la méchanceté »* (p. 77) ; or le colonialisme, la première guerre mondiale, l'extermination des juifs et le communisme ont montré que *« c'estprécisément la fin suprême assignée à l'histoire – la disparition du mal dans le triomphe des Lumières – qui dégrade les hommes en moyens, et les offre au sacrifice »* (pp. 76 et 77).

Plus loin, dans un autre chapitre où je suis à nouveau abondamment mis en cause, Alain Finkielkraut consent même que *« ceux que la force criminelle ne conduit pas à l'abdication, ceux qui, malgré les risques encourus, entendent les appels des persécutés, ne se recrutent pas exclusivement parmi les anciens élèves des Grandes Écoles »*. Oui ! Vous avez bien lu : *« ne se recrutent pas exclusivement parmi les anciens élèves des Grandes Écoles »* : ces derniers, dans leur grande générosité, en acceptent aussi quelques autres !

Sur le fond, je partage avec Alain Finkielkraut la même terrible inquiétude devant la même lancinante question : *« J'ai découvert,* écrit Chaïm Potok dans *Le Maître de trope, qu'à la conférence de Wannsee, sur les quinze hommes qui se sont assis autour de la table pour mettre sur pied la bureaucratie qui allait massacrer les juifs d'Europe, huit avaient des doctorats »* (Livre de poche n° 14 617, p. 36). La culture et la raison, à elles seules, ne délivrent pas de la barbarie. Voilà qui est devenu une triste banalité !

Dans ce contexte, pour discréditer les pédagogues, il suffit de se comporter exactement comme les cybernautes que dénonce Alain Finkielkraut : *« Ne reconnaître que les faits qui conviennent à sa propre croyance »* (p. 52).

On affirme d'abord que, puisque l'adversaire soutient que *« la culture et la raison, à elles seules, ne délivrent pas de la barbarie »*, c'est qu'il écarte systématiquement toute forme de culture et de rationalité, n'y voyant qu'*« une entreprise tyrannique et monstrueuse d'uniformisation »* (p. 82). On en déduit que, si Meirieu prétend que *« l'instruction n'est pas l'outil miraculeux de l'émancipation des peuples »*, c'est qu'il demande de *« renoncer à initier la jeunesse au Vrai, au Bien et au Beau »* (p. 78) ! On oublie que le pédagogue incriminé n'a cessé de rappeler, à travers tous ses travaux, l'importance de l'accès à la vérité pour arbitrer les conflits entre les opinions qui s'affrontent. On ignore qu'il a sans cesse travaillé sur la *« construction de la Loi »*, affirmant que celle-ci s'impose, de manière transcendante et au nom de l'universalité de l'humain, aux groupes affinitaires, aux clans et tribus de toutes sortes. On passe sous silence tous les textes qui affirment le pouvoir unificateur de l'art, en-deçà et au-delà de toutes les différences qui séparent les hommes. On ne précise surtout pas que celui que l'on a dénoncé publiquement à la Sorbonne, le 6 mai, comme *« un garde rouge de la sous-culture »* vient de publier un ouvrage qui se veut un plaidoyer pour la formation à la littérature et par la littérature.

Mais peut-être, tout cela est-il sans importance après tout ? Le plus grave n'est-il pas que Meirieu et les pédagogues soient les artisans de cette *« rationalité instrumentale »* qui manipule les individus comme des souris dans des labyrinthes pour leur faire avaler la sous-culture de la mondialisation et, simultanément, les encourager à se replier dans des niches identitaires où ils goûtent à satiété le seul plaisir de l'instant ?

Faut-il que j'argumente sur ce point ? Faut-il évoquer, contre l'inculture arrogante qui s'étale ici, le travail de la pédagogie, depuis un siècle, pour se débarrasser de tous les avatars de l'enseignement programmé et des techniques de conditionnement ? Faut-il retracer par le menu, contre l'ignorance hautaine qui se prend pour de la pensée, les débats et les conflits entre *« pédagogues »* et *« didacticiens »* ? Cela n'intéresse évidemment pas les *« intellectuels »* qui préfèrent *« penser en abolissant la réalité »* comme le Monsieur Teste de Paul Valéry.

On ne peut, tout à la fois, dénoncer la *« rationalité instrumentale »* de la pédagogie, ses velléités manipulatrices, et lui reprocher, plus loin, son spontanéisme : *« Il ne saurait être question,* écrit Alain Finkielkraut pour décrire mes positions, *d'aller les mains pleines à la rencontre des nouveaux venus. Il s'agit, au contraire, de s'effacer pour qu'ils existent, de se taire pour qu'ils ouvrent la bouche et d'accueillir leur richesse créative plutôt que de les conformer ou de les assassiner sous prétexte de les instruire »* (p. 114). Qui a jamais affirmé cela ? Comment peut-on dire cela à tous ceux qui se battent, au quotidien, pour faire accéder les élèves les plus démunis aux textes fondateurs de notre culture ? Comment les soupçonner de venir *« les mains vides »* alors que, simplement, ils cherchent les moyens pour que ce qu'ils ont dans les mains ne suscite ni l'indifférence, ni l'ennui, ni le dégoût ? Et qui a jamais dit que la culture interdisait l'expression personnelle ?

Personne ne le nie, et surtout pas moi-même : la parole de l'éducateur est première. Son antériorité n'est pas seulement chronologique, elle est aussi ontologique : il porte et présente le monde à ceux qui arrivent. Mais la parole de l'éducateur n'est pas *« dernière »* : en effet, son projet est bien de susciter une autre parole dont le texte ne soit pas écrit à l'avance. Il n'y a pas d'*« équivalence »* entre l'éducateur et l'éduqué, mais bien une double dissymétrie : dissymétrie de l'enseignement qui place l'éducateur en amont et au-dessus de l'éduqué ; dissymétrie de l'apprentissage qui place l'éduqué en position de s'approprier, de prolonger et de démentir ce qui lui a été enseigné. C'est cette seconde dissymétrie qui permet à l'éducation de n'être pas seulement reproduction. C'est elle qui permet de former à l'exercice de la démocratie... et non – comme on me le fait dire malhonnêtement – de la singer artificiellement dès l'école.

> Faut-il évoquer, contre l'inculture arrogante qui s'étale ici, le travail de la pédagogie, depuis un siècle, pour se débarrasser des avatars de l'enseignement programmé et des techniques de conditionnement ?

> Alain Finkielkraut ne fait que défendre les privilèges des clercs dont il fait partie dans le grand cirque médiatique

C'est peut-être cela, au fond, qui agace l'oracle qui prétend parler au nom de ceux qui sont *« sur l'autre rive »* ? Il voudrait bien, en effet, être, tout à la fois, la première et la dernière parole. Celui qui introduit et celui qu'on adore en partant. Il tempête contre l'*« égalitarisme »*, le *« nivellement »* par le bas, le *« règne de l'équivalence »*, l'*« esprit de démocratie* [qui] *marque toute dissymétrie du sceau de l'infamie totalitaire »*... Alain Finkielkraut prétend parler d'Auschwitz. Il ne fait que défendre les privilèges des clercs dont il fait partie dans le grand cirque médiatique. Alain Finkielkraut n'aime pas la démocratie. C'est son droit. Naïveté, orgueil démesuré ou coup de pub ? Qu'il joue sa partie et veuille crier plus fort que les autres dans le *« bruit du monde »* qu'il dénonce, c'est chose finalement assez commune. Mais qu'il enrôle les juifs de Terezin dans son combat douteux est indigne.

La ligne rouge a été franchie. Je veux pouvoir, demain, regarder mes enfants en face. Je voudrais aussi qu'ils puissent me regarder sans honte. Je suis certain que vous comprenez cela. C'est pourquoi, Monsieur Finkielkraut, je suis convaincu que vous comprendrez aussi cette question, qui sera, à jamais, ma dernière interlocution à votre égard : *« De quelle couleur sera l'étoile dont on affublera demain, si les clercs que vous représentez venaient, par malheur, à nous gouverner, les pédagogues comme moi ? »*

***Philippe Meirieu** est pédagogue, directeur de l'Institut national de recherche pédagogique.*

Choix d'école, choix de société

LE départ forcé de Claude Allègre nourrit une véritable campagne d'opinion sur le thème récurrent de l'impossibilité de la réforme. Campagne à la fois réductrice, complaisante et dangereuse. Nous refusons de voir le débat enfermé dans l'affrontement entre ceux qui seraient partisans du mouvement et ceux qui seraient les *« révolutionnaires du statu quo »*, de dire que le prétendu immobilisme des uns contraindrait les autres à *« passer en force »* ou à renoncer à réformer.

Et si les raisons de l'échec de Claude Allègre étaient plutôt à chercher dans la conception même des transformations nécessaires ? Dans l'indigence, le plus souvent, du diagnostic ? Dans l'impuissance et le refus de traiter politiquement et démocratiquement des problèmes que pose la crise, à bien des égards historique, de notre système éducatif ? Ces raisons ont des racines profondes. Elles ne disparaîtront pas avec un simple changement d'équipe Rue de Grenelle.

Notre école ne souffre pas tant de dysfonctionnements et de défauts de gestion que pourraient corriger la stratégie managériale du « zéro défaut » et l'autonomie accrue des établissements que de la marchandisation croissante des rapports humains et des enjeux de formation. Elle est d'abord malade du libéralisme qui la cerne et s'y infiltre. Elle n'est pas victime d'un excès de démocratisation, mais d'une insuffisance de démocratisation réelle de l'accès aux savoirs et du poids croissant des inégalités sociales sur sa mission, ses valeurs et son fonctionnement quotidien.

La suffisance, le manque de respect, l'insulte ont pesé lourd. Mais ils ne posent pas seulement une question de méthode : la forme est ici le fond. Le fond, c'est le procès d'immobilisme fait aux enseignants, c'est le refus de reconnaître le capital d'expérience et la capacité d'expertise des professionnels de l'éducation comme un apport essentiel à la transformation du système éducatif, plutôt que comme une menace.

La transformation de l'école ne saurait être pensée comme question sectorielle, relevant d'une gestion de type paritaire entre l'Etat, réduit à son rôle d'Etat-patron, et les syndicats, auxquels on ne voudrait concéder qu'un rôle étriqué de défenseurs d'intérêts particuliers. La nécessaire démocratisation de notre système éducatif doit être posée comme une question de société, exigeant la construction d'un espace démocratique ouvert, au-delà des acteurs et des usagers de l'école. Les tentatives répétées pour dresser les parents et les jeunes contre les enseignants, le recours aux logiques d'expertise, le rôle subalterne des élus, souvent pris à témoin mais jamais véritablement placés en situation de responsabilité, tout cela a eu des conséquences particulièrement négatives sur les conditions de possibilité d'un tel débat.

Claude Allègre n'a pas échoué d'avoir voulu trop réformer, mais de n'avoir jamais opposé au libéralisme menaçant une politique sérieuse de lutte contre les inégalités, une ambition de culture, un projet d'ampleur, une démarche de civilisation. Notre système éducatif s'en trouve fragilisé, soumis à des contradictions plus fortes et à un désarroi accru de ses professionnels. Les enjeux de la démocratisation s'en trouvent notablement brouillés et obscurcis.

La démocratisation de notre système éducatif ne se fera pas sans prendre à bras le corps la question des savoirs et de la culture et des conditions de leur transmission. L'approche purement gestionnaire de la massification a toujours cherché à contourner ou à minorer cette question. L'optique simpliste de la *« surcharge des programmes »* a laissé croire que les élèves étaient en difficulté parce qu'on voudrait trop leur apprendre. L'allègement uniforme, souvent producteur de réelles incohérences, a ainsi été préféré à un véritable travail sur la diversification des modes d'activité intellectuelle. L'aide, nécessaire, à l'étude et au travail personnel des élèves a été séparée des contenus et des exigences disciplinaires, et des modes de travail intellectuel qui leur sont propres ; plus, sa mise en œuvre *« à moyens constants »* s'est faite pour une large part au détriment des horaires et des contenus communs.

Pour autant, notre réaffirmation d'une exigence forte en matière de culture et de savoirs ne s'accompagne d'aucune révérence envers les savoirs et les traditions scolaires institués, d'aucune nostalgie d'un âge d'or mythique de notre système éducatif. Les enjeux politiques et sociaux de la démocratisation de l'accès au savoir ne peuvent être séparés d'un travail d'interrogation et de redéfinition de la culture scolaire et de ses modes de transmission. Le débat sur cette question a tout à gagner à l'élaboration et à l'affirmation d'une conception forte de la culture, ne s'accommodant ni d'un relativisme méthodologique sans contenus ni de l'installation satisfaite dans les formes consacrées de la culture scolaire et de sa transmission, considérées comme éternelles et indépassables.

> Notre réaffirmation d'une exigence forte en matière de culture et de savoirs ne s'accompagne d'aucune nostalgie d'un âge d'or mythique de notre système éducatif

L'ambition en matière de savoirs et de culture est inséparable des enjeux d'égalité. Là encore, l'approche gestionnaire méconnaît et minore l'ampleur du travail et des transformations nécessaires pour faire que massification rime avec démocratisation. Force est de constater que nous sommes loin du compte et que l'élévation au niveau moyen de formation et de scolarisation n'a pas donné lieu à une réduction significative des inégalités sociales, l'écart entre les plus favorisés et les plus démunis ayant même tendance à s'accroître, dans un environnement social et économique de plus en plus défavorable.

La « relance » de la politique des zones d'éducation prioritaires a tourné court et n'a pas donné lieu à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de lutte contre l'échec scolaire, source majeure de ressentiment et de violence à l'égard de l'école et de ses agents. L'autonomie accrue des établissements et la différenciation des contenus et des horaires, au nom de l'*« adaptation au local »*, a, au contraire, accentué les différenciations sociales, tout en les rendant beaucoup plus opaques. La lutte contre la *« ghettoïsation »* et la paupérisation de quartiers urbains de plus en plus nombreux et de leurs établissements scolaires, la nécessité d'une politique de carte scolaire plus égalitaire ont été remisés aux oubliettes.

Tout cela n'a pu que renforcer les positions de tous les tenants de la pensée libérale qui n'invoquent les carences de notre système éducatif, et en particulier du collège unique, que pour mieux remettre en cause ses missions de service public, prôner le retour aux filières, affirmer qu'on ne peut avoir la même exigence pour les élèves de Seine-Saint-Denis que pour ceux du 16e arrondissement de Paris, et clamer le caractère utopique, voire totalitaire, d'une école ambitieuse pour tous.

Premiers signataires :
Elisabeth Bautier, Nouredine Boubaker, Bernard Charlot, Danièle Czalczynski, Annick Davisse, Michel Deschamps, Viviane Isambert-Jamati, Jacques Fijalkow, Samuel Johsua, Claude Lelièvre Jean-Yves Rochex, Françoise Ropé, *sont universitaires, chercheurs en éducation et acteurs du système éducatif.*
bautier@micronet.fr

AU COURRIER DU « MONDE »

L'HONNEUR D'UN GENDARME

Il y a des mots qui abîment les yeux et qui écorchent les oreilles quand ils sont écrits en contresens de la vérité. Que M. Henri Mazères, mis en examen pour *« complicité de destruction de biens appartenant à autrui, par le fait d'un incendie, commise en bande organisée »*, ose titrer son livre *L'Honneur bafoué d'un officier* est particulièrement choquant. Saint-cyrien, officier colonel, commandant la légion de gendarmerie de Corse, bien noté par ses chefs, il est désormais à l'état-major du général commandant la circonscription d'Ile-de-France au lieu d'être révoqué parce que fonctionnaire de la République. (...)

M. Mazères distrait le mot honneur de son sens et le met à son service comme il s'est diverti des honneurs dont il a profité tout au long de sa carrière un peu rapide pour quelqu'un d'aussi fragile. Ce mot, à forte signification, devrait être décerné aux gendarmes qui font quotidiennement leur devoir. A moins que M. Mazères n'aille jusqu'au bout de son honneur, cette vertu a également une signification chez les saint-cyriens mais elle appelle une autre valeur, le courage.

Michel Huth
Crozant (Creuse)

DÉLATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Horrifiée par le nombre de morts sur les routes françaises, je m'étonne que les mesures de police ne soient pas plus sérieuses et plus pénalisantes, mais aussi que l'on ne fasse pas participer les usagers de la route à cette surveillance. Nous sommes peut-être tous des *« fous dangereux »*, mais, à l'évidence, certains plus que d'autres. Je demande donc que chaque conducteur témoin d'une grave infraction relève le numéro minéralogique de la voiture en faute et le communique à la police. Au bout de trois ou quatre déclarations sur le même numéro (l'informatique permet sûrement de recouper ces signalements), il faudrait faire surveiller individuellement de tels contrevenants. On nous demande de signaler les abus sexuels, les violences en tout genre, les vols, etc. Pourquoi ne pas signaler les criminels en puissance sur la route ou en ville ? Ce n'est pas de la délation, j'appelle cela un vrai comportement citoyen.

Marie-José Bohl
Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)

plus de 2500 plantes en ligne,
tous les conseils pour avoir la main verte

Cuba - Etats-Unis : une relation dépassionnée

POUR UN PEU, on croirait qu'il ne s'est rien passé. Le sort d'un enfant de six ans, Elian Gonzalez, a mobilisé Fidel Castro et, à travers lui, une partie non négligeable de la population cubaine pendant cinq mois. Il a monopolisé l'attention de l'attorney general (ministre de la justice) des Etats-Unis, suscité un débat national, provoqué une intervention musclée des forces de l'ordre américaines et mis sens dessus dessous l'exil cubain de Miami. Mais tandis qu'Elian se remet de ses aventures en famille dans le secret d'une résidence officielle américaine en rase campagne d'ordinaire réservée aux hauts dignitaires, la vie a repris son cours entre Washington et La Havane : Fidel Castro est retourné à ses tirades anti-impérialistes et les Etats-Unis à leur paralysie. La *« première trêve entre les Etats-Unis et Cuba depuis quarante et un ans »* aura été de courte durée : vingt-quatre heures, a décrété Castro. Les Américains, eux, n'y ont même pas prêté attention.

L'affaire Elian n'aurait donc rien changé. Castro a gagné une partie qu'il a jouée de main de maître, il a exploité à fond le filon Elian, réussi à détourner l'attention d'une situation intérieure et diplomatique qui, en novembre 1999, tournait dangereusement à son désavantage. L'irruption dans l'actualité du petit *balsero* naufragé et l'occasion d'un nouveau bras de fer avec les Etats-Unis et surtout avec la *« mafia cubaine »* de Miami, ennemie jurée du castrisme, ont été providentielles. Le *Lider Maximo* ne pouvait sortir que gagnant de cet épisode : si Elian regagnait Cuba avec son père, c'était la victoire ; s'il restait aux Etats-Unis, Cuba pourrait de nouveau crier à la tyrannie américaine esclave de Miami. Elian a retrouvé son père, mais la famille est toujours aux Etats-Unis en attendant que la justice statue en appel, ce qui permet au chef de l'Etat cubain de se vanter d'avoir fait plier les Etats-Unis tout en les accusant de *« séquestrer »* Juan Miguel Gonzalez, le père d'Elian. CQFD.

Washington, de son côté, se retrouve coincé dans un discours de guerre froide à six mois des élections. Selon Richard Nuccio, conseiller spécial sur Cuba à la Maison Blanche de 1995 à 1996, aucune réflexion sérieuse sur Cuba n'est actuellement menée au sein de l'administration : *« Cuba est comme une patate chaude. On la tient dans sa main un moment, puis on s'aperçoit que c'est très chaud, on se brûle et on la lance à quelqu'un d'autre. Alors elle erre, dans la bureaucratie... »* « *La stratégie de base cette année*, poursuit Richard Nuccio, *c'est d'arriver jusqu'à novembre, ne pas laisser Cuba gâcher les chances des démocrates en Floride et dans le New Jersey »*, où vivent les deux plus grosses communautés cubano-américaines.

Et, paradoxalement, en même temps tout a changé. Pas à Cuba, bien sûr, pas non plus entre La Havane et Washington, mais aux Etats-Unis : à Miami d'abord, où l'aile radicale de l'exil, celle qui exclut tout dialogue avec Cuba et tenait en otage la politique américaine depuis des années, a subi une cinglante défaite. Désorganisée, sans véritable leader depuis la mort de Jorge Mas Canosa en 1997, dépassée par les vagues ultérieures de l'immigration cubaine dont la priorité n'est plus le renversement de Castro, elle a mal calculé la réaction de l'opinion américaine et son poids sur la classe politique à Washington. Le tabou selon lequel l'administration américaine ne va pas à l'encontre des exigences de l'exil cubain est tombé.

BON SENS FAMILIAL

Plus grave : ce courant de l'exil s'est discrédité auprès du reste des Américains qui, à une très large majorité, ont privilégié la réunion du père et de l'enfant au maintien d'Elian dans un pays libre mais avec une famille d'accueil, ont approuvé le raid des autorités fédérales et se sont prononcés contre la tenue d'auditions au Congrès sur cette question. L'exaspération à l'égard des gesticulations de l'exil cubain est telle aux Etats-Unis – où, traditionnellement, les immigrés sont respectueux de leur pays d'adoption – que les milieux d'affaires de Miami ont entrepris de financer une campagne pour redresser l'image de leur communauté.

L'opinion américaine a traité l'épisode Elian comme une affaire de bon sens familial et non pas comme une affaire politique. Cette perception est un tournant dans l'attitude des Américains à l'égard de Cuba, car elle révèle une relation dépassionnée, beaucoup plus tolérante : les Cubains vivant à Cuba sont devenus des gens comme les autres, qui ont simplement la malchance de devoir subir une dictature. Le fait que Juan Miguel Gonzalez soit membre du Parti communiste cubain et manipulé par Castro ne l'a pas disqualifié comme père de famille. Pour les Américains, dont 54 % souhaitent à présent le rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba où ils vont de plus en plus nombreux, illégalement s'il le faut, la guerre froide est terminée, y compris avec Cuba. Même les leaders républicains au Congrès ont fini par l'admettre, renonçant, dans une humiliante reculade, à la tenue d'auditions parlementaires sur l'affaire Elian qui promettaient de tourner au désastre politico-médiatique.

Cette évolution annonce-t-elle des bouleversements dans les relations entre Cuba et les Etats-Unis ? Certainement pas, répondent les experts, qui incitent à la prudence sur les perspectives, par exemple, d'une levée de l'embargo. Mais, à moyen terme, on peut imaginer quelque mouvement. Reste une inconnue : l'irrésistible envie d'émigrer des Cubains. Les accords de migration signés en 1995 par Washington et La Havane, qui limitent à vingt mille par an le nombre d'immigrés cubains légaux aux Etats-Unis, sont une pierre angulaire des relations entre les deux pays. Face à l'absence de réformes politiques à Cuba cependant, relève Richard Nuccio, *« la pression des candidats au départ s'est intensifiée depuis un an, nourrie par un réseau très sophistiqué de passeurs clandestins qui préoccupe beaucoup les autorités cubaines »*, car il implique des complicités et, vraisemblablement, de la corruption, au sein du régime. Les deux gouvernements ont un intérêt commun à maintenir la migration sous contrôle, mais Fidel Castro sait qu'il peut aussi utiliser l'exode comme une arme. Et si cette bataille-là reprend, La Havane et Washington sont désormais face à face : Miami ne peut plus servir de punching-ball à Castro, ni de bouclier à Clinton.

Sylvie Kauffmann

Les gens *par Kerleroux*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0 803 022 021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Le quinquennat, enfin !

LE tournant du siècle n'est pas le moment le plus mal choisi pour se décider enfin à faire évoluer un système politique à bien des égards usé et inadapté. Quarante ans après la modernisation représentée par la Constitution de 1958, qui avait équilibré les pouvoirs du Parlement et du gouvernement, il est plus que temps de s'intéresser de nouveau aux rapports de la société et de l'Etat, des gouvernants et des gouvernés, des représentants et des représentés. Il y a trois ans, en mai 1997, *Le Monde* avait relancé ce débat en ouvrant ses colonnes à cinq autorités intellectuelles en la matière – Guy Carcassonne, Olivier Duhamel, Yves Mény, Hugues Portelli, Georges Vedel –, qui proposaient de « changer la République ». Depuis, la majorité issue des élections anticipées par Jacques Chirac a mis en train, sous l'impulsion de Lionel Jospin, une série de réformes qui, de la parité hommes-femmes à une nouvelle restriction du cumul des mandats, marquent d'évidents et salutaires progrès.

Reste la réduction à cinq ans de la durée du mandat du président de la République. Depuis presque trente ans, depuis notamment le projet de loi – resté sans lendemain – adopté en 1973 par les députés et les sénateurs sous la présidence de Georges Pompidou, les principaux responsables politiques adressent aux Français, à ce sujet, un injurieux pied de nez. Les sachant favorables à cette réforme, les candidats aux élections présidentielles successives l'évoquent, voire la promettent, puis se dépêchent de l'oublier une fois élus. Ainsi, en 1995, Jacques Chirac avait dit qu'il n'était pas contre, avant de décréter aussitôt que la question n'était *« pas d'actualité »*.

Avec insistance, presque vingt ans après avoir lui-même quitté l'Elysée, M. Giscard d'Estaing s'est fait le promoteur du quinquennat, qu'il entend imposer au président élu en 2002. Comme il l'a écrit dans *Le Monde* du 11 mai, il existe pour cela une *« superbe fenêtre d'opportunité »*. M. Jospin est favorable au quinquennat présidentiel et s'était prononcé, d'ailleurs, pour l'alignement de tous les mandats électifs sur cinq ans. M. Chirac a expliqué, le 14 juillet 1999, qu'il était finalement hostile à cette réforme ; mais, dès lors que le terme quinquennal est maintenant passé pour lui – et à condition, par sécurité, que la révision de la Constitution soit achevée le plus près possible de l'élection de 2002 –, le président en place aura avantage à ce que le nouveau mandat qu'il sollicitera des Français soit de cinq ans plutôt que de sept.

La cause est bonne. Par rapport aux texte de 1973, M. Giscard d'Estaing y a ajouté, à juste raison, la limitation d'une présidence à seulement deux mandats consécutifs , soit un maximum de dix ans. La République ne saurait prendre le risque de devenir, sur une trop longue durée, la propriété d'un même personnage ou d'une même famille politique. Un quinquennat, et pas plus de deux ! Cette réforme est de nature à restaurer une confiance sinon perdue, du moins ébranlée, entre les responsables politiques et les citoyens. Après avoir bloqué une réforme de la justice pourtant souhaitée par les Français, le Parlement sera bien inspiré de leur donner satisfaction, cette fois, sur le quinquennat.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Euro : la question de confiance

Suite de la première page

Sans doute ces voix ne manqueraient-elles pas de dénoncer des manipulations monétaires américaines inacceptables destinées à asphyxier l'économie du Vieux Continent et réclameraient-elles avec véhémence des interventions pour qu'une telle anomalie cesse sur-le-champ.

Aujourd'hui, elles ne cessent au contraire de vanter la politique monétaire des Etats-Unis, éclairée et pragmatique, Etats-Unis qui affirment qu'*« un dollar fort est dans l'intérêt du pays »*. Peut-on vouloir des monnaies fortes pour les autres, pour ses rivaux commerciaux et une devise faible pour soi-même et ses exportateurs ? N'est-il pas préférable de rechercher, en permanence et aussi difficile cela soit-il à atteindre l'équilibre et d'éviter, autant que possible, les distorsions de taux de change ? Les Européens, et les Français en particulier, sont bien placés pour savoir à quel point le désordre monétaire peut être économiquement pénalisant.

Les dirigeants politiques et monétaires européens ont su prouver, tout au long de l'année 1999, en acceptant sans broncher la dépréciation continue de leur devise, qu'ils avaient définitivement renoncé au culte de la monnaie forte. Ils ont démontré qu'ils savaient se montrer souples lorsque le cours de leur devise baissait dans des proportions raisonnables et qu'ils ne considéraient pas ce repli comme une atteinte à la dignité de l'Europe. Cet esprit de tolérance fut même une excellente surprise, notamment venant d'une Banque centrale européenne qu'on avait suspectée à tort d'être un clone de la Bundesbank.

Mais ce n'est plus, depuis quelques semaines, la parité de l'euro qui inquiète à proprement parler les responsables européens, c'est le sentiment de défiance grandissant que la jeune devise suscite dans la communauté financière internationale et dans les opinions publiques de la zone, et dont la baisse face au dollar n'est que le reflet. Faut-il ne pas tenir compte du fait que les investisseurs japonais, les plus puissants du monde, ironisent volontiers sur le fait que l'euro ressemble plus à la lire italienne qu'au deutschemark ? Faut-il, en tant que citoyen appartenant à la même zone monétaire, se désintéresser de l'hostilité croissante de la population allemande à l'égard de l'euro ? Faut-il considérer comme anecdotique que le grand journal populaire *Bild Zeitung,* qui tire à 4,5 millions d'exemplaires, écrive que *« les Allemands sont devenus grands avec le deutschemark fort »* et qu'*« ils deviennent petits avec l'euro faible »* ? Faut-il, et surtout peut-on ?

La création de l'euro impose en théorie que les Etats de l'Union se soucient davantage que par le passé du destin de leurs partenaires. Elle les invite à se montrer moins égoïstes qu'ils ne l'étaient naguère. Le fait que les tentations dévaluationnistes, pour des raisons historiques et culturelles, restent fortes, en France, ne devrait pas faire oublier aux experts parisiens que les Allemands ont une vision monétaire traditionnellement plus patrimoniale et qu'ils prennent rapidement peur dès que leur devise perd de sa valeur. Ne pas faire cet effort de compréhension, ne pas tenter de trouver, par des concessions réciproques, un cours qui représente un juste milieu entre les aspirations des uns et les désirs des autres expose tôt ou tard l'Union monétaire à de sérieuses déconvenues.

MONNAIE TROP VIRTUELLE

La chute de l'euro serait aussi moins préoccupante si la monnaie unique était une vieille monnaie, si elle avait déjà traversé plusieurs crises et gagné quelques guerres. Ce n'est pas le cas. Alors qu'elle n'a pas encore un an et demi, la jeune devise doit encore faire ses preuves. Pour devenir la grande monnaie internationale qu'elle aspire à être, elle doit par exemple séduire les grandes banques centrales asiatiques, pour que celles-ci choisissent de la faire figurer en bonne place dans leurs réserves. Elle n'y est pour l'instant pas parvenue et elle ne pourra guère y escompter tant qu'elle continuera à perdre de sa valeur face au dollar et face au yen. Dans une économie mondiale entièrement « financiarisée », les flux de capitaux importent au moins autant aujourd'hui que les échanges commerciaux. Et, pour ces flux, l'évolution du taux de change revêt une importance primordiale.

La fragilité de l'euro serait moins grande s'il n'avait été décidé d'imposer un délai de trois ans entre son lancement officiel et la mise en circulation de pièces et de billets. Ce défaut de construction n'incite pas seulement les observateurs à se focaliser sur la parité, seule réalité tangible de cette monnaie trop virtuelle. Il pousse aussi les investisseurs du monde entier à s'interroger, pour un prétexte ou un autre, sur le caractère irréversible de l'Union monétaire et sur la possibilité pour les onze pays de revenir, en cas de crise, à leur devise nationale. C'est la solidité des fondations mêmes de l'édifice qui leur paraît suspecte.

A cet égard, il est pour le moins paradoxal d'affirmer que l'euro doit une partie de sa faiblesse actuelle à la lenteur des progrès accomplis en matière de construction politique européenne et de souligner en même temps que sa chute est sans aucune importance. Difficile de soutenir à la fois que le taux de change de l'euro est une donnée secondaire mais qu'il est l'un des meilleurs moyens de mesurer la crédibilité du projet monétaire de l'Europe. Si, effectivement, la monnaie unique souffre aujourd'hui d'un déficit d'Europe politique, son plongeon doit au contraire alerter tous les dirigeants de l'Union pour qu'ils s'emploient au plus vite à colmater cette brèche, à remettre rapidement à flot un navire qui inspire confiance à tous.

Pierre-Antoine Delhommais

RECTIFICATIF

EUROPE

Dans l'article « Gauche et droite hésitent à sauter le pas de l'Europe politique » paru dans nos premières éditions du *Monde* du 11 mai, une erreur a rendu incompréhensible une phrase rapportant des propos d'Alain Madelin (DL). Il fallait lire : *« Le leader de Démocratie libérale réclame que l'on délimite rigoureusement les tâches de l'Union et des nations pour que chacun* [et non jamais] *puisse continuer à vivre avec ses petites habitudes, à commencer*, souhaite-t-il, *par les chasseurs. »*

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Mlle Moreau dans « Le Palais de cristal »

L'OPÉRA avait affiché hier soir *Endymion, Le Chevalier errant* et *Le Palais de cristal.* Mlle Darsonval ayant dansé les deux premiers ballets, c'est Mlle Jacqueline Moreau qui interprétait sa variation d'étoile du *Palais de cristal.*

Depuis bientôt trois ans qu'elle a été promue première danseuse, Mlle Moreau, en fait, ne s'est vu distribuer aucun rôle, mésaventure qui échoit d'une manière aussi regrettable à Mlle Denise Bourgeois, sa camarade de promotion. Mlle Moreau s'est bien gardée de laisser échapper l'occasion offerte. Dans les quelques minutes où elle tint le plateau sur l'un des plus ravissants passages de la *Symphonie en ut* de Bizet, elle a témoigné cette fermeté à toute épreuve que sont à même d'apprécier ceux qui ont suivi les progrès de sa jeune carrière ces dernières années, en même temps qu'une grâce et une sobriété dont certaines étoiles assoiffées de maniérisme feraient bien de s'inspirer. Son apparition fortuite fut une réussite sans bavures qui lui mérite toutes les revanches.

Une observation à propos du *Chevalier errant.* Est-il admissible qu'une œuvre pareille, où l'admirable partition de Jacques Ibert est interprétée à la perfection par l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, que Serge Lifar dirige lui-même sur scène avec une rare noblesse d'attitude, voie son déroulement altéré en coulisse par un brouhaha de gare, et que les machinistes se fassent ridiculement surprendre dans le décor au relevé du rideau ? A la discipline stricte du plateau dans les plus minces détails se reconnaît la qualité d'une grande troupe.

Olivier Merlin
(12 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

STRATÉGIE **Douglas Daft, le nouveau patron de Coca-Cola, dresse, dans un entretien au *Monde,* un bilan sans concession des dysfonctionnements du géant des boissons sans alcool. ● VICTIME d'une conjoncture défavorable sur ses principaux grands marchés, la multinationale a chuté en deux ans de la huitième à la vingt-huitième place mondiale en capitalisation boursière. ● LE NOUVEAU PDG stigmatise le manque de réactivité du groupe d'Atlanta : *« Nous allions dans une direction, le monde allait dans une autre ».* ● LA RESTRUCTURATION entreprise dès son arrivée, qui s'est déjà traduite par 5 200 suppressions d'emplois, vise à décentraliser davantage les responsabilités dans une entreprise longtemps citée comme l'exemple d'une mondialisation réussie. ● POUR POURSUIVRE sa croissance, Coca-Cola accélérera ses diversifications, notamment dans l'eau et les jus de fruits.**

Son nouveau patron renvoie Coca-Cola sur le terrain

Dans un entretien au « Monde », Douglas Daft, PDG du géant des boissons sans alcool depuis décembre 1999, reconnaît les excès du modèle centralisé instauré par ses prédécesseurs. Il veut redonner davantage d'autonomie aux responsables des différents marchés locaux

***« COCA-COLA* est passée, depuis 1998, du huitième au vingt-huitième rang des 500 premières entreprises mondiales par la capitalisation boursière. Comment analysez-vous cette sanction du marché ?**

– Nous sortons d'une période difficile, entre 1998 et 1999, où tout s'est cumulé : la crise asiatique, des problèmes en Europe de l'Est, une baisse des marchés en Amérique latine. Si nous étions un avion, c'est comme si trois sur quatre de nos moteurs s'étaient arrêtés en même temps ! Il faut ajouter à cela nos propres problèmes. Au milieu des années 90, il y a eu des changements dans le monde que nous n'avons pas perçus assez vite. Nous allions dans une direction et le monde allait dans une autre. Nous étions en pleine phase de centralisation alors que nos marchés demandaient une approche plus locale. Cela s'est traduit par des critiques du type *« vous ne comprenez rien à ma culture, vous ne me percevez pas en tant qu'individu »*. Les gens ne boivent pas *« globalement »,* mais *« localement »*. Nous avons donc modifié l'organisation et déplacé les hommes, pour *« penser localement, et agir localement »*.

– Au-delà du changement d'organisation, c'est un bouleversement culturel que vous proposez à Coca-Cola ?

– C'est peut-être une révolution pour nous, mais c'est du bon sens. Dans une organisation centralisée, on peut toujours s'abriter derrière les décisions du siège. Nous disons désormais aux responsables locaux : n'attendez pas des solutions d'Atlanta, assumez vous-mêmes vos responsabilités sur votre marché. Beaucoup de gens en Europe réclamaient davantage d'autonomie. Maintenant, ils en ont ! Et ils nous doivent des comptes. Nous jugerons les gens sur leur action et leurs résultats. Si ça ne va pas, nous les changerons, quitte à aller chercher à l'extérieur de la compagnie.

– Votre première annonce, spectaculaire, a été la suppression de 6 000 postes, dont la moitié à Atlanta. Où en est ce plan ?

– La restructuration annoncée est quasiment achevée. Elle aura finalement concerné 5 200 postes, pour l'essentiel dans les sièges sociaux. En Italie, 30 emplois sur 110 ont été supprimés, et à peine 6 en France. Ces mesures ne sont pas destinées seulement à réduire le nombre de postes, mais aussi à remettre en cause les structures et les modes de fonctionnement. Onze des douze principaux dirigeants de l'Europe ont été remplacés. Jusqu'à présent, les responsables de zones géographiques étaient tous basés à Atlanta. Moi, par exemple, je dirigeais depuis 1991 l'Asie-Pacifique à partir des Etats-Unis. L'Europe a désormais deux divisions. Leurs patrons sont des Européens, établis l'un à Madrid, l'autre à Vienne.

– Votre prédécesseur, Douglas Ivester, est resté moins de deux ans à la tête de l'entreprise. Coca-Cola avait-il besoin d'un autre profil de patron, moins financier, pour mener le changement ?

DOUGLAS DAFT

– Doug Ivester avait senti la nécessité du changement. Il ne voulait pas le faire. Mon parcours professionnel est complètement différent du sien. Je pense que mon expérience est plus en phase avec ce qui se passe dans le monde et me rend plus apte à réaliser ces changements.

– Avec votre nouvelle organisation, la tentative d'achat d'Orangina et l'intoxication mettant en cause vos produits en Belgique en juin 1999 auraient-elles été mieux gérées ?

– L'acquisition d'Orangina était bien loin d'une transaction commerciale classique. Sur le papier, les choses étaient simples. Mais nous nous sommes trompés d'approche. Il y avait des considérations extérieures que nous n'avons pas vues. Après coup, des gens m'ont dit : *« Si vous m'aviez demandé... »* Il est facile d'être un expert rétroactivement ! J'ai travaillé en Asie pendant vingt ans. En Chine, il faut rester extrêmement attentif à l'environnement politique, vous ne pouvez pas faire grand-chose si les hommes politiques n'ont pas été associés à un projet. Pour Orangina, j'ai du mal à croire qu'on n'ait pas mieux appréhendé le contexte européen. Soit on ne s'est pas posé les bonnes questions, soit on les a délibérément ignorées. Nous avions un Français pour nous aider, mais il vit aux Etats-Unis depuis trente ans, il est aussi Français que moi ! Dans l'affaire belge, nous aurions pu mieux communiquer. Avant de parler, nous devons nous parler entre nous, notamment avec nos embouteilleurs locaux.

– Vous vous êtes aussi heurté aux autorités de la concurrence pour le rachat de Schweppes. Coca-Cola est-elle trop puissante ?

– Nous vendons du rafraîchissement, pas seulement des « soft drinks » gazeux. Notre part du marché mondial n'est que de 18 % à 19 %. Mais la compagnie a eu tendance à se vanter de ses positions dominantes dans le soft drink.

– La formule secrète du Coca est un véritable dogme. Allez-vous le remettre en cause ?

– Surtout pas ! Il faut préserver la mystique de la marque. Coca-Cola, ce n'est pas seulement du liquide noir dans une bouteille, c'est du show business, comme Disney.

– Est-il possible, pour une entreprise aussi puissante que la vôtre, de ne communiquer que sur ses produits et sa marque, sans parler des hommes qui les font ?

– Nous sommes depuis toujours partie prenante des communautés locales. Nous parrainons des hôpitaux, des écoles... C'est notre tradition, et récemment nous l'avons peut-être négligée. La compagnie doit avoir les mêmes valeurs que celles que véhicule la marque. Notre activité est fondamentalement bâtie sur les relations humaines, avec nos clients, nos salariés, nos embouteilleurs, nos actionnaires, nos distributeurs, avec la presse...

– Coca-Cola est accusée de discrimination raciale dans sa gestion du personnel aux Etats-Unis. Que répondez-vous à ces accusations ?

– Je ne peux pas évoquer cette affaire complexe, qui fait l'objet d'une action en justice. J'affirme qu'il n'y a pas de discrimination institutionnelle chez Coca-Cola. Nous sommes par essence une entreprise cosmopolite, qui emploie des hommes et des femmes de 215 nationalités. Cela étant, personne n'est parfait. Il peut y avoir des comportements individuels répréhensibles, chez nous comme ailleurs.

– Partagez-vous l'analyse de votre prédécesseur sur la nécessité pour Coca-Cola de se diversifier pour continuer à croître ?

– Oui. Nous demeurerons une société de boissons sans alcool. Nous avons besoin de nouveaux produits pour porter à 25 % notre part du marché mondial : de l'eau, des jus de fruits, des boissons énergétiques... Nous avons déjà plus de 200 marques. Minute Maid est la première marque de jus de fruits aux Etats-Unis. En Europe, nous nous sommes retirés du *joint-venture* avec Danone pour réintégrer le jus de fruits comme une activité stratégique dans notre organisation.

> « Au milieu des années 90, nous allions dans une direction, le monde allait dans une autre »

Nous ferons des acquisitions, mais nous allons surtout développer des marques en interne, comme au Japon. Là-bas, la moitié de notre chiffre d'affaires provient des ventes de café et de thé, le soft drink n'en génère plus que le quart.

» Cela dit, une marque mondiale comme Coca-Cola, il n'y en a qu'une. Nous avons très peu de chances de refaire la même chose avec une autre marque. Nous avons un savoir-faire intellectuel et industriel, que nous pouvons mettre au service du développement et de la création de marques internationales. Nous visons une croissance à moyen terme de 7 % à 8 % l'an : 1 % à 2 % proviendront de produits que nous n'avons pas actuellement.

– Quelle est votre stratégie dans l'eau ?

– Je ne suis pas sûr que, vu d'Atlanta, nous ayons bien perçu toutes les subtilités de ce marché. En Europe, la tradition thermale a créé une image forte autour des eaux de source. Aux Etats-Unis, la demande de sécurité alimentaire est plutôt en faveur d'eaux purifiées. Notre objectif n'est pas de devenir une compagnie d'eau, mais d'utiliser notre outil de production et d'embouteillage. Avec lui, on peut tout faire, des eaux purifiées plates, gazeuses, avec des petites bulles, des grosses bulles... Nous devons d'abord définir notre stratégie dans l'eau, puis être sûrs d'y gagner de l'argent, en utilisant notre système, en ayant quelque chose à *« vendre »* à nos franchisés embouteilleurs, comme nous le faisons avec le concentré de cola. Nos cibles sont, dans un premier temps, les Etats-Unis et l'Europe, dans un deuxième temps, les pays émergents. Je crois au développement des eaux purifiées en Europe, où il y a également une demande croissante de sécurité. A long terme, certaines sources vont connaître des problèmes de pollution.

– Comment allez-vous utiliser Internet ?

– Nous allons utiliser cet outil pour améliorer notre activité. C'est un moyen d'accélérer notre décentralisation. Dans le marketing, nous venons de signer un accord mondial avec AOL. Dans le domaine des achats, nous achevons la création d'une plate-forme commune avec Pepsi, Procter, Nestlé et d'autres. Nous envisageons aussi de devenir, *via* Internet, un prestataire de services et de formation auprès de nos distributeurs.

– Vous êtes Australien. Cela vous donne-t-il une sensibilité particulière ?

– Je crois aux relations humaines. Coca-Cola a cent quatorze ans. Si elle ne s'adapte pas à son époque, si elle ne regarde pas ce qui se passe autour d'elle, si elle n'écoute pas les gens, dans les banlieues ou ailleurs, cette entreprise s'expose aux critiques. Je me suis souvent dit, si j'étais roi pour un jour, je changerais ceci, j'arrangerais cela... C'est ce que je fais désormais. Je me donne dix ans pour mener à bien cette tâche. Ce sera mon dernier poste. »

Propos recueillis par Laure Belot et Pascal Galinier

PROFIL

UN PÉDAGOGUE À ATLANTA

Douglas Daft a accédé tardivement, à 56 ans, à la tête de Coca-Cola, après la démission surprise de Doug Ivester en décembre 1999. Il ne se considère pas pour autant comme un pape de transition. Cet ancien professeur de mathématiques, natif de Sydney, en Australie, doit résoudre son équation la plus complexe : retrouver la formule du succès pour le géant mondial des boissons sans alcool.

D'un abord chaleureux, il assène ses certitudes d'une voix douce. Cet amateur de bons vins et de culture européenne, marié à une professeur de français, est aux antipodes de son prédécesseur, un pur financier américain qui attendra la quarantaine pour sortir des Etats-Unis. Les antipodes : c'est justement de là que M. Daft a pu observer à loisir les dysfonctionnements de la *« Company »*, qu'il dénonce sans complaisance et sans complexes. Homme de terrain, il a souffert de la toute-puissance d'Atlanta sur la multinationale. Entré chez Coca-Cola en 1969, il dirigera plusieurs filiales, en Indonésie, à Hongkong, au Japon, avant d'être nommé en 1991 patron de l'ensemble de la zone Asie-Pacifique... à Atlanta ! Aujourd'hui, il prend sa revanche. Ce n'est pas par hasard si sa première décision de patron du groupe a été l'annonce d'une réduction massive d'effectifs au siège.

S'il reconnaît avoir gardé un ton un peu professoral avec ses collaborateurs, sa volonté affichée de décentralisation se veut pragmatique. Respectueux de l'histoire centenaire de la compagnie, il ne semble pas pour autant prisonnier de ses « icônes ». Il rappelle qu'au Japon, il a réalisé l'essentiel des ventes sur d'autres boissons que le cola. M. Daft compte diriger l'empire tout autant de ses provinces que de sa capitale. Après avoir passé un mois en Europe pour bien s'imprégner de l'évolution des marchés, il retournera pour plusieurs semaines dans sa ville natale, où se dérouleront cet été les Jeux olympiques. Un événement dont Coca-Cola est l'un des grands sponsors.

L. Be. et P. Ga.

ILOVEYOU : deux étudiants philippins suspectés

L'ENQUÊTE sur le virus de l'amour se resserre autour de l'école d'informatique AMA Computer College de Makati, un quartier de Manille, aux Philippines. La police a identifié deux étudiants dont les travaux auraient pu servir à créer le virus LoveLetter, qui a ravagé les ordinateurs d'une vingtaine de pays à partir du 4 mai. Onel de Guzman, 23 ans, est devenu le principal suspect depuis la découverte du programme informatique qu'il a déposé comme projet de thèse à l'école AMA. Manuel Abad, vice-président de l'établissement, a expliqué que *« le programme décrit dans cette proposition est très proche du contenu du virus ILOVEYOU, et nous l'avons refusé »*. Le projet affichait ouvertement son objectif *« d'obtenir les mots de passe de Windows afin de voler les comptes Internet de l'ordinateur des victimes »*. Sur le document, le professeur d'Onel de Guzman a écrit : *« C'est illégal. Nous ne formons pas de voleurs. »*

Un autre étudiant, Michael Buen, est considéré comme suspect par le National Bureau of Investigation (NBI) de la police de Manille. Le jeune homme, également âgé de 23 ans, a obtenu son diplôme de l'AMA Computer College le vendredi 5 mai, le lendemain de l'apparition d'ILOVEYOU. Son sujet de thèse, accepté par l'établissement, concernait un programme capable de créer de multiples copies des fichiers d'un ordinateur. Michael Buen et Onel de Guzman font partie d'un groupe baptisé GRAMMERSoft qui écrit de programmes pour des PME et vend des projets de thèses aux étudiants en informatique. La première ligne du virus ILOVEYOU mentionnait justement le nom : GRAMMERSoft Group. Par ailleurs, un chercheur en informatique suédois, Fredrik Bjorck, avait identifié l'auteur du virus de l'amour comme un certain Michael.

La piste de l'AMA College semble cohérente avec les premières investigations de la police philippine. Cette dernière avait arrêté le 8 mai, avant de le relâcher le lendemain, Reomel Ramones, 27 ans, habitant avec Irene de Guzman, 25 ans. Le couple employait la sœur d'Irene, Jocelyn, qui est également diplômée de l'AMA College. Quant à Onel de Guzman, il est le frère d'Irène et Jocelyn...

Pendant que le filet semble se resserrer à Manille, les dégâts engendrés par ILOVEYOU, dont 29 variantes était identifiées le 10 mai, augmentent. Le gouvernement américain estime qu'au moins 14 de ses agences ont été touchées. Le spécialiste de la sécurité ICSA.net estime que la facture pour les Etats-Unis est comprise entre 325 et 950 millions de dollars. Les assureurs de la Lloyd's de Londres évaluent les pertes financières mondiales à plus de 15 milliards de dollars.

Michel Alberganti

Microsoft refuse l'idée d'un démantèlement

SANS SURPRISE, Microsoft a demandé, mercredi 10 mai, à la justice américaine de rejeter la demande de son démantèlement présentée par le gouvernement et 17 Etats. La firme fondée par Bill Gates répond à un jugement, rendu le 3 avril par le juge Thomas Penfield Jackson, la déclarant coupable d'avoir abusé de sa position dominante dans les systèmes d'exploitation pour micro-ordinateurs. A la suite de cette décision, le département de la justice et 17 Etats ont réclamé, le 28 avril, que Microsoft soit scindé en deux sociétés : l'une regroupant la conception des systèmes d'exploitation Windows, et l'autre se consacrant aux logiciels d'application comme Office ou Internet Explorer. Tout en faisant appel de la décision du juge Jackson, le numéro un mondial des logiciels estime que l'abus de position dominante dont il est accusé peut être effacé en modifiant ses pratiques commerciales.

« Nous estimons qu'il n'y a rien dans le procès qui justifie la proposition sans précédent du gouvernement d'un démantèlement (...), a déclaré Microsoft dans un communiqué. *Des millions de consommateurs et des centaines de milliers d'entreprises ont bénéficié des logiciels de Microsoft.* (...) *Il n'est pas exagéré de dire que l'économie américaine dans son ensemble a profité de nos efforts. »* La firme estime par ailleurs *« injustifiées »* les autres demandes du gouvernement, et notamment l'obligation de publier le code source des logiciels, fruit de *« centaines de millions de dollars d'investissement »*.

PROPOSITIONS AU JUGE

Dans ses propositions au juge Jackson, le groupe s'engage à ne pas annuler ou retirer aux fabricants d'ordinateurs la licence d'utilisation de Windows si ces derniers choisissent de livrer des logiciels concurrents. Les fabricants pourront aussi changer la page d'accueil sur un ordinateur, pour ajouter d'autres logiciels de navigation sur Internet. Enfin, la firme s'engage à fournir aux éditeurs de logiciels un accès complet à l'information technique dont ils ont besoin pour créer des applications fonctionnant sous Windows.

Mercredi soir, un porte-parole du département de la justice jugeait les propositions de Microsoft *« inefficaces et insuffisantes. Elles n'empêcheront pas Microsoft de préserver son monopole et de recommencer à l'utiliser de façon illégale pour empêcher toute innovation »*. Selon le calendrier fixé par le juge Jackson, le gouvernement doit répondre officiellement, le 17 mai, aux propositions de Microsoft, et les audiences d'appel commenceront le 24 mai. Mais la firme de Bill Gates a déjà indiqué qu'elle aurait besoin d'un délai supplémentaire de plusieurs mois pour préparer sa défense – *(AFP, Reuters.)*

Le Nasdaq entraîne la Bourse de Tokyo dans sa chute

NOUVELLE ALERTE, mercredi 10 mai, sur les marchés boursiers américains. L'indice de la Bourse électronique Nasdaq, qui concentre l'essentiel des valeurs de technologie, médias et télécommunications, a perdu 5,59 %, à 3 384,73 points. L'indice des trente plus grandes capitalisations, le Dow Jones, a également fini en baisse, perdant 1,60 %, à 10 367,78 points. Depuis le début de l'année, le Nasdaq, qui a reculé de 11,3 % en trois jours, affiche une baisse de 16,8 % et le Dow Jones une perte de 9,8 %.

Le net recul des marchés américains au cours de la séance de mercredi est à mettre sur le compte de la chute lourde de quelques grandes valeurs, comme Motorola, Cisco Systems et Intel. La révision en baisse de l'objectif de cours de Motorola par la banque américaine Salomon Smith Barney a suffi à faire chuter l'action d'un des premiers fabricants mondiaux d'équipements de télécommunications, de 16,4 %, à 87,16 dollars.

Première capitalisation boursière du Nasdaq, Cisco a de son côté perdu 6,8 %, à 58,5 dollars, bien qu'il ait publié des résultats trimestriels supérieurs aux prévisions des analystes. Ces derniers ont cru déceler quelques signes de ralentissement de l'activité du groupe, ce qui a pénalisé l'action.

Enfin Intel, le premier fabricant mondial de microprocesseurs, a été également victime d'un mouvement de vente des investisseurs, chutant mercredi de 9,4 %, à 10,16 dollars, après avoir révélé que des problèmes sur les cartes mères allaient l'obliger à rappeler certains produits.

Dans le sillage de Wall Street, la Bourse de Tokyo a terminé la séance du jeudi 11 mai en très nette baisse. L'indice Nikkei a perdu 4,63 %, pour s'inscrire en clôture à 16 882,46 points, soit son plus bas niveau depuis septembre 1999. Les places européennes ont pour leur part ouvert en repli, jeudi : – 1,24 % à Paris, – 0,83 % à Francfort.

Cécile Prudhomme

Le président de la Deutsche Bahn appelle l'Etat à l'aide

Pertes financières, modernisation et négociations sociales en panne : la réforme ferroviaire rencontre de nombreux obstacles. Lancée par Helmut Kohl, elle devait aboutir à la privatisation des chemins de fer allemands vers 2004

La Deutsche Bahn, née en 1994 du regroupement des chemins de fer d'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, a présenté pour la première fois depuis sa création des résultats en pertes pour l'exercice 1999. Son nouveau président, Harmut Mehdorn, arrivé en décembre 1999, tire la sonnette d'alarme. Il demande à l'Etat de contribuer financièrement au développement de ses infrastructures, dont la modernisation est en retard. Ce n'est pas la seule difficulté à laquelle se heurte la compagnie allemande. Son image souffre du traumatisme causé, en 1998, par l'accident d'Eschede, dans lequel 101 personnes ont trouvé la mort. A l'intérieur même de l'entreprise, direction et syndicats ne parviennent pas à se mettre d'accord sur de nouvelles baisses d'effectifs, et les cheminots menacent de se mettre en grève pour l'ouverture de l'Exposition universelle de Hanovre, début juin.

BERLIN
de notre envoyé spécial

En prenant la tête de la Deutsche Bahn, mi-décembre 1999, Hartmut Mehdorn savait que la tâche allait être complexe. Il remplaçait au pied levé Johannes Ludewig, un haut fonctionnaire proche de l'ex-chancelier Kohl, congédié « à l'amiable » pour n'avoir pas su reprendre en main une situation très difficile pour la compagnie ferroviaire allemande. M. Mehdorn n'aura connu ni bonnes surprises ni état de grâce. Lancée en 1994, la *« Bahnreform »* – la réforme ferroviaire – patine alors qu'elle devait préparer la compagnie à une entrée en Bourse. La Deutsche Bahn a réalisé en 1999 ses premières pertes opérationnelles depuis le début de cet ambitieux processus. Son image est déplorable ; elle souffre encore du traumatisme causé, en 1998, par le terrible accident d'Eschede, dans lequel 101 personnes ont trouvé la mort. Les trains de la société publique arrivent très souvent en retard. Les grands chantiers de modernisation coûtent cher : deux projets pharaoniques – une ligne à grande vitesse Cologne-Francfort et le nœud ferroviaire de Berlin – accuseraient un surcoût de 5 milliards de deutschemarks (2,5 milliards d'euros).

L'accumulation des contre-performances et le dérapage des comptes incitent aujourd'hui M. Mehdorn à tirer la sonnette d'alarme. Mercredi 10 mai à Berlin, cet ingénieur de formation recruté après une longue carrière dans le privé a appelé l'Etat allemand à la rescousse. *« Le gouvernement doit nous aider ; nous ne parviendrons pas seuls à rattraper le retard »*, a-t-il lancé lors de la présentation des résultats. L'Etat devrait contribuer aux investissements en infrastructures de la compagnie, a-t-il affirmé, et veiller à l'égalité des chances entre les différents moyens de transport.

DEUX CHANTIERS D'ENVERGURE

Jusque-là, la *« Bahnreform »*, conçue sous le gouvernement Kohl, allait cahin-caha. Née de la fusion des compagnies issues des deux Allemagnes, la Deutsche Bahn semblait rouler sur les rails d'une privatisation à l'horizon 2004. Au début de la décennie, l'Etat allemand avait pris à sa charge l'endettement faramineux des deux sociétés. Des tarifs un peu mois chers devaient relancer l'appétit des Allemands pour le train. Près de 225 000 cheminots ont déjà quitté l'entreprise. Depuis 1994, la nouvelle Deutsche Bahn s'était presque habituée à engranger des bénéfices, même si ceux-ci ont eu tendance à se tasser. Le processus lancé par le gouvernement de Helmut Kohl s'est grippé au fil des ans. L'accident d'Eschede a agi comme un révélateur des lacunes de la compagnie. *« L'Etat n'a plus assez investi dans le rail »*, s'indigne Hubert Krummer, du Syndicat des cheminots allemands. Selon M. Mehdorn, *« il ne fait aucun doute que les années les plus difficiles de la réforme ferroviaire sont encore devant nous, même si beaucoup a été réalisé »*.

La Deutsche Bahn est confrontée à deux chantiers d'envergure. Le premier concerne la restructuration de l'entreprise : de laborieuses négociations opposent direction et syndicats pour boucler un plan d'économies de 8,4 milliards de deutschemarks (4,3 milliards d'euros) d'ici à 2004. Ce plan équivaut à la suppression de 70 000 postes, sur un effectif actuel de 235 000 personnes. La moitié de ces emplois seront supprimés par *« fluctuation naturelle »*, les 35 000 autres font l'objet d'un bras de fer sans précédent : la direction propose de garantir l'emploi en échange d'une modération des augmentations salariales. Ce que les syndicats refusent.

L'autre défi lancé à M. Mehdorn concerne la modernisation des infrastructures. Dans ce domaine, *« le besoin de rattrapage est plus important que prévu lors du lancement de la réforme »*, dit le président du directoire de la Deutsche Bahn. Le réseau à grande vitesse est à reconstruire, pour améliorer les performances des ICE, l'équivalent allemand du TGV. La Deutsche Bahn cherche à rationaliser son réseau, et entend en abandonner environ 20 %, mais doit négocier ferme avec les responsables politiques locaux.

Les difficultés financières sont telles que M. Mehdorn menace d'ajourner certains projets. Officiellement, l'objectif reste d'assainir l'entreprise pour la rendre *« présentable sur les marchés de capitaux »* à partir de 2004. Mais plus personne n'ose faire de pronostic sur la date d'une éventuelle entrée en Bourse. *« Les objectifs ne changent pas, mais ils seront beaucoup plus difficiles à tenir »*, reconnaît-on à la Deutsche Bahn. A moins que M. Mehdorn ne parvienne, contre toute attente, à faire des miracles.

Philippe Ricard

L'Expo 2000 prise en otage ?

L'Exposition universelle de Hanovre, qui doit être inaugurée le 1er juin, pourrait faire les frais des difficultés de la Deutsche Bahn. Les cheminots menacent de déclencher une grève dans la région, pour peser sur les négociations en cours au sein de la compagnie ferroviaire.

Un tel durcissement du conflit serait une grande première dans une entreprise où la succession des plans sociaux s'est accompagnée depuis six ans d'une remarquable paix sociale. Une grève constituerait un sérieux revers pour l'Expo 2000, dont la Deutsche Bahn est un des transporteurs officiels. 4,3 milliards de deutschemarks (2,2 milliards d'euros) ont été investis dans les infrastructures ferroviaires de la région de Hanovre.

Cinq candidats pour le train à grande vitesse entre Madrid, Barcelone et la France

DEUX CONSORTIUMS, l'un formé par le français Alstom et l'espagnol CAF, l'autre constitué de l'espagnol Talgo et de l'allemand ADtranz, ainsi que trois entreprises, Siemens (Allemagne), Ansaldobreda (Italie) et Bombardier (Canada), ont demandé à participer au concours du TGV espagnol entre Madrid, Barcelone et la frontière française, a annoncé, mercredi 10 mai, Renfe, la compagnie espagnole de chemins de fer. Le délai de présentation des candidatures pour la fourniture et la maintenance de trains à grande vitesse pour cette ligne expirait mercredi.

Renfe compte acquérir entre 26 et 40 trains à grande vitesse pour un budget de 667 millions d'euros, afin d'exploiter la deuxième liaison ferroviaire à grande vitesse en Espagne après Madrid-Séville. Après une période d'un mois pour analyser les demandes reçues, Renfe invitera les candidats retenus à présenter leurs offres, dans un délai de trois mois. L'adjudication est prévue pour la fin de l'année. *(– AFP.)*

Soupçons de pots-de-vin pour le TGV Alstom en Corée du Sud

TOKYO
de notre correspondant

Deux personnes de nationalité coréenne ont été arrêtées, mercredi 10 mai, et une troisième est recherchée, dans le cadre d'une enquête sur des dessous-de-table qui auraient été versés pour permettre au groupe français Alstom de remporter, en 1994, le contrat de construction du TGV reliant Séoul à Pusan. D'un montant de 1,1 milliard de dollars, c'est le plus grand projet d'équipement civil entrepris en Corée du Sud. Sa réalisation, qui a entraîné des surcoûts, a été retardée d'un an.

Lorsque les Français ont remporté l'appel d'offres pour le train à grande vitesse, les Allemands, battus d'une courte tête, ont protesté. Certains d'entre eux ont dénoncé les manœuvres douteuses de lobbying auxquelles se seraient livrés les Français. *« Nos amis allemands sont mauvais joueurs »*, disait-on alors dans les milieux officiels français : seule *« l'excellence française »* pouvait expliquer ce succès. L'arrestation de deux personnes qui auraient participé au versement de *« commissions »* d'un montant de 9 millions d'euros (59,3 millions de francs), mis à leur disposition par la société française, pour *« arroser »* des hommes politiques et de hauts fonctionnaires semble donner quelque fondement aux allégations allemandes.

COMPTES EN BANQUE ÉPLUCHÉS

Avec Mme Ho Ki-chon, de nationalité coréenne, épouse du responsable du bureau d'Alstom en Corée, a été arrêté un ancien policier, Chun Yoon-ki. Un troisième personnage, Choi Man-suk, lobbyiste de nationalité américano-coréenne, est recherché. L'ex-policier est accusé d'avoir facilité les transactions illégales en devises étrangères perpétrées par les deux autres suspects, dont les comptes en banque sont épluchés par les enquêteurs à la recherche de preuves d'irrégularités. Selon la presse sud-coréenne, les autorités ne procéderaient pas à la perquisition des bureaux d'Alstom pour des *« considérations diplomatiques »*.

Selon les informations fournies par le parquet, M. Choi, figure centrale dans cette affaire, aurait reçu 59 millions de francs sur un compte bancaire à Hongkong et en aurait versé une partie à Mme Ho. Par son avocat, cette dernière, interpellée dès le 28 avril, a fait savoir qu'elle ne s'était livrée à aucune illégalité et que c'est M. Choi qui a distribué les dessous-de-table. Mme Ho, qui a épousé le responsable de la firme française peu après que celle-ci a obtenu le contrat du TGV en Corée, n'aurait fait que présenter le lobbyiste à Alstom. Selon la presse locale, une autre Coréenne, Kang Wwi-hee, ancienne Miss Corée et propriétaire d'un restaurant à Paris, pourrait être entendue comme témoin. Elle a regagné la France il y a quelques jours.

PRATIQUE COURANTE

Le lobbying est une pratique courante en Corée, souvent assortie de versement de « commissions », et les entreprises étrangères ne rechignent guère à épouser les mœurs locales. L'arrestation pour corruption, au début des années 90, de deux anciens présidents, Chun Too-whan et Roh Tae-woo, témoigne de celles-ci. Bien que ces arrestations aient eu lieu au cours de la présidence de Kim Young-sam (1992-1997), celle-ci est loin d'avoir été exempte des travers de ses prédécesseurs : le propre fils du président, Kim Hyon-chol, arrêté pour corruption et évasion fiscale, a fait deux ans de prison.

S'il y a eu effectivement versement illégal de pots-de-vin, les autorités judiciaires ne pouvaient l'ignorer : le parquet a brutalement arrêté une enquête sur cette affaire à l'été 1997 sur ordre, semble-t-il, de la présidence. Choi Man-sok, connu pour ses liens étroits avec l'entourage du président Kim Young-sam, était déjà dans le collimateur des enquêteurs. Mme Kang, l'ancienne Miss Corée, a reconnu, dans son autobiographie, qu'elle avait offert des fonds au président Kim Young-sam en 1993 alors qu'elle faisait du lobbying pour Alstom. Sa proposition fut refusée et Alstom dut réduire son prix de 200 millions de dollars, déclara-t-elle en 1995 au cours d'une conférence de presse.

Dès la signature du contrat avec les Français, l'opposition de l'époque (devenue le parti gouvernemental) avait dénoncé le versement de pots-de-vin. On peut se demander si l'affaire ne refait pas surface aujourd'hui dans le cadre d'un règlement de comptes politique, pour mettre en difficulté certains députés de l'opposition et les amener à démissionner ou à rejoindre le parti gouvernemental. N'ayant pas obtenu la majorité aux élections du 13 avril, celui-ci manœuvre pour renforcer son assise à l'Assemblée.

Philippe Pons

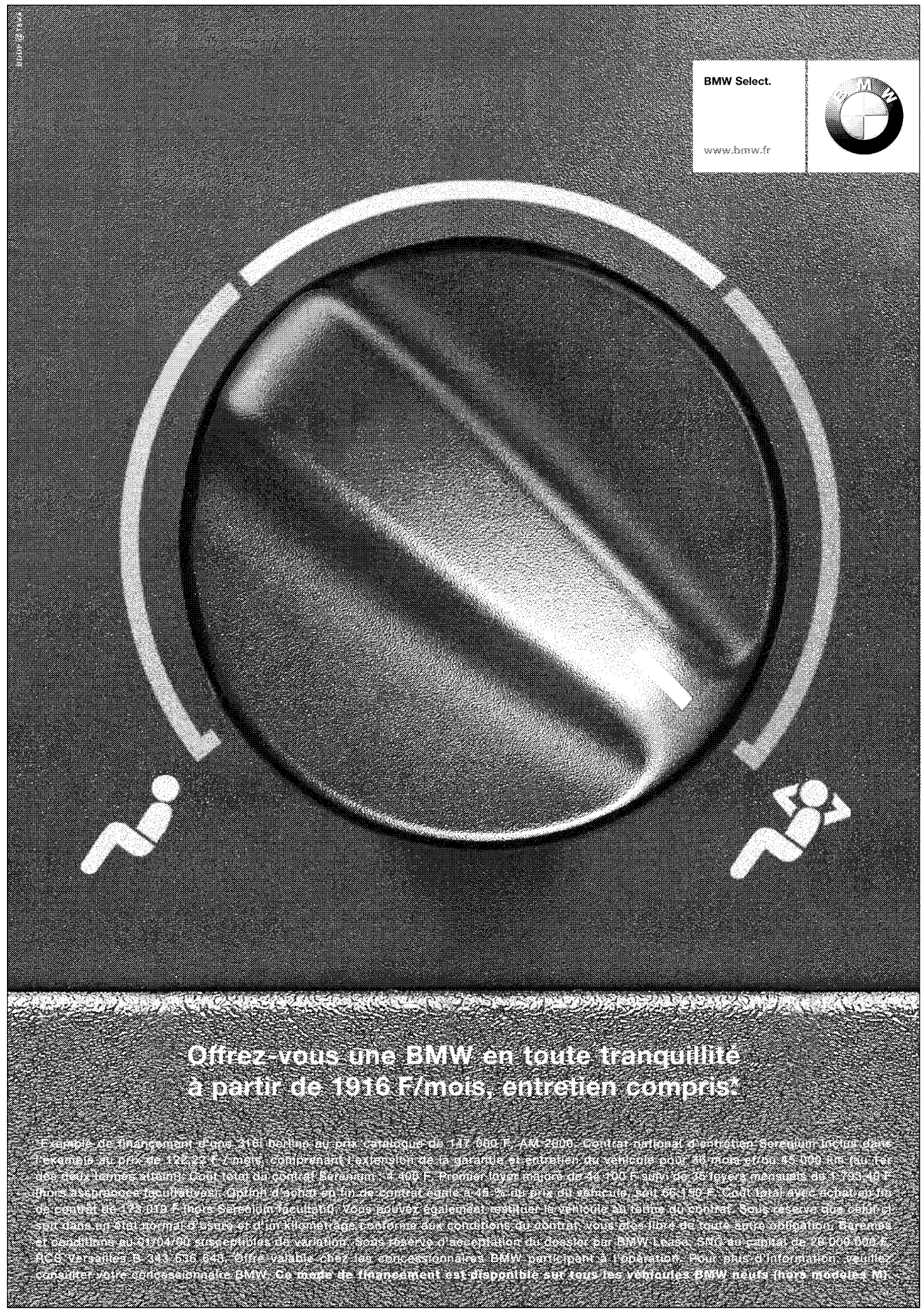

Le Monde des
DEBATS
Au sommaire du numéro de mai
Guerre, camps, Shoah
L'ART CONTRE L'OUBLI
Jorge Semprun, Claude Lanzmann, Andrzej Wajda

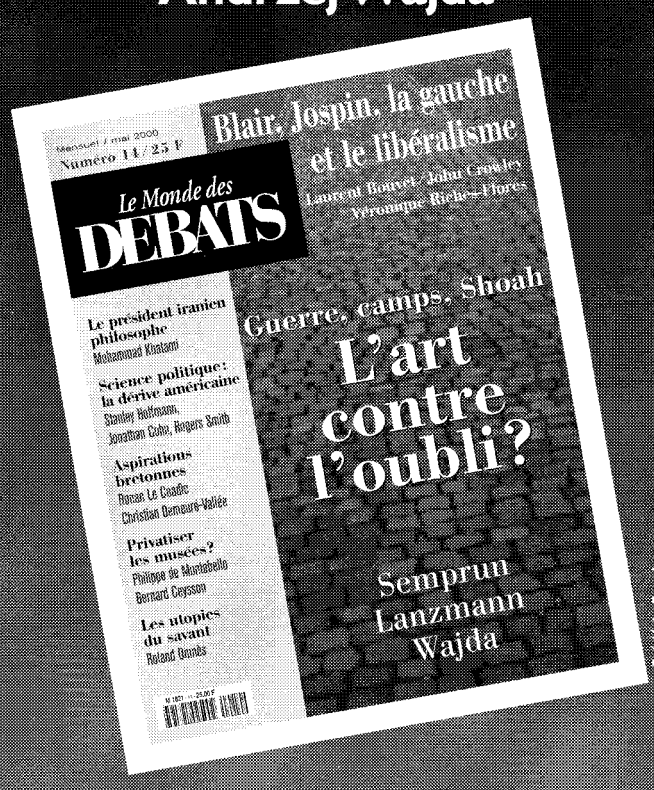

Blair, Jospin, la gauche et le libéralisme
Débat entre Laurent Bouvet et John Crowley

Le président iranien philosophe
Mohammad Khatami

Le prêt-à-penser de la science politique américaine
Jonathan Cohn, Rogers M. Smith
Stanley Hoffmann

La question bretonne
Ronan Le Coadic/Christian Demeuré-Vallée

Privatiser les musées?
Philippe de Montebello/Bernard Ceysson
Florence de Voldère

Mensuel.
En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Oui, je m'abonne au *Monde des Débats* :

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : Fax :
EC14

❑ **1 an (11 numéros) pour 209 F**, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

❑ **Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : *Le Monde des Débats***
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Date d'expiration :
❑ Je règle par carte bancaire n° :
❑ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Date et signature :

Conformément à la « Loi Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Au Canada, la concentration de la presse en débat

Le gouvernement s'inquiète de la mise en vente massive de journaux par les groupes Hollinger et Thomson, qui souhaitent recentrer leur stratégie sur Internet

MONTRÉAL
de notre correspondante

« Comment pouvons-nous concilier les besoins d'investissement de la presse avec la nécessité de préserver une multiplicité de voix ? » C'est en ces termes que Sheila Copps, ministre du patrimoine canadien et, à ce titre, responsable de la culture, évoquait cette semaine le problème posé par la mise en vente récente de grands pans de la presse écrite nationale par les groupes Hollinger et Thomson. Pour Mme Copps, les risques d'une concentration de la presse canadienne, voire de la participation de puissants groupes américains dans des opérations de rachat, constituent bien un enjeu de *« diversité culturelle »* dont il est temps de débattre sur la place publique.

Les principaux groupes de presse canadiens ont pourtant d'autres chats à fouetter, eux qui pensent surtout à améliorer leur position concurrentielle dans un marché de l'écrit en effervescence et à ne pas rater le virage d'Internet. Ce qui suppose d'avoir les moyens – financiers – de ses ambitions. Conrad Black l'a bien compris. Le grand patron de Hollinger, premier groupe de presse canadien (avec trois cents titres au Canada et soixante dix-neuf ailleurs, dont le *Jerusalem Post*, le *Daily Telegraph* à Londres et son dernier-né, le *National Post* à Toronto), annonçait, fin avril, la mise en vente de la quasi-totalité de ses journaux canadiens et d'une cinquantaine aux Etats-Unis. L'opération pourrait lui rapporter 5 milliards de dollars américains.

UNE OCCASION UNIQUE

Celui qui s'était jadis fait une spécialité du rachat de « canards boiteux » de la presse écrite pour les transformer en sociétés florissantes vend presque tout, à l'exception de ses quotidiens de grandes villes. Raisons avancées : un besoin de liquidités pour réduire sa dette, rehausser la valeur de ses actions et surtout mettre l'accent sur le multimédia. Hollinger veut ainsi clairement investir dans le secteur de l'édition électronique et utiliser au mieux ses grands journaux et leurs sites Web comme plate-forme de développement dans ce domaine. Hollinger dispose déjà d'un portail canada.com, mais qui doit affronter une très forte concurrence de canoe.ca, propriété de Quebecor, celle de toronto.com, du groupe Torstar, et de sympatico.ca, du groupe de télécommunications BCE, sans compter les géants américains comme Time Warner puisque Internet ne connaît pas de frontières.

Un pied dans la presse « traditionnelle » et un autre dans les nouvelles technologies de l'information : c'est aussi la vision qu'a eue Pierre-Karl Péladeau, le jeune PDG de l'empire Quebecor (premier imprimeur au monde, deuxième groupe de presse canadien) lorsque, l'an passé, il a voulu faire l'acquisition amicale du groupe Sun Media, alors deuxième éditeur canadien de quotidiens, dont le *Toronto Sun* à très fort tirage. Quebecor a remporté la partie en mars 1999, après avoir contré une offre non sollicitée de Torstar (éditeur du *Toronto Star*, numéro un des quotidiens par son tirage).

Pour Quebecor, propriétaire de deux des plus forts tirages de quotidiens, à Montréal et Québec, l'occasion était trop belle de sortir du cercle de l'édition « régionale » pour commencer à construire ce que son PDG appelle une *« véritable chaîne nationale de journaux s'intégrant dans une future société canadienne de média »*. Pas étonnant donc que Quebecor lorgne aussi sur certains journaux vendus par Hollinger dans des provinces où le groupe a des « faiblesses ». Ni qu'il ait offert récemment d'acheter une partie du câblo-distributeur québécois Vidéotron, pour l'intégrer dans une nouvelle entreprise, baptisée Quebecor Média, qui regrouperait tous les actifs du groupe dans le secteur de la presse et des nouveaux médias.

« L'occasion ne se présentera qu'une seule fois », a expliqué fin avril M. Péladeau, évoquant le fait de pouvoir combiner l'accès à Internet fourni par Vidéotron via le câble aux contenus de tous les médias de Quebecor ! Déjà, l'acquisition de Sun Media avait permis à Quebecor de mettre la main sur le portail national Canoe (Canadian Online Explorer). Depuis, le groupe n'a pas ménagé ses efforts pour le développer. L'objectif, pour M. Péladeau, est de faire de 2000 une *« année de positionnement stratégique et de développement dans les nouveaux médias »*.

De son côté, Thomson a frappé encore plus fort que Hollinger en annonçant, le 15 février, son intention de se retirer presque complètement du secteur de la presse écrite. Il espère bien vendre, d'ici à la fin de l'année, cinquante-quatre quotidiens et soixante-quinze autres journaux en Amérique du Nord pour ne conserver que le fleuron de la presse canadienne, le vénérable *Globe and Mail*. En 1995, puis en 1998, Thomson s'était déjà défait de vingt-six quotidiens nord-américains, au profit surtout de Hollinger. Pour Thomson, qui a fait sa marque dans le domaine de l'information spécialisée pour le monde des affaires et des professionnels, l'heure est à la concentration dans le commerce électronique de produits et services visant ces clientèles.

UNE LOGIQUE COMMERCIALE

Face à la logique commerciale des principaux groupes de presse canadiens, qui les pousse vers le marché électronique, le gouvernement canadien n'a pas grand-chose à dire. En matière de concentration, en revanche, Mme Copps n'entend pas tout laisser faire. Si, le 2 mai, elle reconnaissait les *« besoins d'investissement »* de ces groupes, elle avertissait aussi qu'il n'était pas question qu'Ottawa encourage les monopoles de presse. Hollinger et Thomson, tout comme deux grandes chaînes américaines de journaux, Knight-Ridder et Gannett, intéressées par certains de leurs titres, voudraient bien qu'Ottawa assouplisse ses règles sur la propriété étrangère de journaux canadiens, actuellement limitée à 25 % du capital.

« Je ne permettrai jamais le contrôle étranger de nos journaux », a dit Mme Copps, tout en confirmant qu'une révision des règles de propriété et de concentration de la presse canadienne était à l'étude. La ministre veut surtout profiter de l'occasion pour ouvrir un débat, avec audiences publiques et comité parlementaire, sur la situation actuelle de la presse (écrite et électronique). Et envisager, au nom de sa politique culturelle, de renforcer le contrôle des concentrations en échange d'un certain assouplissement des règles de propriété étrangère.

Anne Pelouas

Les trois géants canadiens

● **Hollinger International** publie 384 journaux, dont 58 quotidiens au Canada, le plus important étant le *National Post*. Aux Etats-Unis, le groupe détient 82 journaux ; au Royaume-Uni, il publie notamment le *Daily Telegraph*, et en Israël le *Jerusalem Post*. Il a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de dollars canadiens (1,5 milliard d'euros) pour un résultat de 360 millions de dollars (263 millions d'euros), en hausse de 16,8 % en 1998.

● **Thomson Corporation,** après avoir vendu 24 quotidiens et magazines régionaux en 1996, a annoncé en février vouloir se défaire de tout son pôle presse, sauf le *Globe and Mail*. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de dollars US en 1999 (6 4 milliards d'euros) et un bénéfice de 1,4 milliard de dollars (1,55 milliards d'euros), en hausse de 4,8 % sur 1998.

● **Quebecor** est le premier imprimeur commercial au monde. Par sa filiale Sun Media, il publie 8 quotidiens au Canada et 181 autres publications au Canada et en Floride. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards de dollars canadiens (7,9 milliards d'euros) en 1999 (+ 28,6 %) et un résultat net de 481 millions de dollars (351 millions d'euros), en hausse de 23,4 %.

Le contentieux entre Time Warner et la chaîne ABC relance la réflexion sur la législation du câble aux Etats-Unis

L'ÉCRAN NOIR du 1er et du 2 mai n'en finit pas de faire des vagues. Le groupe Time Warner, qui a pendant près de deux jours suspendu la diffusion de la chaîne ABC (groupe Disney) sur les réseaux câblés d'une dizaine de grandes villes américaines dont New York, se fait encore sérieusement réprimander. William Kennard, le président de la Federal Communications Commission (FCC), l'autorité de régulation de l'audiovisuel aux Etats-Unis, ne manque pas une occasion d'épingler le câblo-opérateur qui a empêché 3,5 millions de spectateurs de voir une chaîne tout simplement parce que Time Warner et ABC n'avaient pas pu s'entendre sur la négociation financière du renouvellement de leur contrat.

Mardi 9 mai, au cours de la convention annuelle de l'Association nationale des télévisions câblées (NCTA) qui se tient à la Nouvelle-Orléans, le président de la FCC a été très clair : *« Votre industrie ne va pas tolérer que les téléspectateurs soient pris en otage dans de telles disputes. »* Ce conflit *« s'est soldé par un vrai coup dur pour le public »*, a souligné William Kennard. Il reste confiant sur le fait que *« la négociation, plus encore que la régulation, soit la meilleure voie pour mettre fin à cette querelle »*. *« Pour le grand public, c'est une bataille entre un riche d'un côté* [AOL, le premier fournisseur d'accès mondial à Internet a pris le contrôle de Time Warner, le numéro un mondial de la communication en janvier] *et un opulent de l'autre* [Disney-ABC]. *Il incombe aux deux parties d'agir raisonnablement et avec un sens des responsabilités quand elles vont s'asseoir à une table pour négocier. »*

L'origine du différend réside dans le montant des droits que Disney doit acquitter à Time Warner pour que ce dernier diffuse sur ses réseaux câblés la chaîne généraliste ABC ainsi que différentes chaînes thématiques, comme Disney Channel, Toon Channel (dessins animés) ou encore Soap Opera Channel (feuilletons). La FCC a déclaré que l'action intempestive de Time Warner était « illégale » parce qu'elle pouvait fausser le libre jeu de la concurrence.

> « Pour le grand public, c'est une bataille entre un riche d'un côté et un opulent de l'autre »

En effet, l'arrêt de la diffusion d'ABC est intervenue précisément au moment où sont étudiées à la loupe les audiences de chacune des chaînes. Au cours de cette période du 26 avril au 24 mai, ces études de marché doivent permettre de déterminer les prochains tarifs publicitaires de chacune des chaînes. Le règlement de la FCC est très strict sur ce point : *« aucune suppression de chaîne commerciale locale ne doit intervenir pendant la durée de ces études »*.

Même si Time Warner a été contraint de redémarrer la diffusion d'ABC, avant même d'avoir résolu la renégociation du contrat, la querelle entre les deux géants américains s'est rapidement envenimée. Dès le 3 mai, Disney a publié des pleines pages de publicité dans le *New York Times*, en offrant aux clients de Time Warner un rabais de 198 dollars (220 euros) sur l'achat d'une antenne de réception par satellite, afin de court-circuiter le câblo-distributeur.

Le président de la NCTA, Robert Sachs, et le directeur général d'AOL-Time Warner, Gerald Levin, estiment qu'un tel différend montre à quel point il est temps de remettre à plat l'actuelle législation sur le câble, qui date de 1992. Certaines associations de consommateurs ont par ailleurs mis en garde les organes de régulation sur le fait que la fusion AOL-Time Warner risque d'obstruer, pour les autres opérateurs, l'accès à Internet.

Ces réflexions interviennent au moment où la FCC doit approuver le rachat par ATT de MediaOne Group, pour 51 milliards de dollars (57 milliards d'euros). Cette opération doit créer la principale société de câble aux Etats-Unis. La FCC avait déjà proposé, il y a quelques semaines, au nouveau groupe issu de cette fusion, de céder certains actifs, comme 25,5 % de Time Warner Entertainment ou encore de scinder de la maison mère les activités du groupe Liberty Media, afin d'être en conformité avec l'actuelle législation sur le câble.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : la cour d'appel de Paris a interdit, sous astreinte, au *Figaro*** de réutiliser, sur le Minitel ou sur Internet, les articles de ses journalistes. A la suite d'une action introduite par le Syndicat national des journalistes (SNJ), les magistrats ont, dans un arrêt rendu le 10 mai, considéré que *« le droit de reproduction* [des articles] *était épuisé dès la première publication sous la forme convenue et que toute nouvelle reproduction, sur un support de même nature ou un support différent, impliquait l'accord préalable des parties contractantes en contrepartie d'une rémunération équitable »*.

■ **INTERNET : BSkyB veut racheter Sports Internet.** La société britannique de télévision payante a annoncé, mercredi 10 mai, qu'elle lançait une offre amicale de 511 millions d'euros (3,35 milliards de francs) sur cette société spécialisée dans la conception et la gestion de sites de football, notamment les sites officiels des clubs.

■ **L'AFP adopte un nouveau logo déclinable sur l'Internet**. Les trois lettres AFP sont conservées mais dans un caractère différent, l'image du globe apparaît désormais en volume et le lettrage est inscrit dans un « cartouche » bleu.

■ **AUDIOVISUEL : le Tribunal de première instance de l'Union européenne a annulé**, mercredi 10 mai, une décision de la Commission européenne qui avait classé sans suite le dossier des aides publiques perçues par la chaîne de télévision portugaise RTP. Dans son arrêt, la juridiction européenne a estimé que les dotations financières octroyées tous les ans à RTP par l'Etat portugais étaient bien incompatibles avec les règles communautaires puisqu'elles procurent un avantage financier à son bénéficiaire, *« critère déterminant de la notion d'aide d'Etat »*.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GLAXO-WELLCOME/SMITH-KLINE BEECHAM : les deux groupes pharmaceutiques britanniques en cours de fusion** ont annoncé, mercredi 10 mai, la fermeture au premier trimestre 2001, de sept sites administratifs et commerciaux dans le sud-est de l'Angleterre. Le nombre de suppressions d'emploi n'a pas été précisé. Les syndicats craignent une réduction d'effectifs de 15 000 salariés sur un total mondial de 107 000.

● **UPM-KYMMENE : le groupe papetier finlandais a enchéri, mercredi, sur International Paper, pour enlever la société Champion.** Le rachat de ce groupe papetier américain donnera à l'un ou à l'autre la place de numéro un dans les papiers couchés. UPM-Kymmene propose 70 dollars par action, en numéraire, alors qu'International Paper offre 75 dollars par titre, dont un tiers sous forme d'échange d'actions.

● **PHARMAGYENE : le laboratoire pharmaceutique français** qui fabrique et commercialise des médicaments sans ordonnance, des cosmétiques et des gammes diététiques a été racheté mercredi par le belge Omega Pharma. Le nouvel ensemble réalisera un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs et emploiera 800 salariés.

● **RENAULT VI : le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, a souhaité** mercredi que la direction de Renault consulte les représentants des salariés *« dans les plus brefs délais »* sur la cession de ses activités dans les poids lourds au groupe suédois Volvo.

SERVICES

● **LICENCES TÉLÉPHONIQUES : la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications** (CSSPPT) s'est formellement opposée, mercredi, à d'éventuelles enchères pour attribuer les licences de troisième génération de téléphone mobile en France (UMTS).

● **AEROLINAS ARGENTINAS : le transporteur argentin, affilié à la compagnie espagnole Iberia**, devrait bénéficier d'un plan de sauvetage d'ici à la fin du mois de mai dans le but *« d'assainir et de rendre rentable l'entreprise »*. Environ 600 millions de dollars seraient nécessaires pour sortir l'entreprise de l'impasse.

● **POSTES : la Commission européenne devrait adopter le 24 mai** un projet du commissaire Frits Bolkestein visant à libéraliser davantage la distribution du courrier.

● **COMMERCE ÉLECTRONIQUE : Air France et dix autres compagnies aériennes** européennes – British Airways, KLM, Iberia, SAS, Lufthansa, British Midland, Finnair, Aer Lingus, Austrian Air et Alitalia – ont annoncé jeudi leur intention de créer sur Internet le *« premier portail européen pour la vente de produits et de services liés aux voyages »*.

● **WORMS : la société de portefeuille française a augmenté sa participation dans la firme suisse Société générale de surveillance**, dont elle contrôle désormais 33,7 % des voix. Un pacte d'actionnaires a été conclu avec les familles fondatrices, la Deutsche Bank, et la société luxembourgeoise Alp Design.

● **CANAL + : le groupe français a annoncé, jeudi 11 mai, avoir vendu pour 111,97 millions d'euros** au germano-belge CLT-UFA les 24,9 % qu'il détenait depuis 1994 dans la chaîne allemande hertzienne Vox. Prévue de longue date, l'opération permet à CLT-UFA de porter à 99,7 % sa participation directe et indirecte dans Vox.

FINANCE

● **LLOYDS TSB : la banque britannique va lancer une banque en ligne autonome, evolvebank.com,** qui démarrera cet été en Espagne et vers la fin de l'année en Grande-Bretagne. Elle a également conclu un partenariat européen avec le portail Lycos, qui offre un accès gratuit à Internet, pour créer notamment un site de shopping en ligne.

●**HYPOVEREINSBANK : la deuxième banque privée allemande a** acquis 1,55 % du Banco Popular, portant à 4,64 % sa participation dans le capital de la troisième banque espagnole.

● **FORTIS : le bancassureur belgo-néerlandais et le premier groupe malaisien des services financiers Maybank négocient une alliance stratégique** pour développer des activités de bancassurance en Malaisie. Fortis pourrait prendre 30 % de Maybank.

EUROPE

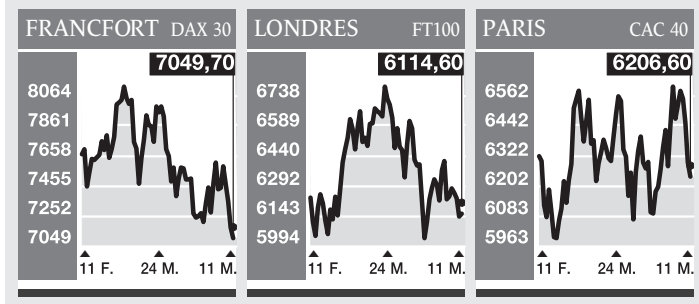

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 11/05	Var. % 10/05	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5029,91	– 0,71	2,56
EUROPE	STOXX 50	4792,71	– 0,47	1,06
EUROPE	EURO STOXX 324	421,17	– 0,88	1,19
EUROPE	STOXX 653	376,04	– 0,68	– 0,91
PARIS	CAC 40	6206,60	– 0,91	4,17
PARIS	MIDCAC	2631,57	– 1,25	15,26
PARIS	SBF 120	4204,92	– 0,91	3,76
PARIS	SBF 250	3944,26	– 0,92	3,50
PARIS	SECOND MARCHÉ	2855,91	– 0,84	17,20
AMSTERDAM	AEX	650,91	– 1	– 3,05
BRUXELLES	BEL 20	2801,52	– 0,93	– 16,13
FRANCFORT	DAX 30	7049,70	– 1	1,32
LONDRES	FTSE 100	6114,60	0,23	– 11,77
MADRID	STOCK EXCHANGE	10735,50	– 0,89	– 7,78
MILAN	MIBTEL 30	45220,00	– 1,03	5,18
ZURICH	SPI	7617	0,39	0,62

AMÉRIQUES

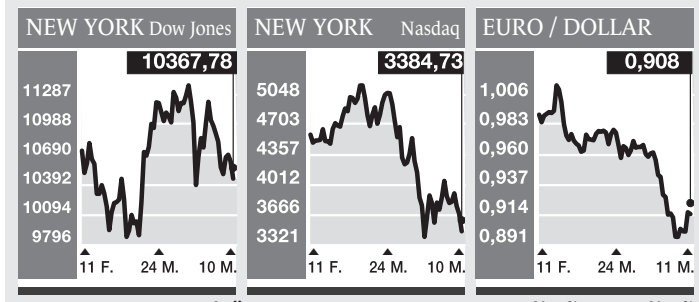

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 10/05	Var. % 09/05	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10367,78	– 1,60	– 9,82
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1383,05	– 2,06	– 5,87
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3384,73	– 5,59	– 16,82
TORONTO	TSE INDEX	9097,10	– 2,12	8,12
SAO PAULO	BOVESPA	14433,81	– 1,01	– 15,55
MEXICO	BOLSA	331,05	– 0,82	– 17,57
BUENOS AIRES	MERVAL	457,86	– 5,35	– 16,82
SANTIAGO	IPSA GENERAL	95,17	– 0,66	– 33,45
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5872,71	– 0,17	8,39

ASIE - PACIFIQUE

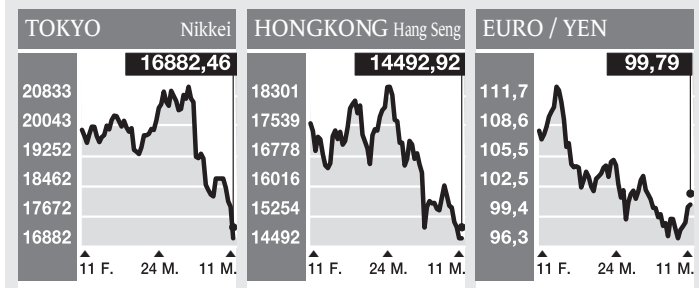

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 11/05	Var. % 10/05	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16882,46	– 4,63	– 10,84
HONGKONG	HANG SENG	14492,92	– 1,92	– 14,56
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1999,10	– 2,83	– 19,38
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	95,72	– 0,17	– 26,38
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2966,80	– 1,49	– 5,89
BANGKOK	SET	23,47	– 3,18	– 32,44
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4270,92	– 4,21	– 14,68
WELLINGTON	NZSE-40	2020,82	– 0,56	– 8,42

ÉCONOMIE

La politique de taux zéro au Japon sur la sellette

Le gouverneur adjoint de la Banque du Japon (BoJ), Sakuya Fujiwara, a affirmé, mercredi 10 mai, que l'abandon de la politique de taux très faibles pratiqués depuis quatorze mois par la banque centrale était proche, les signes de déflation tendant à s'évanouir.

M. Fujiwara a déclaré, devant une commission parlementaire, que les membres du comité de politique monétaire de la BoJ *« poursuivaient leurs discussions avec l'objectif de mettre fin à la politique de taux zéro, une fois que nous aurons la confirmation d'une amélioration de l'économie »,* selon l'agence Kyodo. *« Les discussions sont près d'aboutir »,* a-t-il ajouté.

■ **L'économie japonaise s'est contractée de 1,4 % au dernier trimestre de l'année calendaire 1999** par rapport au trimestre précédent, a indiqué l'Agence de planification économique (EPA), confirmant une estimation publiée le 13 mars. En base annualisée, le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 5,6 %.

■ **Les prix de gros intérieurs du Japon ont augmenté de 0,5 % en avril** en glissement annuel après avoir enregistré en mars leur première progression en vingt-quatre mois (+ 0,1 %), a annoncé la Banque du Japon jeudi.

■ **Les Pays-Bas se classent au premier rang des pays offrant le meilleur climat pour les affaires** pour les cinq prochaines années, supplantant Hongkong, selon une étude de l'*Economist Intelligence Unit* (EIU). Le Royaume-Uni conserve sa position de numéro deux dans le classement de l'EIU.

■ **ZONE EURO : « le renforcement de l'Euro 11 est une des réponses les plus fortes que nous devons apporter à la baisse de l'euro »,** a déclaré, mercredi 10 mai, Pierre Moscovici, ministre aux affaires européennes.

L'Euro 11 est une instance informelle regroupant les onze ministres des finances de la zone euro qui se réunit pratiquement chaque mois avant les réunions formelles à quinze des ministres européens des finances.

■ **Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, reste « le meilleur »** pour succéder à Wim Duisenberg à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE), en dépit de sa mise en cause dans l'affaire du Crédit lyonnais, a estimé mercredi le ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine.

■ **ALLEMAGNE : les pfennigs, la sous-division du deutschemark, pourraient être stockés dans des silos de missiles américains** une fois que l'heure de l'euro aura sonné en 2002, en attendant d'être fondus et vendus, écrit mercredi le *Financial Times Deutschland* (FTD).

■ **L'Allemagne, qui profite de la reprise économique en Europe, a affiché un excédent commercial de 6,2 milliards d'euros en mars,** grâce à un montant record d'exportations, selon des chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques.

■ **NORVÈGE : le premier ministre norvégien, Jens Stoltenberg, a annoncé mercredi que le budget révisé** qu'il déposera vendredi comprendra une réduction des dépenses afin de compenser divers surcoûts.

« Nous allons proposer des coupes dans plusieurs secteurs pour compenser des dépenses plus élevées que prévu dans d'autres secteurs, notamment le maintien de forces norvégiennes au Kosovo », a déclaré M. Stoltenberg.

■ **Les prix à la consommation en Norvège ont augmenté de 2,6 % en avril par rapport au mois correspondant de l'an dernier,** selon les chiffres publiés mercredi par le Bureau norvégien des statistiques SSB.

■ **DANEMARK : la balance des paiements du Danemark a dégagé en février un excédent de 400 millions de couronnes danoises (53 millions d'euros),** contre un excédent de 100 millions de couronnes en janvier, a indiqué mercredi l'Office central des statistiques (SCB).

■ **POLOGNE : le taux de chômage en Pologne a baissé de 0,3 point en avril à 13,6 % de la population active,** contre 13,9 % en mars, a indiqué mercredi le vice-ministre du travail Piotr Kolodziejczyk.

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le taux de chômage en République tchèque a reculé à 9,0 % fin avril,** contre 9,5 % enregistrés en mars, a annoncé mercredi à Prague, le ministère tchèque du travail et des affaires sociales.

■ **GABON : l'encours de la dette intérieure gabonaise a été ramené de 746 milliards de francs CFA** (7,46 milliards de francs, soit 1,14 milliard d'euros) à 397 milliards (3,97 milliards de francs) par la commission d'audit nommée par le gouvernement, début 1999, pour examiner les finances de l'Etat, a-t-on appris mercredi de source officielle.

VALEUR DU JOUR

Air Liquide et Air Products renoncent à acheter BOC

Après Pechiney et Lafarge, Air Liquide échoue à son tour dans ses projets de fusion. Le numéro un mondial des gaz industriels, associé à Air Products, numéro trois, ont indiqué, mercredi 10 mai, qu'ils renonçaient à leur offre de 12,9 milliards de dollars (14,3 milliards d'euros) sur le numéro deux du secteur, en raison de l'opposition de la FTC, l'autorité antitrust américaine. Les deux groupes ont indiqué qu'ils poursuivraient leurs discussions en vue de trouver un nouveau schéma pour réaliser ce rachat. Le britannique BOC a précisé qu'il avait l'intention de poursuivre sa stratégie en tant que société indépendante.

Depuis dix mois, l'offre de rachat présentée par Air Liquide et Air Products achoppait sur le marché américain. Les deux groupes ont étudié tous les moyens pour ne pas avoir une part de marché trop grande aux Etats-Unis, après le rachat de BOC. Ce dernier y réalise 25 % de ses ventes. Surtout intéressés par les autres actifs du britannique, notamment en Asie, les deux groupes ont même proposé à BOC une scission de ses activités américaines et d'accepter une baisse de prix afin de réaliser leur offre. La direction anglaise s'y est opposée. Ne trouvant pas d'accord avec la FTC, mais contraints par les autorités boursières anglaises de lever leur option d'achat avant le 12 mai, les deux groupes ont préféré jeter l'éponge. Ils devront verser un dédit de 100 millions de dollars à BOC.

Action Air Liquide

en **euros** à Paris

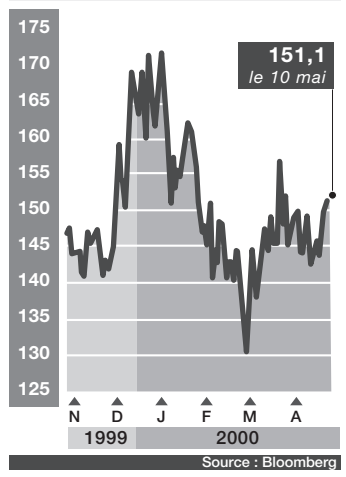

Source : Bloomberg

Tenant, en dépit de tout, à ce projet de fusion qui leur donnerait plus de 40 % du marché mondial des gaz industriels, les deux partenaires ont l'intention de mener des discussions exploratoires avec les autorités antitrust américaines pour savoir quel serait le schéma acceptable. Dans le même temps, il leur faut retrouver des arguments pour convaincre la direction de BOC. Celle-ci souligne qu'après plusieurs années de restructuration, elle se sent capable de développer ses positions seule. L'échec de son rachat risque cependant de relancer l'intérêt des autres grands du secteur, comme l'allemand Linde. L'action de BOC a perdu, mercredi, 3 %, à 991 pence, alors que le titre Air Liquide a gagné 0,73 % à 151,1 euros par action.

Martine Orange

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était en recul de 0,72 %, à 6 218,17 points, à la mi-séance, après la chute de l'indice Nasdaq mercredi soir et la forte baisse enregistrée à la Bourse de Tokyo. Les opérateurs attendaient aussi la décision du conseil de la Banque centrale européenne sur ses taux directeurs. Mercredi, il avait déjà terminé en repli de 1,67 %, à 6 263,34 points.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort était en baisse vers midi. L'indice DAX affichait un recul de 0,73 % à 7 068,57 points. Il avait fini en baisse de 2,2 % mercredi, à 7 120,86 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres progressait de 0,20 %, jeudi, trois heures après le début des cotations, l'indice Footsie des 100 principales valeurs s'établissant à 6 113 points. Mercredi, à la fermeture du marché, il avait perdu 0,37 %, à 6 100,6 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en forte baisse jeudi. L'indice Nikkei a terminé pour la première fois depuis septembre au-dessous du niveau symbolique des 17 000 points dans le sillage des marchés américains. Après avoir chuté de plus de 5 % en cours de séance, il a perdu 4,63 %, à 16 882,46 points. Les valeurs de la haute technologie ont subi de fortes pressions à la baisse.

NEW YORK

LES VALEURS technologiques américaines ont encore été sévèrement sanctionnées, mercredi 10 mai. L'indice Nasdaq, qui concentre l'essentiel des actions dites *« high tech »*, a clôturé en forte baisse de 5,59 % (soit 200,28 points), à 3 384,73 points. Le principal indicateur de la Bourse de New York, l'indice Dow Jones, a également fini en recul, cédant 1,60 % (soit 168,97 points), à 10 367,78 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500 a abandonné 2,06 %, pour terminer la séance à 1 383,05 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en hausse, jeudi 11 mai, dans les premières transactions. Evoluant à l'inverse de son prix, le taux de l'emprunt d'Etat français à 10 ans reculait à 5,46 %. L'Europe suivait l'évolution du marché obligataire américain, la veille, sur lequel le rendement des emprunts à dix ans s'était fortement détendu, à 6,437 %. Face à la chute de la Bourse américaine, les investisseurs avaient rapatrié une partie de leurs capitaux sur les produits obligataires, selon un traditionnel mouvement de *« fuite vers la qualité »*.

MONNAIES

L'EURO oscillait, jeudi matin, autour du niveau de 0,90 dollar, dans l'attente de la réunion de la Banque centrale européenne. Le dollar, de son côté, se redressait face au yen, s'échangeant à 109,94 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	10/05
COURONNE DANOISE	7,4540
COUR. NORVÉGIENNE	8,1935
COUR. SUÉDOISE	8,2055
COURONNE TCHÈQUE	37,2020
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5612
DOLLAR CANADIEN	1,3593
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,8940
DRACHME GRECQUE	336,2800
FLORINT HONGROIS	258,4000
ZLOTY POLONAIS	4,0382

Cours de change croisés

11/05 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,91062	0,90880	0,13857	1,49495	0,58428
YEN	109,81500	.....	99,79500	15,21500	164,26000	64,13500
EURO	1,10035	1,00205	.....	0,15245	1,64585	0,64240
FRANC	7,21665	6,57075	6,55957	.....	10,79600	4,21535
LIVRE	0,66892	0,60880	0,60760	0,09265	.....	0,39045
FRANC SUISSE	1,71150	1,55930	1,55610	0,23710	2,56110	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/05	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,99	4,02	5,50	5,73
ALLEMAGNE	3,98	4,29	5,34	5,63
GDE-BRETAG.	5,69	6,13	5,30	4,47
ITALIE	3,98	4,26	5,68	5,97
JAPON	0,07	0,03	1,72	2,16
ÉTATS-UNIS	5,94	6,09	6,50	6,19
SUISSE	2	3	4,03	4,42
PAYS-BAS	3,95	4,26	5,52	5,73

Matières premières

En dollars	Cours 10/05	Var. % 09/05
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1783,50	– 0,42
ALUMINIUM 3 MOIS	1466,50	– 0,44
PLOMB 3 MOIS	428,50	– 0,12
ETAIN 3 MOIS	5440	....
ZINC 3 MOIS	1161	– 0,09
NICKEL 3 MOIS	9740	– 0,31
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,09	....
PLATINE A TERME	129692,00	+ 0,43
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	261,50	– 1,32
MAIS (CHICAGO)	229,50	– 3,06
SOJA TOURTEAU (CHG.)	187,80	– 1
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	765	– 0,52
CAFÉ (LONDRES)	916	....
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 12 h 30	Volume 11/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 2000	61406,00	85,88	86
Euribor 3 mois			
MAI 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 10/05	Var. % 09/05
BRENT (LONDRES)	26,42	....
WTI (NEW YORK)	28,15	+ 0,18
LIGHT SWEET CRUDE	28,09	– 0,64

Or

En euros	Cours 10/05	Var % 09/05
OR FIN KILO BARRE	9800	– 1,01
OR FIN LINGOT	9830	– 0,81
ONCE D'OR (LO) $	277,60	– 9,57
PIÈCE FRANCE 20 F	55,10	– 1,25
PIÈCE SUISSE 20 F	55,30	– 1,78
PIÈCE UNION LAT. 20	55,50	– 1,07
PIÈCE 10 DOLLARS US	198	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	405	+ 0,95
PIÈCE 50 PESOS MEX	367,75	– 0,35

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **BSkyB** a perdu 9,85 % mercredi 10 mai après avoir annoncé une perte imposable de 28,4 millions de livres au troisième trimestre.
● L'action **BSCH** reculait mercredi de 3,48 %, à 10,54 euros, après avoir annoncé un augmentation de capital de 3 milliards d'euros destinée à financer de nouvelles acquisitions. Notamment celle du groupe Serfin, troisième groupe bancaire mexicain.
● Le titre **Infineon**, qui devrait pourtant faire bientôt son entrée dans l'indice DAX de la Bourse allemande, a chuté mercredi de 6,89 %, à 68,90 euros.
● L'équipementier en télécoms **Nokia** a pâti mercredi de la décision de Salomon Smith Barney d'abaisser son objectif de cours sur Motorola, deuxième fabricant mondial de portables. Le titre Nokia a cédé 9,84 %.
● L'action de l'opérateur de télécommunications espagnol **Telefonica** a cédé mercredi 4,71 %, à 22,85 euros. Depuis l'annonce vendredi soir de l'échec de son projet de fusion avec l'opérateur néerlandais KPN, l'action du groupe a dégringolé de 12,11 % en trois séances.
● L'action **Unilever** a monté mercredi de 5,80 % à Londres malgré l'annonce d'une contraction de 2 % de son bénéfice imposable au premier trimestre. Le géant anglo-néerlandais s'est félicité d'une progression de ses ventes sur ses principales marques.

STOXX 653 — sur 1 an

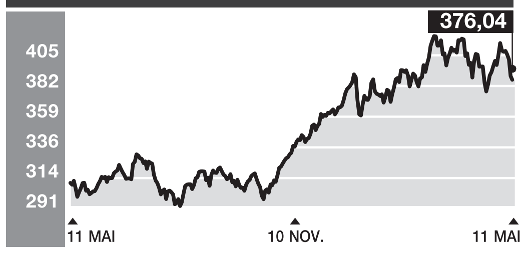

sur 5 jours

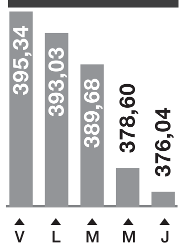

EURO STOXX50 — sur 1an

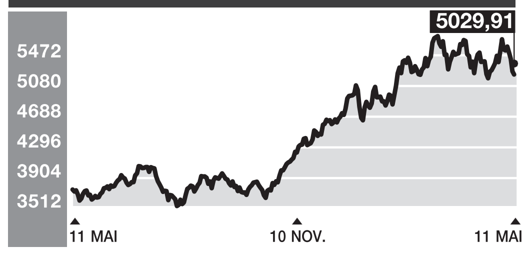

sur 5 jours

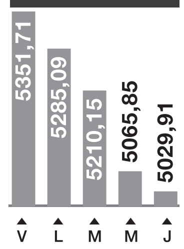

11/05 12 h 34 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
AUTOLIV SDR	SE	30,89	– 0,59
BASF AG	BE ★	47,70	– 1,65
BMW	DE ★	32,25	– 3,44
CONTINENTAL AG	DE ★	20,55	– 0,72
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	60,40	– 1,15
FIAT	IT ★	27,40	– 0,94
FIAT PRIV.	IT ★	17,20	– 1,60
MICHELIN /RM	FR ★	38	– 0,52
PEUGEOT	FR ★	229	– 1,93
PIRELLI	IT ★	2,82	– 0,70
RENAULT	FR ★	48,63	– 2,72
VALEO /RM	FR ★	60,25	+ 0,75
VOLKSWAGEN	DE ★	46,70	– 0,64
▶ DJ E STOXX AUTO P		231,37	– 1,79

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
ABBEY NATIONAL	GB	13,54	+ 2,02
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	22,13	– 1,21
ALL & LEICS	GB	10,02	+ 0,17
ALLIED IRISH BA	GB	17,65	– 2,13
ALPHA CREDIT BA	GR	63,04	– 0,93
B PINTO MAYOR R	PT ★	23,15	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	50,80	....
BANK OF IRELAND	GB	12,05	– 7,93
BANK OF PIRAEUS	GR	19,94	+ 0,90
BK OF SCOTLAND	GB	9,02	– 1,64
BANKINTER R	ES ★	52,50	....
BARCLAYS PLC	GB	25,85	– 1,59
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	67,30	– 1,10
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,09	– 0,66
BCA FIDEURAM	IT ★	16,97	– 2,75
BCA INTESA	IT ★	4,11	– 0,96
BCA LOMBARDA	IT ★	9,60	+ 1,59
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,43	– 0,58
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	20,23	+ 0,60
BCA P.MILANO	IT ★	6,52	– 0,91
B.P.VERONA E S.	IT ★	10,90	– 1,62
BCA ROMA	IT ★	1,17	– 0,85
BBVA R	ES ★	14,18	– 0,28
ESPIRITO SANTO	PT ★	24,96	+ 0,44
BCO POPULAR ESP	ES ★	30,78	– 1,09
BCO PORT ATLANT	PT ★	4,01	+ 0,25
BCP R	PT ★	5,15	– 0,19
BIPOP CARIRE	IT ★	104,70	– 3,94
BNL	IT ★	3,55	– 0,56
BNP /RM	FR ★	91,90	+ 0,55
BSCH R	ES ★	10,45	– 0,85
CCF /RM	FR ★	152,30	– 0,52
CHRISTIANIA BK	NO	5,21	+ 0,47
COMIT	IT ★	5,03	+ 0,20
COMM.BANK OF GR	GR	59,47	....
COMMERZBANK	DE ★	40,50	– 0,49
CREDIT LYONNAIS	FR ★	43,90	– 2,44
DEN DANSKE BK	DK	114,70	....
DNB HOLDING -A-	NO	3,95	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	77,35	– 1,09
DEXIA	BE ★	140,30	– 0,64
DRESDNER BANK N	DE ★	42,40	– 1,40
EFG EUROBANK	GR	28,87	– 1,32
ERGO BANK	GR	20,82	+ 0,14
ERSTE BANK	AT ★	46,50	– 1,06
FOERENINGSSB A	SE	15,96	+ 1,55
HALIFAX GROUP	GB	9,92	+ 1,02
HSBC HLDG	GB	11,95	+ 0,56
IONIAN BK REG.S	GR	40,89	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	43,73	– 2,39
LLOYDS TSB	GB	10,37	+ 2,14
MERITA	FI ★	5,72	....
NAT BANK GREECE	GR	48,10	+ 0,40
NATEXIS BQ POP.	FR ★	77,50	– 1,77
NATL WESTM BK	GB	22,36	....
NORDIC BALTIC H	SE	6,64	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	18,78	– 1
ROYAL BK SCOTL	GB	17,32	+ 1,97
SAN PAOLO IMI	IT ★	15,43	– 2,09
S-E-BANKEN -A-	SE	12,49	....
STANDARD CHARTE	GB	14,16	+ 0,24
STE GENERAL-A-/	FR ★	59,30	– 75,37
SV HANDBK -A-	SE	14,99	+ 0,82
SWEDISH MATCH	SE	3,22	+ 2,33
UBS REG	CH	278,77	....
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,41	– 1,12
UNIDANMARK -A-	DK	82,51	+ 0,82
XIOSBANK	GR	19,55	+ 0,54
▶ DJ E STOXX BANK P		312,16	– 1,09

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
ACERINOX R	ES ★	45,54	+ 2,11
ALUMINIUM GREEC	GR	39,07	– 1,20
ANGLO AMERICAN	GB	51,71	– 2,37
ARJO WIGGINS AP	GB	3,06	....
ASSIDOMAEN AB	SE	17,85	– 0,34
BEKAERT	BE ★	53,50	– 0,47
BILLITON	GB	4,77	+ 1,79
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	43,90	– 0,07
BUNZL PLC	GB	5,37	+ 3,88
CORUS GROUP	GB	1,64	+ 2,08
ELVAL	GR	7,73	+ 6,56
ISPAT INTERNATI	NL ★	12	– 2,44
JOHNSON MATTHEY	GB	13,10	+ 0,26
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	53	....
METSAE-SERLA -B	FI ★	9,06	– 0,11
HOLMEN -B-	SE	27,91	+ 2,46
OUTOKUMPU	FI ★	13,06	+ 0,08
PECHINEY-A-	FR ★	51,20	+ 0,39
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,63	....
RIO TINTO	GB	18,17	+ 1,12
SIDENOR	GR	9,52	+ 7,20
SILVER & BARYTE	GR	34,20	+ 0,88
SMURFIT JEFFERS	GB	2,19	– 1,50
STORA ENSO -A-	FI ★	12,22	– 1,05
STORA ENSO -R-	FI ★	12,30	– 1,20
SVENSKA CELLULO	SE	22,61	+ 0,27
THYSSEN KRUPP	DE ★	24,80	– 1,78
UNION MINIERE	BE ★	37,80	+ 5,73
UPM-KYMMENE COR	FI ★	31	– 2,52
USINOR	FR ★	15,69	– 2
VIOHALCO	GR	13,46	+ 4,50
VOEST-ALPINE ST	AT ★	32,55	– 0,46
▶ DJ E STOXX BASI P		204,23	– 0,88

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	145,10	– 3,97
AKZO NOBEL NV	NL ★	46,57	+ 1,24
BASF AG	DE ★	47,70	– 1,65
BAYER AG	DE ★	42,98	– 1,87
BOC GROUP PLC	GB	16,58	– 19,76
CELANESE N	DE ★	22,50	+ 4,65
CIBA SPEC CHEM	CH	67,45	+ 1,94
CLARIANT N	CH	400,54	+ 0,48
DEGUSSA-HUELS	DE ★	34,50	– 0,86
DSM	NL ★	38,02	+ 0,32
EMS-CHEM HOLD A	CH	4739,17	+ 0,34
ICI	GB	9,15	+ 6,21
KEMIRA	FI ★	5,60	+ 1,82
LAPORTE	GB	9,20	+ 3,77
LONZA GRP N	CH	547,94	+ 0,23
RHODIA	FR ★	19,96	– 3,39
SOLVAY	BE ★	75	+ 0,87
TESSENDERLO CHE	BE ★	42,75	+ 0,59
▶ DJ E STOXX CHEM P		366,23	– 1,64

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
CGIP /RM	FR ★	49	– 2
CHRISTIAN DIOR	FR ★	245	– 1,84
D'IETEREN SA	BE ★	272,50	– 0,91
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	61	– 2,32
GBL	BE ★	258,70	– 1,07
GEVAERT	BE ★	40	– 3,05
HAGEMEYER NV	NL ★	21,25	– 1,16
INCHCAPE	GB	4,89	+ 0,69
INVESTOR -A-	SE	15,42	+ 0,40
INVESTOR -B-	SE	15,48	– 0,39
MYTILINEOS	GR	10,99	+ 2,50
NORSK HYDRO	NO	41,86	....
UNAXIS HLDG N	CH	249,94	+ 1,30
ORKLA -A-	NO	16,96	– 0,71
SONAE SGPS	PT ★	46,75	+ 0,97
TOMKINS	GB	3,25	+ 1,04
VEBA AG	DE ★	57	+ 0,71
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
EIRCOM	IR ★	3,65	– 2,67
BRITISH TELECOM	GB	15,63	– 0,95
CABLE & WIRELES	GB	14,73	– 2,65
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	61,75	+ 1,81
ENERGIS	GB	43,42	– 8,72
EQUANT NV	DE ★	77,50	– 4,32
EUROPOLITAN HLD	SE	15,29	+ 2,03
FRANCE TELECOM	FR ★	146,70	+ 1,52
HELLENIC TELE (	GR	26,70	– 2,76
KONINKLIJKE KPN	NL ★	102,55	– 2,84
MANNESMANN N	DE ★	249	....
PANAFON HELLENI	GR	13,77	– 1,17
PORTUGAL TELECO	PT ★	10,99	+ 2,23
SONERA	FI ★	50,05	– 2,82
SWISSCOM N	CH	372,98	+ 0,17
TELE DANMARK -B	DK	78,75	+ 0,34
TELECEL	PT ★	17,75	– 0,34
TELECOM ITALIA	IT ★	14,52	– 1,76
TELECOM ITALIA	IT ★	6,95	+ 0,14
TELEFONICA	ES ★	22,55	– 1,31
TIM	IT ★	10,47	+ 0,77
VODAFONE AIRTOU	GB	4,28	....
▶ DJ E STOXX TCOM P		1104,96	– 0,18

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
ACCIONA	ES ★	39,81	– 1,34
AKTOR SA	GR	17,92	+ 2,47
UPONOR -A-	FI ★	19,50	– 2,50
AUMAR R	ES ★	15,67	+ 1,10
ACESA R	ES ★	9,54	– 1,65
BLUE CIRCLE IND	GB	6,88	– 0,24
BOUYGUES /RM	FR ★	616,50	– 3,67
BPB	GB	5,77	+ 1,17
BUZZI UNICEM	IT ★	9,66	+ 0,31
CIMPOR R	PT ★	15,64	+ 0,06
COLAS /RM	FR ★	198,50	– 3,17
GRUPO DRAGADOS	ES ★	7,95	– 0,13
FCC	ES ★	22,75	– 0,22
GROUPE GTM	FR ★	84,70	+ 0,95
HANSON PLC	GB	8,27	– 1,79
HEIDELBERGER ZE	DE ★	63	– 0,79
HELL.TECHNODO.R	GR	28,40	+ 2,14
HERACLES GENL R	GR	26,32	+ 0,40
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	30,95	– 0,48
HOLDERBANK FINA	CH	1290,05	– 0,49
IMERYS /RM	FR ★	133,90	– 2,12
ITALCEMENTI	IT ★	9,77	+ 0,51
LAFARGE /RM	FR ★	91	– 0,60
MICHANIKI REG.	GR	10,10	+ 3,51
PILKINGTON PLC	GB	1,17	+ 1,45
RMC GROUP PLC	GB	14,02	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	159,90	+ 1,78
SKANSKA -B-	SE	38,33	+ 0,96
TAYLOR WOODROW	GB	2,51	– 1,96
TECHNIP /RM	FR ★	118,70	+ 2,33
TITAN CEMENT RE	GR	46,05	– 0,03
WIENERB BAUSTOF	AT ★	23,23	– 0,94
WILLIAMS	GB	5,52	– 2,65
▶ DJ E STOXX CNST P		222,81	– 1,17

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
ACCOR /RM	FR ★	44,45	– 1,24
ADIDAS-SALOMON	DE ★	64,10	– 3,90
AIR FCE	FR ★	17,20	+ 2,69
AIRTOURS PLC	GB	5,05	– 2,58
ALITALIA	IT ★	2,20	– 4,35
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	16,30	+ 0,06
AUTOGRILL	IT ★	10,80	+ 1,31
BANG & OLUFSEN	DK	35,95	– 0,74
BENETTON GROUP	IT ★	2,07	– 0,48
BRITISH AIRWAYS	GB	6,07	+ 0,83
BULGARI	IT ★	11,21	– 1,58
CLUB MED. /RM	FR ★	131,40	– 0,45
COMPASS GRP	GB	15,06	+ 0,45
DT.LUFTHANSA N	DE ★	25,35	– 1,93
ELECTROLUX -B-	SE	19,74	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	76,60	– 1,86
EMI GROUP	GB	10,02	– 1,16
EURO DISNEY /RM	FR ★	0,81	....
GRANADA GROUP	GB	10,63	+ 0,32
HERMES INTL	FR ★	162	+ 1,25
HPI	IT ★	1,33	....
KLM	NL ★	20,30	....
HILTON GROUP	GB	4,07	– 5,81
LVMH / RM	FR ★	443,90	– 2,10
MOULINEX /RM	FR ★	6,09	– 0,33
PERSIMMON PLC	GB	3,11	+ 1,09
PREUSSAG AG	DE ★	44,50	– 0,45
RANK GROUP	GB	2,28	+ 2,26
SAIRGROUP N	CH	193,54	+ 0,67
SAS DANMARK A/S	DK	10,40	+ 0,74
SEB /RM	FR ★	69,70	– 2,92
SODEXHO ALLIANC	FR ★	168,60	– 0,18
THE SWATCH GRP	CH	1308	– 0,44
THE SWATCH GRP	CH	271,08	– 1,05
VOLVO -A-	SE	24,62	– 0,74
VOLVO -B-	SE	25,47	– 0,71
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,07	– 0,93
WILSON BOWDEN	GB	9,66	....
WOLFORD AG	AT ★	33,90	+ 1,19
▶ DJ E STOXX CYC GO P		181,60	– 2,24

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
ASTRAZENECA	GB	47,69	+ 1,93
AVENTIS /RM	FR ★	64,50	+ 0,47
GLAXO WELLCOME	GB	31,68	– 3,91
NOVARTIS N	CH	1570,75	+ 0,66
NOVO NORDISK B	DK	162,33	– 0,82
ORION B	FI ★	24	....
ROCHE HOLDING	CH	13874,65	+ 7,71
ROCHE HOLDING G	CH	11541,91	....
SANOFI SYNTHELA	FR ★	43,15	– 1,71
SCHERING AG	DE ★	151,75	– 1,20
SMITHKLINE BEEC	GB	14,26	+ 0,47
UCB	BE ★	37,55	– 1,18
▶ DJ E STOXX HEAL		427,18	– 0,60

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
BG	GB	5,61	....
BP AMOCO	GB	10,06	+ 2,21
BURMAH CASTROL	GB	26,67	– 0,25
CEPSA	ES ★	9,53	– 0,42
DORDTSCHE PETRO	NL ★	54	....
ENI	IT ★	5,65	– 0,88
ENTERPRISE OIL	GB	7,75	– 0,22
LASMO	GB	1,96	+ 3,54
OMV AG	AT ★	91,80	– 0,34
PETROLEUM GEO-S	NO	19,10	– 1,26
REPSOL	ES ★	22,58	– 1,83
ROYAL DUTCH CO	NL ★	65,50	+ 1
SAIPEM	IT ★	5,02	– 1,18
SHELL TRANSP	GB	9,30	+ 2,21
TOTAL FINA ELF/	FR ★	166,10	– 0,66
▶ DJ E STOXX ENGY P		351,01	– 0,15

(Publicité)

Il est des valeurs que l'on n'a pas envie de revendre.

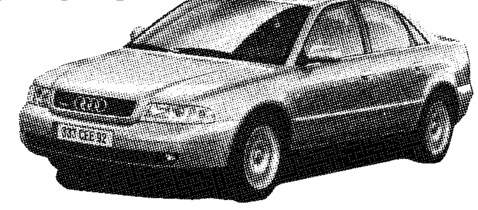

A4. Nouvelle motorisation 115 ch*.
*115 ch/85 kW, BV 5. Consommations 93/116/CE en l/100 km ; urbaines 6,8 ; routières 4,4 ; mixtes 5,3.
SONAUTO
LEVALLOIS
01 49 68 34 34
Audi

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
3I	GB	20,28	– 3,04
ALMANIJ	BE ★	42,55	– 1,96
ALPHA FINANCE	GR	57,11	– 1,26
AMVESCAP	GB	13,92	– 3,26
BPI R	PT ★	3,59	– 0,83
BRITISH LAND CO	GB	7,16	....
CANARY WHARF GR	GB	6,04	+ 0,84
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,33	– 0,53
CLOSE BROS GRP	GB	16,80	– 1,47
COBEPA	BE ★	57,50	– 2,62
COMPART	IT ★	1,41	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	107,95	– 4,47
CORP FIN ALBA	ES ★	27,50	– 1,33
CS GROUP N	CH	212,45	– 0,15
EURAFRANCE /RM	FR ★	440	+ 0,92
FORTIS (B)	BE ★	27,06	+ 0,22
FORTIS (NL)	NL ★	27,20	– 0,87
GECINA /RM	FR ★	104,50	+ 1,46
HAMMERSON	GB	7,08	....
ING GROEP	NL ★	61,09	+ 0,73
REALDANMARK	DK	36,89	– 1,08
LAND SECURITIES	GB	13,09	– 0,13
LIBERTY INTL	GB	7,31	+ 1,39
MEDIOBANCA	IT ★	9,02	– 0,33
MEPC PLC	GB	7,51	– 0,22
METROVACESA	ES ★	18,56	– 0,75
PROVIDENT FIN	GB	9,61	+ 0,70
RODAMCO CONT. E	NL ★	38,60	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	38,55	+ 0,13
SCHRODERS PLC	GB	20,50	....
SIMCO N /RM	FR ★	75	+ 0,27
SLOUGH ESTATES	GB	6,29	+ 1,08
UNIBAIL /RM	FR ★	141,90	+ 0,57
VALLEHERMOSO	ES ★	6,92	– 1,14
WCM BETEILIGUNG	DE ★	30,80	– 0,32
WOOLWICH PLC	GB	4,89	– 2,01
▶ DJ E STOXX FINS P		251,85	– 0,16

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
ALLIED DOMECQ	GB	5,91	– 4,85
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,59	– 1,50
BASS	GB	13,32	+ 0,25
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	39,50	....
BRAU-UNION	AT ★	44	+ 0,07
CADBURY SCHWEPP	GB	7,40	+ 2,55
CARLSBERG -B-	DK	34,21	....
CARLSBERG AS -A	DK	33,40	....
DANISCO	DK	35,28	– 4,36
DANONE /RM	FR ★	270,50	– 0,92
DELTA HOLDINGS	GR	16,65	– 0,09
DIAGEO	GB	10,04	+ 3,09
ELAIS OLEAGINOU	GR	26,58	+ 1,13
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	103	+ 0,39
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	38,75	+ 5,16
HELLENIC BOTTLI	GR	18,29	+ 1,65
HELLENIC SUGAR	GR	18,73	+ 1,61
KERRY GRP-A-	GB	22,76	....
MONTEDISON	IT ★	1,86	....
NESTLE N	CH	2050,76	+ 0,13
KONINKLIJKE NUM	NL ★	47,10	+ 0,28
PARMALAT	IT ★	1,24	– 3,13
PERNOD RICARD /	FR ★	58,70	– 0,51
RAISIO GRP -V-	FI ★	2,50	+ 9,17
SCOTT & NEWCAST	GB	8,99	....
SOUTH AFRICAN B	GB	7,68	+ 1,77
TATE & LYLE	GB	3,80	....
UNIGATE PLC	GB	5,17	+ 1,31
UNILEVER	NL ★	52	– 1,61
UNILEVER	GB	7,01	+ 2,44
WHITBREAD	GB	9,97	+ 0,85
COCA-COLA BEVER	GB	1,94	+ 1,75
▶ DJ E STOXX F & BV P		223,99	+ 0,15

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
ABB N	CH	123,69	+ 1,58
ADECCO N	CH	921,56	– 0,21
ALSTOM	FR ★	28,15	+ 1,88
ALUSUISSE LON G	CH	701,10	– 0,73
ASSA ABLOY-B-	SE	20,72	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,25	– 1,57
ATLAS COPCO -A-	SE	24,98	– 0,49
ATLAS COPCO -B-	SE	24,31	– 0,25
ATTICA ENTR SA	GR	13,92	+ 2,86
BAA	GB	8,02	+ 2,57
BBA GROUP PLC	GB	7,53	– 0,88
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	7,91	– 1,12
CAPITA GRP	GB	27,24	....
CMG	GB	62,47	– 6,39
COOKSON GROUP P	GB	3,40	+ 1
DAMPSKIBS -A-	DK	9927,56	– 1,33
DAMPSKIBS -B-	DK	11000,80	– 0,61
DAMSKIBS SVEND	DK	15562,11	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,94	+ 0,62
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,14	+ 0,88
FINNLINES	FI ★	18,53	+ 0,05
FKI	GB	3,87	– 1,70
FLS IND.B	DK	16,77	– 1,57
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	34,30	+ 0,29
GKN	GB	15,01	– 0,11
HALKOR	GR	6,42	+ 10,20
HAYS	GB	6,58	– 1,01
HEIDELBERGER DR	DE ★	62,90	+ 0,16
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	31	– 3,13
IFIL	IT ★	8,56	– 3,60
IMI PLC	GB	4,80	+ 5,13
IND.VAERDEN -A-	SE	26,81	– 0,90
ISS INTL SERV-B	DK	70,83	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	74,93	+ 0,63
KONE B	FI ★	67,50	....
LEGRAND /RM	FR ★	223,10	– 2,79
LINDE AG	DE ★	44,90	– 0,88
MAN AG	DE ★	37	– 1,60
METALLGESELLSCH	DE ★	16,05	– 2,73
METRA A	FI ★	20,65	+ 0,73
METSO	FI ★	14,30	+ 0,35
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,38	– 0,76
NETCOM -B-	SE	76,78	....
EXEL	GB	5,81	....
NKT HOLDING	DK	154,28	– 2,13
OCEAN GROUP	GB	20,20	– 1,95
PARTEK	FI ★	14	+ 3,70
PENINS.ORIENT.S	GB	10,74	+ 1,58
PREMIER FARNELL	GB	7,13	– 0,47
RAILTRACK	GB	15,11	+ 4,15
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	45,90	– 1,50
RATIN -A-	DK	91,23	....
RATIN -B-	DK	89,88	– 4,69
RENTOKIL INITIA	GB	2,56	– 2,55
REXAM	GB	4	– 0,42
REXEL /RM	FR ★	76,95	– 1,22
RHI AG	AT ★	25,66	– 2,06
RIETER HLDG N	CH	647,91	– 1,27
SANDVIK -A-	SE	24,74	....
SANDVIK -B-	SE	24,68	....
SAURER ARBON N	CH	579,98	+ 1,12
SCHNEIDER ELECT	FR ★	73,50	– 0,54
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,11	+ 0,80
SECURITAS -B-	SE	25,41	....
SHANKS GROUP	GB	3,10	....
SIDEL /RM	FR ★	79,25	– 0,94
INVENSYS	GB	4,82	– 0,35
SKF -B-	SE	22,30	– 0,27
SOPHUS BEREND -	DK	20,79	– 1,27
SULZER FRAT.SA1	CH	720,33	+ 0,81
T.I.GROUP PLC	GB	5,97	+ 2
TOMRA SYSTEMS	NO	20,20	– 0,30
VA TECHNOLOGIE	AT ★	62,67	– 1,46
VEDIOR NV	NL ★	11	– 2,65
▶ DJ E STOXX IND GO P		578,31	– 0,82

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
AEGON NV	NL ★	81,05	+ 0,31
AEGIS GROUP	GB	2,96	– 1,67
AGF /RM	FR ★	56,20	+ 0,90
ALLEANZA ASS	IT ★	12,01	– 0,33
ALLIANZ N	DE ★	395,50	– 1
ALLIED ZURICH	GB	11,38	+ 3,50
ASR VERZEKERING	NL ★	54,20	– 1,45
AXA /RM	FR ★	152,60	....
BALOISE HLDG N	CH	964,50	+ 0,20
BRITANNIC	GB	14,54	– 1,81
CGU	GB	15,43	+ 0,55
CNP ASSURANCES	FR ★	32,70	– 2,36
CORP MAPFRE R	ES ★	15,75	– 0,32
ERGO VERSICHERU	DE ★	111,30	+ 0,27
ETHNIKI GEN INS	GR	36,13	+ 0,41
CODAN	DK	73,12	– 0,91
FORTIS (B)	BE ★	27,06	+ 0,22
GENERALI ASS	IT ★	30,05	– 1,09
GENERALI HLD VI	AT ★	163,61	– 1,14
INTERAM HELLEN	GR	26,17	+ 1,62
IRISH LIFE & PE	GB	9,45	– 2,08
FONDIARIA ASS	IT ★	5,04	+ 1,82
LEGAL & GENERAL	GB	2,71	– 0,61
MEDIOLANUM	IT ★	17,33	– 3,18
MUENCH RUECKVER	DE ★	298	– 1,65
NORWICH UNION	GB	7,36	+ 0,46
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	66,45	+ 0,08
PRUDENTIAL	GB	15,80	+ 0,53
RAS	IT ★	11,98	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,66	+ 0,90
SAMPO -A-	FI ★	43,33	– 3,71
SWISS RE N	CH	1807,23	+ 1,99
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	58,60	+ 0,07
SKANDIA INSURAN	SE	57,34	– 0,32
STOREBRAND	NO	7,20	+ 0,85
SUN LF & PROV H	GB	8,22	....
SWISS LIFE REG	CH	591,51	+ 0,33
TOPDANMARK	DK	17,84	– 0,39
ZURICH ALLIED N	CH	491,54	+ 1,99
▶ DJ E STOXX INSU P		408,32	– 0,32

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
B SKY B GROUP	GB	20,92	– 11,41
CANAL PLUS /RM	FR ★	195,50	– 3,50
CARLTON COMMUNI	GB	12,68	– 1,17
ELSEVIER	NL ★	10,90	+ 0,55
EMAP PLC	GB	19,08	– 5
DAILY MAIL & GE	GB	29,28	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	15,13	– 3,01
HAVAS ADVERTISI	FR ★	480	– 2,14
INDP NEWS AND M	IR ★	8,55	+ 0,59
LAGARDERE SCA N	FR ★	72,50	– 3,72
MEDIASET	IT ★	17,12	– 3,55
PEARSON	GB	34	– 2,26
REED INTERNATIO	GB	7,60	+ 0,22
REUTERS GROUP	GB	17,55	– 1,59
TELEWEST COMM.	GB	5,24	– 6,85
TF1	FR ★	742	– 2,62
UNITED NEWS & M	GB	12,85	+ 0,79
UNITED PAN-EURO	NL ★	236	....
VNU	NL ★	58,50	– 1,52
WOLTERS KLUWER	NL ★	27,75	– 1,77
WPP GROUP	GB	14,11	– 2,32
▶ DJ E STOXX MEDIA P		551,48	– 2,71

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
AHOLD	NL ★	27,15	+ 1,69
ALTADIS -A-	ES ★	12,83	– 0,23
ATHENS MEDICAL	GR	14,87	+ 0,30
AVIS EUROPE	GB	3,20	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	38	+ 1,33
BEIERSDORF AG	DE ★	74,75	– 1,39
BIC /RM	FR ★	46,15	– 3,45
BRIT AMER TOBAC	GB	6,83	+ 7,65
CASINO GP /RM	FR ★	93,30	+ 1,58
CFR UNITS -A-	CH	2678,16	– 0,62
DELHAIZE	BE ★	61,40	– 3
ESSILOR INTL /R	FR ★	293	– 0,68
COLRUYT	BE ★	41,10	– 0,60
FREESERVE	GB	6,48	– 3,97
FRESENIUS MED C	DE ★	76,50	– 2,55
GALLAHER GRP	GB	5,56	+ 0,61
GIB	BE ★	28,75	– 2,87
IMPERIAL TOBACC	GB	9,42	+ 0,54
JERONIMO MARTIN	PT ★	17,86	+ 0,79
KESKO -B-	FI ★	11,65	– 0,43
L'OREAL /RM	FR ★	756	– 0,59
MORRISON SUPERM	GB	2,49	+ 0,68
HENKEL KGAA VZ	DE ★	61,50	– 0,81
RECKITT BENCKIS	GB	11,21	+ 1,98
SAFEWAY	GB	4,02	+ 0,42
SAINSBURY J. PL	GB	6,11	+ 0,83
SMITH & NEPHEW	GB	3,10	+ 2,21
STAGECOACH HLDG	GB	1,02	– 4,69
TERRA NETWORKS	ES ★	59,65	+ 1,10
TESCO PLC	GB	3,60	– 0,92
TNT POST GROEP	NL ★	25,02	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		469,29	– 0,03

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
BOOTS CO PLC	GB	8,57	+ 0,79
BUHRMANN NV	NL ★	25,65	+ 2,60
CARREFOUR /RM	FR ★	65,80	– 1,79
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	260,20	+ 1,25
CENTROS COMER P	ES ★	12,95	+ 0,39
CONTINENTE	ES ★	16,72	– 1,24
DIXONS GROUP PL	GB	20,67	....
GEHE AG	DE ★	34	– 0,29
GREAT UNIV STOR	GB	6,76	+ 1,25
GUCCI GROUP	NL ★	96	– 0,05
HENNES & MAURIT	SE	28,27	+ 1,09
KARSTADT QUELLE	DE ★	32	....
KINGFISHER	GB	9,30	+ 0,54
MARKS & SPENCER	GB	3,88	– 0,43
METRO	DE ★	41	– 0,97
NEXT PLC	GB	8,63	– 2,64
PINAULT PRINT./	FR ★	203,50	+ 0,25
VALORA HLDG N	CH	294,80	....
VENDEX KBB NV	NL ★	15,50	– 1,52
W.H SMITH	GB	6,34	+ 1,88
WOLSELEY PLC	GB	5,96	+ 0,56
▶ DJ E STOXX RETL P		350,38	– 0,77

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
AEROSPATIALE MA	FR ★	22,49	+ 0,58
ALCATEL /RM	FR ★	265,10	– 2,89
ALTEC SA REG.	GR	16,09	+ 3,64
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	106	....
BAAN COMPANY	NL ★	2,52	+ 8,15
BARCO	BE ★	118,90	+ 0,59
BOWTHORPE	GB	18,14	– 4,83
BAE SYSTEMS	GB	6,63	– 0,25
CAB & WIRE COMM	GB	14,31	– 5
CAP GEMINI /RM	FR ★	198	+ 0,97
COLT TELECOM NE	GB	39,81	– 6,74
DASSAULT SYST./	FR ★	78,60	– 1,01
ERICSSON -B-	SE	20,60	– 4,52
FINMECCANICA	IT ★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	6,22	– 0,97
GETRONICS	NL ★	58,60	– 7,50
GN GREAT NORDIC	DK	82,37	– 0,97
INTRACOM R	GR	43,70	+ 0,07
LOGICA	GB	29,74	– 4,51
MISYS	GB	10,69	– 0,62
NOKIA	FI ★	54,15	– 1,22
NYCOMED AMERSHA	GB	9,50	– 2,07
OCE	NL ★	14,50	– 0,68
OLIVETTI	IT ★	3,65	+ 1,39
PHILIPS	NL ★	162,90	....
ROLLS ROYCE	GB	3,82	– 0,44
SAGE GRP	GB	10,58	+ 1,12
SAGEM	FR ★	3300	....
SAP AG	DE ★	478	– 3,04
SAP VZ	DE ★	575	– 1,46
SEMA GROUP	GB	15,80	– 3,48
SIEMENS AG N	DE ★	149	– 1,52
SMITHS IND PLC	GB	12,87	+ 1,85
STMICROELEC SIC	FR ★	65	– 1,14
TECNOST	IT ★	3,89	– 2,02
THOMSON CSF /RM	FR ★	38	– 1,04
TIETOENATOR	FI ★	48	+ 1,05
WILLIAM DEMANT	DK	159,38	....
▶ DJ E STOXX TECH P		957,11	– 1,72

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 10/05
AEM	IT ★	4,55	– 0,87
ANGLIAN WATER	GB	9,50	– 0,18
BRITISH ENERGY	GB	2,31	– 4,17
CENTRICA	GB	3,78	+ 0,89
EDISON	IT ★	9,50	– 2,96
ELECTRABEL	BE ★	258,50	– 1,71
ELECTRIC PORTUG	PT ★	18,97	– 0,16
ENDESA	ES ★	22,77	– 0,18
ENEL	IT ★	4,70	+ 1,08
EVN	AT ★	119,05	+ 0,55
FORTUM	FI ★	4,24	+ 0,24
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,86	– 1
IBERDROLA	ES ★	13,29	– 0,82
ITALGAS	IT ★	4,52	– 1,53
NATIONAL GRID G	GB	8,82	+ 1,54
NATIONAL POWER	GB	4,82	+ 2,13
OESTERR ELEKTR	AT ★	104,35	– 1,56
POWERGEN	GB	7,36	– 2,87
SCOTTISH POWER	GB	9,24	– 0,54
SEVERN TRENT	GB	11,21	+ 1,67
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	178,50	– 0,28
SYDKRAFT -A-	SE	18,16	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,91	– 0,68
THAMES WATER	GB	13,20	+ 0,51
FENOSA	ES ★	20,81	– 1,09
UNITED UTILITIE	GB	10,56	+ 1,28
VIAG	DE ★	22	– 0,23
VIVENDI/RM	FR ★	103,60	– 3,63
▶ DJ E STOXX PO SUP P		348,98	– 0,94

EURO NOUVEAU MARCHÉ

11/05 12 h 34 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 10/05
AIRSPRAY NV	17,20	– 1,71
ANTONOV	0,90	– 2,17
C/TAC	9	+ 0,56
CARDIO CONTROL	5,75	+ 3,60
CSS	23,90	....
HITT NV	6,10	– 1,61
INNOCONCEPTS NV	21,80	– 0,91
NEDGRAPHICS HOLD	27,50	....
SOPHEON	11	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,76	– 3,34
RING ROSA WT	0,09	....
UCC GROEP NV	23,50	– 1,26

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 10/05
ARTHUR	11,06	+ 0,09
ENVIPCO HLD CT	1,03	– 5,50
FARDEM BELGIUM B	23,30	– 4,90
INTERNOC HLD	2,30	....
INTL BRACHYTHER B	13,06	....
LINK SOFTWARE B	10,50	+ 5
PAYTON PLANAR	1,70	– 4,49
ACCENTIS	7,85	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 10/05
UNITED INTERNET	247	– 7,49
AIXTRON	269	– 7,24
AUGUSTA TECHNOLOGIE	104,20	– 2,62
BB BIOTECH ZT-D	98,50	– 1,40
BB MEDTECH ZT-D	13,60	+ 0,37
BERTRANDT AG	16,65	– 66,70
BETA SYSTEMS SOFTWA	10,40	– 1,42
CE COMPUTER EQUIPME	139	+ 1,46
CE CONSUMER ELECTRO	196,50	– 1,75
CENIT SYSTEMHAUS	33,50	– 3,74
DRILLISCH	7,90	– 1,86
EDEL MUSIC	29,60	+ 0,34
ELSA	60	– 3,23
EM.TV & MERCHANDI	76,38	– 2,14
EUROMICRON	25,15	+ 1,41
GRAPHISOFT NV	23,01	– 0,82
HOEFT & WESSEL	16,60	– 0,60
HUNZINGER INFORMAT	9,35	– 0,53
INFOMATEC	21	– 3,67
INTERSHOP COMMUNICA	444	– 2,84
KINOWELT MEDIEN	59	– 4,84
LHS GROUP	38,50	– 4,94
LINTEC COMPUTER	149	+ 0,68
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	26,80	– 1,47
MOBILCOM	124,74	– 4,78
MUEHL PRODUCT & SERV	53,51	– 5,96
MUEHLBAUER HOLDING	82,10	– 3,35
PFEIFFER VACU TECH	46,80	+ 0,65
PLENUM	15,20	– 1,94
PSI	35,50	....
QIAGEN NV	155,50	+ 3,08
REFUGIUM HOLDING AG	8,65	+ 0,46
SACHSENRING AUTO	12,55	– 1,95
SALTUS TECHNOLOGY	12,20	– 2,79
SCM MICROSYSTEMS	83,50	– 5,11
SER SYSTEME	39,60	– 0,50
SERO ENTSORGUNG	5,80	....
SINGULUS TECHNOLOGI	121	– 2,73
SOFTM SOFTWARE BERA	32,50	– 1,52
TDS	19,12	+ 1,97
TECHNOTRANS	81	+ 0,62
TELDAFAX	12,99	– 5,87
TELES AG	17	– 3,13
TIPTEL	5,90	....
TRANSTEC	40,91	– 2,48
W.E.T. AUTOMOTIVE S	38	– 0,26
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne - **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande - **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche - **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark - **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action du groupe **Publicis** était en recul de 2,83 % à 481 euros, dans les premiers échanges, jeudi 11 mai. Le groupe a démenti poursuivre des discussions avec Young & Rubicam, qui a noué un accord avec WPP, comme l'affirme le *Wall Street Journal*.
● Le cours de Bourse de la **Société générale** gagnait 0,5 % à 60,5 euros, jeudi matin. Le nominal de l'action a été divisé par quatre, de 5 euros à 1,25 euro, le nombre d'actions étant de fait multiplié par quatre.
● Le titre **Havas Advertising** perdait 1,12 % à 485 euros, jeudi matin, bien que le groupe ait publié un chiffre d'affaires trimestriel en hausse de 39,5 % et maintenu ses objectifs de croissance pour 2000.
● L'action **Air France** gagnait 0,42 % à 16,82 euros, jeudi matin, à la suite de l'annonce des ventes du groupe, en hausse de 13,5 % sur l'exercice 1999/2000. Par ailleurs, Air France va créer un portail européen sur Internet avec les compagnies aériennes British Airways, Lufthansa, KLM, Alitalia, Aer Lingus, Iberia, SAS, Austrian, British Midland et Finnair.
● **Pinault Printemps Redoute**, qui progressait de 0,25 % à 203,5 euros, jeudi matin en Bourse, a acquis la participation de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le capital de Guilbert (soit 7,32 % du capital et 11,53 % des droits de vote).

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 MAI **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 24 mai

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	145,30	148,90	976,72	+ 2,48	145,90
CR.LYONNAIS(TP) L	141,31	144,80	949,83	+ 2,47	143,50
RENAULT (T.P.)	329,30	330	2164,66	+ 0,21	315,60
SAINT GOBAIN(T.P.	171,70	171,70	1126,28	....	170,60
THOMSON S.A (T.P)	156	154,50	1013,45	− 0,96	156
ACCOR	45,01	44,39	291,18	− 1,38	43,48
AEROSPATIALE MATR	22,36	22,54	147,85	+ 0,81	20,45
AGF	55,70	56,10	367,99	+ 0,72	54,05
AIR FRANCE GPE NO	16,75	17,13	112,37	+ 2,27	17,25
AIR LIQUIDE ■	148,50	144,90	950,48	− 2,42	144,70
ALCATEL	273	265,30	1740,25	− 2,82	225,10
ALSTOM	27,63	28,12	184,46	+ 1,77	27,20
ALTRAN TECHNO. #	234,60	226,40	1485,09	− 3,50	208
ATOS CA	112,30	111,60	732,05	− 0,62	108
AVENTIS	64,20	64,50	423,09	+ 0,47	60
AXA ↑	150,30	152,20	998,37	+ 1,26	153,70
BAIL INVESTIS	125	126	826,51	+ 0,80	121,50
BAZAR HOT. VILLE	113,30	....	....	....	99,85
BIC	47,80	46,12	302,53	− 3,51	41,90
BIS	101	97,80	641,53	− 3,17	93,55
B.N.P.	91,40	91,80	602,17	+ 0,44	88,90
BOLLORE	171	171	1121,69	....	168
BONGRAIN	305	303,50	1990,83	− 0,49	319,90
BOUYGUES	640	624	4093,17	− 2,50	676
BOUYGUES OFFS	49,25	49	321,42	− 0,51	44,50
BULL#	10,30	10,65	69,86	+ 3,40	11,56
BUSINESS OBJECTS	91,70	92,35	605,78	+ 0,71	94,50
CANAL +	202,60	197	1292,24	− 2,76	203
CAP GEMINI	196,10	201,80	1323,72	+ 2,91	201,80
CARBONE LORRAINE	50,30	49,11	322,14	− 2,37	48,60
CARREFOUR	67	66	432,93	− 1,49	68,15
CASINO GUICHARD	91,85	92,95	609,71	+ 1,20	96
CASINO GUICH.ADP	63,50	63	413,25	− 0,79	63
CASTORAMA DUB.(LI	257	260,40	1708,11	+ 1,32	243
C.C.F.	153,10	152,80	1002,30	− 0,20	154
CEGID (LY)	215	211,20	1385,38	− 1,77	206,90
CGIP	50	49	321,42	− 2	47,50
CHARGEURS	59	60	393,57	+ 1,69	60,50
CHRISTIAN DALLOZ	67,50	67	439,49	− 0,74	60,10
CHRISTIAN DIOR	249,60	247	1620,21	− 1,04	244
CIC -ACTIONS A.	102	102,80	674,32	+ 0,78	99
CIMENTS FRANCAIS	52,85	52,75	346,02	− 0,19	51,85
CLARINS	108	108	708,43	....	98,40
CLUB MEDITERRANEE	132	131,40	861,93	− 0,45	139
CNP ASSURANCES	33,49	32,70	214,50	− 2,36	31,50
COFACE	105	103,60	679,57	− 1,33	104
COFLEXIP	126,50	125	819,95	− 1,19	96,10
COLAS	205	196	1285,68	− 4,39	180,20
CDE PROV. REGPT	38,90	38,15	250,25	− 1,93	36
CPR	38,50	37,76	247,69	− 1,92	39,70
CRED.FON.FRANCE	15,60	15,45	101,35	− 0,96	14,05
CFF.RECYCLING	53,35	53,50	350,94	+ 0,28	51,50
CREDIT LYONNAIS	45	44	288,62	− 2,22	38,25
CS SIGNAUX(CSEE)	58,30	56,50	370,62	− 3,09	67,10
DAMART	68	68,10	446,71	+ 0,15	69
DANONE	273	270,80	1776,33	− 0,81	249
DASSAULT-AVIATION	182,20	186	1220,08	+ 2,09	165,30
DASSAULT SYSTEMES	79,40	78,90	517,55	− 0,63	72,40
DE DIETRICH	59,60	60	393,57	+ 0,67	55,50
DEVEAUX(LY)#	69,85	69,10	453,27	− 1,07	67,20
DMC (DOLLFUS MI)	4,80	4,80	31,49	....	4,31
DYNACTION	26,20	26,25	172,19	+ 0,19	25
EIFFAGE	56,50	56,20	368,65	− 0,53	55,20
ELIOR	12,80	12,70	83,31	− 0,78	11,31
ERAMET	52,15	52	341,10	− 0,29	50,70
ERIDANIA BEGHIN	102,60	102,70	673,67	+ 0,10	87,20
ESSILOR INTL	295	296	1941,63	+ 0,34	278
ESSO	63,50	62,85	412,27	− 1,02	56
EULER	54	53,70	352,25	− 0,56	....
EURAFRANCE	436	440	2886,21	+ 0,92	495
EURO DISNEY	0,81	0,81	5,31	....	0,83
EUROTUNNEL	1,13	1,13	7,41	....	1,12
FACOM SA	74	....	....	....	72
FAURECIA	40,15	41,25	270,58	+ 2,74	43,10
FIMALAC SA	155	153,10	1004,27	− 1,23	141,60
FIVES-LILLE	76,20	76	498,53	− 0,26	79,50
FONC.LYON.#	110,50	110	721,55	− 0,45	112,50
FRANCE TELECOM	144,50	147,20	965,57	+ 1,87	170,20
FROMAGERIES BEL	705	....	....	....	653
GALERIES LAFAYETT	202,50	202	1325,03	− 0,25	183,50
GAUMONT # ↑	72,35	73,50	482,13	+ 1,59	73,50
GAZ ET EAUX	62,45	62,30	408,66	− 0,24	61,65
GECINA	103	104,80	687,44	+ 1,75	103
GEOPHYSIQUE	71,90	70	459,17	− 2,64	62
GFI INFORMATIQUE	165	153,80	1008,86	− 6,79	160,50
GRANDVISION	29,80	29	190,23	− 2,68	30,98
GROUPE ANDRE S.A.	138,50	137	898,66	− 1,08	172
GROUPE GASCOGNE	77,70	76,30	500,50	− 1,80	76
GR.ZANNIER (LY) #	55,90	55,50	364,06	− 0,72	48,34
GROUPE GTM	83,90	83,35	546,74	− 0,66	81,90
GROUPE PARTOUCHE	71,20	69,40	455,23	− 2,53	72,15
GUILBERT	121,80	....	....	....	105,30
GUYENNE GASCOGNE	389,50	391	2564,79	+ 0,39	419
HACHETTE FILI.MED	81,65	78,75	516,57	− 3,55	71,50
HAVAS ADVERTISING	490,50	479	3142,03	− 2,34	434
IMERYS(EX.IMETAL)	136,80	133,50	875,70	− 2,41	125
IMMEUBLES DE FCE	19,85	19,60	128,57	− 1,26	17
INFOGRAMES ENTER.	32,80	32,04	210,17	− 2,32	34
INGENICO	109,90	107,70	706,47	− 2	108,10
ISIS	65,45	65	426,37	− 0,69	60
KAUFMAN ET BROAD	18,50	18,40	120,70	− 0,54	18,10
KLEPIERRE COMP.FI	90	90	590,36	....	92
LABINAL	132,30	132,10	866,52	− 0,15	108,50
LAFARGE	91,55	90,55	593,97	− 1,09	88
LAGARDERE	75,30	72,45	475,24	− 3,78	74,50
LAPEYRE	58,50	57,80	379,14	− 1,20	50,90
LEBON (CIE)	60,95	....	....	....	59,85
LEGRAND	229,50	223,10	1463,44	− 2,79	198,40
LEGRAND ADP	123	122,50	803,55	− 0,41	111
LEGRIS INDUST.	43,71	44,20	289,93	+ 1,12	41,12
LIBERTY SURF	38,20	36,36	238,51	− 4,82	45,20
LOCINDUS	119,50	118,60	777,97	− 0,75	117,50
L'OREAL	760,50	753,50	4942,64	− 0,92	731
LVMH MOET HEN.	453,40	443,70	2910,48	− 2,14	431
MARINE WENDEL	82,10	82,50	541,16	+ 0,49	80,65
METALEUROP	6,78	7,05	46,24	+ 3,98	6,70
MICHELIN	38,20	38	249,26	− 0,52	37,75
MONTUPET SA	28,39	28,10	184,32	− 1,02	27,90
MOULINEX	6,11	6,03	39,55	− 1,31	7
NATEXIS BQ POP.	78,90	78,50	514,93	− 0,51	74
NEOPOST	30,74	30,78	201,90	+ 0,13	28,44
NORBERT DENTRES.#	18,74	18,50	121,35	− 1,28	17,55
NORD-EST	26,88	26,86	176,19	− 0,07	25,91
NORDON (NY)	60,75	60,65	397,84	− 0,16	59,75
NRJ #	673	669	4388,35	− 0,59	627,50
OLIPAR	8,38	8,39	55,03	+ 0,12	8,70
PECHINEY ACT ORD	51	51,60	338,47	+ 1,18	48,50
PENAUILLE POLY.CB	674	671	4401,47	− 0,45	606
PERNOD-RICARD	59	58,75	385,37	− 0,42	50
PEUGEOT	233,50	229,80	1507,39	− 1,58	227,90
PINAULT-PRINT.RED	203	202,60	1328,97	− 0,20	201,10
PLASTIC OMN.(LY)	129	130,50	856,02	+ 1,16	127
PUBLICIS #	495	486,50	3191,23	− 1,72	439
REMY COINTREAU	23,90	23,47	153,95	− 1,80	20,10
RENAULT	49,99	48,81	320,17	− 2,36	45,50
REXEL	77,90	75,60	495,90	− 2,95	68,70
RHODIA	20,66	20,07	131,65	− 2,86	19
ROCHETTE (LA)	6,42	6,40	41,98	− 0,31	6,39
ROYAL CANIN	110,10	111,30	730,08	+ 1,09	93,55
RUE IMPERIALE (LY	2040	2035	13348,72	− 0,25	2040
SADE (NY)	40,13	40	262,38	− 0,32	39,64
SAGEM S.A.	1300,50	1312	8606,16	+ 0,88	1240
SAINT-GOBAIN	157,10	161	1056,09	+ 2,48	146,10
SALVEPAR (NY)	74,80	....	....	....	71,20
SANOFI SYNTHELABO	43,90	43,68	286,52	− 0,50	41,25
SCHNEIDER ELECTRI	73,90	73,40	481,47	− 0,68	68,50
SCOR	49	48,56	318,53	− 0,90	46
S.E.B.	71,80	69,50	455,89	− 3,20	63,50
SEITA	35,39	35,40	232,21	+ 0,03	33,52
SELECTIBANQUE	16,93	16,80	110,20	− 0,77	16,40
SGE	44,50	44	288,62	− 1,12	41
SIDEL	80	79	518,21	− 1,25	66,50
SILIC CA	145,60	145,90	957,04	+ 0,21	141,60
SIMCO	74,80	75	491,97	+ 0,27	75
SKIS ROSSIGNOL	13,99	14,42	94,59	+ 3,07	14,39
SOCIETE GENERALE ↑	60,20	59,50	390,29	− 1,16	220
SODEXHO ALLIANCE	168,90	170,20	1116,44	+ 0,77	154,50
SOGEPARC (FIN)	76,25	75,40	494,59	− 1,11	76,05
SOMMER-ALLIBERT	25,63	25,50	167,27	− 0,51	23,80
SOPHIA	26,95	27,30	179,08	+ 1,30	24,90
SOPRA #	96	95,95	629,39	− 0,05	91
SPIR COMMUNIC. #	105	105	688,75	....	95,70
SR TELEPERFORMANC	301,50	299	1961,31	− 0,83	290,40
STUDIOCANAL (M)	14,50	14,68	96,29	+ 1,24	....
SUEZ LYON.DES EAU	179	177,70	1165,64	− 0,73	173,90
TF1	762	739	4847,52	− 3,02	635
TECHNIP	116	117,80	772,72	+ 1,55	121,90
THOMSON-CSF	38,40	38	249,26	− 1,04	40
THOMSON MULTIMEDI	107,30	105	688,75	− 2,14	109,80
TOTAL FINA ELF	167,20	165,90	1088,23	− 0,78	156
TRANSICIEL #	151,50	148,10	971,47	− 2,24	144,50
UBI SOFT ENTERTAI	51,90	50,55	331,59	− 2,60	50,10
UNIBAIL	141,10	141,90	930,80	+ 0,57	138,50
UNILOG CA	116	113	741,23	− 2,59	125
UNION ASSUR.FDAL	144,50	142,70	936,05	− 1,25	139,40
USINOR	16,01	15,53	101,87	− 3	15,16
VALEO	59,80	60,40	396,20	+ 1	60,15
VALLOUREC	40	40,60	266,32	+ 1,50	37,10
VIA BANQUE	32	32	209,91	....	28,50
VIVENDI ■	106,50	103,60	679,57	− 2,72	111,40
WORMS (EX.SOMEAL)	16,20	16,10	105,61	− 0,62	15,60
ZODIAC	193	188,30	1235,17	− 2,44	181,50
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	163,10	159	1042,97	− 2,51	146,80
A.T.T. #	39,85	40,50	265,66	+ 1,63	53,90
BARRICK GOLD #	20,60	20,50	134,47	− 0,49	17,50
CROWN CORK ORD. #	17,30	17,20	112,82	− 0,58	17,11
DE BEERS #	24,44	24,55	161,04	+ 0,45	20,45
DU PONT NEMOURS #	54,60	54,50	357,50	− 0,18	56,60
ERICSSON # ↑	21,75	20,81	136,50	− 4,32	86,35
FORD MOTOR #	58,85	56,50	370,62	− 3,99	59
GENERAL ELECTR. #	168,20	167,90	1101,35	− 0,18	164,70
GENERAL MOTORS #	90	89,30	585,77	− 0,78	92,45
HITACHI #	14,02	13,77	90,33	− 1,78	12,80
I.B.M. ■	112,90	114,10	748,45	+ 1,06	119
ITO YOKADO #	74,55	70	459,17	− 6,10	73,90
MATSUSHITA	29,06	27,20	178,42	− 6,40	27,30
MC DONALD'S	42,15	41,31	270,98	− 1,99	34,10
MERK AND CO	73,80	75,35	494,26	+ 2,10	70
MITSUBISHI CORP.#	9,80	9,79	64,22	− 0,10	9,29
MORGAN J.P.#	134	....	....	....	133,40
NIPP. MEATPACKER#	13,95	....	....	....	11,51
PHILIP MORRIS#	26,22	26,07	171,01	− 0,57	21,22
PROCTER GAMBLE	70	70,80	464,42	+ 1,14	70
SEGA ENTERPRISES	19,28	18,20	119,38	− 5,60	16,80
SCHLUMBERGER#	82	83,40	547,07	+ 1,71	77,80
SONY CORP.#RGA	117,10	114,90	753,69	− 1,88	128,50
SUMITOMO BANK #	14,76	13,61	89,28	− 7,79	15,09

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 11 MAI

Cours relevés à 12 h 30

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	28,30	185,64	− 2,41
AB SOFT	12,65	82,98	− 4,53
ACCESS COMME	54,60	358,15	− 2,50
ADL PARTNER	25,80	169,24	+ 1,18
ALGORIEL#	32	209,91	− 7,11
ALPHAMEDIA	13	85,27	− 3,77
ALPHA MOS #	8	52,48	− 5,33
ALTAMIR & CI	257	1685,81	− 8,18
ALTAMIR ACT. ♦	318	2085,94	....
ALTAMIR BS 9 ♦	11	72,16	....
ALDETA	5	32,80	− 15,25
ALTI #	38,70	253,86	− 7,86
A NOVO	260,50	1708,77	− 3,52
ARTPRICE COM	25,50	167,27	− 7,27
ASTRA	2,50	16,40	....
ATN	6	39,36	....
AUTOMA TECH	19,50	127,91	− 2,26
AVENIR TELEC	283,80	1861,61	− 2,31
AVENIR TELEC	18	118,07	− 5,26
BARBARA BUI	11,60	76,09	....
BELVEDERE	64,80	425,06	− 3,21
BIODOME # ♦	26,68	175,01	....
BOURSE DIREC	28,10	184,32	+ 0,36
BRIME TECHNO	53,80	352,90	− 2,18
BVRP EX DT S	112,90	740,58	− 1,83
CAC SYSTEMES	15	98,39	− 13,79
CAST	43	282,06	− 4,44
CEREP	71,70	470,32	− 5,03
CEREP ACT.NV ♦	110,10	722,21	....
CEREP ACT.NV ♦	15	98,39	....
CHEMUNEX #	2,30	15,09	....
COHERIS ATIX	85,70	562,16	− 4,88
CMT MEDICAL	15,10	99,05	....
COIL	37	242,70	....
CONSODATA #	59,95	393,25	− 1,72
CONSODATA NO ♦	63	413,25	....
CONSORS FRAN	24	157,43	− 4
CROSS SYSTEM	250	1639,89	+ 1,63
CRYO INTERAC.	88,80	582,49	− 2,09
CRYO INTERAC. ♦	79,20	519,52	....
CYBER PRES.P	43,20	283,37	+ 0,47
CYRANO #	8,55	56,08	+ 2,27
DESK #	10,10	66,25	− 0,49
DESK BS 98	0,44	2,89	+ 2,33
DEVOTEAM #	141,70	929,49	− 3,54
DMS #	9,50	62,32	− 3,55
D INTERACTIV	95	623,16	− 0,31
DIOSOS	42	275,50	....
DURAND ALLIZ	4,71	30,90	− 0,84
DURAN DUBOI	110	721,55	− 6,38
DURAN BS 00 ♦	14	91,83	....
EFFIK # ♦	16,50	108,23	....
EGIDE #	196	1285,68	− 1,71
EMME(JCE 1/1	11,45	75,11	− 8,76
ESKER	35	229,58	− 1,96
EUROFINS SCI	188,10	1233,86	− 3,79
EURO.CARGO S.	9,90	64,94	....
EUROPSTAT #	40,55	265,99	− 3,91
FABMASTER # ♦	17	111,51	....
FIMATEX	23,10	151,53	− 4,35
FI SYSTEM #	65	426,37	− 7,80
FLOREANE MED	11,14	73,07	+ 0,36
GENERIX #	51	334,54	− 3,77
GENESYS #	48,05	315,19	− 6,34
GENESYS NV 0 ♦	52,20	342,41	....
GENSET	84	551	− 0,18
GENSET NV J0 ♦	89,60	587,74	....
GL TRADE #	54,90	360,12	+ 1,67
GUILLEMOT #	52,80	346,35	− 0,56
GUYANOR ACTI	0,62	4,07	....
HF COMPANY	101,60	666,45	− 6,36
HIGH CO.	122	800,27	+ 2,52
HIMALAYA	26,15	171,53	− 3,15
HOLOGRAM IND.	136,20	893,41	− 0,58
IDP	6,35	41,65	− 9,03
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	20	131,19	− 2,44
ILOG #	37,23	244,21	− 3,42
IMECOM GROUP .	6,95	45,59	− 1,84
INFOSOURCES	15,99	104,89	− 4,82
INFOSOURCE B.	70	459,17	− 1,41
INFOTEL #	100,50	659,24	− 1,95
INTEGRA NET	24	157,43	− 4,38
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	84,90	556,91	+ 13,20
IPSOS #	116	760,91	− 0,85
IT LINK	55,20	362,09	− 3,16
JOLIEZ-REGOL ♦	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ♦	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	174	1141,37	− 1,69
LACIE GROUP	6,10	40,01	− 0,49
LEXIBOOK #	23,40	153,49	+ 6,36
MEDIDEP #	33	216,47	+ 0,61
MEDIDEP ACT. ♦	33,54	220,01	....
METROLOGIC G	45	295,18	+ 4,41
MILLE AMIS # ♦	6,80	44,61	....
MILLE AMIS N ♦	6,80	44,61	....
MONDIAL PECH	6,51	42,70	− 5,38
MULTIMANIA	34,30	224,99	− 5,25
NATUREX	12	78,71	− 0,83
NETGEM	28	183,67	+ 3,51
NETVALUE #	28,50	186,95	+ 1,79
NICOX	72,60	476,22	+ 2,98
NICOX NOUV.0 ♦	75	491,97	....
OLITEC	63	413,25	− 3,08
OXIS INTL RG	3,15	20,66	....
PERFECT TECH	85	557,56	− 8,01
PHONE SYS.NE	16,12	105,74	− 18,99
PICOGIGA	101,60	666,45	− 2,31
PROSODIE #	215	1410,31	− 5,49
PROSODIE BS ♦	30	196,79	....
PROLOGUE SOF	132,10	866,52	− 4,96
PROXIDIS	2,01	13,18	+ 0,50
PROXIDIS ACT ♦	4	26,24	....
QUANTEL	6	39,36	....
QUANTUM APPL.	3,80	24,93	− 5
R2I SANTE	39,10	256,48	− 2,23
RECIF #	53,65	351,92	− 6,21
REPONSE #	54	354,22	+ 1,50
REGINA RUBEN	11,40	74,78	+ 1,79
RIGIFLEX INT.	38,50	252,54	....
SAVEURS DE F	14,25	93,47	+ 0,35
GUILLEMOT BS	26,50	173,83	− 3,60
SELF TRADE	9,21	60,41	− 1,18
SERP RECYCLA	7	45,92	+ 4,48
SILICOMP #	57,95	380,13	− 1,78
SOFT COMPUTI	33,10	217,12	− 5,59
SOI TEC SILI	312,90	2052,49	− 1,29
STACI #	152,20	998,37	− 1,87
STELAX ♦	1,43	9,38	....
SYNELEC #	21	137,75	− 8,10
SYSTAR NOM.	20,70	135,78	− 1,71
TEL.RES.SERV.	29,50	193,51	− 1,67
TELECOM CITY	18,20	119,38	− 3,96
TETE DS LES	3,60	23,61	....
THERMATECH I	25	163,99	− 7,06
TITUS INTERA	24,02	157,56	− 3,92
TITUS INTER. ♦	32,40	212,53	....
TITUS INTER. ♦	82	537,88	....

(Publicité)

Nasdaq, OPA,
OPO, IPO ?
Avec deux sucres, merci.
capitol.fr ▶ Né pour vous simplifier la bourse.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 11 MAI

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEN #	179,20	1175,47	− 4,93
ARKOPHARMA #	73	478,85	....
ASSYSTEM #	60	393,57	− 2,44
FINACOR	9,60	62,97	+ 1,05
FININFO	34	223,03	+ 1,49
CNIM CA#	62,90	412,60	− 1,56
GEODIS	84	551	− 1,18
M6-METROPOLE	614	4027,58	− 0,16
HERMES INTL	160	1049,53	....
RALLYE(CATHI	53,80	352,90	+ 1,51
FINATIS(EX.L	100	655,96	− 4,67
CEGEDIM #	108,90	714,34	− 0,09
STERIA GROUP	171	1121,69	− 1,33
MANITOU #	85	557,56	+ 6,25
BENETEAU CA#	99,50	652,68	− 1,49
ASSUR.BQ.POP	112,30	736,64	....
MANUTAN INTE	75,45	494,92	+ 0,60
APRIL S.A.#(	181,90	1193,19	− 1,68
UNION FIN.FR	153	1003,61	− 1,29
BRICORAMA #	72	472,29	....
JET MULTIMED	68,05	446,38	− 1,45
ALGECO #	73,30	480,82	+ 0,96
HYPARLO #(LY	24,75	162,35	+ 0,61
GROUPE BOURB	61,50	403,41	− 0,73
C.A. PARIS I	152	997,05	+ 0,33
L.D.C.	85,05	557,89	+ 0,53
BRIOCHE PASQ	89,80	589,05	− 1,75
ETAM DEVELOP	25,21	165,37	− 1,10
BOIRON (LY)#	53,30	349,63	− 0,65

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 10 mai**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,33	198,95	10/05
AGIPI ACTIONS (AXA)	32,90	215,81	10/05
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	169,17	1109,68	05/05
BNP ACTIONS FRANCE	203,73	1336,38	10/05
BNP ACT. MIDCAP EURO	222,26	1457,93	05/05
BNP ACT. MIDCAP FR.	65,22	427,82	10/05
BNP ACTIONS MONDE	235,07	1541,96	10/05
BNP ACTIONS PEA EURO	264,90	1737,63	09/05
BNP ÉP. PATRIMOINE	34,66	227,35	10/05
BNP ÉPARGNE RETRAITE	41,66	273,27	05/05
BNP MONÉ COURT TERME	2344,79	15380,81	10/05
BNP MONÉTAIRE C	884,57	5802,40	10/05
BNP MONÉTAIRE D	802,25	5262,42	10/05
BNP MONÉ PLACEMENT C	12908,26	84672,64	10/05
BNP MONÉ PLACEMENT D	11569,62	75891,73	10/05
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1775,29	11645,14	10/05
BNP MONÉ TRÉSORIE	146354,82	960024,69	10/05
BNP OBLIG. CT	160,40	1052,16	10/05
BNP OBLIG. LT	32,84	215,42	10/05
BNP OBLIG. MONDE	189,59	1243,63	10/05
BNP OBLIG. MT C	141,24	926,47	10/05
BNP OBLIG. MT D	132,11	866,58	10/05
BNP OBLIG. REVENUS	160,40	1052,16	10/05
BNP OBLIG. SPREADS	169,27	1110,34	10/05
BNP OBLIG. TRÉSOR	1828,01	11990,96	10/05
BNP SECT. IMMOBILIER	138,76	910,21	10/05
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	355,66	2332,98	08/05
BP OBLI HAUT REND.	106,25	696,95	08/05
BP MEDITERRANÉE DÉV.	149,39	979,93	10/05
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	339,81	2229,01	08/05
BP OBLIG. EUROPE	48,25	316,50	10/05
BP SÉCURITÉ	96445,43	632640,55	10/05
EUROACTION MIDCAP	234,73	1539,73	10/05
FRUCTI EURO 50	133,27	874,19	17/04
FRUCTIFRANCE C	111,81	733,43	10/05
FRUCTIFONDS FRANCE NM	513,11	3365,78	10/05
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	248,32	1628,87	09/05
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	483,61	3172,27	08/05
NORD SUD DÉVELOP. D	391,39	2567,35	09/05
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	64,17	420,93	10/05
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	89,21	585,18	10/05
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,19	152,12	10/05
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,31	264,42	10/05
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	58,46	383,47	10/05
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	54,43	357,04	10/05
ÉCUR. EXPANSION C	13815,66	90624,79	10/05
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,68	260,28	10/05
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	68,35	448,35	10/05
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	212,03	1390,83	10/05
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,43	1222,90	10/05
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	166,56	1092,56	10/05
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	269,27	1766,30	10/05
ÉPARCOURT-SICAV D	27,31	179,14	10/05
GÉOPTIM C	2097,95	13761,65	10/05
HORIZON C	607,42	3984,41	10/05
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,35	94,13	10/05
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,42	252,02	10/05
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,65	214,17	10/05
ÉCUREUIL VITALITÉ C	48,10	315,52	10/05
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	55,08	361,30	10/05
ATOUT ASIE	29,49	193,44	10/05
ATOUT CROISSANCE	644,18	4225,54	10/05
ATOUT FONCIER	327,70	2149,57	10/05
ATOUT FRANCE EUROPE	256,95	1685,48	10/05
ATOUT FRANCE MONDE	62,19	407,94	10/05
ATOUT FUTUR C	268,85	1763,54	10/05
ATOUT FUTUR D	248,97	1633,14	10/05
ATOUT SÉLECTION	136,93	898,20	10/05
COEXIS	318,78	2091,06	10/05
DIÈZE	509,77	3343,87	10/05
EURODYN	715,22	4691,54	10/05
INDICIA EUROLAND	158,55	1040,02	09/05
INDICIA FRANCE	553,97	3633,80	09/05
INDOCAM MULTI OBLIG.	158,06	1036,81	10/05
INDOCAM ORIENT C	45,38	297,67	10/05
INDOCAM ORIENT D	40,47	265,47	10/05
INDOCAM UNIJAPON	247,84	1625,72	10/05
INDOCAM STR. 5-7 C	315,78	2071,38	10/05
INDOCAM STR. 5-7 D	207,69	1362,36	10/05
OBLIFUTUR C	91,52	600,33	10/05
OBLIFUTUR D	78,77	516,70	10/05
REVENU-VERT	168,65	1106,27	10/05
UNIVERS ACTIONS	75,34	494,20	10/05
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,10	249,92	10/05
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	372,86	2445,80	09/05
MASTER ACTIONS	61,25	401,77	08/05
MASTER OBLIGATIONS	29,17	191,34	08/05
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,20	152,18	09/05
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,59	148,18	09/05
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,78	136,31	09/05
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,82	130,01	09/05
OPTALIS EXPANSION C	20,46	134,21	09/05
OPTALIS EXPANSION D	20,37	133,62	09/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,93	117,61	09/05
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,75	109,87	09/05
PACTE SOL. LOGEM.	74,96	491,71	09/05
PACTE SOL.TIERS MONDE	79,85	523,78	09/05
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
UNIVAR C	181,96	1193,58	11/05
UNIVAR D	181,96	1193,58	11/05
CIC Crédit Industriel et Commercial			
AURECIC	93,24	611,61	10/05
CIC FRANCIC	45,54	298,72	10/05
CIC FINUNION	162,54	1066,19	09/05
CAPITAL AVENIR	325,58	2135,66	10/05
CICAMONDE	40,04	262,65	10/05
CONVERTICIC	96,96	636,02	10/05
EPARCIC	808,73	5304,92	10/05
EUROCIC LEADERS	569,28	3734,23	10/05
EUROPE RÉGIONS	83,29	546,35	11/05
FRANCIC PIERRE	32,72	214,63	10/05
MENSUELCIC	1424,69	9345,35	10/05
OBLICIC MONDIAL	690,62	4530,17	10/05
OBLICIC RÉGIONS	177,41	1163,73	10/05
RENTACIC	23,88	156,64	10/05
SECURICIC	370	2427,04	10/05
SECURICIC D	328,64	2155,74	10/05
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	213,56	1400,86	10/05
LION 20000 C/3 11/06/99	930,17	6101,52	10/05
LION 20000 D/3 11/06/99	829,89	5443,72	10/05
SICAV 5000	226,66	1486,79	10/05
SLIVAFRANCE	402,69	2641,47	10/05
SLIVARENTE	40,28	264,22	10/05
SLIVINTER	209,36	1373,31	10/05
TRILION	741,23	4862,15	10/05
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	242,61	1591,42	10/05
ACTILION DYNAMIQUE D *.	232,38	1524,31	10/05
ACTILION ÉQUILIBRE C *	205,62	1348,78	10/05
ACTILION ÉQUILIBRE D *	196,53	1289,15	10/05
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	213,26	1398,89	10/05
ACTILION PRUDENCE C *	179,19	1175,41	10/05
ACTILION PRUDENCE D *	170,97	1121,49	10/05
INTERLION	212,43	1393,45	10/05
LION ACTION EURO	127,17	834,18	10/05
LION PEA EURO	126,48	829,65	10/05
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	29,96	196,52	10/05
CM FRANCE ACTIONS	48,40	317,48	10/05
CM MID. ACT. FRANCE	42,91	281,47	10/05
CM MONDE ACTIONS	440,05	2886,54	10/05
CM OBLIG. LONG TERME	100,24	657,53	10/05
CM OPTION DYNAM.	38,39	251,82	10/05
CM OPTION ÉQUIL.	55,10	361,43	10/05
CM OBLIG. COURT TERME	153,06	1004,01	10/05
CM OBLIG. MOYEN TERME.	310,06	2033,86	10/05
CM OBLIG. QUATRE	160,68	1053,99	10/05
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,67	122,47	10/05
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	176,27	1156,26	08/05
ASIE 2000	106,92	701,35	08/05
NOUVELLE EUROPE	299,18	1962,49	09/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3285,82	21553,57	10/05
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3172,08	20807,48	10/05
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	341,81	2242,13	10/05
ST-HONORÉ FRANCE	70,83	464,61	08/05
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	82,43	540,71	08/05
ST-HONORÉ PACIFIQUE	167,23	1096,96	10/05
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	262,43	1721,43	09/05
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	385,51	2528,78	10/05
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	125,07	820,41	10/05
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	298,03	1954,95	09/05
STRATÉGIE IND. EUROPE	276,32	1812,54	09/05
STRATÉGIE RENDEMENT	335,18	2198,64	09/05
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	....	....	
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	31,94	209,51	10/05
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	31,65	207,61	10/05
AMPLITUDE EUROPE C	47,86	313,94	10/05
AMPLITUDE EUROPE D	46,75	306,66	10/05
AMPLITUDE MONDE C	332,82	2183,16	10/05
AMPLITUDE MONDE D	301,22	1975,87	10/05
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27,84	182,62	10/05
AMPLITUDE PACIFIQUE D	27,44	179,99	10/05
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	59,67	391,41	10/05
ÉLANCIEL EURO D PEA	144,91	950,55	10/05
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	46,86	307,38	10/05
GÉOBILYS C	107,09	702,46	10/05
GÉOBILYS D	99,62	653,46	10/05
INTENSYS C	19,37	127,06	10/05
INTENSYS D	16,82	110,33	10/05
KALEIS DYNAMISME C	267,44	1754,29	10/05
KALEIS DYNAMISME D	262,07	1719,07	10/05
KALEIS ÉQUILIBRE C	214,14	1404,67	10/05
KALEIS ÉQUILIBRE D	208,89	1370,23	10/05
KALEIS SÉRÉNITÉ C	190,35	1248,61	10/05
KALEIS SÉRÉNITÉ D	185,25	1215,16	10/05
LATITUDE C	24,26	159,14	10/05
LATITUDE D	20,75	136,11	10/05
OBLITYS D	102,65	673,34	10/05
PLÉNITUDE D PEA	52,87	346,80	10/05
POSTE GESTION C	2458	16123,42	10/05
POSTE GESTION D	2252,50	14775,43	10/05
POSTE PREMIÈRE SI	6689,21	43878,34	10/05
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39479,11	258965,99	10/05
POSTE PREMIÈRE 2-3	8369,32	54899,14	10/05
REVENUS TRIMESTR. D	774,73	5081,90	10/05
THÉSORA C	171,59	1125,56	10/05
THÉSORA D	145,30	953,11	10/05
TRÉSORYS C	44394,06	291205,94	10/05
SOLSTICE D	355,84	2334,16	10/05
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,51	547,79	10/05
POSTE EUROPE D	80,82	530,14	10/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	178,45	1170,56	10/05
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	167,32	1097,55	10/05
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,04	1010,44	10/05
CADENCE 2 D	152,51	1000,40	10/05
CADENCE 3 D	152,40	999,68	10/05
INTEROBLIG C	54,22	355,66	10/05
INTERSÉLECTION FR. D	94,17	617,71	10/05
SÉLECT DÉFENSIF C	193,30	1267,96	10/05
SÉLECT DYNAMIQUE C	302,60	1984,93	10/05
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	189,98	1246,19	10/05
SÉLECT PEA 3	195,77	1284,17	10/05
SG FRANCE OPPORT. C	575,33	3773,92	10/05
SG FRANCE OPPORT. D	538,70	3533,64	10/05
SOGENFRANCE C	623,58	4090,42	10/05
SOGENFRANCE D	561,95	3686,15	10/05
SOGEOBLIG C	102,35	671,37	10/05
SOGÉPARGNE D	44,50	291,90	10/05
SOGEPEA EUROPE	295,79	1940,26	10/05
SOGINTER C	101,87	668,22	10/05
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	23,84	156,38	09/05
DÉCLIC ACTIONS FRANC	69,13	453,46	09/05
DÉCLIC ACTIONS INTER.	55,78	365,89	09/05
DÉCLIC BOURSE PEA	63,98	419,68	09/05
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,99	124,57	09/05
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,94	111,12	09/05
DÉCLIC PEA EUROPE	31,07	203,81	09/05
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	83,18	545,63	09/05
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **La vie sur la terre ferme serait née il y a 1,6 milliard d'années d'un ancêtre commun aux eucaryotes, qui comprennent les végétaux et les animaux. ● C'ÉTAIT un organisme micoscopique unicellulaire n'ayant que peu de ressemblance avec les formes de vies actuelles. Un milliard d'années a été nécessaire pour que se manifeste le premier organisme multicellulaire. ● CE MODE de construction d'un organisme à partir d'une myriade de cellules spécialisées, bien qu'intégrées et coopérant ensemble, est né, semble-t-il, indépendamment mais à peu près à la même époque dans le règne animal, dans le règne végétal et chez différents groupes d'algues. ● CETTE CONCOMITANCE est pour les biologistes une occasion unique d'étudier la logique même de la vie. En particulier celle qui commande celle des plantes dont le développement est, contrairement à nous, continu.**

Le choix particulier des végétaux dans la conquête de la planète

Les plantes utilisent, comme nous, l'ADN pour leur information génétique. Leur organisme est lui aussi un ensemble organisé de millions de cellules au développement différent du nôtre. En les étudiant, les biologistes espèrent, par comparaison, éclairer ainsi la logique de la vie

LES ALIENS sont une obsession de la science-fiction. Le désir de savoir à quoi la vie ressemble sur une autre planète, comment elle a pu évoluer, soumise à d'autres contraintes environnementales, est aussi le but des missions bien réelles envisagées sur Mars, et pas seulement de leur équivalent cinématographique. Pourtant, il y a des Alien partout autour de nous, créatures complexes dont la chimie de base est suffisamment semblable à la nôtre pour que nous leur reconnaissions la qualité d'êtres vivants.

nature & le Monde EL PAIS

Ils se servent aussi de l'acide désoxyribonucléique (ADN) comme support de leur information génétique et utilisent cette information pour produire des protéines composées des mêmes acides aminés que nous. Ils construisent également leur organisme à partir de millions de cellules distinctes. Mais l'évolution a élaboré des solutions différentes pour assembler et intégrer ces cellules afin qu'elles résistent aux rigueurs de l'environnement. Ces êtres étonnants, ce sont les plantes.

On considère généralement que la vie est apparue sur la terre ferme à partir d'un ancêtre commun aux eucaryotes (les cellules à noyau) qui comprennent à la fois les végétaux et les animaux. Certains estiment que cet ancêtre commun vivait il y a un milliard six cent millions d'années et qu'il s'agirait d'un organisme unicellulaire microscopique n'ayant que peu de ressemblance avec les formes de vie existant aujourd'hui. Il a d'ailleurs fallu que s'écoule un autre milliard d'années pour que se manifeste le premier organisme multicellulaire.

De façon tout à fait fortuite, ce mode de construction d'un organisme à partir d'une myriade de cellules spécialisées, bien qu'intégrées et coopérant ensemble, est né, semble-t-il, indépendamment mais à peu près à la même époque dans le règne animal, dans le règne végétal et chez différents groupes d'algues. Cette concomitance est pour les biologistes une occasion unique d'étudier la logique même de la vie. La ressemblance entre la façon dont les plantes et les animaux grandissent et se développent n'est pas tant le reflet de la manière dont les organismes s'assemblent ici sur terre que celui des règles de conception auxquelles toute forme de vie doit se soumettre.

Des différences existent cependant dans le développement des plantes et des animaux. Pour la plupart des animaux, il s'agit d'un processus limité dans le temps, alors que pour la majorité des plantes, ce développement est effectivement continu tout au long de la vie de l'organisme. L'animal va ainsi inexorablement de la conception à la croissance, au cours de laquelle tous ses organes se forment. Pour passer ensuite du stade de la jeunesse à celui de l'âge adulte, mais sans qu'aucun changement majeur n'intervienne : c'est un produit fini dont le seul avenir est la décrépitude, la désintégration et la mort.

LE CŒUR DU MÉRISTÈME

La plante, quant à elle, est malléable presque à l'infini. Elle développe en permanence de nouvelles branches et de nouveaux organes, dont beaucoup sont délibérément à usage unique. Ainsi, un chêne produit des milliers de feuilles à chaque printemps, pour simplement s'en débarrasser à la fin de l'automne.

Les plantes réalisent cela grâce à une structure qui porte le nom de « méristème ». Au centre de tout rameau, de toute racine qui grandit, se trouve cet ensemble de cellules capables de devenir n'importe quelle autre cellule nécessaire à la plante, et ce quel que soit son type. Le cœur du méristème peut n'être constitué que de quatre cellules qui se divisent en permanence, c'est ce que l'on appelle « le centre latent ». Chaque division donne naissance à deux cellules, dont l'une sort du méristème pour se transformer selon les besoins, l'autre restant dans le centre latent. Ainsi, ce cœur demeure-t-il le même, source constante de cellules nouvelles. Ce méristème donne aux végétaux une capacité de régénération si grande qu'ils peuvent effectivement avoir des vies très longues. Il existe d'ailleurs dans la forêt amazonienne des arbres vieux de mille ans, et il n'y a aucune raison, sauf accident, qu'ils ne vivent pas mille ans de plus.

Toutefois, les ressemblances entre animaux et végétaux sont multiples. L'une des plus fondamentales est, semble-t-il, l'utilisation de familles de gènes similaires pour fournir un schéma directeur de l'organisme en développement. Ces gènes, dits « homéotiques », indiquent aux cellules ce qu'elles doivent devenir, et leur désorganisation ou leur mutation ont des effets très caractéristiques : les structures normales tels que branches, organes et même têtes ne se forment pas alors à la bonne place.

Chez les animaux, certains de ces gènes homéotiques, les gènes « Hox », ont en commun de posséder une région dont la séquence est quasiment identique chez toutes les espèces : c'est ce que l'on appelle l'« homeobox ». Chez les plantes, un groupe analogue de gènes, étudié surtout dans le développement des fleurs, remplit une fonction homéotique, et a ici aussi en commun de posséder un même segment de séquence d'ADN, connue dans ce cas sous le nom de « MADS-box ». Bien qu'extrêmement différentes, les familles d'homeobox et de MADS-box ont toutes deux, pense-t-on, un rôle régulateur sur l'expression d'autres gènes.

GÈNES ANCESTRAUX

L'origine du processus ayant conduit à la création de ces portions de gène que sont les homeobox et les MADS-box est antérieure à l'ancêtre commun des eucaryotes qui vivait il y a un milliard six cent millions d'années (il existe des gènes de plantes contenant une homeobox et des gènes d'animaux comportant une MADS-box. Chez les champignons, on trouve aussi les deux). La cooptation de ces gènes ancestraux pour réguler le développement des organismes multicellulaires s'est produite beaucoup plus tard et indépendamment dans tous les groupes.

Gregor Mendel a posé les fondements de la génétique avec la seule aide de l'étude des pois qui poussaient dans le potager de son monastère. La science naissante de la biologie de l'évolution et du développement s'efforce, elle aussi, de découvrir la logique qui préside à la construction des organismes familiers qui nous entourent. Et dans ce domaine, aucune mission vers Mars n'est nécessaire pour trouver des aliens : il suffit de faire un pas dehors et de respirer le parfum des roses.

Christopher Surridge

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize

Les variétés mutantes de *Arabidopsis thaliana*

FLEUR NORMALE

Les quatre organes d'une fleur normale -les sépales, les pétales, les étamines et les pistils- naissent de l'activité combinée ou individuelle de trois gènes.

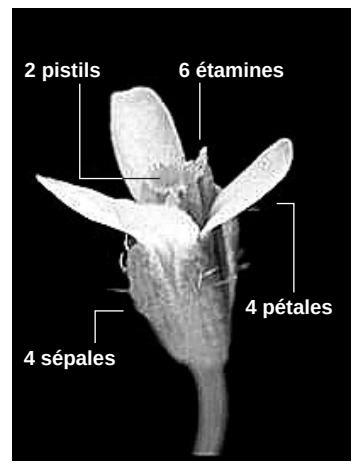

FLEURS MUTANTES

Les mutations d'un ensemble de trois autres gènes peuvent produire des fleurs anormales. Parmi elles, des fleurs « monstrueuses » présentant des fleurs à l'intérieur des fleurs. Celles-ci sont connues depuis plus de 2 000 ans et appréciées des horticulteurs.

Les sépales ► remplacent les pétales et les étamines. Une autre fleur occupe la place des pistils.

◄ Fleur double

Dans cette fleur, ► tous les organes sont des sépales, à l'exception des pistils qui ont été remplacés par une deuxième fleur

Source : Université de Californie (Etats-Unis) — EL PAÍS

Le bouton de commande de la floraison

L'ÉNERGIE d'une plante, dans la plus grande partie de sa période de croissance, paraît être orientée vers la fabrication de feuilles lorsque soudain, en réponse à certains signaux de l'environnement, les fleurs apparaissent. Pour la plupart des végétaux, le phénomène est régulier et prévisible, comme l'est la floraison du cerisier à la fin du mois de mars et au début d'avril. Pour d'autres, il est exceptionnel : quand, en 1998, le *Proteus* des Royal Botanical Gardens de Kew, près de Londres, a fleuri pour la première fois en cinquante ans, l'événement a fait les titres des journaux.

TOUS LES SIGNAUX PASSENT PAR LEAFY

Les horticulteurs le savent bien, la floraison des plantes peut être modifiée par la durée du jour. D'où la technique du forçage, qui consiste à les soumettre à la lumière artificielle. Il est également évident que leur santé générale est importante, et dans certains cas des nutriments essentiels ont un effet spectaculaire sur la floraison.

Les travaux récents de Miguel Blazquez et Detlef Weigel, de l'Institut Salk en Californie, indiquent que l'action de la plupart, sinon de tous ces signaux, passe en définitive par l'intermédiaire d'un gène au nom évocateur de Leafy (Feuillu).

On a l'habitude en génétique de nommer un gène d'après les effets qu'entraînent ses mutations. Ainsi les plantes ayant une mutation en Leafy deviennent-elles tout simplement feuillues. Elles refusent de produire des fleurs, continuant obstinément à donner naissance à des feuilles. Car Leafy, en temps normal, change le caractère du méristème de la plante, qu'il fait passer de l'état végétatif (dont le rôle est de produire des feuilles) à l'état inflorescentiel, dont l'unique but est de donner des fleurs. Avec deux déclencheurs principaux : l'augmentation de la durée du jour et l'action de l'hormone végétale « gibberelin ». Or, Blazquez et Weigel ont disséqué le gène Leafy chez *Arabidopsis*, et ont découvert ainsi des régions distinctes responsables de la réaction à ces deux éléments. Conclusion : Leafy est donc bien le bouton de commande central qui met en marche la production des fleurs.

Ch. S.

La palette de peintres

Quand les premières fleurs d'angiospermes ont-elles coloré les paysages terrestres ? Interrogé par le magazine scientifique *Pour la science* de janvier 2000, Jean Broutin, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie (laboratoire de paléobotanique et paléoécologie), écrivait : *« Jusque récemment, les premières traces de fleurs étaient des fossiles datés du crétacé inférieur (à l'étage aptien, il y a 110 millions d'années)* [provenant] *des gisements du Gippsland (Etat de Victoria, Australie) : ce sont les empreintes d'une inflorescence, similaire aux grappes du lilas et à nervation ramifiée. »*

Il ajoute que l'on *« a identifié à des angiospermes de rares fossiles plus anciens (crétacé inférieur – 130 millions d'années –, jurassique – jusque 200 millions d'années –, voire trias – jusque 230 millions d'années), mais ceux-ci sont fragmentaires : grains de pollen, feuilles isolées, fragments de bois à vaisseaux ».* Mais, explique-t-il, *« aucun n'est un caractère exclusif des angiospermes. D'autres structures évoquent des fleurs ou des fruits, mais aucune n'est assez préservée pour démontrer la présence d'ovules ou de grains hermétiquement enfermés dans un carpelle ».* Or le carpelle clos *« est un organe caractéristique des angiospermes ».*

Parfums et couleurs : une recette vieille de quatre cents millions d'années

UNE des grandes victoires de l'évolution est l'invention de la fleur des végétaux supérieurs. La diversité des fleurs – de la trompeuse simplicité de la pâquerette à la complexité baroque de l'orchidée – brouille presque l'idée que l'une et l'autre puissent être fabriquées de la même façon. Aujourd'hui, le projecteur que braque la biologie moléculaire moderne est en train de révéler ce que les naturalistes soupçonnent depuis des siècles, à savoir que l'architecture des fleurs est une variation multiple sur un même thème de base.

Comme souvent en biologie, l'essentiel des connaissances nous vient d'un très petit nombre d'espèces qui ont été abondamment étudiées. Nous savons beaucoup de choses sur la façon dont se forment les fleurs du riz, du pétunia, du tabac et de la gueule-de-loup (*Antirrhinum majus).* Mais la plante qu'on a le plus examiné est, de loin, l'arabette des dames (*Arabidopsis thaliana*). Ce parent du chou donne de petites fleurs blanches, et constitue pour l'agriculture une mauvaise herbe courante dans tout l'hémisphère Nord. Mais le caractère remarquable d'*Arabidopsis* est son génome minuscule ; celui-ci étant l'un des plus réduits du règne végétal, cela facilite considérablement l'identification et l'étude de ses gènes par rapport aux autres végétaux. L'aiguille est cachée dans une seule botte de foin, et non dans toute la meule.

Qu'est-ce qui fait qu'une plante fleurit ? Une fois la commande activée, la plantule qui grandit s'organise très vite afin de donner un ou plusieurs boutons de fleur. Ces derniers sont, à la manière d'un oignon, constitués de couches concentriques de cellules, du nom de verticilles. Beaucoup de plantes, parmi lesquelles *Antirrhinum* et *Arabidopsis*, en ont quatre. Chacun de ces verticilles produit l'une des quatre composantes de la plupart des fleurs. A l'extérieur, il y a les sépales, qui entourent les pétales, lesquels entourent les étamines, organes mâles qui produisent le pollen. Au centre, se trouve l'organe femelle, le pistil, fait de carpelles qui enferment et protègent les ovules, qui formeront les graines.

Le mécanisme qui définit quel verticille produit quel organe est simple et élégant. Il requiert l'action réciproque d'un groupe de gènes homéotiques dont la plupart sont de la famille MADS-box. Un certain nombre de gènes sont impliqués, qui se répartissent distinctement en trois groupes : A, B et C.

Les gènes A s'expriment dans les deux verticilles externes et sont mutuellement opposés aux gènes C, qui ne peuvent donc s'exprimer que dans les deux verticilles internes. Les gènes B chevauchent, pour leur part, les verticilles dans lesquels A et C se produisent, mais ils sont absents des verticilles aussi bien externes qu'internes. Les gènes A seuls ou les gènes C seuls donnent respectivement les sépales et les carpelles. Mais, lorsqu'ils s'expriment avec les gènes B, les A et les C produisent les pétales et les étamines. C'est du moins ce que pensaient les chercheurs.

> La biologie moléculaire moderne révèle ce que les naturalistes soupçonnent depuis des siècles : l'architecture des fleurs est une variation multiple sur un même thème de base

Car il semble aujourd'hui que la séduisante simplicité de ce modèle ABC ait été, tout autant qu'autre chose, le produit d'un heureux hasard de l'expérimentation. Il est fondé sur des études du début des années 90 relatives aux mutations des gènes de chaque classe, et reste un modèle efficace mais encore améliorable. Par exemple, les plantes qui possèdent un défaut dans un gène B donnent des fleurs à deux verticilles de sépales et deux verticilles de carpelles.

Mais Martin Yanofsky, de l'université de Californie de San Diego, a identifié trois gènes MADS-box, dont l'action est très proche des gènes ABC sans cependant véritablement correspondre au modèle. Comme il l'explique dans *Nature* du 11 mai, ils ont plutôt une fonction B-C combinée. La désorganisation de ces gènes produit des plantes dont les fleurs sont entièrement composées de sépales, et ressemblent un peu à des artichauts miniatures. Conformément à la convention qui consiste à nommer les gènes en fonction de ce qui se produit lorsqu'ils sont désorganisés, Yanofsky a donné à sa découverte le nom de Sepallata.

S'il a fallu autant de temps pour découvrir ces gènes, c'est que la génétique des végétaux s'appuyait récemment encore sur la production – loin d'être idéale – des mutations dues au hasard, naturelles ou artificielles, donnant des défauts intéressants. Yanofsky et son équipe ont, pour leur part, utilisé une technique nouvelle et efficace appelée « génétique inverse ». Ces gènes Sepallata ont été identifiés en trois exemplaires pour la première fois lors du séquençage du génome complet d'*Arabidopsis*. A partir de là, les chercheurs ont produit des plantes triplement mutantes, dont les trois gènes Sepallata ont été modifiés afin qu'on puisse déterminer leur rôle dans la fonction des gènes B et C.

Quel que soit le schéma spécifique, la formation des fleurs selon un alphabet des gènes MADS-box est plus ancienne que les fleurs elles-mêmes. On a découvert que des gènes semblables à ABC dictent le développement des fleurs dans tous les végétaux à fleurs que l'on connaît, au nombre desquels figurent des plantes herbacées et des plantes anciennes tels que le poivrier ou le betel, qui ne possèdent ni pétales ni sépales. De même, ils contrôlent le développement des pommes de pin. On les trouve jusque dans les fougères. Il est clair que, sans l'« invention » de ce schéma ABC de construction des organes reproducteurs par des végétaux extrêmement primitifs, il y a quelque 400 millions d'années et plus, le monde où nous vivons serait beaucoup moins coloré et parfumé.

Ch. S.

Toit contre toit

Echanger sa maison pour les vacances, une formule qui séduit de nouveaux adeptes. Conseils pour comparer, choisir une demeure d'adoption

CHRISTOPHE BRUNCK

SUR L'ÉCRAN du Web s'affiche la photo d'un loft : parquet clair, canapés blancs, baies vitrées, vue plongeante sur les gratte-ciel new-yorkais. Nous voilà, via Internet, en plein cœur de Manhattan. L'appartement dispose de deux chambres avec salle de bains et possède un équipement dernier cri, chaîne hi-fi, magnétoscope, cuisine ultramoderne, balcon avec barbecue. Les propriétaires, un couple de médecin et publicitaire américains, en quête de villégiature, souhaitent s'installer pour deux semaines en Europe dans un appartement d'emprunt et mettent le leur à disposition durant la même période. N'importe quand, précisent-ils.

Il s'agit d'une annonce d'échange simultané de logements excluant toute contrepartie financière, selon le principe du *« Prête-moi ton toit, je te confie le mien »*. Sur le site de Homelink, un des leaders du genre, les propositions défilent. On se pique au jeu. Destination New York, la Californie ou le Canada ? Pourquoi pas l'Italie ? Voilà justement un banquier proposant un appartement avec terrasse entre Assise, Pérouse et Gubbio. Près de San Francisco, c'est un professeur de l'université Stanford qui laisserait sa villa façon ranch avec piscine contre une maison à Aix-en-Provence. Nous voilà en Australie, à deux pas de Noosa, dans le Queensland, avec vue imprenable sur le Pacifique. Là, on est dans le Montana, au cœur des Rocheuses : les X., consultants de profession, parlent français et leur chalet, très contemporain, domine un panorama à couper le souffle. Calme assuré. Pêche à la ligne et balades à cheval.

Un concept de voyage imaginé aux Etats-Unis il y a près de cinquante ans dans les universités des Côtes est et ouest. Aujourd'hui, parmi les candidats à l'échange, on recense une majorité d'enseignants, des médecins, avocats, banquiers, journalistes, chefs d'entreprise, publicitaires, musiciens, etc. La plupart, hormis les retraités, voyagent durant les périodes de congés scolaires, en famille avec les enfants, laissant volontiers à disposition de leurs hôtes une voiture (sauf dans les capitales, Paris, New York, Londres et les grandes villes), mais aussi des vélos, éventuellement un bateau quand la maison est au bord de l'eau, voire une possibilité d'accès à un club de sport (voile, golf, tennis), si carte de membre il y a.

UNE FORMULE BON MARCHÉ

Cette formule de vacances, assez courue dans les pays anglo-saxons, notamment aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne comme en Australie, reste encore confidentielle en France et dans les pays méditerranéens, bien qu'elle fasse, sans cesse et souvent de bouche à oreille, de nouveaux adeptes. Il y a encore dix ans, *« la maison était un lieu sacré où l'étranger ne pénétrait pas »*, confie Lilli Engle, responsable pour la France de Homelink depuis 1989. Nos compatriotes commencent à y prendre goût, d'autant qu'ils jouissent du plus large choix, à l'inverse des Anglais, trop nombreux à vouloir troquer leurs demeures par rapport aux offres. Chez Homelink, l'un des deux réseaux pionniers dans l'Hexagone avec Intervac, seules mille familles françaises ont tenté l'aventure en 1999, alors que 2 400 demandes (soit près du quart des 10 000 offres d'échange venant d'une vingtaine de pays) visaient l'Hexagone comme première destination. Les Français s'y mettent, au point d'échanger leur domicile entre eux. Les Bretons veulent prendre l'air dans les Alpes et les Alsaciens rêvent des plages de la Côte d'Azur. Devant l'ampleur des demandes, Intervac a décidé de consacrer un catalogue entier aux annonces franco-françaises.

Certes, cette recette s'avère bon marché, puisque seul le transport est à régler. Compter au minimum 4 000-5 000 F en plein été pour les billets vers la Côte est des Etats-Unis, le double des prix pratiqués à la morte saison. On économise le coût de l'hôtel : soit au moins 5 000 F par semaine à New York pour un couple avec deux enfants de moins de douze ans (chez Directours, le forfait avion-hôtel au New Yorker trois étoiles revient, durant les grandes vacances, à 7 000 F la semaine par adulte et 6 100 F par enfant, tél. : 01-45-62-62-62). Pas de budget non plus à prévoir pour une location de maison, ni même de voiture. A Orlando, en Floride, il faudrait débourser quelque 9 000 francs par personne pour une villa de trois chambres, avec piscine privative, sur deux semaines (en partant à quatre, avec Vacances fabuleuses, tél. : 01-53-67-60-00), billet d'avion inclu. Mais la formule privilégie, plus que le budget, la volonté de connaître un pays, ses habitants, sa culture en les vivant de l'intérieur. C'est la notion anglo-saxonne du « home, sweet home » qui prime, et non la surface du logis ou son standard. Les Américains échangent volontiers une maison spacieuse et archi-confortable contre un deux-pièces au cœur de Paris. Nul besoin de s'encombrer d'ustensiles divers et variés, comme on le ferait pour une location.

Les réseaux spécialisés ont pour unique mission de mettre en relation les particuliers, mais en aucun cas ils n'engagent leur responsabilité. Il y a encore deux ans, ces réseaux diffusaient uniquement les annonces de leurs adhérents sur catalogue (plusieurs annuaires par an chez Homelink et Intervac, échelonnés d'octobre à juillet). Moyennant une cotisation annuelle, l'adhérent reçoit lesdites brochures et a droit à la publication de sa propre annonce avec photo. A lui de conclure directement un accord d'échange. Le professionnel n'intervient ni dans la sélection individuelle ni dans le choix des partenaires.

SIMPLIFICATION AVEC INTERNET

Avec l'explosion d'Internet et la mise en place des banques de données on line, le système gagne en simplicité. On peut interroger à tout moment les spécialistes, qui enrichissent en permanence leurs offres d'échange. La consultation est gratuite. Le recours au catalogue papier devient accessoire lorsqu'il existe. Notamment pour HomeExchange.com (ou EchangeMaison.com), créé en 1996, dont le siège est à Santa Barbara, en Californie, et dont le site présente les demeures à échanger par le menu. On contacte gracieusement les propriétaires, mais une cotisation annuelle de 30 dollars (210 F environ) est exigée pour une annonce personnalisée.

A l'inverse, sur le site antre-amis.com, créé à Québec en 1995, si la consultation demeure gratuite avec une remarquable présentation des demeures, il faut payer un droit d'entrée pour prendre contact avec les candidats à l'échange (80 dollars canadiens, environ 400 F). Un traitement personnalisé est offert moyennant 1 700 F par jumelage. Idem pour intervac.org, qui persiste à jouer le double jeu papier-Toile et impose une cotisation minimale de 850 F par an pour l'échange international. Trop compliqué d'accès, ce site mérite de toute urgence des améliorations.

Sur homelink.org, on a droit aux cinq catalogues et à une double annonce personnelle (domicile et résidence secondaire) pour 750 F par an. Mais le déroulé des offres sur écran demeure fastidieux : les descriptifs sont codés comme dans les catalogues, ce qui ne paraît pas justifié. D'autant que sur Internet on multiplie les pages sans l'inconvénient du poids afin de jouer sans limite la convivialité. En revanche, ces deux réseaux, Intervac et Homelink, disposent de correspondants dans les principaux pays et d'une représentation en France. C'est l'assurance de pouvoir glaner des conseils de vive voix et de se procurer les contrats types et guides qui permettent aux néophytes d'éviter tout malentendu avec les partenaires de l'échange.

Florence Evin

Les adresses

● **Homelink International**, 19, cours des Arts-et-Métiers, 13100 Aix-en-Provence, tél. : 04-42-27-14-14 pour l'adhésion et l'envoi des catalogues, et sur Internet : www.homelink.org

● **Intervac**, 230, boulevard Voltaire, 75011, Paris, tél. : 01-43-70-21-22, pour l'adhésion et l'envoi de catalogues, et sur Internet : www.intervac.org

● **Echange de maisons** : sur Internet : HomeExchange.com, ou EchangeMaison.com, siège à PO Box 30085, Santa Barbara, Californie, 93130, Etats-Unis, tél. : 001-805-898-9660

● **Club L'Antre Amis** : sur Internet : antre-amis.com, siège ; 53, rue d'Auteuil, App. 6, Québec, Canada, G1R4C2, téléphone gratuit : 1-888-453-4010.

Quelques conseils

● **Décrire précisément sa maison**, avec ses qualités et défauts. Signaler la présence d'animaux domestiques. Chez Intervac, on conseille de préparer un dossier-type, photocopié à cinquante exemplaires, pour répondre simultanément à plusieurs propositions : descriptif et montage en couleur de photos de son logis, avec, éventuellement, références des échanges précédents.

● **Le contrat d'échange** entre les deux partenaires est un engagement moral, sans aucune valeur juridique. Il n'y a donc pas de recours légal. La seule sanction que mettent en œuvre les organismes est l'élimination des « brebis galeuses » des catalogues ultérieurs. Les organismes aident également à trouver une solution de rechange, en cas de problème grave. La défection du partenaire, même pour cause de maladie ou de décès, n'entre pas dans les garanties de l'assurance annulation. En cas d'abandon de dernière minute, la personne lésée pourra entreprendre des poursuites contre son partenaire pour obtenir le remboursement des dépenses directement liées à l'échange (billets d'avion). Spécifier sur le contrat d'échange les dates et horaires d'arrivée et de départ, le nombre de personnes, la présence de chats ou de chiens, le défraiement pour la consommation d'eau, si elle dépasse de beaucoup les charges habituelles. Pour le téléphone, on peut demander une facture détaillée et réclamer à son partenaire le montant des communications.

● **Pour les problèmes d'assurances habitation :** vérifier que le contrat couvre *« le tiers qui garde la maison en votre absence »*. Le domicile sera couvert en cas de sinistre (dégâts des eaux, incendie). En revanche, les dommages causés par les invités au mobilier (papier peint taché, table rayée) ne sont pas pris en charge par l'assurance, pas plus qu'ils ne le sont quand ils sont causés par le propriétaire des lieux.

● **Pour le véhicule,** il faut vérifier que le contrat ne comporte pas de clause de *« conduite exclusive »* et que le *« prêt occasionnel du volant »* est autorisé. Avertir son assureur, car cela modifie le risque pour lui. Attention à la perte éventuelle du bonus, attaché à l'assuré, ainsi qu'à la franchise en cas de dommages, également à la charge du propriétaire du véhicule. Enfin, si l'on a souscrit une *« garantie individuelle conducteur »*, elle n'est pas toujours transférable à un tiers.

● **Locataire ou propriétaire** ? L'échange de domicile ne peut pas être assimilé à une location ou à une sous-location, car il ne donne pas lieu au versement d'un loyer. Il peut être considéré comme un prêt d'appartement ou comme l'hébergement d'invités chez soi.

● **La propreté du logis échangé** ou restitué est la principale source de litiges, car cette notion très subjective varie selon les cultures. Dans son livret de conseils *« Dix principes pour réussir votre échange »*, HomeLink détaille les opérations à effectuer : sols passés à la serpillière ou à l'aspirateur, réfrigérateur débarrassé et nettoyé, plaques de cuisson et four dégraissés, salle de bains détartrée... Ranger ses affaires personnelles pour libérer des penderies, placards, étagères et tiroirs dans les chambres et salles de bains ; placer les bibelots fragiles à l'abri, dans une armoire fermée à clé.

● **Rédiger un descriptif de fonctionnement des équipements,** traduit si possible dans la langue des invités : alarme, piscine, appareils électro-ménagers. Un parent, un voisin ou un ami peut être chargé de la remise des clés, ce qui ajoutera une note conviviale. Laisser de quoi préparer un premier repas, ou un cadeau de bienvenue (bouteille, spécialité locale) sera très apprécié par les nouveaux arrivants.

● **Trouver par soi-même** grâce à ses amis, à ses relations, et aux annonces dans les journaux professionnels (médicaux, syndicaux, universitaires).

le nouvel Observateur

L'emploi repart

COMMENT EN PROFITER

Les nouveaux métiers
Les filières qui embauchent
Comment changer de job

Une manière de chausser les pantoufles de gens que l'on ne verra jamais

« C'EST UNE sensation étrange que d'arriver dans une maison habitée où des vêtements qui ne sont pas les vôtres sont suspendus dans les penderies... c'est un peu ce que doivent ressentir les cambrioleurs. On investit l'univers de gens que l'on ne verra jamais, on dort dans leur lit, on écoute leurs disques, on découvre leur whisky préféré... », explique Michel R. Ce couple de retraités qui possède une maison en Provence pratique depuis plusieurs années l'échange d'appartements pour aller à la découverte des villes. Ils ont ainsi séjourné à New York, Philadelphie, San Francisco, et Madrid. Indépendamment des économies réalisées, ils apprécient cette formule parce qu'elle leur permet d'explorer à fond une région, et d'y vivre à la manière de ses habitants : *« On chausse les pantoufles des gens chez lesquels on s'installe ; cela crée une relation particulière. J'ai eu beaucoup de plaisir à découvrir, chez un couple d'enseignants madrilènes, des musiques et des livres que je ne connaissais pas. »*

Pour Michel et son épouse, le secret d'un appariement réussi réside dans le choix du partenaire : *« Il faut être sélectif, voire même élitiste, car échanger votre maison, c'est comme recevoir quelqu'un chez vous, et généralement, vous n'invitez pas n'importe qui. »* Ils consacrent donc beaucoup de temps à *« poser les bonnes questions, localiser l'adresse sur le plan, échanger des photos, et des informations sur la famille »* ; cet ancien cadre de la finance dispose d'un atout supplémentaire en la matière, car il parle parfaitement l'anglais et l'espagnol. L'important, poursuit Michel, est de *« trouver un équilibre entre ce qu'on offre et ce qu'on cherche, et de savoir ce qu'on va trouver en arrivant »*. Ses préférences vont vers des couples sans enfants ou retraités, ayant un mode de vie semblable, garantie d'un confort équivalent et de l'absence de mauvaises surprises au retour : *« Avec des personnes soigneuses, qui tiennent à leur mobilier, on ne risque pas de retrouver son canapé taché ou ses meubles endommagés. »* Et si on casse de la vaisselle ? *« Il suffit de remplacer le verre ou l'assiette par l'équivalent »*, répond Michel. Pour lui, l'essentiel est de *« respecter la règle du jeu : chacun doit échanger sa résidence principale, pour être sûr du soin que les autres prendront de vos affaires »*. La dernière étape avant le départ consiste à s'assurer que les invités seront à l'aise, en laissant sur place un mode d'emploi détaillé, *« surtout pour le forage et la piscine qui exigent un entretien scrupuleux. Tout repose sur la confiance »*, conclut-il. Plus méfiante, Dominique préfère attendre l'arrivée de la famille qui va occuper sa maison avant de partir.

PEU DE DÉCEPTION

Ce couple d'enseignants de l'Aude et leurs quatre enfants sélectionnent des familles nombreuses, *« si possible avec des enfants du même âge que les nôtres, à cause des jouets. On s'imprègne du mode de vie spécifique au pays ; ainsi, avant notre échange avec une famille anglaise, avons-nous reçu de nombreuses photos d'"agas", un four qui semble faire fureur là-bas »*. Elle n'a jamais eu de déception, sauf l'été dernier, lorsqu'elle a trouvé une maison sale, *« avec plein de moutons sous les lits »*.

Lorsqu'on échange son logis, il ne faut pas s'obstiner sur une destination, car on ne trouve pas toujours des partenaires dans le lieu souhaité. Ce fut ainsi une bonne surprise, à Pâques, de découvrir la région lyonnaise, à laquelle elle n'aurait pas pensé comme lieu de villégiature. Enfin, on n'est jamais à l'abri d'une défection de dernière minute : *« Les Autrichiens chez lesquels nous devions aller il y a deux ans sont tombés malades. Heureusement, nous avons trouvé un autre échange, grâce au service Internet destiné aux retardataires. »*

Michaëla Bobasch

Les propos de Tariq Abdul-Wahad choquent le basket français

L'encadrement de l'équipe nationale dément les accusations de racisme

Les propos répétés du basketteur français Tariq Abdul-Wahad sur le racisme dont seraient victimes les joueurs noirs dans la sélection nationale ont vivement fait réagir le président de la fédération, ainsi que l'entraîneur et le capitaine des Bleus, qui dénoncent conjointement des *« allégations mensongères »*.

TARIQ ABDUL-WAHAD s'est-il irrémédiablement fermé les portes de l'équipe de France de basket ? L'ailier des Denver Nuggets et de la sélection nationale s'est exprimé à diverses reprises sur le *« malaise »* et les *« non-dits »* dont seraient victimes les athlètes noirs évoluant dans le sport français (*Le Monde* du 3 mai). Lundi 8 mai, il a précisé son point de vue en dénonçant dans l'émission « Tout le sport », sur France 3, *« l'atmosphère malsaine »* qui régnerait entre *« les joueurs de couleur »* et leurs coéquipiers ou l'encadrement de l'équipe de France. *« Quand je croise le regard de certains dirigeants, je sens bien qu'ils nous considèrent comme de la racaille de banlieue »*, avait-il ajouté dans *L'Humanité* du 9 mai.

BASKET

La Fédération française de basket-ball (FFBB) a vivement réagi, en contestant cette *« attitude émi-nemment diffamatoire »* et ces *« allégations dramatiquement mensongères »*. *« L'ensemble des équipes nationales est vraiment, depuis de nombreuses décennies, un creuset d'intégration, de fraternité et de solidarité »*, proteste un communiqué cosigné par Yvan Mainini, président de la FFBB, Jean-Pierre de Vincenzi, entraîneur de l'équipe de France, et Jim Bilba, capitaine de l'équipe.

L'ENJEU DE SYDNEY

Dans chacune de ses interventions, Tariq Abdul-Wahad cite un sondage publié en mars indiquant que 61 % des Français estiment être racistes, un phénomène auquel *« n'échappe pas »*, selon lui, l'équipe de France de basket. Pourtant, selon ses coéquipiers, le racisme n'a pas droit de cité dans la sélection nationale. *« En tant que capitaine et joueur, j'affirme haut et fort que je n'ai jamais ressenti le moindre problème de racisme »*, a déclaré à *Basket-Hebdo* le Guadeloupéen Jim Bilba.

Tariq Abdul-Wahad a *« pris note avec une certaine stupeur »* du communiqué de sa fédération. Il rejette tout *« soupçon de diffamation »* ou de *« propos calomnieux »*, mais évoque *« une volonté de changement profond et positif dans mon sport »* : *« J'estime que me battre pour certaines valeurs est aussi synonyme d'espoir pour le basket français. » « En tant que membre de la famille FFBB depuis une décennie, je reconnais les valeurs de fraternité, de solidarité et d'intégration que véhicule cette institution »*, poursuit-il. Mais il estime que *« ces dites valeurs ont tendance à se dégrader ». « C'est dans cet esprit que j'ai toujours honoré et porté avec une estime particulière les maillots de l'équipe de France »*, conclut-il.

Derrière la polémique s'inscrit en filigrane le problème de la composition de l'équipe de France pour les Jeux olympiques de Sydney. En juillet 1999, le Français de la NBA avait quitté l'EuroBasket sur une note confuse. Il avait été critiqué pour sa performance timorée en demi-finale – il était blessé au genou – et pour sa difficile intégration dans le collectif.

Depuis, Jean-Pierre De Vincenzi s'est rendu à Denver pour rencontrer son joueur vedette. Les deux hommes semblaient avoir aplani leurs différends. Mais aujourd'hui, l'entraîneur français se montre plutôt inquiet pour l'avenir de Tariq Abdul-Wahad en sélection nationale : *« Il ne me facilite pas la tâche. A la limite, il s'exclut lui-même. C'est difficile de développer un même idéal et de mêmes objectifs pendant deux mois lorsqu'un joueur traite les autres de racistes. »*

Eric Collier

Nouvelles turbulences pour le CSP Limoges

Alors que le Cercle Saint-Pierre de Limoges s'apprête à disputer, samedi 13 mai, la troisième manche de la demi-finale du championnat de France de basket face à Pau-Orthez, le club est rattrapé par la crise financière qui le secoue depuis plusieurs mois. Pour la saison prochaine, le bureau de la Ligue nationale de basket a refusé l'engagement du club en championnat de France et a demandé à la Fédération d'en faire autant pour les compétitions européennes, au motif que son exercice comptable pour la saison en cours ne correspond pas au budget prévisionnel qu'il avait présenté. Les comptes laissent apparaître un trou de 15 millions de francs. De plus, la Ligue soupçonne des *« dissimulations »* importantes dans la manière dont la direction du club a géré son passif financier. Le CSP a *« pris acte »* de cette décision *« légitime »* et a convoqué une assemblée générale extraordinaire le 15 mai. – *(corresp.)*

Roger Lemerre n'a pas officialisé sa sélection définitive pour l'Euro

Douze invités seulement au stage de Tignes

ON ATTENDAIT vingt-deux noms. Douze seulement ont été communiqués. Mais gare : rien ne dit que ceux-ci feront partie de la liste définitive des joueurs appelés à participer au sein de l'équipe de France de football à l'Euro 2000 (du 10 juin au 2 juillet, en Belgique et aux Pays-Bas). Mercredi 10 mai, Roger Lemerre a donné aux exégètes de sa pensée de quoi se torturer l'esprit pendant deux semaines supplémentaires.

FOOTBALL

Le sélectionneur de l'équipe de France de football avait prévu de rendre publique l'identité de tous ceux qu'il emmènera sur la compétition européenne. Face à la difficulté de l'exercice et vu qu'un certain nombre de ses « cadres » sont encore engagés dans des compétitions de club (Laurent Blanc, Didier Deschamps, Youri Djorkaeff, Marcel Desailly, etc.), le technicien a donc préféré utiliser une arithmétique contraire à celle qui avait vu son prédécesseur, Aimé Jacquet, publier une liste de vingt-huit noms avant la Coupe du monde 1998.

L'ancien entraîneur du bataillon de Joinville ne s'est embarrassé d'aucune précaution. C'est par le biais d'un communiqué adressé à l'AFP qu'il a convoqué ces douze joueurs au stage de Tignes (du 15 au 19 mai), en précisant que les vingt-deux ne seront connus qu'au terme de ce séjour d'oxygénation en montagne.

Dans l'état actuel des choses, la seule surprise tient en la présence de Philippe Christanval. Agé de vingt et un ans, le défenseur central de l'AS Monaco ne possède aucune sélection en équipe de France A. Seul un forfait de Vincent Candela, blessé aux adducteurs, pourrait lui donner le droit de prendre part à l'Euro. L'autre information du jour est le retour de Bernard Lama. Sa fin de saison tonitruante avec le PSG lui permet de retrouver un groupe au sein duquel il devra cohabiter avec son ennemi intime, Fabien Barthez.

Le Monégasque Martin Djetou a pour sa part refusé de participer au stage de Tignes au motif qu'il ne veut pas se retrouver parmi les éconduits de dernière minute, comme ce fut le cas pour lui en 1998. Roger Lemerre pourrait lui préférer Christian Karembeu, mais rien n'est sûr. L'absence de l'attaquant lyonnais Tony Vairelles est plus facile à interpréter : le sélectionneur a l'intention de rappeler sous le maillot bleu Nicolas Anelka, le buteur retrouvé du Real Madrid.

Frédéric Potet

La liste des douze

● **Gardiens :** Fabien Barthez (Monaco), Bernard Lama (PSG), Ulrich Ramé (Bordeaux).
● **Défenseurs :** Vincent Candela (AS Rome), Philippe Christanval (Monaco), Lilian Thuram (Parme).
● **Milieux :** Johan Micoud (Bordeaux), Robert Pires (Marseille), Zinedine Zidane (Juventus Turin).
● **Attaquants :** Christophe Dugarry (Bordeaux), David Trezeguet (Monaco), Sylvain Wiltord (Bordeaux).

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : les joueuses de Bourges** ont conservé leur titre de championnes de France en battant l'US Valenciennes-Olympic (62-57) mercredi 10 mai, à l'issue de la finale retour. Il s'agit du sixième titre national d'affilée pour Bourges.

■ **CYCLISME : le vététiste français Jérôme Chiotti** a été remercié par son employeur, Giant, aux termes d'un accord à l'amiable, après ses aveux de dopage.

■ **L'Italien Marco Pantani** pourrait prendre la départ du Tour d'Italie, samedi 13 mai. La rumeur enfle depuis quelques jours. *« Nous verrons »*, s'est borné à indiquer, mercredi, le Romagnol. Ce dernier n'a plus participé à une course depuis son éviction du Giro 1999 pour cause d'hématocrite supérieur au seuil toléré de 50 %.

■ **FOOTBALL : le FC Valence** affrontera un autre club espagnol, le Real Madrid, en finale de la Ligue des champions, le 24 mai à Paris. Le FC Valence s'est incliné à Barcelone (2-1), mercredi 10 mai, lors de la demi-finale retour, mais l'avait emporté 4-1 à l'aller.

■ **RUGBY : l'équipe de France féminine** s'est qualifiée, mercredi 10 mai, pour la finale du championnat d'Europe en battant l'Angleterre (10-5). Les Bleues affronteront l'Espagne samedi.

LOTO

■ **Résultats des tirages nº 38** effectués mercredi 10 mai. **Premier tirage :** 11, 19, 30, 41, 45, 46, numéro complémentaire le 47. Pas de gagnant pour 6 numéros ; Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 4 969 935 F (757 662 €) ; 5 numéros : 10 250 F (1 563 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 390 F (59,5 €) ; 4 numéros : 195 F (29,7 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,2 €) ; 3 numéros : 17 F (2,6 €). **Second tirage :** 2, 21, 24, 31, 42, 46, numéro complémentaire le 3. Rapports pour 6 numéros : 12 245 160 F (1 866 763 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 145 730 F (22 216 €) ; 5 numéros : 8 130 F (1 239 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 334 F (51 €) ; 4 numéros : 167 F (25,5 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,2 €) ; 3 numéros : 17 F (2,6 €).

McCann

Portes Ouvertes "Découvertes"

Du 9 au 22 mai, vous allez changer de voiture.

Nouvel Opel Agila
*A partir de 53 500 F**

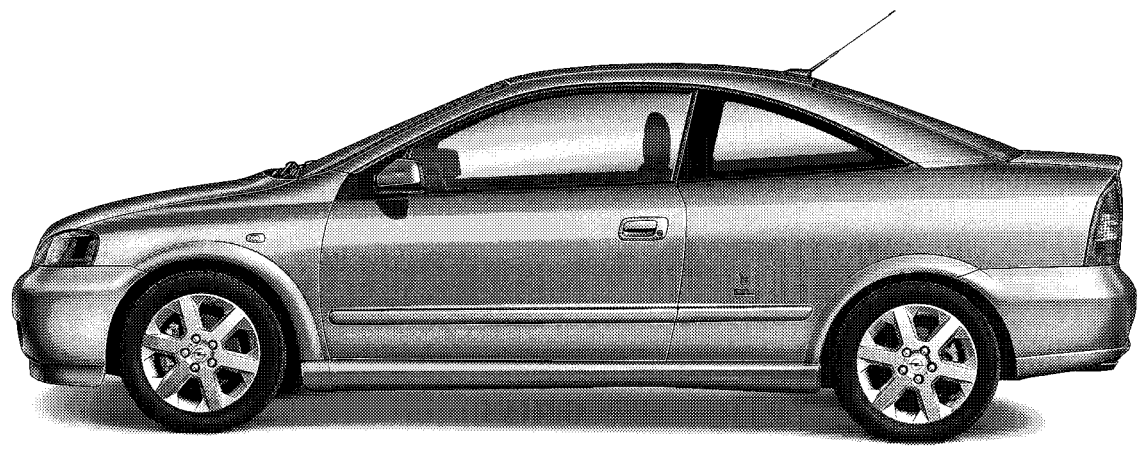

Nouveau Coupé Astra
*A partir de 126 900 F***

ouverture dimanche prochain selon autorisation

www.opel.fr

*Agila 1.0 12V. Mod. prés. Agila 1.2 16V Elegance : 63 000 F. **Coupé Astra Bertone 1.8 16V. Mod. prés. avec option : 127 900 F. AM 00.

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

Orages moins nombreux

VENDREDI. La situation reste dépressionnaire avec un flux de sud. Le temps restera chargé près de la façade atlantique et sur les régions les plus septentrionales. Ailleurs le temps sera généralement ensoleillé mais des orages sont encore possibles, en particulier sur les massifs montagneux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et les pays de Loire, le ciel sera nuageux avec des pluies parfois orageuses. La Basse-Normandie profitera de périodes ensoleillées. Quelques orages ne sont pas à exclure. Il fera de 16 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur Nord-Picardie et les Ardennes des pluies se produiront et prendront parfois un caractère orageux. Sur les autres régions de belles éclaircies se développeront. Il fera de 18 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Lorraine et l'Alsace le temps pluvieux et parfois orageux le matin laissera place à quelques rayons de soleil l'après-midi. Ailleurs le temps sera assez bien ensoleillé. Quelques foyers orageux ponctuels se développeront l'après-midi, en particulier sur le relief. Il fera de 19 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes et Aquitaine les passages nuageux seront nombreux et parfois accompagnés d'ondées orageuses. Sur Midi-Pyrénées le soleil dominera la journée mais des orages isolés sont encore possibles. Il fera de 20 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les bancs de brouillard présents le matin se dissiperont rapidement et laisseront place à un ciel partagé entre nuages et belles éclaircies. Quelques orages ponctuels éclateront, en particulier sur le relief. Il fera de 20 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les passages nuageux n'empêcheront pas une journée largement ensoleillée. Il fera de 21 à 25 degrés.

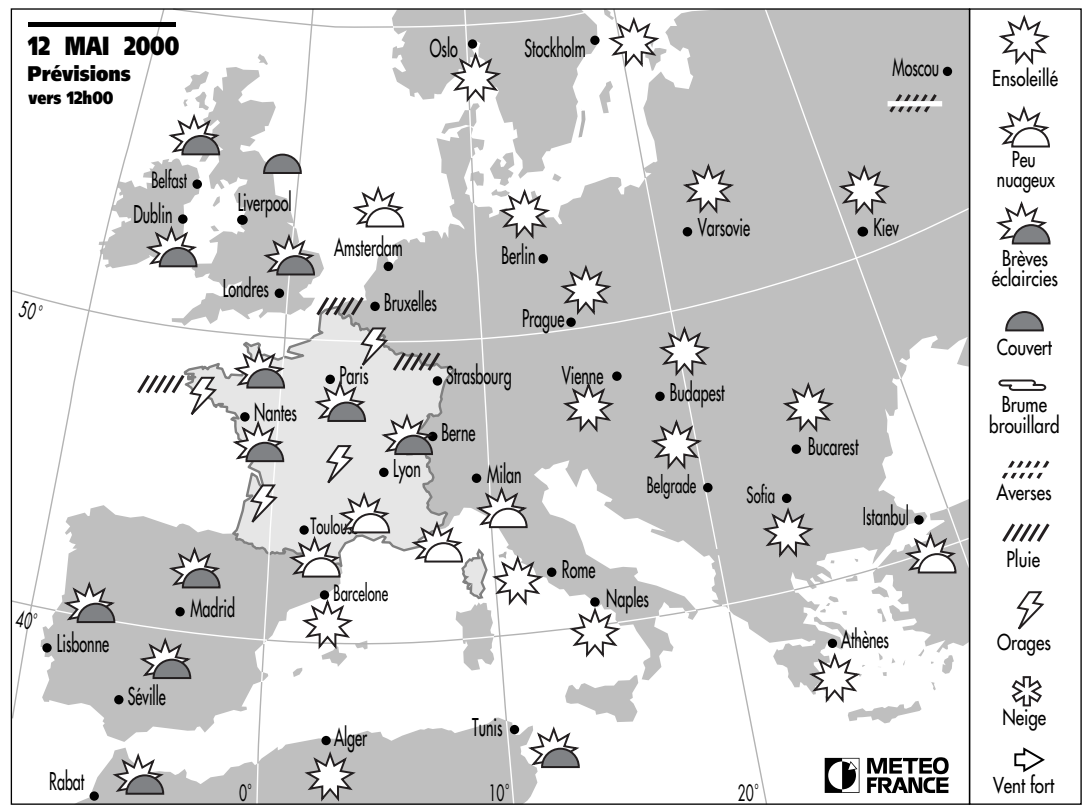

Publicité

PRÉVISIONS POUR LE 12 MAI 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	13/23	N
BIARRITZ	11/21	P
BORDEAUX	12/22	P
BOURGES	10/24	N
BREST	11/16	P
CAEN	11/17	N
CHERBOURG	10/16	N
CLERMONT-F.	11/23	N
DIJON	12/23	N
GRENOBLE	12/24	N
LILLE	13/20	P
LIMOGES	11/22	P
LYON	13/24	N
MARSEILLE	14/25	S
NANCY	14/21	P
NANTES	11/21	P
NICE	15/21	N
PARIS	13/24	N
PAU	11/22	P
PERPIGNAN	13/22	S
RENNES	11/20	P
ST-ETIENNE	11/24	N
STRASBOURG	15/21	P
TOULOUSE	12/23	N
TOURS	11/23	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/29	P
FORT-DE-FR.	24/29	S
NOUMEA	22/26	S
PAPEETE	22/28	P
POINTE-A-PIT.	23/30	S
ST-DENIS-RÉ.	22/27	S
EUROPE		
AMSTERDAM	12/25	S
ATHENES	21/29	S
BARCELONE	14/20	S
BELFAST	7/18	N
BELGRADE	18/29	S
BERLIN	10/23	S
BERNE	11/18	N
BRUXELLES	13/22	P
BUCAREST	13/28	S
BUDAPEST	13/26	S
COPENHAGUE	6/15	S
DUBLIN	7/14	N
FRANCFORT	13/25	S
GENEVE	12/23	N
HELSINKI	-5/9	S
ISTANBUL	20/26	S
KIEV	6/17	S
LISBONNE	12/21	N
LIVERPOOL	11/18	C
LONDRES	11/20	N
LUXEMBOURG	11/21	P
MADRID	11/20	N
MILAN	16/26	S
MOSCOU	1/12	P
MUNICH	12/23	S
NAPLES	19/28	S
OSLO	2/16	S
PALMA DE M.	12/24	C
PRAGUE	8/22	S
ROME	14/23	S
SEVILLE	13/26	N
SOFIA	16/24	S
ST-PETERSB.	-2/5	*
STOCKHOLM	-3/11	S
TENERIFE	14/19	S
VARSOVIE	3/16	S
VENISE	17/24	S
VIENNE	11/25	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/26	S
BUENOS AIR.	10/19	S
CARACAS	23/25	P
CHICAGO	15/24	P
LIMA	16/21	S
LOS ANGELES	12/20	S
MEXICO	12/27	P
MONTREAL	8/16	S
NEW YORK	16/23	C
SAN FRANCIS.	9/16	C
SANTIAGO/CHI	3/17	S
TORONTO	14/24	C
WASHINGTON	18/34	S
AFRIQUE		
ALGER	13/26	S
DAKAR	19/24	S
KINSHASA	21/29	P
LE CAIRE	18/30	S
NAIROBI	17/27	S
PRETORIA	11/20	S
RABAT	14/21	N
TUNIS	19/27	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/35	C
BEYROUTH	21/25	S
BOMBAY	26/31	S
DJAKARTA	28/30	C
DUBAI	28/37	S
HANOI	26/30	C
HONGKONG	23/24	C
JERUSALEM	17/27	S
NEW DEHLI	31/39	S
PEKIN	12/16	P
SEOUL	13/19	S
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	13/19	S
TOKYO	17/21	C

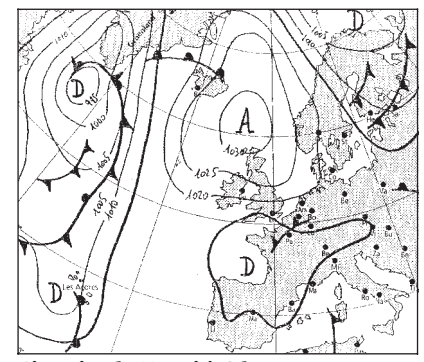

Situation le 11 mai à 0 heure TU

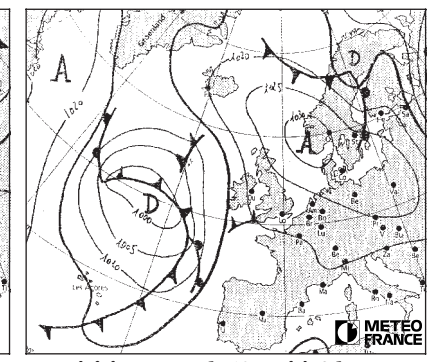

Prévisions pour le 13 mai à 0 heure TU

VENTES

La 16e Biennale des antiquaires de Milan

VILLE SYMBOLE de la richesse du nord, Milan attire tous les deux ans la plupart des grands antiquaires de la péninsule, qui privilégient les créations italiennes de toute époque. Quatre-vingt-six exposants, dont quelques Français, Suisses, Belges et Espagnols, participent cette année à la 16e Biennale qui fermera ses portes le 14 mai.

Amplement représentée, la Haute Epoque semble connaître un succès beaucoup plus important qu'en France. L'héritage de ces périodes lointaines paraît aussi nettement plus riche avec des pièces nombreuses et diverses pour les meubles comme pour les objets. Leurs prix sont sensiblement les mêmes que dans l'Hexagone pour des œuvres équivalentes : table bolognaise en noyer de la fin du XVIe à quatre traverses, équipée de tiroirs (850 000 F, 130 000 €), crédence en noyer à deux portes et trois tiroirs, Italie du Nord, fin XVIe (220 000 F, 33 500 €), siège Savonarola, que les Français nomment « Dagobert » en bois ou en fer forgé (à partir de 150 000 F, 23 000 €). De très beaux objets en fer forgé adaptent tous les styles, depuis le XIVe : chenets, grilles, coffrets ciselés, lutrins, lustres, et de magnifiques serrures ouvragées (à partir de 50 000 F, 7 600 €).

MOINS CHERS QUE LES FRANÇAIS

Parmi les exemples nombreux, citons un coffre-fort en fer à cinq serrures, travail piémontais du XVIIIe (85 000 F, 13 000 €) et une paire de lanternes vénitiennes sculptées du milieu du XVIIIe (100 000 F, 15 300 €).

Les meubles fin XVIIe ou XVIIIe de grande qualité se révèlent moins chers que les modèles français : encoignure en bois peint ornée de scènes à l'antique, fin XVIIe (270 000 F, 40 700 €), table de salon en bois doré de la deuxième moitié du XVIIIe, plateau en pierre dure polychrome orné d'une composition aux vases (750 000 F, 115 000 €), commode-scriban mouvementée en noyer et palissandre marquetés, travail gênois vers 1720-1730 (1 million de francs, 153 000 €).

Les majoliques italiennes du XVIe sont également à l'honneur, mais là les prix restent les mêmes à Milan, à Paris ou à Londres. Un Albarello du Mastro Domenigo (Venise XVIe) orné du portrait en buste d'un guerrier est un des modèles les plus importants, avec 35 cm de hauteur (450 000 F, 69 000 €), un Albarello de Faenza du milieu du XVIe offre un décor en camaïeu bleu dit *« alla porcelana »* inspiré par les porcelaines de Chine (30 000 F, 4 580 €).

Les tableaux, également très nombreux, sont plutôt moins chers que dans le reste de l'Europe. Pour les maîtres anciens d'écoles locales : *La Sainte Famille,* de Benvenuto Tisi, dit « il Garofalo » (1476-1559, école de Ferrare) (850 000 F, 130 000 €), *La Parabole de l'aveugle*, une grande composition à la dimension plus théâtrale de Luciano Borzone (1590-1645), artiste gênois (270 000 F, 40 700 €). Appréciées de manière plus internationale, les œuvres du XIXe ont des cotes semblables dans tous les pays : *Portrait d'Hélène*, de Federico Zandomeneghi (1841-1917) (1 million de francs, 153 000 €), *Hautes Montagnes*, d'Angelo Morbelli (1853-1919) (3 millions de francs, 459 000 €).

Présentée pendant toute la durée du salon, une exposition de livres consacrés à l'architecture réunit 90 ouvrages illustrés du XVIe au XIXe .

Catherine Bedel

★ Biennale internationale des antiquaires de Milan, FieraMilano, pavillons 5/1 et 6/1, entrée Porta Cassiodoro. Jusqu'au 14 mai de 12 à 20 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures. Entrée 60 F, 9,16 €.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Paris** (place de la Bastille), du jeudi 11 au dimanche 21 mai, tél. : 01-56-53-93-93.

● **Dijon** (Côte-d'Or), du vendredi 12 au dimanche 21 mai, tél. : 03-80-77-39-00.

● **Rivesaltes** (Pyrénées-Orientales), du vendredi 12 au dimanche 14 mai, tél. : 04-68-63-06-39

● **Paris** (espace Auteuil), du vendredi 12 au lundi 22 mai, tél. : 01-40-71-90-12.

● **Paris** (boulevard de Courcelles), du vendredi 12 au dimanche 14 mai, tél. : 01-47-05-33-22.

● **Launois-sur-Vence** (Ardennes), samedi 13 et dimanche 14 mai, tél. : 03-24-35-06-36.

● **La Rochelle** (Charente-Maritime), samedi 13 et dimanche 14 mai, tél. : 05-46-30-08-50.

● **Trémuson** (Côtes-d'Armor), samedi 13 et dimanche 14 mai, tél. : 06-15-64-26-32.

● **Morlaix** (Finistère), samedi 13 et dimanche 14 mai, tél. : 02-98-96-27-64.

●**Bry-sur-Marne** (Val-de-Marne), samedi 1 3 et dimanche 14 mai, tél. : 01-64-56-25-39.

COLLECTIONS

● **Dinard** (Ille-et-Vilaine), Salon du bateau de caractère, du vendredi 12 au dimanche 14 mai, tél. : 02-98-44-97-36.

● **Clichy** (Hauts-de-Seine), Salon des cartes postales et vieux papiers, samedi 13 mai, tél. : 01-42-70-22 48.

DÉPÊCHES

■ **RESTAURATION.** Quinze restaurateurs sont réunis au marché Malassis à Saint-Ouen, pour faire découvrir au public les divers types de restauration envisageables sur des objets d'art. Cette manifestation a lieu du 13 au 22 mai les samedis (9 -19 heures), dimanches (10 -19 heures) et lundis (11 -17 heures).
Marché Malassis, Puces de Saint-Ouen, 142 rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen.

■ **CHAISES ROYALES.** Une paire de chaises provenant du château de Bagatelle passeront en vente à Dijon le 14 mai. Réalisées par Georges Jacob, et sculptées par Jean-Baptiste Rode, elles présentent un décor de laurier qui s'enroule le long des pieds et des dossiers. Ces pièces somptueuses sont estimées 300 000/400 000 F.
Etude de Vrégille-Bizoüard, 44 rue de Gray, 21000 Dijon, tél. : 03-80-73-17-64.

■ **NEW YORK.** Sotheby's met en vente le 17 mai un ensemble de toiles de Rothko, De Kooning, Warhol, Dubuffet, etc. La vedette va à une composition monumentale de Mark Rothko titrée *Jaune sur violet* (1956), qui est estimée 7 à 9 millions de dollars (6 à 8 millions d'euros). Une *Vache au genou rouge* de Dubuffet est annoncée à 2 à 3 millions de dollars, et *Mao,* de Warhol, de 400 000 à 600 000 dollars.
Renseignements chez Sotheby's Paris, tél. : 01-53-05-53-05.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 113

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

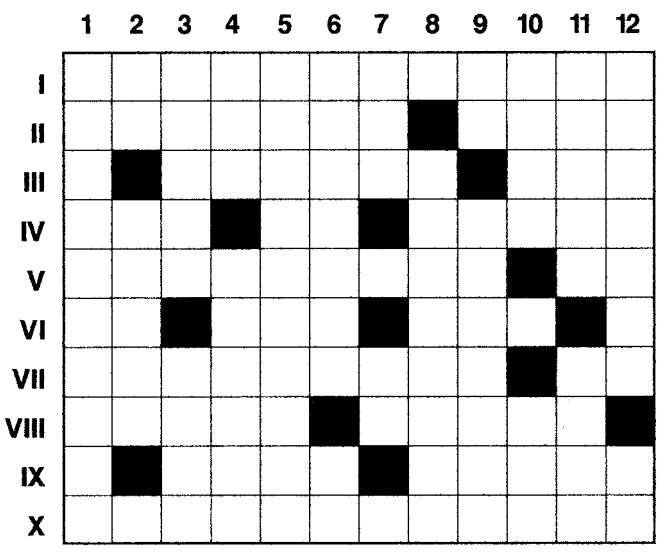

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne devrait pas être mis en pièces. – II. Un vieux de la vieille des fonds chauds. Sanctionne un passage à l'université. – III. Un mot de trop. Sans fantaisie. – IV. Indispensable avant la distribution. Romains. Espagnol et sec. – V. Complètement bloqués. Conjonction. – VI. Sur un poulet à porter. Crie en forêt. Repris en mains par MAM. – VII. Rien ne trouve grâce à ses yeux. Pris en pitié. – VIII. Tiré en abandonnant. Manière de faire. – IX. Explosions du passé. Bien usée. – X. Ouvertures sur le bâtiment.

VERTICALEMENT

1. Souvent absent. – 2. Réponse enfantine. Partir en voyage. – 3. Bon tuyau pour les courses. Dans la poche du vainqueur. – 4. Quart de tour. Creusait les sillons. – 5. Jeunes filles à la mode hier, naïves aujourd'hui. – 6. Fournisseur de bois et d'huile. Petit patron d'une grande entreprise. – 7. Sans bavure. Attend le retour des cadavres à la cave. – 8. Mettra à l'épreuve. – 9. Lettres de Sade. Souhaitât. – 10. Ses parents viennent d'ailleurs mais lui est né en France. Beau fruit rouge. – 11. Bien ou mal c'est une question d'humeur. Lac lombard. – 12. A dépouillé Agamemnon de sa femme et de sa vie. Préposition.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 112

HORIZONTALEMENT

I. Moucharabieh. – II. Emboîtage. – III. Courbet. Bous. – IV. Réel. Roumi. – V. Nao. Recopiât. – VI. Djinn. Hm. DGA. – VII. Uo. Aède. Niet. – VIII. Iule. Armer. – IX. Traverse. Ego. – X. Essieu. Ré. An.

VERTICALEMENT

1. Méconduite. – 2. Omo. Ajours. – 3. Ubu roi. Las. – 4. Coré. Nævi. – 5. Hiberne. Ee. – 6. Atèle. Daru. – 7. Rat. Chers. – 8. AG. Rom. Mer. – 9. Be-bop. Ne. – 10. Ouï-dire. – 11. Ecumage. Ga. – 12. Hésitation.

L'ART EN QUESTION

N° 169

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

« Contre la falsification des formes »

AU DÉBUT des années 1890, Van de Velde, peintre de formation, se tourne vers l'architecture et les arts appliqués suite à la découverte des théories de John Ruskin et de William Morris. Comme l'ensemble des protagonistes de l'Art nouveau, il s'oppose à la situation alors prédominante où *« les formes réelles des choses étaient camouflées »* et considère *« la révolte contre la falsification des formes »* comme une *« révolte morale »*.

Ce bureau, l'un des meubles les plus célèbres conçus par l'artiste belge, répond tout à fait au souhait exprimé par son auteur : la fonction ne doit pas se révéler au fur et à mesure de l'utilisation, mais s'imposer immédiatement. L'ornement lui-même a pour rôle d'exalter la finalité de l'objet. Cette écritoire, l'une des quatre réalisées sur le même modèle mais dans des bois différents, a été exposée en 1899 à :

- Cologne, à l'exposition du Deutscher Werkbund ?
- Munich, pour le Salon de la Sécession munichoise ?
- Paris, dans les locaux de *La Revue blanche ?*

Réponse dans *Le Monde* du 19 mai.

SYLVIA BATAILLE ET AMÉLIE GRASSER

Henry Van de Velde (1863 -1957) « Ecritoire ». Modèle créé en 1898 et exécuté par les ateliers de la société Van de Velde à Uccle. Chêne, bronze doré, cuivre et cuir, 128 x 268 x 122 cm. Paris, Musée d'Orsay. Aux Galeries nationales du Grand Palais jusqu'au 26 juin pour l'exposition « 1900 ».

Réponse du jeu n° 168 paru dans *Le Monde* du 5 mai.

L'Académie des arts du dessin à Florence fut créée à l'initiative de Vasari par Cosme de Médicis en 1563. L'académie de Saint-Luc à Rome fut créée par Grégoire XIII en 1577. L'Académie royale de peinture et sculpture à Paris fut fondée en 1648.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CANNES 2000, *de nos envoyés spéciaux.* **En présence du premier ministre, Lionel Jospin, de son épouse, Sylviane Agacinsky, et de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, le 53e Festival international du film a été inauguré, mercredi soir 10 mai, sous des trombes d'eau. ● PRÉSIDÉE par l'actrice Virginie Ledoyen, la soirée d'ouverture a été marquée par la projection de *De l'origine du XXIe siècle,* court-métrage en forme de poème fulgurant de Jean-Luc Godard, et placée sous le signe des festivités de la cour du Roi Soleil, avec la présentation, hors compétition, de *Vatel,* de Roland Joffé, accompagnée d'un banquet thématique. ● LE COLLOQUE organisé par *Le Monde* et le festival et présidé par Isabelle Huppert a permis de fructueux échanges entre les dix intellectuels et vingt-cinq cinéastes conviés, ces derniers exprimant leur confiance face au défi des nouvelles technologies.**

Un banquet de Depardieu et un poème de Godard inaugurent le festival

Le siècle saisi par « JLG » en quinze minutes, la projection de « Vatel », film de Roland Joffé, et la présentation du jury par son président, Luc Besson, ont marqué la soirée d'ouverture cannoise, placée sous l'autorité et le charme de la jeune actrice Virginie Ledoyen

IL PLEUVAIT fort sur la Croisette, mercredi soir 10 mai, et le premier ministre, Lionel Jospin, montait les marches accompagné de son épouse, Sylviane Agacinsky, et de Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, mais privé de la présence d'Isabelle Huppert et de Wim Wenders, bien qu'ils soient convenus l'après-midi même de se retrouver pour cette glorieuse ascension... Il pleuvait toujours et, en haut des marches, Pierre Viot, président du festival, et Gilles Jacob, délégué général, accueillaient des invités trempés, ou recueillaient, stoïques et affables, le trop-plein d'eau de leurs parapluies. Il pleuvait encore, et personne ne manquait à l'appel de la nombreuse escouade entourant Gérard Depardieu, amphytrion de cette soirée inaugurale, escorté par Carole Bouquet et par Uma Thurman, qui partage avec lui la tête d'affiche de *Vatel*, le film de Roland Joffé projeté en ouverture du 53e Festival de Cannes.

Sollicités par les photographes, ou obéissant à quelque mystérieuse injonction du protocole, Depardieu et sa bande n'en finissaient pas de ne pas monter les marches, l'acteur aux anges multipliant les facéties chaleureuses qui font son charme, hors écran aussi bien que devant les caméras. Plus tôt, lors de la conférence de presse, il avait déclaré qu'à ses yeux *« il est important de venir à Cannes. J'aime Cannes et vous tous, je ne suis pas un salaud quand je dis ça. On y parle de métier, de ses bouleversements. On voit qu'il y a des nouvelles technologies, mais le cinéma reste vivant et continue à faire battre les cœurs, voilà ce que Cannes permet de mesurer. L'an dernier, mon fils était présent à Cannes* [dans *Pola X,* de Léos Carax], *cette année c'est moi, j'espère que ma fille sera là l'an prochain, pourquoi pas ? »*

Enfin tout le monde s'était retrouvé, enfin tout le monde, plus ou moins mouillé, était assis dans le grand auditorium Lumière, et la lumière à peine éteinte, la voix de Pierrot, c'est-à-dire de Ferdinand, donc de Jean-Paul Belmondo, Pied-Nickelé godardien, occupait l'espace. Elle donnait son élan à un hommage au cinéma ludique et virtuose, coloré et virevoltant, imaginé par la compagnie Montalvo-Hervieu, comme un écho à la sortie de la belle affiche dessinée cette année, tout arrive, par Mattotti.

PASCAL GUYOT/AFP

Gérard Depardieu, entouré de Carole Bouquet (à droite) et d'Uma Thurman, avec laquelle il partage l'affiche de « Vatel ».

BALLET EUPHORISANT

Partagé entre la scène et l'écran, ce ballet s'intitule, dit-on, *Variations au Paradis* et s'inspire d'un spectacle de la troupe, *Paradis.* Citant Godard et Tati, Cocteau et Fellini, il produisit un effet euphorisant sur un public par expérience méfiant envers les cérémonies d'ouverture. *« Variations »*, aussi bien, sur quelques silhouettes déjà approchées par Jean-Paul Goude, sur quelques figures de jeu entre image et présence réelle développées naguère dans le *Shazam* de Decoufflé, le spectacle composé par José Montalvo, avec ses clins d'œil, avait la vertu de charmer sur un tempo *molto vivace.* Et même d'introduire à son dernier tableau, souriante, timide et appliquée à tenir son rôle et son rang, Virginie Ledoyen en maîtresse de cérémonie d'un soir.

Elle fut charmante et brève, parfaite donc, conviant Luc Besson se départissant un moment de son habituel laconisme pour lancer avec gentillesse : *« Monsieur le premier ministre, c'est un honneur d'être, pour ce soir, votre président »*, avant de présenter les *« membres de mon gouvernement, qui ont une particularité : ils sont tous à la culture »*. Virginie Ledoyen et Luc Besson, à deux, appelaient les neuf autres jurés : aux côtés des actrices Nicole Garcia, Aitana Sanchez-Gijon, Kristin Scott-Thomas et Barbara Sukowa, du comédien Jeremy Irons, des réalisateurs Jonathan Demme et Mario Martone, on remarquait surtout les deux écrivains du jury, Ariundhati Roy pour son élégante prestance, Patrick Modiano pour son malaise à paraître en public.

Il fallut encore le renfort de trois comédiens, la vedette si applaudie l'année précedente dans *Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar, Cecilia Roth, et les deux stars du film du jour, Uma Thurman et Gérard Depardieu, pour annoncer en espagnol, en anglais et en français que le 53e Festival international du film de Cannes était bien indubitablement « ouvert ». Fini ? Non. Il est d'usage que les soirées d'ouverture soient consensuelles, il est seulement souhaitable qu'elles ne soient pas trop longues. Pourtant, pour cette édition 2000, les organisateurs avaient pris le risque à la fois d'allonger la cérémonie et de diviser leur public, en demandant un court métrage à Jean-Luc Godard avec pour mission d'évoquer le siècle qui s'achève.

LA BEAUTÉ SELON RILKE

En quinze minutes, *De l'origine du XXIe siècle* s'est affirmé comme un poème fulgurant, où la beauté des images et des sons, la puissance d'évocation d'un montage se gardant de toute énonciation mais convoquant les figurations de l'horreur telles que le XXe siècle les enfanta, pour les faire danser ensemble, eut raison de tous les dangers. Le public parut quelque peu médusé par ces images et ces mots dont la violence détonnait d'autant plus qu'elle rimait avec quelques instants inoubliables de cinéma – Dreyer, Bergman, Mizoguchi, Godard lui-même s'autocitant (le trajet du doigt sur les lèvres de Jean Seberg après *« Qu'est-ce que c'est, dégueulasse ? »*).

A priori peu réceptif à ce genre de défi artistique, le public de la cérémonie de gala cannoise semblait pourtant accepter d'être mis de plain-pied avec cette définition de la beauté comme *« commencement de la terreur que nous sommes capables de supporter »*, donnée par Rilke dans les *Elégies à Duino* et, depuis *Sauve qui peut (la vie)*, si souvent remise sur le métier par l'auteur d'*Histoire(s) du cinéma.* Encore que la signature, la griffe plutôt, JLG, à la fin du film *« présenté par le Festival et Canal+ ou - »* laissait entendre que, de son point de vue, ce n'était pas forcément le même qui avait (magnifiquement) exécuté cette commande.

Heureusement qu'il y eut ensuite un entracte, que certains – dont on taira les noms, mirent à profit pour s'éclipser : on peine à imaginer un enchaînement immédiat entre le cri, le chant, l'élan de couleurs et de mots saturés par le désespoir – *« dans lequel il y a l'espoir »*, disait un autre poète – et l'estouffade Vatel. A l'issue de la projection, celle-ci connaissait un double épilogue. D'une part il s'ensuivait la traversée du Palais du Festival transformé en palais des délices XVIIe siècle, pour les invités au traditionnel banquet d'ouverture, cette fois conviés à des agapes « royales », avec force figurants déguisés et victuailles dispersées.

D'autre part, la projection de *Vatel* valait un salut général aux déclarations qu'avait faites le matin même Jean-Paul Rappeneau, relayé par Catherine Breillat et Tonie Marshall au cours du colloque organisé par le Festival et *Le Monde*, mettant en garde contre l'indifférence à la langue parlée par les acteurs dans les films. L'anglophonie improbable de Louis XIV et celle de Gérard Depardieu n'étaient en effet pas les moindres obstacles contribuant à expliquer l'accueil, aussi frais qu'une marée... arrivée à temps, réservé au film à l'issue de sa projection officielle.

Jean-Michel Frodon

Cuisine et politique

Vatel. L'intendant du prince de Condé désespère, et nous avec lui, de séduire le roi Louis XIV

SÉLECTION OFFICIELLE/HORS COMPÉTITION. Film franco-britannique de Roland Joffé. Avec Gérard Depardieu, Uma Thurman, Tim Roth, Julian Sands, Arielle Dombasle. (1 h 57.)

Celui ou celle qui est déjà arrivé (e) en avance à un mariage et a surpris un traiteur et ses serveurs au moment où ils sortaient les tréteaux pour installer tables, chaises et couverts a déjà vu *Vatel.* Au vrai, non, pas tout à fait, car le nouveau film de Roland Joffé dure près de deux heures, ce qui est, pour un tel argument, tout à fait inhabituel. En 1671, François Vatel (Gérard Depardieu), homme du peuple, homme de devoir, empreint d'un sérieux et d'une rigueur toute cartésienne – il prétend avoir connu le philosophe –, intendant du prince de Condé, est chargé d'organiser des agapes durant trois jours et trois nuits à l'intention du roi Louis XIV et de sa cour. Du bon déroulement de ces festivités dépend l'avenir du prince de Condé, désireux de regagner les faveurs du roi et de se voir confier le commandement d'une campagne militaire contre les Hollandais.

Le festin est bien sûr perturbé par des événements dont Vatel n'a pas la maîtrise : son coup de foudre pour Anne de Montausier (Uma Thurman) ; les foucades du frère du roi et de son gang de gentilshommes homosexuels ; les intrigues du marquis de Lauzun (Tim Roth, excellent dans son propre rôle, avec une perruque d'époque déposée comme accidentellement sur son crâne) ; une livraison de poisson, indispensable pour le banquet final, clou du spectacle imaginé par Vatel et dont l'arrivée tardive provoquera le suicide légendaire du maître de cérémonie.

ART POMPIER

La structure dramatique de *Vatel* pourrait sembler complexe si elle ne s'effaçait en permanence devant ce que le film montre, à savoir des cuisiniers en train de faire la cuisine, des convives en train de dîner, des fournisseurs livrant la marchandise mais discutant fermement des modalités de paiement... Pendant ce temps, Gérard Depardieu circule entre les différents postes de travail et met à l'occasion la main à la pâte – il invente ainsi la chantilly, faute de disposer de suffisamment d'œufs pour parfaire sa crème anglaise. Il s'affranchit de cette tâche avec une aisance évidente, qui n'est pas sans rappeler la publicité pour une marque de pâtes tournée autrefois par le comédien.

Il y a pourtant une belle idée dans ce film, qui explique sans aucun doute l'intérêt suscité depuis longtemps par le scénario de Jeanne Labrune. La tâche assignée à Vatel d'organiser une fête pour satisfaire le roi et gagner son attention est une belle métaphore du travail du réalisateur de cinéma recherchant les faveurs du spectateur. *Vatel* est un film sur la mise en scène, proche à la fois de Pirandello et des *Mille et Une Nuits,* une œuvre qui lie astucieusement l'art de plaire et la mort. Malheureusement, le spectacle imaginé par Roland Joffé relève dans sa forme de l'art pompier – un enfant déguisé en ange batifole au milieu des décors ; un chanteur fait des vocalises sur une structure en bois actionnée par des poulies défectueuses ; Vatel se promène au milieu de sculptures en glace qui pourraient sortir d'un film de Tim Burton. Le kitsch, lorsqu'il est involontaire et guidé par un tel académisme, confine au ridicule. Il n'y a pourtant guère matière à sourire dans *Vatel,* juste le sentiment de regarder une peinture s'assécher.

S. Bd

Mémoires d'outre-son

« Cités de la plaine », l'œuvre ultime de Robert Kramer, ouvrira le 12 mai les « spéciales » de la Semaine de la critique

S'IL EST une tradition dont la Semaine de la critique peut s'honorer, c'est d'avoir accueilli à Cannes, à trois reprises depuis 1968, le cinéaste américain Robert Kramer, dont l'œuvre engagée, fraternelle, n'aura cessé de mettre des bâtons dans les roues de l'ordre politique et cinématographique mondial. Commencé avec *The Edge,* continué avec *Ice,* le parcours cannois du cinéaste (également sélectionné en compétition officielle en 1982 avec *A toute allure*) s'achève donc aujourd'hui sous le signe des *Cités de la plaine,* dont l'intérêt, avant même qu'on ne découvre le film, vient, hélas ! du fait que le parcours terrestre de Kramer s'est lui aussi achevé en cours de montage, le 10 novembre 1999, dans un hôpital de Rouen. Il était âgé de soixante ans.

Installé en France depuis 1980, l'auteur de *Milestones* (1975), *Route One USA* (1989) et *Walk The Walk* (1996) enseignait depuis 1998 au Studio national des arts contemporains du Fresnoy, à Tourcoing. C'est là, dans les friches industrielles du Nord, dans cette poche de résistance populaire à la dématérialisation mondialiste, qu'il conçoit le projet des *Cités de la plaine* et tourne notamment au sein de la communauté kabyle. A sa mort, le montage images du film, réalisé en vidéo numérique, est achevé. Restait la bande sonore, dont on sait quelle importance elle revêt dans son œuvre. Dès lors, une amicale conjuration décide de terminer le film. A l'initiative du producteur Richard Copans, collaborateur et ami de longue date du cinéaste, décision est prise que l'ingénieur du son Julien Cloquet et la propre fille de Robert Kramer, Kidja, mèneront de concert ce travail à bien.

TRAVAIL DE DEUIL

Dans un long et passionnant entretien accordé au critique Patrick Leboutte peu de temps avant sa mort (publié dans la revue *L'Image, le Monde,* nº 1, novembre 1999), Robert Kramer parlait justement du montage : *« Depuis quinze ans, j'essaie d'abord d'être seul devant les images pour être disponible à ce qu'elles disent. J'étale tout, ici plus ou moins 35 heures de rushes, puis je regarde. Je pense qu'il faut être seul pour se faire à l'idée que les images tournées sont tout ce qu'on a et qu'elles ne ressemblent jamais à ce qu'on croyait. Le montage commence par le deuil de ce qu'on avait imaginé que le film serait, et, dans mon cas, le deuil doit se vivre seul* (...). *Il faut être capable de rire de ses images pour pouvoir se mettre ensuite au travail avec une autre personne. »* Cette idée du montage comme deuil, troublante quand elle est exprimée par un homme qui mourra quelques mois plus tard, devient plus émouvante encore lorsqu'on la confronte aux paroles de sa fille, qui rend compte de l'étrange expérience qu'a été pour elle la finition du film.

Agée de vingt-cinq ans, travaillant la photographie depuis une dizaine d'années, Kidja Kramer a de longue date collaboré, à divers titres, au travail de son père. Associée à Julien Cloquet pour cette ultime collaboration, elle en parle comme d'*« une très belle rencontre où l'on s'est retrouvés l'un et l'autre avec le désir d'être dans une fidélité extrême au travail de Robert, mais sans savoir comment on allait surmonter son absence. Le film lui-même parle de cela : où tu vas quand tu n'es plus avec les autres ? »* Le travail, long et minutieux, effectué à partir d'une maquette rudimentaire réalisée par Robert Kramer, a duré deux mois. *« C'était aussi pour moi,* ajoute-t-elle, *une manière de faire mon deuil. »*

Jacques Mandelbaum

DEREK HUDSON IPG/COSMOS

Derniers rayons de soleil sur la Croisette, à la veille de la soirée d'ouverture.

ÉCHOS CROISETTE

Bonnes nouvelles pour les visages pâles

PREMIÈRE – et féconde – récolte, à la veille de l'ouverture du Festival, dans les casiers destinés à la presse : le dossier promotionnel de la marque L'Oréal, partenaire officiel du Festival. *« En hommage aux valeurs esthétiques et culturelles des différents continents,* peut-on lire, *L'Oréal Paris, marque leader du groupe L'Oréal sur la scène mondiale, a choisi des ambassadrices venues du monde entier, et, parmi elles, des stars du grand écran. »* Au premier rang desquelles les actrices Andie McDowell et Gong Li dont les fiches biocosmétiques laissent songeur. De la première, on apprend ainsi qu'elle est aujourd'hui *« l'image du fond de teint Visible Lift, et du soin effaceur Rides au Rétinol Pur Concentré »* ; de la seconde, qu'elle *« prête son visage et ses cheveux à la marque Elsève, et à une ligne de soins spécifiques pour les peaux asiatiques : Plenitude White Perfect. »* Si ces choses-là sont dites en termes élégants, ils n'en suggèrent pas moins que vieilles peaux occidentales et épidermes orientaux peuvent également prétendre à l'idéal L'Oréal : jeunesse, blancheur et perfection.

J. M.

La fortune américaine des Palmes

UNE ENQUÊTE publiée dans le numéro du 10 mai du quotidien professionnel américain *The Hollywood Reporter* tend à prouver qu'un film couronné par une Palme d'or à Cannes n'est en aucun cas assuré de devenir un succès lors de sa sortie américaine. Si cela semble évident pour un film produit par les studios, c'est en partie vrai pour un film américain indépendant ou un film européen. En cinquante-trois ans, seul *Pulp Fiction* est parvenu à franchir la barre des 100 millions de dollars (100 millions d'euros) au box-office, un score qu'il aurait de toute façon atteint sans sa Palme si l'on en croit les producteurs interrogés dans cette enquête. Les quatre dernières Palmes d'or – *L'Anguille*, de Shohei Imamura ; *Le Goût de la cerise,* d'Abbas Kiarostami ; *L'Eternité et un jour,* de Theo Angelopoulos ; *Rosetta,* des frères Dardenne – n'ont pas dépassé le cap des 400 000 dollars. En revanche, les producteurs interrogés vantent tous le rôle de découvreur de talents joué par le festival, qui a permis à Jane Campion, Steven Soderbergh et Atom Egoyan d'être repérés par Hollywood.

S. Bd

IPG/COSMOS

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

Avant la tempête

Cannes, 10 mai, 9 h 30. Choisie par Canal + pour orchestrer la cérémonie d'ouverture du 53e Festival international du film, l'actrice Virginie Ledoyen savoure ses derniers instants de calme avant la tempête.

Le cinéma d'auteur n'a pas peur des nouvelles technologies

Bilan du colloque présidé par Isabelle Huppert et organisé par « Le Monde » et le Festival

ON PEUT tout redouter d'un colloque, fût-il international et prélude à l'ouverture du Festival de Cannes. Cet art ancien ne vaut que par la capacité des participants à s'écouter, plus encore qu'à s'exprimer. Le thème importe moins que l'assiduité et la concentration de ceux qui le font vivre. Une bonne entrée en matière peut donner le « la » des débats. Quand il s'agit de s'interroger sur la situation passée, présente et à venir d'un art, autant donner en premier lieu la parole aux artistes. Parmi eux, les comédiens sont les mieux placés. Isabelle Huppert en a administré la preuve en présidant avec intelligence et sensibilité le colloque organisé conjointement par le Festival et *Le Monde* les 9 et 10 mai (*Le Monde* du 11 mai).

Après elle et un tour de chauffe qui devait permettre à vingt-cinq cinéastes et dix intellectuels ou responsables d'institutions culturelles de mieux s'apprivoiser, le colloque cannois aura permis aux artistes de faire la part de leurs aspirations et de leurs appréhensions à un moment où le cinéma doit affronter une nouvelle révolution, l'intrusion massive du numérique à presque tous les stades de l'élaboration des films et à leur diffusion. Les intellectuels auront essayé de les interpeller, quelquefois vivement, sur leur vision du monde et du monde du cinéma.

Cannes, même quand les événements politiques ne l'y obligeaient pas, a toujours été le lieu de discussions entre cinéastes, comme l'a rappelé en prélude le président du Festival, Pierre Viot. *« C'est une idée de Rossellini, aujourd'hui plus précieuse que jamais »*, a-t-il dit avant que le cinéaste égyptien Youssef Chahine, en quelques mots *« lâchés pour taquiner un peu tout le monde »*, n'exprime un sentiment partagé par l'ensemble des représentants des cinémas des pays du Sud : le cinéma ne va pas de soi dans toutes les parties du globe. *« De nombreux pays mettent les metteurs en scène en prison ou les harcèlent,* a insisté le réalisateur. *Quand le problème ne relève pas de la politique, il tient à l'argent. La moindre réception à Matignon coûte plus cher que vingt bobines de film. L'Europe est riche, démocratique, libre. Vous devez pourtant penser à mon problème à moi, égyptien. Si j'en ai le temps, je penserai de temps en temps à vous. »* Message reçu par le premier ministre, invité à clore les débats. Lionel Jospin a rappelé que le combat du gouvernement français dans les négociations internationales (OMC, AMI...) pour la pérennité d'une cinématographie nationale a pour objet de défendre celles *« de tous les autres pays, les autres cinémas, le cinéma »* tout court.

> « Faire un film est un combat de tous les instants. Il faut se combattre soi, combattre les autres. »
>
> **Sidney Lumet**

Jacques Attali, ancien conseiller de François Mitterrand et actuel président de PlaNet Finance, a voulu provoquer l'auditoire en notant que le cinéma était un art *« dérisoire »* : *« Il ne représente que 0,7 % du PNB mondial, soit vingt minutes de transactions sur les marchés financiers mondiaux. » « C'est aussi un art local »*, a-t-il ajouté puisque quelque 90 % de l'argent dont il bénéficie ou qu'il génère est nord-américain. Jacques Attali redoute que les industries du loisir et le besoin de distraction *« remettent en cause le besoin de cinéma »*. Il est donc impératif pour les pouvoirs publics de favoriser par tous les moyens l'aide à la création, ce à quoi s'est engagée formellement la ministre de la culture, Catherine Tasca, qui a voulu se montrer combative à quelques semaines du début de la présidence française de l'Union européenne.

La création étant l'affaire des créateurs, la plupart des cinéastes se sont montrés confiants dans sa capacité à convaincre les spectateurs de sa singularité. *« Faire un film est un combat de tous les instants,* a dit Sidney Lumet. *Il faut se combattre soi, combattre les autres. C'est l'honneur de notre métier et il n'y a rien de mal à ça. »* Son œuvre montre qu'il est possible de gagner ces combats, certitude partagée par le Britannique Sam Mendes, encore tout auréolé du triomphe planétaire d'*American Beauty.* Le cinéma a surmonté plusieurs révolutions – le parlant, la couleur... Le numérique n'a qu'à bien se tenir, d'autant que Wim Wenders, le plus intellectuel des artistes présents, ou Thomas Vinterberg, auteur du triomphal *Festen*, ont déjà expliqué et montré tout le profit qu'on pouvait en retirer.

Reste le devoir de méditer les risques de déferlement d'images sur les nouveaux supports interactifs – DVD et Internet essentiellement – qui pourraient empêcher les publics du cinéma de sacrifier au rituel communautaire de la vision des œuvres en salles. Catherine Breillat, rejointe en cela par Tonie Marshall ou l'Iranienne Samira Makhmalbaf, veut croire que le cinéma *« n'est pas l'art de la foule, ce qui pourrait mener à la dictature de la pensée, ni une distraction pour le plus grand nombre mais, comme la peinture avant lui, l'art d'inventer le monde »*. En cela, son avenir lui appartient, comme il appartient à tous de s'en souvenir.

Olivier Schmitt

TROIS QUESTIONS À...

SIDNEY LUMET

1 Un cinéaste américain tel que vous voit-il une menace ou une bénédiction dans l'arrivée du numérique ?

Je vois deux avantages au numérique. Je pourrai réduire le budget de mes films d'un tiers et surtout en améliorer la qualité intrinsèque. Les couleurs que vous obtenez grâce à cette technique sont bien meilleures et nettement plus proches de la réalité. Globalement, je crois que le numérique va nous tirer vers le haut en nous poussant à nous remettre en question. Cela peut sembler paradoxal, mais je trouve que les choses n'ont pas, sur un plan technologique, évolué si rapidement. On est passé du théâtre au cinéma, puis est apparue la télévision et aujourd'hui l'Internet. Cette évolution se déroule sur un peu plus d'un siècle : c'est long.

2 L'Internet est une nouvelle fenêtre de diffusion, la première depuis l'apparition de la télévision. Comment comptez-vous utiliser ce nouveau média ?

J'ai un grand regret avec l'Internet : la taille de l'écran des ordinateurs. Ce n'est pas une bonne chose de voir des films sur un petit écran. A chaque fois que l'écran rétrécit, le niveau des films s'abaisse. La possibilité, par la technologie numérique, de projeter les œuvres en salles, sur un grand écran, grâce au développement des multiplexes, est donc capitale. La nature des programmes conçus spécialement pour l'Internet est encore indéterminée. Il est très difficile de prévoir ce qui va fonctionner ou non sur le réseau. Mais son arrivée ne me paraît pas aussi révolutionnaire que celle de la télévision.

3 La libre circulation des films par l'Internet et la possibilité pour les réalisateurs de distribuer eux-mêmes leurs films pourraient-elles menacer le système des studios ?

Certainement pas. Comment laisseraient-ils filer cette manne ? Ils se contenteront de ramasser de l'argent, tout l'argent possible. On peut leur faire confiance pour trouver un moyen efficace d'y parvenir.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Aide à la création : vers une Villa Médicis du film

CINÉFONDATION, an III ou I ? Ni l'un ni l'autre, à vrai dire, même si l'organisme « inventé » par Pierre Viot (qui le préside) et Gilles Jacob était déjà présent à Cannes en 1998 et 1999, mais affiche cette année pour la première fois l'ensemble de ses ambitions. Il faut encore parler d'année zéro, puisque c'est seulement dans quelques mois que l'ensemble du dispositif entrera en fonctionnement. Mise en place par l'Association française du Festival international du film (nom officiel du Festival de Cannes) en partenariat avec la Maison du cinéma et la Femis, la Cinéfondation a en effet deux objets : créer une résidence destinée à des jeunes réalisateurs du monde entier et présenter à Cannes une sélection de courts métrages, de films d'école et de premiers longs métrages. Les treize titres choisis cette année seront jugés par un jury présidé par Luc Dardenne.

Initié sur la Croisette dès 1998, ce second projet a connu un retentissement considérable, puisque ce sont quelques 850 films, originaires de 152 pays, qui ont été proposés à la sélection. Sylvie Perras, directrice de la Cinéfondation et responsable de la sélection, souligne l'importance qualitative des œuvres envoyées par les école de cinéma du monde entier et la masse considérable de projets originaires des Etats-Unis, en particulier tournés en vidéo digitale. Mais c'est surtout le volet « résidence » qui constitue une nouveauté. Celle-ci, qui fonctionne sur un budget annuel de 4 millions de francs (610 000 euros) – *« dont 90 % d'argent privé, issu du mécénat »*, souligne Sylvie Perras –, dispose désormais de locaux, un grand appartement situé Cité Malesherbes à Paris (9e), en cours d'aménagement. Ses cinq premiers occupants devraient y emménager le 15 octobre.

Ils auront été choisis parmi des candidats déjà réalisateurs de courts métrages ou au maximum d'un long, parlant français, qui auront déposé avant le 15 juin un dossier comportant un projet de long métrage. Deux sélections seront ensuite organisées chaque année, donnant accès à une résidence de quatre mois et demi. Les lauréats bénéficieront notamment de l'hébergement, d'une bourse mensuelle de 5 000 francs (762 euros), de cours de français et d'anglais, d'accès gratuit aux salles de cinéma parisiennes et aux musées.

L'objectif est d'abord un complément de formation, organisé avec des institutions (la Femis, Le Fresnoy, le Forum des images, tous les sites liés au patrimoine cinématographique...) et en partenariat avec des professionnels (cinéastes, comédiens, techniciens, producteurs, distributeurs, historiens, critiques). Les cinéastes Olivier Assayas et Claude Miller, les producteurs et distributeurs Michèle Halberstadt, Carol Scotta et Caroline Benjo, Paolo Branco, Maurice Bernart, Annie Miller, Philippe Martin font partie des premiers professionnels participant à l'opération.

Le principal but est toutefois le développement, sur le plan du scénario comme sur celui de la production, du projet de long métrage, pour lequel chaque résident sera parrainé par un professionnel. En outre, la Cinéfondation propose à chaque résident la réalisation d'un court métrage en vidéo numérique, sur le thème de Paris. Ces réalisations, qui pourront ensuite être diffusées en salles ou à la télévision, seront archivées par le Forum des images. Les finalités de la Cinéfondation sont multiples, puisqu'il s'agit de prospecter l'avenir du cinéma (afin d'irriguer aussi les futurs programmes du Festival de Cannes) et d'aider de jeunes auteurs à faire leurs premiers pas. Mais Sylvie Perras inscrit également cette démarche dans un cadre plus large, en en faisant *« un élément de la politique française d'action culturelle en faveur du cinéma international et de la diversité culturelle. »*

J.-M. F.

★ Cinéfondation. Fax : 01-45-61-45-88. Site : www.festival-cannes.org E-mail : Cinefondation@festival-cannes.fr

El Chocolate, la vérité du flamenco

Le chanteur est l'invité du 4e Festival de l'Imaginaire au Théâtre équestre Zingaro

LE PLUS GRAND chanteur flamenco vivant, Gitan entre les Gitans, la voix dépassée par son propre abîme – son génie de l'inquiétude et du secret – Antonio Nuñez Montoya, dit « El Chocolate », est à Paris. Une telle phrase a-t-elle un sens (« le plus grand », etc.) ? Non. Mais elle est vraie. Elle est aussi vraie, exacte, indéniable, que la voix de Chocolate, sa voix intérieure et son cri d'autrefois, sa voix de caverne et de civilité, la nuit d'octobre 86 où, *por martinete*, il gagna sans conteste (« le meilleur ») le concours de la 4e Biennale de Séville. Partout au monde, les concours (pétanque, tartes, romans ou maths) ont quelque chose de gênant, d'abîmé. Pas en flamenco où ils continuent de dire bizarrement la vérité.

Chocolate a eu la chance non choisie de naître à Jerez de la Frontera et de pousser bizarrement à Séville. A moins de dix ans, il est connu comme le loup blanc dans le quartier de l'Europe – entre la Campana et la Alameda de Hercules : dans ces ruelles où à chaque pas de porte, il y avait un bouge, une cuisine de fêtes, un garage où l'on ne gare rien mais où l'on chante toute la nuit. Il est connu, aimé des filles du quartier, qu'on ne paie pas : Caracol, La Niña de la Peines, Tomas Pavón... Son premier maître est El Sordilla de Triana, celui que l'on voit descendre la rue Sierpes, et le dimanche traîner autour des puces de la Alameda, en vendant ses caramels.

UNE VOIX À L'ANCIENNE

Pour vingt-cinq pesetas, Chocolate, c'est son premier contrat, chante à Malilla. Cette première nuit de chant public reste à jamais dans sa tête. Un cantaor ne chante pas « bien » ou « mal » : il chante ou ne chante pas. Une des mille singularités de Chocolate, c'est que même les nuits de moindre inspiration, lui, il continue de chanter assez. Tous les tablaos, toutes les fêtes, tous les grands festivals de la fin des années 50, tous les concours, il y laisse sa trace de feu, son visage bouleversé, en rapporte le prix, ne sourit jamais aux applaudissements, est le seul à savoir s'il a vraiment chanté ou pas. Et il sait être le seul.

Son répertoire est immense. Il l'a appris, rôdé, modifié, dans les bars de Huelva, les fêtes de chaque village de la route du Sud – Morón, Lebrija, Utrera, Mairena del Arcor... – les bouges de Triana, les bordels huppés où viennent l'entendre « señoritos » et chichiteuses : mais l'université, l'*alma mater*, c'est le quartier de l'Europe à Séville.

En 1985, il participe à un retentissant hommage à Llorca (Madrid), l'année suivante, est à New York avec *Flamenco Puro* (les Habichucla, Farruco, Fernanda de Utrera et toute la troupe). C'est une voix à l'ancienne. C'est surtout une vie. Ce qui va échapper, se perdre dans le *cante*, ce n'est pas la « technique » (solfège à la portée des caniches), c'est la vie : la fureur et les larmes de Chocolate, sa voix irrécupérable, son indifférence à tout ce qui n'est pas le chant ou la danse, autant dire la pensée... Il se sait une énigme à lui-même, un vertige, l'inatteignable racine, et ce savoir le tue. Bien au-delà de la souffrance.

Il ignore l'interprétation : il crée. Il ne donne pas des versions, mais des visions. Il ne chante pas avec la gorge, mais avec les yeux, avec les mains. Il *est* le *cante. Cette phrase est stupide ? Parfaitement : mais elle est vraie.*

Francis Marmande

★ Le 13 mai à 20 h 30, Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, Aubervilliers. Mo Fort-d'Aubervilliers. Tél. : 01-45-44-72-30. De 90 F à 140 F (de 13,72 € à 21,34 €).

RENÉ ROBERT

« El Chocolate » ne donne pas des versions, mais des visions.

Une « Mouette » pour Macha

LA MOUETTE, de Tchekhov. Mise en scène : Marc Betton. Avec Julie Bérès, Céline Betton, Laurent Manzoni, Sébastien Ossard, Martine Irzenski. MAISON DE LA CULTURE, 1, boulevard Lénine, Bobigny. Mo Bobigny – Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-72-72. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. De 60 F (9,15 €) à 140 F (21,34 €). Durée : 1 h 45. Jusqu'au 27 mai.

J'ai revu *La Mouette* mardi soir. Vue combien de fois, déjà ? Deux ou trois fois par an, peut-être plus s'il faut compter les *Mouette* vues à Milan, New York, Kiev, d'autres... Disons deux fois par an, pour être sûr. Multiplions ensuite par cinquante années, et, là, cinquante, c'est en dessous, juré ! Nous atteignons, facile, cent *Mouette.*

Chaque fois : excité comme une puce, et dès le lever du rideau car, c'est Macha, la très gravement atteinte Macha, qui est là. C'est ma préférée. Et, mystérieux mystère, même les actrices les moins inspirées, disons plus décemment les moins à leur « top » ce soir-là, sont toujours attachantes dans ce rôle de Macha. Les rôles de Nina et d'Arkadina offrent bien plus d'occasions d'exprimer des choses marquantes. De projeter des dons d'actrice. Mais non, c'est l'interprète de l'incertaine Macha qui met les autres femmes dans sa poche, dans la poche de sa blouse le plus souvent noire, et, surtout, quelque peu gonflée : Macha fait usage de tabac, de vodka, et ne veut pas être prise de court. Précisons que Macha n'est jamais embrumée, mais elle est, de la vodka, une pratiquante déterminée. Elle a la vraie technique. Vous tenez bien ferme la bouteille, enserrée entre votre paume et vos cinq doigts, et, de l'autre main, poing fermé, vous envoyez un grand coup sec dans le cul de la bouteille : le bouchon saute en l'air, vous avalez *« sto gram' »* (100 grammes, la dose minima), vous ramassez le bouchon, vous refermez.

A propos, avoir vu cent fois *La mouette*, ce n'est rien, je viens de prendre un crayon (en russe, crayon se dit *carandach*), et j'ai calculé que plus de cent soixante-trois mille huit cents fois, j'ai avalé un verre d'eau, et chaque fois je me suis dit : *« Comme c'est bon ! »* En tout cas, à Bobigny, dans une traduction française loyale et décontractée de André Markowicz et Françoise Morvan, vous feriez mieux d'aller entendre Julie Bérès jouer Macha, elle est formidable, surtout au dernier acte, quand le metteur en scène, Marc Betton, n'éclaire la scène qu'avec deux bougies : la nuit noire. N'allez pas croire qu'il est facile d'écrire le compte rendu d'une pièce que vous avez vue cent fois (ou plus), mais venez-vous de lire ce qui s'appelle un compte rendu, ça je ne le jurerais pas.

Michel Cournot

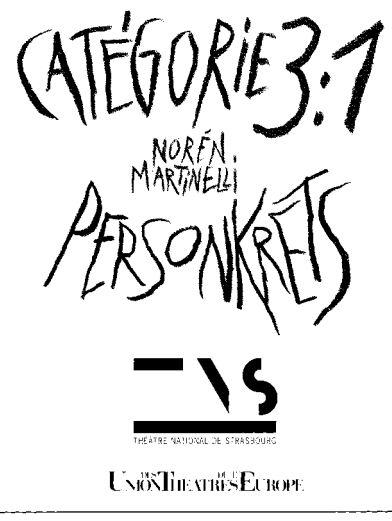

Avec : **Éric Caruso**
Delphine Chuillot
Alain Fromager
Christine Gagnieux
Dominique Jacquot
Nathalie Kousnetzoff
Daniel Laloux
Antoine Mathieu
Sylvie Milhaud
Michèle Oppenot
Jean-François Perrier
Nicolas Pirson
Caroline Potrel
Mounia Raoui
François Rodinson
Roland Sassi
Gérard Watkins

Du 12 au 28 mai
03 88 24 88 24
www.tns.fr

Médiation judiciaire dans le conflit entre le SFA et le Syndeac

LA JUGE du tribunal de grande instance de Paris a proposé le 9 mai d'ouvrir une médiation judiciaire entre le Syndicat français des artistes (SFA) et le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac). Le SFA avait assigné en justice les centres dramatiques nationaux et le Syndeac pour non-respect de l'obligation de garantir un volume minimum d'emploi annuel aux artistes-interprètes (*Le Monde* du 4 avril). Cette démarche a entraîné l'ouverture de négociations depuis plusieurs semaines entre les différentes parties. *« Mais le Syndeac n'a pas fait un seul pas »*, estime le SFA.

Au cours de l'assignation, les demandes d'irrecevabilité portées par le Syndeac n'ont pas été retenues par la juge. Elle a décidé la nomination d'un médiateur qui devra remettre un rapport en septembre. Nouvelle audience le 12 septembre.

SORTIR

PARIS

Café
Alain Françon, directeur du Théâtre national de la Colline à Paris, met en scène *Café,* de l'Anglais Edward Bond, un auteur dont il est familier. La pièce explore les origines chez l'homme du bien et du mal. *« Le conflit de deux hommes qui représente le combat qu'il faut livrer pour définir ce que veut dire être humain »,* commente Alain Françon. La première partie de la pièce se situe dans le domaine de l'imagination, la seconde dans la réalité. Parmi les principaux interprètes, on relève des comédiens de la famille théâtrale d'Alain Françon : Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Stéphanie Béghain et Dominique Valadié. A signaler : une rencontre avec Edward Bond aura lieu le 13 mai à 18 heures à la Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Tél. : 01-44-62-52-00 (entrée libre sur réservation).
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Mo Gambetta. Du 12 mai au 25 juin. Le mardi, 19 h 30 ; du mercredi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 50 F à 160 F.

Les Griots de l'an 2000
Paroles d'aujourd'hui et contes anciens sont au programme du festival Les Griots de l'an 2000. Le metteur en scène Gabriel Garran lit des histoires écrites par Matei Visniec, l'auteur roumain dont vingt pièces avaient été censurées par le régime de Ceausescu. Fellag, le comique algérien, dévoile ses propres nouvelles inédites. Deux compagnies viennent d'Abidjan (Côte d'Ivoire) : avec *Les Paléos*, l'Ymako Téatri a adapté le roman d'Ahmadou Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages* (Le Seuil) ; des adolescents des rues élevés dans un village d'artistes, les Werewere Liking, présentent pour la première fois en Europe un spectacle de théâtre et musique.
Théâtre international de langue française (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Jusqu'au 17 juin. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 120 F.

GUIDE

REPRISE CINÉMA

Alexander et Zoltan Korda
Douze films de deux auteurs (producteur, réalisateur) parmi les plus prolifiques du cinéma britannique.
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, 5e . Jusqu'au 23 mai. Tél. : 01-43-29-79-89. 30 F et 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Paola Ruggeri, Lidia Martinez
Paola Ruggeri : *Le Sable sur un carré de verre, Moment de danse orientale.* Lidia Martinez : *100 plaintes et pain perdu.*
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, 13e. Mo Glacière. Les 12 et 13, 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. De 60 F à 90 F.

Ecole nationale de ballet de Berlin
George Balanchine : *Mozart's Divertimento no 15.* Stefan Lux : *Marionnette, A la mode, Over Stick and Stone.* Torsten Haendler : *Le Tsar et le Charpentier.* Tamar Ban-Ami : *Voix.* Vassily Vainonen : *Casse-noisette. Jules Perrot.* Marius Petipa : *Esmeralda.* José de Udaeta : *Spanish Dance with Fans.* Marius Petipa : *Don Quichotte. Karin Sandner.* Kelvin Hardy : *Concerto.*
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les 12 et 13, 20 h 30. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

Quatuor Takacs
Beethoven : Quatuors à cordes.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. Mo Abbesses. Les 12 et 13, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

INA-GRM
Toeplitz : *Erradie.* Renouard-Larivière : *Esquive.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 12, 20 h 30. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Masakatsu Nakano (piano)
Œuvres de Beethoven, Debussy, Liszt et Chopin.
Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens, 6, rue Charlot, 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissard. Le 12, 20 h 45. Tél. : 01-64-68-09-60. 80 F.

Gardiens de phare
Film muet de Jean Grémillon (1929). Musique de Jean-Louis Agobet. Ensemble Sillages, Annick Minck (direction).
Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Le 12, 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F.

Hervé Krief System G
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er . Mo Châtelet. Le 12, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Jean-Christophe Beney Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er . Mo Châtelet. Le 12, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Allen Hoist, Mario Canonge, Etienne M'Bappe
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 12, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Festival Jazz et Colombes
Alain Jean-Marie Trio (20 h 30), Dianne Reeves (22 heures).
Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis, 92 Colombes. Le 12. Tél. : 01-47-81-69-02. 110 F et 150 F.

Magma
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouard, 18e. Mo Anvers. Les 12 et 13, 19 h 30 ; le 14, 17 heures. Tél. : 01-44-92-78-05. 180 F.

Popa Chubby
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9e. Mo Opéra. Le 12, 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 155 F.

Christine Delaroche
Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, 1er . Mo Châtelet. Les 12 et 13, 22 heures. Tél. : 01-42-36-00-02. 110 F.

Poumi Lescaut
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e. Mo Saint-Michel. Le 12, 20 h 30. Tél. : 01-48-05-00-05. De 80 F à 100 F.

Ensemble de musique arabe classique
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, 5e. Mo Jussieu. Les 12 et 13, 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

DERNIERS JOURS

14 mai :

Douglas Gordon
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. 27 F.

Jacek Malczewski (1854-1929)
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.

Lasar Segall (1891-1957)
Musée d'art et d'histoire du judaïsme, 71, rue du Temple, 3e. Tél. : 01-53-01-86-53. 40 F.

CANALPLUS.FR
IL Y A UNE VIE SUR LE WEB

CHAQUE JOUR EN DIRECT DU FESTIVAL DE CANNES
LES REALISATEURS VOUS CUISINENT TOUTES SORTES DE CHOSES... SAUF LES NAVETS.

Découvrez en temps réel et en vidéo le sujet d'un grand réalisateur filmé en direct, dialoguez avec lui par "chat" et dès le lendemain visionnez le film monté accompagné de son making of.

★ FUNO FSCCO WORKS 403 796 667 RCS Paris

EN VUE

■ La flamme olympique allumée par le soleil capté dans un jeu délicat de miroirs, tandis que dansaient de jeunes vestales, rejoindra Athènes par la mer à bord de la canonnière *Le Guerrier*.

■ Adorateurs de **Thor** et d'**Odin,** reconnus par l'Etat, habilités à célébrer les mariages, les *« Asatruamenn »* dénoncent le coût du *« Millénaire du christianisme »* en Islande.

■ Les pèlerins pourront suivre en direct, samedi 13 mai, par le portail http://www.fatimavirtual.com, consacré à l'apparition de la vierge, la béatification des petits bergers de Fatima.

■ Un nid de cigogne sur une ligne à haute tension a plongé, mardi 9 mai, le sud du Portugal dans le noir.

■ De l'interprétation de 500 dessins d'enfants de l'école primaire au collège, la psychologue **Tilde Giani Gallino** conclut : *« Le père idéal pour les petits Italiens vend des téléphones portables. »*

■ Un portable s'est mis à sonner quand, lundi 8 mai, les pompiers de Colledimezzo, en Italie, extrayaient d'une Fiat Uno deux amants à grande vitesse encore étreints dans la mort : *« **Franciska**, fais attention, papa a fait un mauvais rêve. Reviens vite. »*

■ L'université de Manchester lance, à la demande de la société britannique de défense de la cause animale, un vaste programme de recherche sur *« la cruauté des jeunes envers les bêtes »*, depuis qu'un chat brûlé par un adolescent a dû subir, pendant des mois, des soins de chirurgie plastique.

■ Depuis que trois jeunes filles ont découvert dans leur chambre un individu *« dont le comportement était contraire à la pudeur »*, les personnels masculins subissent des prélèvements systématique d'ADN à l'Aiglon College de Villars, en Suisse, qui, en septembre, accueillera la princesse **Béatrice**, fille du prince **Andrew** et de **Sarah Ferguson**.

■ *Al-Chaab*, bihebdomadaire islamiste égyptien, appelle au meurtre de l'écrivain **Haidar Haidar** pour un passage de son roman *Festin des algues de mer* qui traite **Mahomet** de *« coureur de jupons »*.

■ Désormais les maisons closes turques seront dotées d'une cafétéria, d'un foyer sans alcool, d'un sauna et d'un dispensaire, les tenanciers, appelés *« managers »*, paieront les cotisations sociales et les *« employées physiques »* des impôts.

■ Les voyageurs, furieux d'avoir manqué leur train régulièrement en retard, ont saccagé le bureau du chef de gare de Sonarpar, en Inde, le jour où il a sifflé à l'heure le départ.

Christian Colombani

Les mystères Buñuel, le cas Besson

Les « Cahiers du cinéma » rendent hommage au réalisateur espagnol, qui aurait eu cent ans en l'an 2000, racontent les guerres de la distribution française et s'intéressent au président du 53e Festival de Cannes

***« IL AIMAIT** faire l'amour l'après-midi, il fermait la porte de la chambre et mettait un pull sur la poignée pour que personne ne regarde par la serrure. »* De qui s'agit-il ? De Luis Buñuel, raconté par celle qui a été sa femme pendant cinquante ans. Pour tous ceux qui se souviennent de ce film incroyable qu'est *El*, tourné au Mexique en 1952 et qui a pour thème la jalousie poussée jusqu'à l'incandescence, cette confidence est tout sauf anodine. Dans le film, le mari paranoïaque imaginait un voyeur blotti derrière la porte et tentait de lui crever subrepticement l'œil avec une longue aiguille...

Cette pépite biographique est contenue dans le dossier que les *Cahiers du cinéma* consacrent au réalisateur. Buñuel aurait eu cent ans cette année, et le Festival de Cannes lui rend hommage à cette occasion.

Une autre anecdote, encore. L'épouse, par ailleurs fidèle pendant tout ce demi-siècle, commet une erreur, une seule. Un jour, elle est allée rendre visite à une amie, mariée à un fort bel homme, Gustavo Pittaluga. L'amie, hélas, est absente. Rentrant au domicile conjugal, Mme Buñuel déclare innocemment à son mari que Gustavo lui donne le bonjour. Buñuel ne répond pas, il pâlit. Il monte dans sa chambre chercher un revolver et, devant sa femme terrorisée, décroche le téléphone pour dire à Gustavo qu'il va venir le tuer. *« Gustavo a réussi à le calmer, mais cela n'a pas été facile »*, commente tranquillement l'intéressée. Elle a raconté sa vie avec son jaloux et génial mari dans un livre, inédit en français, paru en 1990 à Mexico. Elle s'appelait Jeanne Rucar, elle

était née à Lille en 1908 et elle est morte en 1994 au Mexique, onze ans après le cinéaste.

Il faut quand même ajouter, pour rendre justice à l'homme Buñuel, que sa femme, faisant le bilan de cette longue vie commune, estime qu'elle a été heureuse. Buñuel l'a trompée infinimement moins qu'on aurait pu s'y attendre vu le nombre de starlettes apparemment prêtes à tout (à en croire Jeanne). Elle ne se souvient, avec colère, que d'une actrice française, restée anonyme, qui a menacé, puisqu'elle n'avait pu avoir le père, de prendre le fils pour amant...

Ce 546e numéro des *Cahiers du cinéma* comporte également une enquête très fouillée sur l'univers impitoyable de la distribution française, marquée en particulier par l'apparition de la *« machine à tuer »* d'UGC, avec son abonnement à 98 francs par mois donnant accès à tous les films, toutes les séances et toutes les salles. C'est un coup très dur pour les petits distributeurs. Les avis, comme on le sait, sont partagés. UGC vient de suspendre l'opération pendant un mois pour apaiser les esprits. La jeunesse, pourtant, paraît conquise.

Et puis on n'échappe pas à Luc Besson. Le président du jury du festival a un site sur Internet (www.luc-besson.com). On y apprend bien des choses sur les projets du réalisateur, et surtout sur les fausses rumeurs qu'il s'efforce de démentir. Le ton est vif, direct. Mais qui est donc cette Princesse L qui a plein d'idées sur le cinéma français et qui tient une chronique régulière sur le site ? Ce n'est pas le moindre des mystères bessoniens. Tout cela est-il délibéré ? On prête sans doute trop à ce riche (et talentueux) artiste. Et Leeloo, chère à tous les inconditionnels du *Cinquième Elément*, nous manque. De toute façon, Luc Besson est pendant douze jours obligé par contrat de se taire. A-t-il réactualisé son site ? Le journaliste des *Cahiers du cinéma* est un brin sarcastique. *« A travers ce site, on mesure toute la dimension du fantasme de Besson de se bâtir un monde qui s'affranchirait des obligations économiques et médiatiques, qui générerait ses propres commmentaires critiques et sa propre mythologie et n'aurait éventuellement de comptes à rendre qu'au public »*, écrit-il.

Les *Cahiers du cinéma* sont publiés par les Editions de l'Etoile, dont notre journal détient 75 % du capital et sont dirigés par Franck Nouchi.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Pour une fois, Valéry Giscard d'Estaing, qui sans doute souhaitait embarrasser Jacques Chirac, lui a peut-être rendu un fier service. En déposant une proposition de loi constitutionnelle visant à réduire à cinq ans la durée du mandat présidentiel, l'ancien président offre en effet au chef de l'Etat une double opportunité. Jacques Chirac souffrira en 2002 d'un handicap, celui de l'âge. Il lui sera plus aisé de demander aux électeurs de le reconduire pour cinq ans plutôt que pour sept. Valéry Giscard d'Estaing lui donne l'occasion d'opérer une conversion au quinquennat, propice à son éventuelle réélection, sans apparaître à l'initiative d'une réforme à laquelle il s'est toujours dit hostile. Lionel Jospin a fait du quinquennat l'un des thèmes de sa campagne de 1995 et comptait bien réitérer cette proposition en 2002 à l'encontre d'un Jacques Chirac adepte du septennat.

LA CROIX
Michel Kubler

■ C'était en 1992, à la mi-janvier. Les évêques français de la région apostolique Nord étaient à Rome en visite *ad limina.* Reçu en privé par Jean-Paul II, selon la coutume, Mgr Gaillot se vit demander de *« cantare non extra chorum, sed in choro »* (de *« chanter, non hors du chœur mais dans le chœur »*). Les prises de position à répétition, et non sans provocation, de l'évêque d'Evreux étaient perçues – et pas seulement au Vatican – comme autant de fausses notes dans le concert de la communion épiscopale. (...) Les lettres échangées hier entre Mgr Billé [président de la Conférence des évêques de France, NDLR] et Mgr Gaillot comportent des variations sensibles, selon le charisme et la responsabilité de chacun ; mais elles s'inscrivent désormais à nouveau sur la même partition d'une commune mission. Ces courriers ne veulent pas dire non plus que tous les différends sont surmontés : il y faudra encore des années. Mais les différences, dorénavant, sont assumées. Merci, le Jubilé !

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Françoise Giroud

■ Quelle est sa légitimité [celle du journaliste tunisien Taoufik Ben Brik] pour parler ? *« Je me considère comme le bouffon du roi Lear... Si mes amis venaient au pouvoir, je resterais le clown qui ne les laissera pas dormir... »* Il y a du clown chez lui, c'est évident. Heureusement qu'il y a encore des clowns de cette espèce...

www.superce.com

Un outil inédit pour les salariés et leurs représentants dans les comités d'entreprise

PLUS DE 7,5 millions de salariés travaillent dans des PME dépourvues de comité d'entreprise. Le site SuperCE, créé par le magazine *Infos CE,* a pour ambition de venir combler en partie ce manque : à partir du 25 mai, ils pourront utiliser sa plate-forme de commerce électronique pour se regrouper et acheter des biens et services au meilleur prix dans les secteurs habituellement traités par un CE : voyages, spectacles, arbre de Noël, assurances, etc.

En attendant, SuperCE met à la disposition de tous les internautes une abondante documentation en ligne : bibliothèque juridique, dossier sur les 35 heures, lettres-types pour les relations avec l'employeur, listes de sites spécialisés dans l'économie, les affaires sociales ou les loisirs... Et un abonnement payant permet de bénéficier d'une assistance juridique plus fine.

Ce service documentaire s'adresse aussi aux salariés siégeant dans les comités d'entreprise : *« Aujourd'hui, un élu de CE, c'est souvent Mc Gyver,* explique Moussa

Dazi, créateur du site ; *il est rarement spécialiste de droit social, il manque de temps pour mener à bien ses diverses missions et doit tout bricoler avec les moyens du bord. Notre but est de lui apporter les outils dont il a besoin pour remplir sa tâche sans perte de temps. »* Avant même d'être pleinement opérationnel, SuperCE a reçu en un mois près de 150 000 visites.

S'agissant des achats groupés, M. Dazi sait que des concurrents commerciaux importants sont déjà installés sur le Web, mais il est convaincu que beaucoup de salariés seront sensibles à la dimension sociale de son initiative : *« Une taxe sociale de 1 % prélevée sur la masse globale du volume d'affaires traitées sera recueillie par notre fondation, baptisée "Un pour cent et tous pour un". »* Les fonds seront versés à des organismes caritatifs ou à des salariés en situation précaire, sous forme de bons d'achat ou chèques-restaurant. Les comptes détaillés de la fondation seront mis en ligne chaque mois.

D'autres développements ambitieux sont en chantier, notamment un embryon de « CE virtuel » : « A *partir de l'automne prochain, nous proposerons aux élus de CE un espace personnalisé protégé par mot de passe, où ils pourront recevoir les questions, suggestions et demandes des salariés de leur entreprise, et communiquer librement avec eux. De nombreux CE souhaitent rester en contact avec des employés de plus en plus nomades, mais n'ont pas accès à un réseau informatique, interne ou externe. »*

Claire Charpy

SUR LA TOILE

CHANSON VIRALE

■ La filiale allemande du grand site-portail commercial paneuropéen Spray a fait produire une chanson à la gloire du virus ILOVEYOU, qui a affecté des millions d'ordinateurs dans le monde entier. Extraits du refrain : *« Virus tueur je t'aime, mon amour est réel et profond, tu es mon maître-ordinateur, car tu apportes le désastre. » - (AP.)*

PARODIE

■ La compagnie de téléphone américaine Verizon (résultant de la fusion de Bell Atlantic et de GTE) menace de lancer une action judiciaire contre le site de hackers 2600.org, qui a déposé le nom de domaine « verizonreallysucks » (« Verizon est vraiment nul »), et souhaite créer un site critique. Verizon veut s'appuyer sur une nouvelle loi protégeant les sociétés contre les cybersquatters, qui déposent des noms de domaine dans le seul dessein de les revendre avec profit. 2600.org entend se défendre sur le terrain de la liberté d'expression. Verizon avait elle-même déposé le nom « verizonsucks » (« Verizon est nul »), espérant ainsi empêcher la création d'un site parodique.
www.verizonwireless.com
www.2600.org
www.verizonreallysucks.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Marivaudage en direct *par Luc Rosenzweig*

IL SOUFFLAIT sur la Croisette un vent à décorner tous les maris trompés de la Côte d'Azur, espèce qui prolifère, dit-on, en période de Festival. A tel point que l'ouverture, en direct de Cannes, du JT de TF 1 par l'indécoiffable Poivre d'Arvor, ressemblait à la bande-son des *Hauts de Hurlevent.* Les techniciens firent merveille, car, après les nouvelles du jour déclinées de Paris par Jean-Claude Narcy, retour à Cannes avec Patrick et ses invités sans bruit de tempête. Heureusement, car la rencontre entre le présentateur-vedette de TF 1, Gérard Depardieu et Uma Thurman, venus promouvoir *Vatel,* le film d'ouverture du Festival, peut être classée parmi les grands moments ayant marqué l'histoire de cette manifestation.

Si la blonde Uma Thurman porte une veste de smoking masculin, explique Poivre, c'est que les intempéries ne permettent pas qu'elle reste dehors avec sa robe de gala *« très décolletée, comme nous le verrons tout à l'heure »*. Suit un dialogue languissant avec Depardieu sur le film de Roland Joffé, où l'on sent bien que l'acteur veut expédier au plus vite sa « promo » du film, de ce ton las et traînant qui fait le bonheur des imitateurs.

Patrick s'adresse ensuite à Uma, la blonde frigorifiée, et à peine a-t-elle répondu à la première question sur ses origines bostoniennes qu'il envoie les images de la montée des marches de l'actrice, vue de dos. Insensé ! vertigineux ! La découpe arrière de la robe de cette Américaine, qui joue le rôle de la maîtresse de Vatel, ne s'arrête pas à l'endroit où le dos se divise en deux, ce qui semble avoir fortement impressionné Poivre d'Arvor. Cette situation n'a pas échappé à Depardieu, qui glisse en faux aparté sonore à une Uma Thurman un peu gênée : *« Ah ! Ah ! Voyez-vous, Patrick aurait aimé être Vatel ! »* Tous les efforts déployés alors par Poivre pour conserver un semblant de tenue à la discussion tombent forcément à plat, surtout qu'Uma Thurman, non francophone de surcroît, n'est pas de ceux que les intervieweurs appellent un bon client. Exemple : PPDA, inspiré, et tentant d'élever le débat : *« N'est-ce pas le destin des actrices que d'être à la fois pudiques et impudiques ? »* Uma : *« I agree* [je suis d'accord]. » C'est tout.

Mais notre Patrick gardait dans sa musette une petite vacherie pour se venger du sale coup de Gérard Depardieu. Se retournant vers ce dernier pour boucler son plateau, il lui lance tout à trac : *« Il semble que vous ayez dû maigrir pour tourner ce film... »* Le regard de Depardieu, alors, laissait présager le pire. Il se contenta de rétorquer, vexé : *« Mais je suis maigre ! »*

JEUDI 11 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.05 Le Transport spatial de demain. **Forum**
22.05 Préservation des espèces et législation... **Forum**
23.05 L'Aventure à pied, à cheval et en ballon. **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités: Virginie Ledoyen; Holly Hunter; Jamel Debbouze; Calista Flockhart; Faudel; Nathalie Garçon. **Canal +**
20.50 Envoyé spécial. Le monde impitoyable de Broadway. Diamant : voyage en solitaire. *P.-s.* : Produits fermiers. **France 2**
21.10 et 0.10 La Culture aussi. Invitée : Gong Li. **Paris Première**
23.40 Prise directe. Mouvement social dans les hôpitaux : urgence aux urgences. En direct de Rennes. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Meg Ryan. **Paris Première**
18.15 La Guerre des Boers. **Histoire**
18.30 Les Phoques cameramen. **TMC**
18.40 Népal, déesses vivantes. **Odyssée**
19.00 Voyages, voyages. Hollywood. **Arte**
19.05 Les Gorges de l'Ardèche. **Odyssée**
19.10 Chemise noire. **Histoire**
19.35 Music for the Movies. Bernard Hermann. **Muzzik**
20.15 Reportage. Champions du grand bleu. **Arte**
20.45 Thema. De l'art de guérir. **Arte**
21.05 Les Géants du siècle. [3/11]. **TV 5**
22.30 Spécial Cannes. Lettre à une starlette. **Festival**
22.30 L'Amérique des années 50. [7/7]. En route pour les années 60. **TMC**
22.35 Les Premiers Pas. **Paris Première**
23.15 Les Pistes du Far West. [2/2]. La terre de tous les espoirs. **Planète**
0.45 Tashkent, la fin d'un monde. [1/2]. **Histoire**

DANSE

19.30 Love Defined. Ballet. Chorégraphie de Bill T. Jones. **Mezzo**
20.00 On the Trax. Ballet. Chorégraphie de Martha Curtis. **Mezzo**

MUSIQUE

21.05 Beethoven. *Sonate* nº 1 *pour piano en fa mineur* op. 2 nº 1. **21.25** *Sonate* nº 15 *en ré majeur,* opus 28, dite *Pastorale.* **21.55** *Sonate* nº 22 *en fa majeur,* op. 54. Par G. Pludermacher, piano. **Muzzik**
22.40 Jazz at the Smithsonian . Enregistré en 1982. *You Know I Care*, de Duke Pearson ; *Red Cross*, de Charlie Parker ; *Cherokee Sketches*, de Fritz Pauer ; *Recorda Me*, de Joe Henderson ; *Blue Monk*, de Thelonious Monk ; *Firm Roots*, de Cedar Walton. **Muzzik**
22.45 Mozart. *Six variations pour piano.* Avec Emil Guilels, piano. **Mezzo**
23.45 Falstaff. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles, dir. Sylvain Cambreling. **Muzzik**
23.55 Bach à Köthen 1992. Par le Brandenburg Consort, dir. Roy Goodman, violon. **Mezzo**
0.20 Bretagnes. Bercy 1999. **TF 1**

TÉLÉFILMS

17.45 Rhésus Roméo. **Festival**
18.15 Ce que savait Maisie. Edouard Molinaro. **TV 5**
20.55 Le Temps d'un éclair. Marco Pauly. **TMC**
22.15 Le Chagrin des Belges. Claude Goretta [2/3]. ◇. **TV 5**
22.40 Le justicier reprend les armes. Larry Sheldon. ○. **TF 1**

COURTS MÉTRAGES

22.15 Cannes 2000. *Une séquence,* d'Ellen von Unwerth. **Canal +**

SÉRIES

20.15 Les Arpents verts. The Ballad of Molly Turgiss. ◇. **Série Club**
20.55 Commissaire Moulin. Passage protégé. ○. **TF 1**
20.55 Stargate SG-1. [1 et 2/2]. Les flammes de l'enfer. ◇. **M 6**
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Le cercle des ténèbres. ○. Cas de conscience. ○. **M 6**
22.50 Le Caméléon. Meurtre parfait (v.o.). M. Lee (v.o.). ◇. **Série Club**

FILMS

17.30 Témoin à charge ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1957, N., 120 min) ◇. **Cinétoile**
19.30 Invasion Los Angeles ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1988, 90 min) ◆. **Cinéfaz**
20.30 Ne pas avaler ■ ■
Gary Oldman (GB, 1997, 115 min) ◆. **Ciné Cinémas 1**
20.30 L'Anguille ■ ■
Shohei Imamura, Daisuke Tengan et Motofumi Tomikawa (Japon, 1997, 120 min) ○. **Festival**
20.50 L'Etoile du Nord ■ ■
Pierre Granier-Deferre (France, 1982, 125 min). **Téva**

21.00 Quand passent les cigognes ■ ■
Mikhaïl Kalatozov. Avec Tatiana Samoïlova, Alexei Batalov (Urss, 1957, N., 120 min) ◇. **Histoire**
21.00 La Commare secca ■ ■
Bernardo Bertolucci (It., 1962, N., v.o., 95 min). **Paris Première**
22.10 La Déchirure ■ ■
Roland Joffé (GB, 1984, 140 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.50 Tout ce que le ciel permet ■ ■
Douglas Sirk (EU, 1955, v.o., 85 min) ◇. **Ciné Cinémas 1**
23.05 Wall Street ■ ■
Oliver Stone (EU, 1987, v.o., 125 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
1.05 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, v.o., 180 min). **Cinéfaz**
2.30 Nous avons gagné ce soir ■ ■
Robert Wise (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 70 min) ○. **Ciné Classics**
2.45 Retour à Howards End ■ ■
James Ivory (GB, 1991, v.o., 140 min) ◇. **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil. Spéciale 500e .
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Commissaire Moulin. Série. Passage protégé ○.
22.40 Made in America. Le justicier reprend les armes. Téléfilm. Larry Sheldon ○.
0.20 Bretagnes. Concert.

FRANCE 2

17.30 Un livre, des livres.
17.35 Nash Bridges.
18.20 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial. Le monde impitoyable de Broadway. Diamant : voyage en solitaire. Produits fermiers.
23.05 Swimming with Sharks ■ Film. George Huang ○.
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.35 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la Eurovision.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.55 Les Fantômes du passé Film. Rob Reiner ○.
23.05 Météo, Soir 3.
23.40 Prise directe.
0.50 Saga-Cités.

CANAL +

16.40 Marrakech express Film. Gillies MacKinnon ◇.
► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.40 Mille bornes Film. Alain Beigel ◇.
22.15 Cannes 2000. Une séquence.
22.25 L'Eternité et un jour ■ Film. Théo Angelopoulos (v.o.) ◇.
0.40 Le P'tit Tony ■ Film. Alex Van Warmerdam ○.

ARTE

18.30 Relations particulières.
19.00 Voyages, voyages. Hollywood.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Champions du grand bleu.
20.40 Thema. De l'art de guérir. **20.45** Guérir par soi-même. **21.45** Histoire d'une guérison. **22.10** La Médecine tibétaine. **23.40** Nina Dul, la guérisseuse.
0.30 Signé Arsène Lupin ■ Film. Yves Robert.

M 6

17.30 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.25 Loïs et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Ciné 6 spécial Cannes.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 Stargate SG-1. Les flammes de l'enfer [1 et 2/2] ◇.
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Le cercle des ténèbres ○. Cas de conscience ○.
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe.
21.30 Fiction 30. *Le Jour du chien,* de Caroline Lamarche.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Debussy, Ravel. Concert donné par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Pinchas Steinberg : Œuvres de Debussy, Ravel.
22.30 Jazz, suivez le thème. Lover.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Benda, dir. Peter Schreier.
20.40 Le Temps en musique : De tous temps... Œuvres de De Machaut, Bach, Scarlatti, Beethoven, Schubert, R. Schumann, Franck.
22.38 Les soirées... (suite). *Symphonie* nº 7, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache.

Le Monde TELEVISION

ARTE

19.00 Voyages, voyages
Le cinéaste William Karel, réputé pour le sérieux de ses précédentes enquêtes (*Histoire d'une droite extrême, Israël-Paslestine,* etc.) qui, pour certaines, ont engendré des polémiques – comme celle sur la rédaction de France 2 –, signe ici un voyage hilarant à Hollywood. Réalisé avec une incroyable liberté, voici un récit truffé de mille anecdotes insensées, raconté avec un humour féroce.

ARTE

20.45 De l'art de guérir
Une Thema sur l'art de sortir de la maladie en faisant appel aux médecines parallèles ou à ces fameuses médications venues d'ailleurs. Avec plusieurs documentaires sur le docteur Gaisbauer, qui traite surtout les maladies chroniques, sur la médecine tibétaine et sur une guérisseuse qui prétend voir l'aura des gens qui l'entourent et s'en servir à des fins thérapeutiques.

ODYSSÉE

21.00 Un été dans la cerisaie
Une famille, les Tchitchérine, refait, grâce à ses descendants canadiens, le retour vers la Russie d'autrefois. La caméra suit pas à pas l'une de ces descendantes, jusqu'à Karaoul, la demeure ancestrale de la famille. Un film passionnant et passionné, qui en dit beaucoup plus qu'on ne pense sur l'aspect déboussolé de la Russie d'aujourd'hui, plus que jamais nostalgique, en mal de ses différents passés.

VENDREDI 12 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 La Pierre, l'artiste et l'artisan. **Forum**
21.55 Canabistrots, du blé en herbe. **Forum**
22.55 La Littérature pour enfant, littérature infantile. **Forum**

MAGAZINES

14.30 La Cinquième rencontre... Famille, école : Faut-il supprimer le bac ? **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Patachou. Léo Ferré. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Akhénaton ; Kamel Saleh ; Sophie Guillemin. Dominik Moll ; Mathilde Seigner ; Sergi Lopez ; Andie McDowell. **Canal +**
18.50 Vendredi, c'est Julie. **France 2**
19.00 Tracks. **Arte**
19.30 et 23.30 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. **Paris Première**
20.55 Thalassa. L'homme-turbot. **France 3**
21.00 Recto verso. Kristin Scott-Thomas. **Paris Première**
22.05 Faut pas rêver. Albanie : les ateliers de Mumtas. Madagascar : le cinéma de brousse. USA : la colline du vent. Invité : Charles Berling. **France 3**
22.35 Sans aucun doute. Révélations et contre-enquêtes. **TF 1**
22.55 Bouillon de culture. Dieu, le Big Bang et les extraterrestres. Invités : Jacques Arnould ; Jean Heidmann ; Matthieu Ricard et Trinh Xuan Thuan. **France 2**
0.35 T'as pas une idée ? Invité : Philippe Djian. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Cinéma des effets spéciaux. Des robots superstars. **La Cinquième**
17.10 Virunga. Des coulées de feu et de glace. **Odyssée**
17.30 Chemins de fer. Japon, de Tokyo à Kagoshima. **Planète**
17.55 Les Pages Rouges de l'Histoire. [1/6]. La révolution d'octobre. **La Cinquième**
18.00 L'Actors Studio. Harvey Keitel. **Paris Première**
18.15 Benito Mussolini. **Histoire**
18.20 Cinq colonnes à la une. [67e volet]. **Planète**
18.30 Le Monde des animaux. Défense d'attaquer !. **La Cinquième**
18.30 Gould, souvenirs. [4/12]. Ainsi vous voulez écrire une fugue ? **Mezzo**
18.30 Chevaux hors-la-loi de Dublin. **TMC**
18.35 Les Parades nuptiales des baleines à bosse. [6/13]. **Odyssée**
19.05 Lagrimas Negras. Les messagers de la musique cubaine. **Odyssée**
20.15 Reportage. Lièvres d'abattage. **Arte**
20.30 Belfast, Maine. Frederick Wiseman [2/2]. **Planète**
21.00 Les Déserts australiens. **Odyssée**
21.50 Le Cygne noir. **Mezzo**
21.50 Tie-Died, le culte des Grateful Dead. **Canal Jimmy**
22.05 Sur les grandes avenues. Sunset Boulevard. **Odyssée**
22.15 Grand format. Les Indésirables : la minorité turque en Bulgarie. **Arte**
23.20 Les Ailes de France. Le Concorde. **TMC**
23.45 La Saga des Nobel. Les génies de la génétique. La science du comportement. **Histoire**
0.40 L'Aventure de l'art moderne. [1/13]. Le fauvisme. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

15.00 Hockey. Championnat du monde (1re demi-finale). **Eurosport**
15.00 et 20.00 Tennis. Tournoi messieurs de Rome. **Pathé Sport**
19.45 Football. Multiplex D 2. **Eurosport**

DANSE

21.00 Café Müller. Ballet. Chorégraphie de Pina Bausch. Musique de Henry Purcell. **Mezzo**

MUSIQUE

17.15 Ton Koopman dirige... Jean-Sébastien Bach. *Cantate Herz und Mund und Tat und Leben*, BWV 147. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra, dir. Ton Koopman. **Mezzo**
18.00 Jazz at the Smithsonian. Red Norvo. **Muzzik**
19.30 Daniel Müller-Schott. Auditorium du Louvre, 1998. **Muzzik**
20.55 Soirée Nice Jazz Festival. **Muzzik**
22.00 Les Plus Belles Musiques de films. Avec Dee Dee Bridgewater ; Julia Migenes. Par l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, dir. Lalo Schifrin. **Paris Première**
22.05 Beethoven. *Sonate* nº 23 *en fa mineur,* opus 57, dite *« Appassionata »*. Par Georges Pludermacher, piano. **Muzzik**
23.00 Gershwin. *Rhapsody in Blue.* Avec Claire Désert, piano. Par l'Orchestre national des Pays-de-la-Loire, dir. Hubert Soudant. **Mezzo**
23.10 The Grateful Dead Live in Concert. 1972. **Canal Jimmy**
23.15 Gustav Holst. *Les Planètes, suite pour orchestre,* opus 32. Par l'Orchestre national des Pays-de-la-Loire et le Chœur de Lyon, dir. Hubert Soudant. **Mezzo**
23.50 Mahler. *Symphonie nº 1.* Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

18.15 Le Chagrin des Belges. Claude Goretta [2/3]. ◇. **TV 5**
19.50 Un vendredi de folie. Melanie Mayron. **Disney Channel**
20.45 Dix jours de folie. Christian Wagner. **Arte**
20.45 Les Anges de la Crime. Rod Holcomb. **RTL 9**
20.55 Panique dans la ville. Daniel Helfer. ○. **M 6**
20.55 Les Pédiatres. Daniel Losset [1/4]. **TMC**
22.10 Croqueurs de lotus. Paul Shapiro. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

0.40 Histoires courtes. Spécial Cannes. *Belles de nuit.* Jean-Pierre Larcher, avec Aurélie Dupont. **France 2**

SÉRIES

17.20 Equalizer. Coup de froid. **13ème RUE**
18.10 Mannix. L'enlèvement. **13ème RUE**
18.50 McCallum. Le Régime miracle. ○. **Ciné Cinémas**
19.30 Mission impossible. Les frères. ◇. **Série Club**
20.20 Les Arpents verts. The Deputy. ◇. **Série Club**
20.45 Les Screenings de Série Club. **20.50** Cheers. **21.20** Bosom Buddies. **21.50** Diagnosis Murder. **22.45** Mary Tyler Moore Show. **23.20** Sports Night. **23.45** Feds. **0.35** Alright Already. **Série Club**
20.45 First Wave. Le drapeau rouge. **13ème RUE**
20.50 P.J. Tourisme sexuel. **France 2**
20.50 Jesse. The Rock (v.o.). ◇. **Téva**
20.55 Columbo. Meurtre en musique. ○. **TF 1**
21.35 L'Age de cristal. La ville des sables. **13ème RUE**
21.40 Avocats et associés. Le voisin du dessous. ◇. **France 2**
22.45 X-Files l'intégrale. Le shérif a les dents longues. ◇. Compagnons de route. ○. **M 6**
0.30 The Practice. [1/2]. Risque de précipitations. ○. **M 6**
1.15 American Gothic. Amours incendiaires (v.o.). Le pays des ombres (v.o.). **13ème RUE**
3.45 Friends. [2/2]. The One That Could Have Been (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

13.20 Maman ■ ■
Romain Goupil (France, 1989, 90 min) ◇. **Cinéfaz**
13.50 Les Bannis de la sierra ■
Joseph M. Newman (Etats-Unis, 1952, v.o., 80 min) ◇. **Ciné Classics**
13.55 Par cœur ■ ■
Benoît Jacquot (France, 1998, 70 min) ◇. **Canal +**
14.05 Les Naufrageurs des Mers du Sud ■ ■
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1941, v.o., 120 min) ◇. **Ciné Cinémas 1**
15.45 La Déchirure ■ ■
Roland Joffé (GB, 1984, 135 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
16.35 Le Crime de monsieur Lange ■ ■
Jean Renoir (France, 1935, N., 80 min) ◇. **Ciné Classics**
17.05 L'Anguille ■ ■
Shohei Imamura, Daisuke Tengan et Motofumi Tomikawa (Japon, 1997, 120 min) ○ **Festival**
21.00 Big Hit ■
Che-Kirk Wong (Etats-Unis, 1998, 85 min) ◆. **Canal +**

21.00 La Garçonnière ■ ■
Billy Wilder. Avec Jack Lemmon, Shirley McLaine (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 130 min) ◇. **Cinétoile**
21.00 Ils vont tous bien ■ ■
Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1990, 125 min) ◇. **Ciné Cinémas 2**
21.15 Barton Fink ■ ■ ■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1991, 110 min) ◇. **Cinéstar 1**
22.10 Une femme disparaît ■ ■
Alfred Hitchcock (GB, 1938, N., v.o., 100 min) ◇. **Ciné Classics**
23.05 Mille milliards de dollars ■ ■
Henri Verneuil (France, 1982, 125 min) ◇. **Ciné Cinémas 2**
23.20 Retour à Howards End ■ ■
James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, 140 min) ◇. **Cinéstar 1**
23.30 En chair et en os ■
Pedro Almodovar (France - Espagne, 1997, v.o., 110 min) ○. **France 3**
0.00 Les Légions de Cléopâtre ■ ■ ■
Vittorio Cottafavi (It. - Fr. - Esp., 1959, 110 min) ◇. **Canal + Vert**

1.35 Casque d'or ■ ■ ■
Jacques Becker. Avec Simone Signoret, Serge Reggiani (Fr., 1952, N., 100 min) ◇. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.45 Magnum.
16.40 Pacific Blue.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Columbo. Série. Meurtre en musique ○.
22.35 Sans aucun doute. Révélations et contre-enquêtes.
0.40 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

13.55 Un cas pour deux.
16.00 La Chance aux chansons. Les chanteurs d'amour.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.45 **Un livre, des livres.**
17.30 Nash Bridges.
18.20 Face caméra.
18.50 Vendredi, c'est Julie.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 P.J. Tourisme sexuel.
21.40 Avocats et associés. Le voisin du dessous.
22.50 Bouche à oreille.
22.55 Bouillon de culture. Dieu, le Big Bang et les extraterrestres.
0.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.45 Les Feux de la passion. Téléfilm. Billy Hale [2/2].
16.20 Les Zinzins de l'espace.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.47 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la Eurovision. La superfinale.
20.35 Tout le sport. En direct.
20.55 Thalassa. L'homme-turbot.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 En chair et en os ■ Film. Pedro Almodovar (v.o.) ○.

CANAL +

13.55 Par cœur ■ ■ Film. Benoît Jacquot ◇.
15.05 Le Cinéma de Fabrice Luchini.
16.10 6 jours, 7 nuits Film. Ivan Reitman ◇.
► En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Big Hit ■ Film. Che-Kirk Wong ◆.
22.25 Cannes 2000. Une séquence.
22.30 Dr. Dolittle Film. Betty Thomas ◇.
23.55 La Vie et rien d'autre ■ Film. Bertrand Tavernier.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Faut-il supprimer le bac ?
16.00 Le Temps des souris.
16.35 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
17.30 100 % question.
17.55 Les Pages Rouges de l'Histoire. [1/6] La révolution d'octobre.
18.30 Défense d'attaquer !
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Lièvres d'abattage.
20.45 Dix jours de folie. Téléfilm. Christian Wagner.
22.15 Grand format. Les Indésirables. La minorité turque en Bulgarie.
23.10 Je suis Cuba Film. Mikhaïl Kalatosov (v.o.).
1.35 Je pense à vous ■ Film. Luc et Jean-Pierre Dardenne.

M 6

13.35 Blessures de femmes. Téléfilm. Ed Kaplan ◇.
15.20 Code Quantum.
16.10 M comme musique.
17.30 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.25 Loïs et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Ciné 6 spécial Cannes.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Politiquement rock.
20.55 Panique dans la ville. Téléfilm. Daniel Helfer ○.
22.45 X-Files l'intégrale. Le shérif a les dents longues ◇. Compagnons de route ○.
0.30 The Practice. Risque de précipitations ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Les pyramides d'Egypte.
21.30 Fiction 30.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Détroit, haut-lieu du taylorisme et berceau de la musique techno.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert franco-allemand. Donné par l'Orchestre symphonique de la MDR, dir. Fabio Luisi. Œuvres de Dvorak, Mahler.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club. Le quartette de Jean-Christophe Beney.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *En saga* op. 9, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. K. Sanderling.
20.40 Concert. Hilary Hahn, violon, Natalie Zhu, piano. Œuvres de Brahms, Bach, Debussy.
22.40 Katia Kabanova. Opéra de Janacek. Par le Chœur et l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Charles Mackerras, Gabriela Benackova (Katia), Peter Straka (Boris).

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

20.30 Belfast, Maine
Seconde partie d'un documentaire inédit à la télévision de Frederick Wiseman, qui plante son regard et ses caméras sur une petite ville de l'Est américain, Belfast. Il y a là le concentré d'une certaine Amérique, passée au filtre de la radiographie du documentariste qui suit pas à pas un médecin et un travailleur social, saisissant visages et attitudes, ainsi que les destins de *« gens de peu »*.

M6

20.55 Panique dans la ville
Un téléfilm allemand du cinéaste Daniel Helfer, qui raconte l'enquête d'une jeune commissaire aux prises avec des noyades criminelles mais aussi à sa propre phobie de l'eau. Un scénario qui ne laisse aucun répit au téléspectateur, même s'il est un peu desservi par des acteurs un peu trop caricaturaux, qui semblent coincés par des rôles sous-écrits comme on en voit dans les séries B.

CINÉTOILE

21.00 La Garçonnière ■ ■
Tandem exceptionnel pour cette comédie de Billy Wilder, Jack Lemmon et Shirley MacLaine, qu'on retrouvera ensuite dans *Irma la Douce.* Le film, tourné en 1960, donne un reflet sarcastique de la société américaine – arrivisme et désenchantement amoureux – à partir du prêt de son appartement par un employé à ses supérieurs, qui y abriteront leurs frasques sexuelles.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◇ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◇ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

VENDREDI 12 MAI 2000

A l'oral

par Pierre Georges

QUATRE CANDIDATS candidataient au grand oral des candidats à la candidature ! C'est ainsi, d'une phrase délibérément répétitive, comme roulement de tambour républicain, qu'on pourrait résumer ce qui se passe, ce jeudi, à Paris et pour Paris. Un événement peu courant, le saut d'obstacles électif. Avec obligation pour les sélectionneurs, les Roger Lemerre du RPR, de choisir le titulaire pour le futur championnat de France de Paris, maillot bleu et rouge.

Devant un jury d'amis, de compagnons (gnonnes), tenus, cela va de soi, au devoir d'écoute et de confidentialité, les quatre postulants vont plancher. Pendant une heure chacun et chacune. Dans un ordre précis, tiré au sort peut-être. Edouard Balladur, puis Jean Tiberi, puis Philippe Séguin, puis Françoise de Panafieu. Successivement, convocation en main et, précise même le protocole, à un quart d'heure d'intervalle, afin que le sortant n'ait pas à croiser le rentrant dans les couloirs du Sénat. Des fois qu'il, elle, lui ferait un croc-en-jambe. Ou, sait-on jamais, lui soufflerait des réponses à des questions qu'on imagine communes.

Donc, une parfaite égalité des chances. Et une non moins parfaite régularité de l'épreuve. Entrez. Asseyez-vous. Sachez, avant toute chose, qu'à l'instar du peuple, ce jury d'investiture est souverain ! Que si la règle du jeu reste obscure, les conclusions seront limpides. Quatre postulants, une admissibilité ! Une chance sur quatre. La vie politique est cruelle, mais c'est la vie politique ! Bon, qu'avez-vous à dire pour votre Paris ? Sur votre programme pour Paris ? Sur les mesures que vous prendriez à Paris ? Sur les équipes dont vous vous entoureriez pour conquérir et gouverner Paris ? Sur votre capacité à garder Paris au RPR ? Sur votre vraie volonté d'être maire de Paris et seulement cela ? Vous avez une heure pour nous convaincre. Oui, même vous, candidat Tiberi !

Ainsi l'imagine-t-on, devait se dérouler le concours d'entrée à la candidature, fameuses primaires à la mode RPR, à la mode de Paris. Et les Parisiens, pendant ce temps-là ? Les Parisiens surveillaient cela du coin de l'oeil, du coin du sondage aussi, sans émoi excessif. Les Parisiens guettaient le ciel plutôt que les astres, émerveillés de se voir, en guise de patience, offrir l'été en mai.

Grand oral de Paris donc au Sénat. Et oral de cinéma à Cannes. Comme il n'était pas dit que Jacques Chirac serait le seul à être de cette pâte humaine là, Lionel Jospin est venu, sur Canal+, raconter sa vie de cinéphile. Ce fut intéressant. Très ? Intéressant. La mer derrière était bleue. Les bateaux tout à fait blancs. Et Isabelle Giodano complètement aimable. Et l'oral fut public. D'où il ressortit, notamment, pardonnez l'écoute vaguement flottante, que Lionel aimait beaucoup le cinéma. Depuis tout petit car son père animait un ciné club de quartier. Qu'il aimait tous les genres de cinéma. De divertissement aussi ? De divertissement aussi ! Qu'il aimait les actrices au charme particulier plutôt qu'aux charmes-canon. Qu'il lui arrivait d'y aller de sa petite larme à condition de ne point se sentir manipulé par les pros de l'émotion. Que, vu son emploi du temps, il avait un peu perdu le fil des films, mais que ses enfants se chargeaient de sa formation permanente. Et que, d'ailleurs, il avait vu *Ressources humaines* et *le Goût des autres*. Bref, du bon oral de divertissement.

Menace sur l'accès des pays africains aux médicaments contre le sida

MSF dénonce des pressions de l'industrie pharmaceutique

QUINZE PAYS d'Afrique francophone sont en passe de ratifier des accords sur le commerce international qui vont diminuer leur marge de manœuvre pour accéder à des médicaments tels que des antibiotiques ou des traitements contre le sida. Médecins sans frontières (MSF) devait révéler ces faits lors d'une conférence de presse simultanée jeudi 11 mai, à Abidjan (Côte d'Ivoire) et à Genève (Suisse). A cette occasion, MSF publie, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation des Nations-Unies sur le sida (Onusida), un rapport dénonçant *« les effets néfastes »* de ces nouvelles dispositions qui concernent la propriété intellectuelle et qui renforcent *« le monopole attribué aux titulaires des brevets au-delà des normes minimales requises »* par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Jusqu'ici, les pays pour lesquels l'accès à des traitements est limité pour des raisons financières pouvaient tirer partie des accords sur la propriété intellectuelle (dits Trips), introduits lors de la mise sur pied de l'OMC. Les pays en développement sont censés les appliquer cette année et les pays les moins développés d'ici à 2006. Ces accords prévoient deux dispositions en cas d'urgence sanitaire : les licences obligatoires et les importations parallèles (*Le Monde* du 26 mai 1999 et du 1er décembre 1999). Les premières permettent à un État d'autoriser la fabrication locale d'une molécule moyennant une rémunération pour le laboratoire détenteur du brevet. Les secondes consistent pour un pays à se fournir là où les conditions financières sont les plus avantageuses, par exemple au Brésil ou en Inde, et pas nécessairement auprès de la maison mère.

DISPOSITIFS TRIPS

Pour les quinze pays évoqués par MSF (Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, République centrafricaine, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Togo) les brevets de médicaments sont délivrés par un office régional, selon un accord de 1977 sur la protection de la propriété intellectuelle. Une version nouvelle de cet accord de 1977 , élaborée en 1999 à Bangui et soumise à la ratification de ces pays ne reprend pas les dispositifs Trips, sous la pression de l'industrie pharmaceutique. Elle entrera en vigueur sitôt que le nombre de signataires aura atteint le nombre de dix.

Selon Bernard Pécoul, qui coordonne la campagne de MSF pour l'accès aux médicaments, la version 1999 de l'accord de Bangui a été inspirée par l'Office mondial de la propriété intellectuelle (OMPI), une organisation intergouvernementale, basée à Genève, dont le budget est en partie financé par les industriels. Elle aboutirait à *« maintenir un prix de dix à vingt fois supérieur pour les médicaments essentiels qui pourraient être proposés sous forme générique »*. Bernard Pécoul rappelle les prises de positions de Bill Clinton à Seattle et de Jacques Chirac, dans une lettre adressée à MSF, à l'OMS et à l'Onusida, *« qui ont affirmé qu'il fallait encourager ces pays à appliquer les accords de l'OMC au mieux des intérêts de leur population »*. Bill Clinton vient d'ailleurs de signer, mercredi 10 mai, un document décrétant que le gouvernement américain ne cherchera pas à rejeter une loi ou une orientation prise par un gouvernement d'Afrique subsaharienne pour promouvoir l'accès aux médicaments et aux technologies médicales contre le virus du sida. Par ailleurs, cinq laboratoires devaient annoncer, jeudi 11 mai, une baisse significative des traitements antisida pour les pays africains.

Paul Benkimoun

Frégates : « Le Figaro » évoque un « partage » des commissions

DANS SON ÉDITION du 11 mai, *Le Figaro* dit avoir *« retrouvé la trace »* des commissions occultes versées en 1992 par le groupe Thomson-CSF et la Direction des constructions navales (DCN), en marge de la vente des frégates françaises au régime de Taïwan. Ces sommes, que Roland Dumas avait estimées à 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) dans un entretien accordé en 1998 au même journal, auraient été *« versées avec l'assentiment des plus hautes autorités de l'époque »*. *Le Figaro* indique que le ministère des finances aurait avalisé l'exportation des commissions en exigeant seulement que l'argent ne soit pas destiné à *« alimenter le grand banditisme et le terrorisme local »*.

Il précise qu'au terme du *« partage »* organisé, le KMT, parti au pouvoir à Taïwan, devait recevoir 400 millions de dollars et le Parti communiste de Pékin 100 millions de dollars, sans indiquer la source de ces informations. Citant un *« ancien responsable de Thomson »* dont le nom n'est pas mentionné, le journal avance toutefois l'hypothèse d'un *« financement politique »*, sans en livrer le détail. Selon cet informateur anonyme, *« des commissions* [devaient] *être distribuées à l'étranger mais aussi dans les milieux politiques français »*.

Les orages en Seine-Maritime font un mort

UNE FEMME est morte à la suite des violents orages qui ont éclaté, dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 mai, dans la Seine-Maritime. Une dizaine de personnes ont été blessées, mais leur état n'inspirait pas d'inquiétude, d'après la préfecture. Plus de 110 particuliers ont été mis à l'abri dans la région de Pavilly, au nord-ouest de Rouen. Quatre cents pompiers et quatre hélicoptères ont été dépêchés sur place. Soixante-dix spécialistes de la sécurité civile étaient attendus, jeudi matin.

Dans le centre-ville de Barentin, près de Pavilly, le corps sans vie d'une femme d'une quarantaine d'années a été retrouvé coincé entre deux voitures qui avaient été emportées par les flots. La victime aurait été éjectée de son véhicule par une vague d'eau et de boue avant que celui-ci ne finisse sa course dans la vitrine d'un café, 200 mètres plus loin. Deux autres automobiles, elles aussi happées par les flots, ont terminé leur embardée dans le café, faisant trois blessés.

D'autre part, quelque 500 foyers étaient toujours privés d'électricité, jeudi en début de matinée, en raison, notamment, de la rupture d'une ligne à haute tension à Villers-Ecalles et seize mille personnes étaient privées d'eau potable. La ligne ferroviaire Le Havre-Rouen-Paris a été coupée près de Barentin, et 150 voyageurs ont été évacués. La SNCF s'employait, jeudi matin, à rétablir une voie entre Le Havre et Rouen. La cellule de crise installée à la préfecture de Rouen précise que près de 300 kilomètres de routes départementales sont défoncées et coupées et qu'une dizaine d'entreprises vont se retrouver en situation de chômage technique. D'importantes inondations ont aussi été signalées à Blacqueville, Croix-Mare, Le Trait, Bouville et Villers-Ecalles.

Mardi soir, de violents orages s'étaient déjà abattus sur le nord-ouest de la France, provoquant la mort d'un homme dans la Seine-Maritime (*Le Monde* du 11 mai) et de nombreuses inondations. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **OTAGE : l'épouse de Brice Fleutiaux, le photographe retenu en otage en Tchétchénie** depuis le 1er octobre, a affirmé mercredi 10 mai qu'elle *« attendait des autorités françaises qu'ils fassent plus de pressions »* pour la libération de son mari. *« Les négociations sont très avancées et je me demande pourquoi la libération de Brice n'intervient pas »*, a dit Dana Fleutiaux lors d'un point de presse au siège de Reporters sans frontières (RSF). Elle a confirmé que son mari avait appelé au domicile de sa mère, le dimanche 23 avril, et avait demandé de l'aide. – (*AFP.*)

■ **SECTES : 86 % des Français sont favorables** à l'interdiction de certaines sectes comme la Scientologie ou l'Ordre du Temple solaire (11 % y sont opposés), selon un sondage CSA-*La Vie* publié jeudi 11 mai. 73 % estiment que les sectes sont une menace pour la démocratie, 66 % une menace pour leur entourage, et 64 % une menace pour eux-mêmes.

■ **ÉDITION : principal éditeur francophone de livres religieux** et propriété des dominicains de la province de France, Le Cerf a annoncé, jeudi 11 mai, la réorganisation de la diffusion et de la distribution de ses titres. La Sodis, filiale de Gallimard, assurera à partir du 1er septembre ses activités de distribution. En matière de diffusion, Le Cerf s'appuiera sur le CDE (Centre de diffusion de l'édition), également filiale de Gallimard, pour être davantage présent dans les librairies de proximité et les grandes surfaces. Selon les responsables du Cerf, ces accords s'inscrivent dans une logique de rapprochement avec Bayard Presse, dont le distributeur, la Sofedis, est déjà lié par un partenariat avec la Sodis.

Tirage du *Monde* daté jeudi 11 mai 2000 : 488 829 exemplaires.

Vous venez chez BOURSE DIRECT, peut-être pour les tarifs bas, simples et tout compris (de 0,65% HT à 0,32% HT) souvent deux fois moins chers que dans les banques, vous allez aussi pouvoir apprécier tous les services BOURSE : ils vont vous rendre la vie plus facile et surtout vous permettre de "voir" clairement les valeurs à acheter.

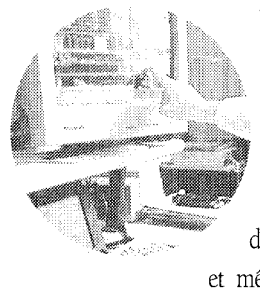

L'accès gratuit à un opérateur de marché, qui peut "prendre" vos ordres, mais aussi dialoguer avec vous, vous fournir des renseignements et un point de vue professionnel. Et cela sans supplément!

Tous les renseignements dont seuls les professionnels bénéficiaient jusqu'ici : les marchés en direct, les infos à PRLINE de l'Agence Option Finance et même, exclusivité de BOURSE DIRECT, toutes les dépêches et les flux Reuters.

La rapidité de vos ordres transmis sur le marché en moins de deux secondes avec réponse immédiate.

La sécurité de vos avoirs déposés chez Natexis Banque Populaire.

Une panoplie complète de facilités, système d'alerte "Direct Alerte" pour recevoir par e-mail, téléphone, portable, fax, pager, des alertes simples ou complexes... Une Fiche Valeur regroupant instantanément toutes les dernières informations disponibles.

La liberté de passer vos ordres par internet, minitel, kiosque micro ou téléphone, sans supplément!

Maintenant chez BOURSE DIRECT, avec tous ces services, il devient difficile de se tromper. Et c'est sûrement ça le plus important en Bourse!

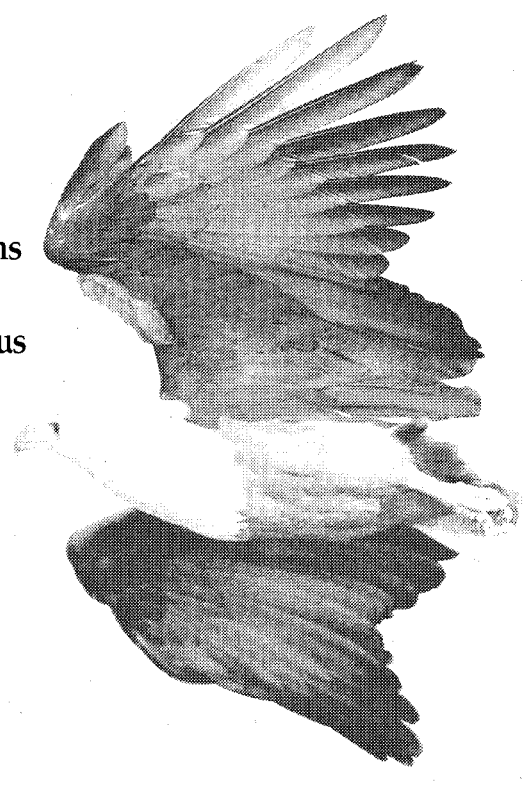

Bourse Direct Communication

0,78 F TTC / MN

25, rue Balzac - 75008 Paris
www.boursedirect.fr
E-mail : info@boursedirect.com
RCS PARIS B 408 790 608 - SA au capital de 2 000 000 €

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE • ESSAIS
VENDREDI 12 MAI 2000

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« La plus belle histoire des animaux » de P. Picq, J.-P. Digard, B. Cyrulnik et K. Lou Matignon et « La stratégie du caméléon » de J.-F. Bouvet
page II

PHILIPPE DJIAN
page III

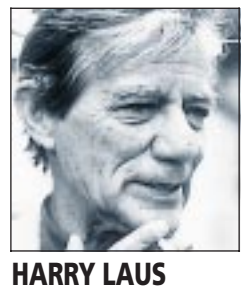
HARRY LAUS
page IV

HEGEL
La Chronique de Roger-Pol Droit
page V

« CRITIQUE »
page VI

CINÉMA
page VII

JEANNE MAURIAC/CENTRE FRANÇOIS MAURIAC-SAINT-MAIXANT

François Mauriac à l'Hôtel de Paris de Monte-Carlo en 1948

Politique de Mauriac

« Je prendrai la politique, je la baptiserai littérature et elle le deviendra aussitôt. » Illustration avec ces chroniques parues de 1948 à 1955

Philippe Sollers

Je réentends souvent, en face de moi, la voix rauque et déchirée de Mauriac. C'est tout de suite un concert : drôlerie sérieuse, cruauté sèche, envolées lyriques interrompues par un fou rire, chuchotements indignés, méditations, anecdotes, portraits féroces en douceur. Cette voix est là dans ses romans (bien meilleurs qu'on ne le dit), dans son Bloc-Notes et ses Chroniques (plus brillants qu'on ne croit). Une étrange liberté, un feu, une foi, une malice : *« Je prendrai la politique, je la baptiserai littérature et elle le deviendra aussitôt. »*

Le secret de Mauriac ? Sa religion, bien sûr, mais aussi ses passions littéraires. Les noms qui reviennent le plus souvent chez lui, sur fond d'Evangiles : Pascal, Rimbaud, Proust. Et puis la musique, à commencer par Mozart. Mauriac est, de loin, la meilleure *oreille* de son temps. Un soir de 1948, il écoute *Idoménée* à la radio, l'opéra est joué à Cambridge : *« Je sentais battre le cœur de l'Europe suspendue au chef-d'œuvre comme l'essaim à la branche. »* L'Europe : elle sort d'une catastrophe, elle est ruinée, le fou furieux de Berlin laisse place au bourreau méthodique de Moscou, mais la musique est plus forte que l'horreur systématiquement programmée et son cortège sinistre. A Aix, un peu plus tard : *« Parfois, les feuillages profonds des platanes s'émeuvent et le souffle frais qui caresse nos visages soulève dangereusement les partitions sur les pupitres. Et puis tout s'apaise et la lune elle-même écoute derrière les branches. »*

Le Mauriac « gaullien » des années 60 nous cache celui qui, auparavant, a été un des adversaires les plus constants et les plus efficaces de la mécanique totalitaire. Sur De Gaulle, ce fragment de 1962 dit l'essentiel : *« Voilà un homme contre lequel sont ameutés tous les vieux partis, de la gauche révolutionnaire à la droite la plus extrême et la plus criminelle, en passant par le centre le plus modéré, et presque tous les grands journaux de la province et les hebdomadaires à la mode. Sans compter les généraux mutinés, les tueurs à gages et les tueurs mystiques... Pour les gens du monde, ils grincent des dents et de la fourchette au seul nom de De Gaulle. La haine leur monte au nez dès le premier whisky. »* Eh oui, c'était ainsi.

Mais revenons au début des années 50. Qu'écrit Mauriac, aussitôt ? Il célèbre le *J'accuse* de Zola, rend hommage à Gandhi en regrettant qu'un pape n'ait pas fait une grève de la faim en temps voulu, se préoccupe surtout de la machine à décerveler stalinienne. Ce qui le scandalise est moins le mal en soi (*« le mal est le mal »*) que les contorsions hypocrites pour le faire apparaître comme naturel, nécessaire. De ce point de vue, Sade le choque moins que Gide. Sartre est un *« athée providentiel »* qui, comme disait Pascal, *« blasphème ce qu'il ignore »*. Alors que Gide, lui, *« renie ce qu'il connaît »*. Camus (*« notre penseur n°2 »*) reproche à Mauriac de ne pas vouloir reconnaître la mort « heureuse » de Gide ? Réplique cinglante : *« Il n'y a de mort heureuse pour personne, Monsieur Camus... »* La mort n'est pas à comptabiliser : *« Soyons du petit nombre de ceux qui croient " en esprit et en vérité " qu'un seul homme, quelle que soit sa race, a une valeur infinie. »*

Les staliniens, eux, sont à l'époque en plein délire religieux inversé. C'est le moment des *« convulsionnaires de* L'Humanité ». Mauriac, là, se déchaîne : *« Pour vous, la démocratie n'est qu'un faux nez, un faux nez qui ne trompe plus personne et que vous rajustez sans cesse, d'une main hésitante, sur votre figure de petit-bourgeois fanatisé. »* La colombe de la paix de Picasso ? *« Les peuples béats sont tombés à genoux devant cette merveille : Picasso a dessiné une vraie colombe qui ressemble à une photographie de colombe primée à un concours de colombes. »* Il faut s'entendre : soit vous reconnaissez vos crimes comme tels, en poussant la provocation, comme Aragon, jusqu'à justifier après coup le pacte germano-soviétique (et, par conséquent, le martyre de la Pologne), soit vous vous taisez. Exemple du grand Mauriac de 1949, s'adressant à une journaliste communiste qui prétendait qu'il n'y avait pas de victimes en Russie, sauf des traîtres : *« Croyez-vous donc que Staline s'émeuve d'être considéré par nous comme un homme couvert de sang ? C'est un bon laboureur appliqué à sa tâche, dont le soc déchire la glèbe humaine et la fouille jusqu'aux entrailles. Consentez à être comme lui ce que vous êtes : l'ouvrière d'une cité où seul compte dans l'homme son rendement, et qui a perdu le droit et l'envie de s'attendrir – fût-ce sur les victimes des autres. Remettez ce mouchoir dans votre petit sac, et osez regarder en face votre épouvantable vérité. »*

Ce *petit sac*, n'est-ce pas, mérite la postérité.

Questions de *goût* : Drieu a été séduit par Doriot. Il le trouvait fort, beau, exemplaire. Mauriac, lui, ne l'a vu qu'une fois, et avec répulsion. *« La nature m'a pourvu d'une antenne qui décèle d'abord la présence des personnages funestes. »* Il peut dire, en revanche, qu'une bonne interprétation du *Don Juan* de Mozart est une date dans son histoire personnelle. Il s'amuse de la transaction ridicule entre Simenon et un curé local : Simenon acceptera d'envoyer son fils au catéchisme si on ne lui parle jamais du péché et de l'enfer. Le curé est d'accord, minuscule histoire qui conforte l'anticléricalisme instinctif de Mauriac. Pour lui, Pascal est *« l'archer terrible aux dix-huit flèches impérissables »* (les *Provinciales*).

Cela dit, l'anticléricalisme peut être aussi bête que son contraire, et Cocteau en saura quelque chose lors de la représentation de son *Bacchus*. La lettre ouverte que lui envoie Mauriac à cette occasion est une merveille classique. Julien Gracq obtient le prix Goncourt ? C'est comme si les jésuites couronnaient Pascal. Le cinéma ? *« Ma faculté d'ennui dans les salles obscures est telle que je la communique, même sans parler, à la personne qui m'accompagne. »* Une exception, cependant : le *Limelight* de Chaplin. Il y a aussi des cas curieux : celui d'Eluard, par exemple, dont tout le monde savait par cœur les poèmes résistants, mais qui s'est converti, pour finir, à la religion sanglante. *« Ce qui lui avait été abomination devint tout à coup à ses yeux, sous le régime stalinien, vérité et justice. »* Religion, religion... Et découragement, parfois, avec citation de Benjamin Constant : *« On se sent l'impatience d'avoir traversé la vie au plus vite pour échapper aux hommes. »*

Mauriac reçoit le prix Nobel en 1952. Il n'en fait pas un plat, s'enfonce dans la nature avec Rimbaud *« dont chaque mot le brûle depuis la sortie du collège »*. Cela ne l'empêche pas d'écrire une hilarante *Histoire politique de l'Académie française* (1955), dans laquelle il décrit ce qu'est la *« droite à l'état pur »*. Il connaît les choses de l'intérieur, les intrigues de Chaumeix, les vraies raisons des élections de Pétain et de Maurras (en 1938). Quand Mauriac nous dit que sa mystique est à la source de son comportement politique, il faut le croire, et comprendre sa perplexité admirative devant la sérénité et l'indifférence massive de Claudel. Lui, Mauriac, a des amis et des ennemis partout, c'est logique : *« Il faut que ceux qui ne portent pas un écrivain dans leur cœur s'y résignent : il est aimé par d'autres plus qu'il n'est détesté par eux – beaucoup plus aimé qu'il ne le mérite. »* Il y a une vanité sarcastique à goûter le vide des honneurs, et une humilité vraie à repartir dans les vignes, entre deux messes.

La liturgie et la musique sont là. La vieille corneille élégiaque peut faire à nouveau vibrer la chaleur et les incendies des Landes, le mûrissement du raisin, des vers de Hugo, le souvenir d'un dîner avec Proust, couché dans son lit, la nuit, sous des draps tachés d'encre. Le mot de Michelet sur le *« supplice de la vieillesse »* revient souvent, et il est étonnant sous la plume de ce jeune homme prolongé qui se tient là, au bord de l'abîme, en attente. En réalité, il nous manque. On se demande ce qu'il dirait des grandes misères d'aujourd'hui, des nouvelles impostures, des nouveaux mensonges. De ce pape polonais, par exemple, qui n'était vraiment pas prévu au programme meurtrier des *« exploiteurs du matériel humain »*. Le jeune Mauriac marche avec ses *Pensées* et sa *Saison en enfer* dans la poche. Il relit aussi Bossuet : *« Tout nous sert ou nous nuit infiniment : chaque moment de notre vie, chaque respiration, chaque battement de notre pouls, chaque éclair de notre pensée a des suites éternelles. »*

LA PAIX DES CIMES
chroniques 1948-1955
Edition établie par Jean Touzot, éd. Bartillat, 614 p, 149 F (22,71 €).

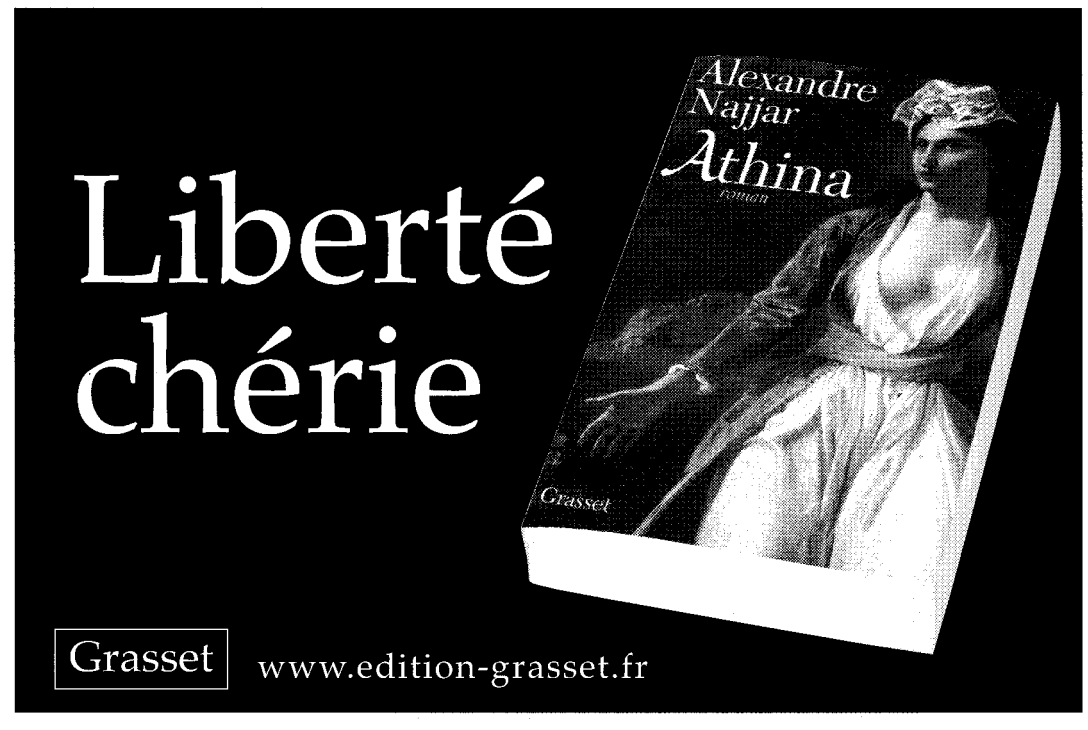

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Nous ne sommes plus seuls

LA PLUS BELLE HISTOIRE DES ANIMAUX
de Pascal Picq, Jean-Pierre Digard,
Boris Cyrulnik et Karine Lou Matignon.
Seuil, 224 p., 95 F (14,48 €).

LA STRATÉGIE DU CAMÉLÉON
de Jean-François Bouvet.
Seuil, 190 p., 98 F (14,94 €).

Depuis quelques années, savoirs et techniques permettent de comprendre comment les animaux voient réellement le monde. Ce faisant, la frontière avec l'homme, que l'on croyait intangible, s'est déplacée. Deux essais évoquent ce déplacement en cours

Robert Delort, un médiéviste curieux de tout, a publié il y a seize ans un livre qui figure en bonne place dans la bibliothèque idéale. Il s'intitule *Les animaux ont une histoire* (1). C'était une façon nouvelle de voir les choses. Jusque-là les animaux n'avaient que *des* histoires, les nôtres. On parlait d'histoire des animaux comme on parle d'histoire de la poterie étrusque : les bêtes avaient l'histoire que nous leur avions faite ou celle que nous leur imaginions. Quand nous parlions d'eux, c'était encore et toujours de nous, des *Métamorphoses* d'Ovide aux chats de Colette et des aurochs de Lascaux aux oiseaux de Braque. Pas de religion, pas de civilisation, pas de littérature, pas d'idéologie qui ne s'échafaude sans eux, mais malgré eux.

Depuis une trentaine d'années, les choses ont changé, sans que nous prenions encore pleinement conscience de la révolution qui s'opère. Un certain nombre de savoirs et de techniques permettent désormais de comprendre comment les animaux voient réellement le monde qui les entoure, s'y adaptent et y agissent : comment ils pensent – et non plus seulement comment nous les pensons. Nous sommes passés de l'extérieur à l'intérieur, de l'animal-objet à l'animal-sujet, même s'il nous est encore difficile de savoir ce qui se passe dans la tête d'une poule. Mais quelques pas de plus encore et nous allons enfin pouvoir vraiment écrire les mémoires d'un âne. Qui ne feront peut-être que quelques lignes.

En attendant, mettons déjà au rencard les animaux-machines de Descartes, l'homme comme sommet de la longue chaîne de l'évolution. Nous ne sommes plus seuls à être intelligents ; nous ne sommes même plus seuls à posséder et à transmettre un langage élaboré. Panbanisha, une femelle bonobo de quinze ans née en captivité à l'université de Géorgie, sait non seulement maîtriser un vocabulaire de 3 000 mots par l'intermédiaire d'un outil informatique, mais elle initie son fils à sa nouvelle langue et sert d'interprète à sa mère qui ne la connaît pas davantage. Une frontière se déplace que l'on croyait intangible. Allons-nous nous réjouir de la fin de notre isolement ou, au contraire, dans un sursaut de vanité blessée, affirmer par un surcroît de brutalité notre domination et notre supériorité sans partage ? L'époque hésite entre deux extrêmes, toutes aussi irrespectueuses de l'existence animale. D'un côté l'humanisation des animaux de compagnie, chevaux compris, devenus des membres à part entière de la famille dans une sorte de débordement amoureux ; de l'autre les animaux-produits, automatisés, industrialisés dans une logique productiviste où se mêlent sadisme et rationalité économique. Plus je mutile les poulets plus j'aime mon chien.

Deux livres nous parlent de ce déplacement de frontières qui s'accomplit sous nos yeux. Le premier est une série d'entretiens réalisés par une journaliste, Karine Lou Matignon. Tour à tour, elle interroge un paléontologue, Pascal Picq, un ethnologue spécialiste de la domestication animale, Jean-Pierre Digard, enfin Boris Cyrulnik, neuropsychiatre et explorateur audacieux en éthologie animale, qui a déjà dirigé une remarquable série d'essais sur la condition animale (2). On aurait bien aimé que ces trois-là parlent aussi ensemble.

Picq, en quelques dizaines de pages raconte quatre milliards d'années : l'histoire de la vie sur la Terre. Encore qu'on ne sache pas très bien ce que c'est que la vie. Question de frontière encore : entre le minéral, le végétal et l'animal les limites ne sont pas toujours bien établies. Littré lui-même masque mal son embarras. *« Vie : fait de vivre, propriété essentielle des êtres organisés. »* Vous cherchez donc à *« Vivre : être en vie, exister. »* Pour sortir du cercle, *« exister »* offre-t-il une porte ? Il la ferme davantage. *« Exister : avoir une réalité, être. »* Est-on plus avancé en écrivant qu'est vivant tout ce qui meurt ? Sûrement pas. La seule chose certaine, c'est que tout ce qui est vivant évolue en suivant ce que Picq nomme des *« plans »*, comme celui de nos cinq doigts : *« L'histoire évolutive de nos mains et de nos pieds à cinq doigts commence avec les tétrapodes à cinq doigts, il y a 370 millions d'années, par une surprenante étape dans l'évolution des vertébrés : le passage de la nageoire au membre. Tous les vertébrés, y compris l'homme, descendent de ces poissons à quatre nageoires en forme de pagaie. Les poissons munis de membres ont eu cinq, six, sept et même huit doigts. Pourtant seul le plan à cinq doigts sera conservé. On ne sait pas pourquoi. Ce plan est enfoui très profondément dans le patrimoine génétique des vertébrés. »*

Les histoires de Picq font rêver. L'invention de l'œuf, les 700 000 années d'irruptions volcaniques qui ont entraîné la disparition des dinosaures, les milliers d'espèces d'insectes, de vers et d'animaux marins qu'il reste à découvrir, le passage de la mer à la terre et de la terre au ciel, les écailles qui deviennent plumes, toutes les combinaisons possibles sans un retour en arrière : les poules plus jamais n'auront des dents. Au passage, le paléontologue ébouriffe quelques idées reçues : *« La vie va en se simplifiant.* (...) *La beauté de l'évolution n'est pas d'ajouter des éléments et de complexifier, mais de construire des systèmes qui fonctionnent le mieux possible à partir d'une base simplifiée. L'homme est complexe et unique dans sa pensée, mais au niveau de son organisation, il est d'une banalité et d'une simplicité désarmantes. »*

Jean-Pierre Digard, à l'intérieur d'une grande et longue histoire, celle de l'apprivoisement et de la domestication des animaux par les hommes, nous en raconte aussi cent autres. Autant de fables vraies, de relations de tendresse, de curiosité, d'exploitation, de protection où se tissent des relations beaucoup plus ambivalentes et beaucoup plus riches qu'il n'y paraît : le dernier vrai cheval sauvage est mort en 1880 et la race chevaline aurait disparu si l'homme n'avait pas décidé d'en faire sa plus noble conquête. Comme disparaîtrait en quelques jours le plus domestique de tous les animaux, le bombyx du mûrier dont l'existence ne tient qu'à un fil, celui de notre goût pour la soie. Et le chat n'a commencé à jouir vraiment de l'affection des hommes qu'à partir du moment où il n'a plus servi à chasser les souris. L'homme est un animal sentimental.

On a longtemps écrit qu'il était le seul parmi les animaux à savoir qu'il allait mourir, d'où les religions et les arts. D'où ces petits cercueils que sont les livres. Nous n'en sommes plus tellement sûrs. Quand Boris Cyrulnik essaie de se mettre à la place d'une fourmi, d'un serpent ou d'un singe pour reconstituer ce qu'il a dans sa tête, sur sa peau, au bout de ses nerfs, à hauteur de son regard, c'est encore une autre série d'histoires qui s'écrit, celle des autres précisément ; laquelle raconte une autre façon d'appréhender le réel, peut-être plus complète que la nôtre : *« Les hommes voient mieux ce qu'ils pensent que ce qui est. »* Sans disposer de notre savoir neurobiologique et des subtilités de la zoologie comparée, Diderot écrivait déjà des choses semblables. D'où la fascination qu'il éprouvait pour le sommeil et pour les rêves, ces représentations de ce qui n'est pas. Mais les animaux à sang chaud rêvent aussi, plus ou moins selon l'âge, la tranquillité d'esprit et la quantité de choses à apprendre. Et si nous rêvons jusqu'à notre mort, c'est que notre expérience de la vie n'est jamais achevée. Peut-être apprend-on davantage en dormant et en rêvant qu'en restant éveillé ; il est doux de méditer cette leçon de paresse.

Reste qu'aucun animal, et l'homme pas plus que les autres espèces, n'affronte la totalité du réel. Les représentations, les images lui suffisent, chacun son petit éventail de sensations et son centre d'analyses, chacun son monde comme il croit qu'il est. Pour les trois grandes activités du vivant, se nourrir, se protéger, se reproduire, ce cinéma vaut réalité. Nous vivons et nous survivons d'apparences. Dans un très joli petit livre, Jean-François Bouvet a dressé un amusant catalogue de la tromperie universelle du vivant. Les têtes de chapitre valent programme : s'afficher, passer inaperçu, dissimuler, simuler, leurrer, se travestir, mentir. *« Si la nature était une fête*, écrit Bouvet, *le bal serait masqué. »* Cet honorable professeur de sciences aime les formules qui claquent et les savoirs qui trompent. Dans son précédent livre, *Du fer dans les épinards*, il avait fait un inventaire des fausses connaissances à visage scientifique, comme ces fameux épinards dont on sait depuis Popeye les vertus ferrugineuses.

Il nous propose cette fois une sorte de festival universel de la tromperie, comme si la nature entière pour accomplir son travail obéissait à la fameuse maxime de Machiavel : *« Celui qui trompe trouvera toujours quelqu'un qui se laissera tromper. »* Et là encore, il n'y a pas de ligne de rupture décisive entre les plantes, les animaux et les hommes. Cela va des codes colorés des caméléons femelles qui indiquent aux mâles s'ils peuvent ou non tenter leur chance jusqu'au rougissement des jeunes Anglaises dont Charles Darwin, dès 1872, observait avec fascination l'étendue et l'intensité selon les circonstances et l'environnement. Pas plus que le rire que nous partageons au moins avec des chiens et des singes, le mensonge est le propre de l'homme. Il nous reste les livres.

(1) Seuil, 1984, réédité en Points-Histoire, nº 174 E.
(2) *Si les lions pouvaient parler. Essais sur la condition animale* (Gallimard-Quarto, 1998).

Saint-Exupéry égratigné par sa rose

C'est sous le signe de Consuelo de Saint-Exupéry qu'est célébré le centenaire de la naissance de l'auteur du « Petit Prince ». Alors qu'Alain Vircondelet tente de réhabiliter l'épouse et préface les Mémoires retrouvés, Paul Webster module le portrait. Mais l'œuvre de Saint-Exupéry reste la grande absente

MÉMOIRES DE LA ROSE
de Consuelo de Saint-Exupéry.
Préface d'Alain Vircondelet
Plon, 276 p., 118 F (17,99 €).

SAINT-EXUPÉRY – Ô CONSUELO
Alain Vircondelet.
Ed. Le Chêne, 182 p.,
175 F (26,68 €).

CONSUELO DE SAINT-EXUPÉRY. La Rose du « Petit Prince »
de Paul Webster.
Ed. du Félin, 158 p.,
128 F (19,51 €).

Le cinquantième anniversaire de la disparition d'Antoine de Saint-Exupéry nous a valu, en 1994, la reprise du mythe d'Icare, de l'épopée de l'Aéropostale, de la légende du Petit Prince, autant d'images naïves propres à détourner le lecteur d'une œuvre qui méritait d'être abordée pour elle-même. La célébration du centenaire de la naissance de l'écrivain ne nous fait pas grâce de l'« ange », mais le climat est différent. Ces cent ans sont placés sous le signe de Consuelo, l'épouse décriée, rejetée par la famille, Consuelo qui fut, comme chacun sait, la rose du *Petit Prince*. L'épouse s'entend mal sans la maîtresse. Les belles amies furent, en la circonstance, nombreuses, mais l'autorité de l'une d'elles rétablit le schéma classique. D'où, pour l'amateur de biographies, le plaisir paresseux de trouver le héros entouré de la femme-enfant et de la femme de tête et de voir, fait plus rare, la réplique décalée mais révélatrice de cette situation vécue dans trois ouvrages : au centre, les Mémoires de Consuelo ; de part et d'autre, le *Saint-Exupéry - Ô Consuelo*, d'Alain Vircondelet, et le *Consuelo de Saint-Exupéry,* de Paul Webster.

Pour mettre au net ses sentiments et les aléas de ses relations avec son mari (elle l'a épousé en 1931, elle avait vingt-neuf ans), Consuelo écrit, à New York pendant la guerre, puis après la disparition du pilote, un long texte qu'elle enferme dans une malle. La malle la rejoint en France en 1947. Elle ne se soucie pas de l'ouvrir. A sa disparition, en 1979, son chauffeur-jardinier, dont elle a fait son légataire, ne s'en soucie pas davantage. On n'est pas très curieux dans l'entourage de Consuelo. Mais voilà que s'annonce le centenaire de la naissance de l'écrivain. La malle est alors livrée à l'inventaire d'Alain Vircondelet, qui établit le texte des *Mémoires de la rose*. Le procès en réhabilitation peut s'engager.

Les Mémoires débutent avec le retour en Argentine de la jeune femme (septembre 1930). *« Consuelo, vous n'êtes pas une femme* (...). *J'ai médité des nuits entières sur ce sujet »*... Nous en sommes à la première page. Qu'importe l'auteur de ces propos, il est clair que la personnalité de Consuelo ne laisse pas celui-ci indifférent. Nous aurons, quant à nous, l'espace du livre pour tenter de résoudre l'énigme, avec la complicité de l'intéressée. Ce qui ne fait pas de doute, c'est qu'elle s'éprouve comme le centre de cette petite société : *« Vous êtes la niña de ce paquebot. »* Petite société distinguée qui débouche très vite sur une société officielle. Sur le quai, un ministre l'attend, elle est l'invitée du gouvernement, rencontrera dès le lendemain le président. Il ne lui restera, au chapitre suivant, qu'à rencontrer Saint-Exupéry.

Le charme opérera. Elle n'en manque pas. Jolie, fine, douée d'un accent savoureux, d'un rire roucoulant, d'une imagination inépuisable et d'un vif talent de conteuse, elle représente l'exotisme et l'anticonformisme... jusqu'à un certain point. Paul Webster, qui a précisément reconstitué son parcours avant la rencontre avec Saint-Exupéry, nous présente une jeune femme qui n'est insensible ni aux hommes ni, surtout, à leur situation. Pour l'instant, elle est veuve à vingt-neuf ans d'un second mari, Gomez Carrillo, qui lui laisse une rente importante, des biens considérables, une réputation solide d'écrivain et un statut social enviable. La *« petite fille »* sait comment conduire ses affaires de cœur. N'a-t-elle pas eu, étudiante en 1925 à Paris, un amant, Vasconcelos, qui fut ministre de l'éducation au Mexique et candidat à la présidence de l'Etat ?

Stratégie sentimentale, sans doute. Mais qui n'exclut pas une admiration sincère pour les célébrités, surtout quand la littérature s'en mêle, et qui fait bon ménage avec un fond puéril de superstition lui-même mêlé de mystique catholique très latino-américaine. A preuve, les précautions qu'elle prend avant de se décider à épouser Saint-Exupéry. Elle a modelé le masque mortuaire de Carrillo, convaincue qu'il laisserait percer sa réprobation en présence d'un prétendant non agréé. Elle introduit son futur mari : le masque ne bronche pas. Forte de cette approbation, elle exige toutefois celle de Maeterlinck, son ami. Ils rendent visite à l'écrivain, qui se montre enthousiaste. L'au-delà et l'ici-bas tombant d'accord, le mariage peut avoir lieu.

● **Repères bibliographiques**
Le centenaire de la naissance de Saint-Exupéry est célébré par une profusion d'ouvrages. Le *Saint-Exupéry de la rive gauche à la guerre* de François Gerber s'attache au parcours de Saint-Exupéry comme écrivain engagé, ami de Léon Werth et de Jean Prévost, proche de communistes comme d'hommes d'extrême droite, et résistant hostile à de Gaulle (Denoël, 286 p., 85 F [12,96 €]). C'est l'itinéraire spirituel de l'aventurier qui intéresse Eric Deschodt dans *Saint-Exupéry* (Pygmalion, 212 p., 110 F [16,77 €]). A signaler également deux ouvrages précédemment publiés, mais remaniés : *Saint-Exupéry, vie et mort du petit prince* de Paul Webster (ed. du Félin, 298 p., 135 F [20,58 €]), et *Saint Exupéry* (ed. Perrin, 324 p., 138 F [21,03 €]).

La question que l'on se pose, face à ces anecdotes et à bien d'autres, tient au degré d'affabulation qu'elles peuvent receler. Faut-il rappeler que l'aménagement, en 1938, d'un élevage de lapins angoras et d'un vaste bassin destiné à une volée de canards se réduisait en fait à un couple de lapins dans une cage et à un canard dans un trou d'eau ? Extravagance de la mémoire ? Rien de grave. Mais si tout était de cette eau ?

Car il n'est pas question que de Consuelo, mais également de son mari et de leurs relations conjugales. A l'en croire, elle fut aimante, ce qui est très vraisemblable ; malheureuse de l'hostilité ambiante, des écarts et du détachement progressif de son mari ; soucieuse néanmoins de le fixer à sa table d'écrivain (peut-être pour *Vol de nuit,* qui, contrairement à ce qu'elle affirme, n'a rien d'une lettre d'amour). Mais pour la suite ? De 1931 à 1938, la vie de Saint-Exupéry a traversé, auprès d'elle, sa plus large période de stérilité littéraire. Il ne retrouvera sa force créatrice qu'aux Etats-Unis, à l'écart, totalement ou relativement, de Consuelo. Son sentiment tient dans ce qu'il lui écrivit alors : *« Vous êtes une dame à banquets, vernissages, soupers, cocktails. Ne feriez-vous pas mieux d'être un peu plus à la maison ? »* Elle se félicite, bien haut, d'être la seule à savoir faire sa valise, quand il part. Pourtant, le 29 mars 1942, il lui écrira : *« Je suis mobilisé après-demain.* (...) *Je n'ai même pas une chemise sans trou pour l'Afrique du Nord, ni chaussettes, ni chaussures, ni rien* (...). *Là-dessus vous rentrez avec des robes neuves. »* L'affabulation prend des proportions dramatiques quand elle montre son mari prêt à la faire interner, après qu'elle eut déambulé sans papiers dans les rues de Paris avant de se retrouver à l'hôpital. Sa fuite, grâce à la complicité d'un gardien à qui elle aurait fait don d'une perle, est du plus pur rocambolesque.

Nous avons emprunté aux *Mémoires de la rose*, demandant à Webster, qui a eu recours à diverses sources, de moduler l'autoportrait de l'héroïne. Son ouvrage, sobre et précis, est très fortement documenté. Vircondelet a travaillé tout autrement. Avocat de Consuelo, il la suit sans réticence, multipliant les points d'exclamation et les clichés : *« Antoine, tu as trouvé ton âme sœur, ton volcan. »* C'est regrettable. Au demeurant, sa bienveillance s'étend sur tous. Son portrait de la maîtresse est sans acrimonie, il dit son admiration pour Saint-Exupéry, poète et mystique, ce qui est juste, à condition qu'on ne définisse pas la poésie par les désordres de l'existence et que la mystique ne se résume pas à un persistant rapprochement avec Pascal : *« Comme Pascal, il se livre à des recherches sur l'atterrissage sans visibilité. »* Curieux.

En fait, la grande victime de ce déballage de tromperies, de fugues, de ruptures, de réconciliations, d'effusions répétitives et de reproches est Saint-Exupéry lui-même. Il apparaît constamment comme un garçon faible, capricieux, incapable de maîtriser son budget, sa vie, ses amours. Fut-il cela ? Sans doute. La légende dorée du héros n'est pas exempte de vérité ; le portrait qui ressort de ces pages ne l'est pas davantage. Remarquons simplement qu'il est dans ces trois livres une grande absente : c'est l'œuvre. Saint-Exupéry eût-il été un banal employé qu'on eût pu présenter de son comportement la même misérable analyse. Et si l'on se refuse à absoudre les faiblesses de cette existence au nom du *Petit Prince* ou de *Citadelle* ou même au nom d'un sens du sacrifice qui le guida comme on le sait et où l'on sait, que le lecteur reprenne la *Correspondance*, les *Carnets*, les *Ecrits de guerre*. Il y retrouvera, dans un climat moins délétère, l'angoisse de la méditation, l'originalité de la pensée, celui que fut également Antoine de Saint-Exupéry.

Michel Quesnel

VOUS AVEZ DES LIVRES À VENDRE ?
01 42 88 58 06
VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISÉ ?
01 42 88 73 59
LE TOUR DU MONDE
filiale spécialisée de la Fnac

La Société des Écrivains
édite chaque mois
10 nouveaux auteurs.
Découvrez-les…
ÉDITIONS DES ÉCRIVAINS
Catalogue sur simple demande
tél : 01 39 08 05 38 fax : 01 39 75 60 11
Conseil participant aux Éditions des Écrivains
147-149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS
Adresse postale pour toute correspondance (ou envoi de manuscrit)

Par la grâce des corps et des mots

Sur fond de blessure intime, Philippe Djian met en scène un écrivain en perte de vitesse qui dans un tourbillon sexuel va trouver les voies de la rédemption

VERS CHEZ LES BLANCS
de Philippe Djian
Gallimard, 374 p., 125 F (19,06 €).

On disait volontiers de Philippe Djian, ces dernières années, qu'il était *« en perte de vitesse »*. Ce qui était injuste. Dans *Criminels*, *Assassins* ou *Sainte-Bob*, il avait simplement adopté, loin des tourbillons fiévreux, des vertiges sulfureux de ses premiers livres, un parti pris plus intimiste. Philippe Djian a dû souffrir de ce relatif échec critique et commercial. *Vers chez les Blancs*, qui n'est pas fondamentalement différent de ses précédents livres (il y a simplement plus de colère, plus d'éclat narratif), porte la trace de cette *« épreuve »*.

Il met en scène Francis, un écrivain, au bord de l'aigreur, obligé de changer son train de vie à cause de la baisse de ses tirages et des incessants contrôles fiscaux, qui, persuadé par son éditeur qu'il s'est plus ou moins sabordé volontairement, n'arrive pas à se ressaisir ; incapable quelquefois de *« se suivre lui-même »* il se sent perdu comme un enfant au milieu d'une forêt menaçante : *« Ce qui ne m'avait pas vaincu ne m'avait pas rendu plus fort mais à moitié fou »*, avoue-t-il. Il y a une grande justesse acide, un merveilleux sens de la dérision exercée, sur fond de blessure, à l'égard de lui-même, dans l'analyse d'une de ces crises qui sont, un jour ou l'autre, le lot de tous les écrivains, *« sans compter l'hypocondrie rampante, les rêves de grandeur, les déceptions inévitables, le vide, l'insomnie, les femmes blessées, les maux de tête, les émissions littéraires et* tutti quanti ».

RENAUD MONTFOURNY

Il passe le plus clair de son temps à accompagner Patrick Vandhoeren, un ami, plus jeune, toujours célèbre lui, atteignant des tirages considérables, objet de toutes les attentions, de toutes les convoitises (formidable critique, pleine de drôlerie exacte, d'éditeurs qui se disputent les gloires romanesques du moment...). Francis admire Patrick parce qu'il est un écrivain *« impeccable »*, ce qui signifie *« qu'il n'avait pas beaucoup de temps pour s'occuper du reste »*, qu'il est un *« sérieux candidat au sacrifice »*. Il se met à son service, comme un Leporello des lettres, écrit les discours qu'il doit prononcer dans des universités à l'étranger, veille sur ses moments de détente, s'arrange avec trois Japonaises pour qu'il passe une folle nuit de caresses agrémentées de jus d'érable dans un hôtel de Toronto.

Le grand art de Djian est de simplement suggérer, par des touches progressives et très fines, ce qu'il peut y avoir de cruauté tapie, de dépit féroce, de désir secret de démolition que Francis porte à Patrick. Une bonne part du roman est consacrée aux jeux érotiques entre Francis et la femme de Patrick – jeux violents, électriques, épuisant toutes les figures possibles, surtout du côté du bondage. Philippe Djian dit que *« la pornographie est un art très difficile, très délicat, très minutieux »* et que *« savoir manier l'obscénité est une grâce peu répandue »*. Cette grâce, il l'a. Avec, en prime, une sorte de respect sensuel pour celle qui, devant lui, jouit, réjouit de toute sa peau, de tout son esprit, comme s'il en allait de sa vie. Il y a beaucoup d'humour, et aussi cette once de désespoir *« qui n'est pas à bannir d'avance de tout rapport sexuel »*.

La mystérieuse violence du sexe, exacerbée par la conscience de dépasser un cap, la volonté de rattraper le temps perdu, de mettre les bouchées doubles après la quarantaine, s'éteint d'elle-même. L'éditeur Henri Sigmund, épuisé par les luttes de marché, n'est plus que l'ombre de lui-même, quitté peu à peu par le *« mal »* qu'il portait en lui (goût secret chez Djian de la punition, besoin de rédemption, d'aller jusqu'au bout du sexe, de la défaite, de la destruction, pour connaître un jour une possible résurrection ?) et surtout Patrick n'est pas l'écrivain (trop d'emprunts, de cimes, pas assez de gouffres) qu'il prétend être : s'adapter ou disparaître ? se demande-t-il, harcelé par tous ceux qui ne désirent au fond que sa mort. *« Pas question de disparaître »*, lui répond Francis/Djian. Les mots, pense-t-il, ont une charge émotive et sensuelle bien plus grande que toutes les images équivalentes qu'on voudrait, de tous côtés, nous imposer. Tout écrivain – et l'on sent combien Djian a retrouvé foi en lui-même – est une *« fusée »* qui a une mission, ne peut pas être prise à la légère, s'éloigne à des années-lumière *« en parcourant des ténèbres glacées »*.

Vers chez les Blancs est aussi un très beau plaidoyer, soutenu par ce style singulier à la fois vif et travaillé, ce rythme unique, abrupt et raffiné, pour la littérature qui, selon lui, a *« encore de beaux jours, de nouvelles voies devant elle »*. On peut compter sur Djian pour les explorer.

Jean-Noël Pancrazi

★ Signalons également l'essai de Catherine Moreau sur Djian qui vient de paraître, *Plans rapprochés* (Les Flohic éditeurs, 256 p, 135 F [20,58 €]).

Du serf arbitre

L'hommage de Pierre Lafargue à Saint-Simon est un remède imparable contre l'esprit courtisan

TOMBEAU DE SAINT-SIMON EN LA DEUXIÈME CHAPELLE DE MÉLANCOLIE
de Pierre Lafargue.
Ed. Verticales, 96 p., 72 F (10,98 €).

S'agit-il d'un pastiche ? Sans doute puisque le genre retenu, le « tombeau », autorise l'imitation toute classique du style comme de l'esprit du modèle célébré. Pourtant l'hommage de Pierre Lafargue au petit duc de Saint-Simon, mémorialiste d'exception d'une réjouissante et cruelle sévérité, n'a pas la servilité d'une imitation ni l'astuce d'un plagiat. Au risque de choquer – mais le genre littéraire retenu, sorti de l'usage, conduit à radicaliser la lecture –, on y lirait volontiers l'affirmation d'une langue propre, seule apte à rendre au plus près la peinture de mœurs et la vision du monde au cœur de l'écriture. On rapporte que Charles Quint, figure de proue du XVIe siècle européen, balançait entre l'espagnol et l'italien, l'allemand, l'anglais ou le français, selon qu'il s'adressait à Dieu ou aux femmes, aux chevaux, aux oiseaux ou à soi-même. C'est ainsi qu'il faut entendre la langue de Lafargue, superbe et presque incongrue désormais.

Ce n'est pourtant pas tant la langue qui risque le plus la péremption, mais la bienséance, au sens premier du terme. Pierre Lafargue avait naguère confié à l'excellent éditeur William Blake & Co, avant un texte féroce et jubilatoire dont le titre dit tout *(L'honneur se porte moins bien que la livrée*, 1994), un *Mélancolique hommage à M. de Saint-Simon* (1993) dont ce *Tombeau* offre une sorte de complément. Fond de tiroir alors ? Lafargue joue dès l'avertissement : *« On avait cru que le premier extrait suffirait à votre appétit, et qu'on n'aurait pas à remettre les mains dans cette poussière. Mais non. Vous nous forcez à la chauffer, la vieille viande, mesdames et messieurs ; alors n'attendez pas qu'elle refroidisse. Mangez-moi ça qui brûle, et passez votre chemin. »* Nous voilà prévenus.

En une vingtaine de portraits, dont seul celui du Grand Dauphin, en tête du recueil, relève de l'Histoire, Lafargue brosse sans aménité ni complaisance une société mondaine aux travers terrifiants, tant la veulerie, la médiocrité, l'imposture et l'ingratitude y triomphent. Par l'élégance d'une expression impeccablement tenue, ce pitoyable microcosme de courtisans sombre ainsi dans le burlesque à force de boursouflure et de suffisance. *« Léger comme un oiseau et galant comme un aigle »*, Lavazac se dérobe aux avances de Mme de Cullebute (Lafargue s'amuse beaucoup en nommant ses pantins), préférant *« à une vanité secrète mais comblée* (...) *une vanité éclatante et sans amour, à un plaisir une gloire »*. D'autres sont plus grotesques encore, telle cette Mme de Bieuillegnigue, en *« lubie de finesse »*, dont les soucis, *« causés par une incompétence supérieure et un très grand ridicule de toute sa personne, ennuyaient jusqu'à son argent qui accoutuma de la fuir. »* Des têtes *« incapables de rien souffrir »*, des capacités *« pas très supérieures à celles de la mouche bleue »*, ces « caractères » n'empruntent pas qu'au fiel de Saint-Simon. Il y a du La Bruyère et du La Rochefoucauld chez Lafargue, dont la lucidité aiguë tient autant de la vertu morale que de la civilité critique.

Honnête homme égaré dans un monde factice d'une cruelle sottise, le chroniqueur n'a plus guère besoin de nommer ses modèles : les types sont universels. Mais si le plus morbide des portraits est celui de Mme de Birebocque, une antique beauté tolérée à la cour, devenue une *« ruine épouvantable »*, pour y incarner *« le monstrueux ridicule des morts »*,l'ultime morale entend ne pas abolir tout espoir. Moins qu'un vœu pieux, un tour élégant pour supporter la corruption contemporaine.

Philippe-Jean Catinchi

Apprentissages du temps

Dans son éloge de la lecture comme dans son beau roman, Jean-Louis Baudry explore les « corridors de la mémoire »

L'ÂGE DE LA LECTURE
de Jean-Louis Baudry.
Gallimard, « Haute enfance », 136 p., 85 F (12,96 €).

À CELLE QUI N'A PAS DE NOM
de Jean-Louis Baudry.
Seuil, « Fiction & cie », 364 p., 130 F (19,82 €).

Les deux livres de Jean-Louis Baudry répondent l'un de l'autre. Il n'y a pas d'un côté un essai né d'une réflexion extérieure sur la lecture, et de l'autre un roman fécondé par l'imagination vagabonde de l'écrivain. Des échos plus secrets sont donnés à entendre, qui invitent le lecteur à un certain type d'attention et d'écoute. Comme si, au-delà de l'acte volontaire de lire, il était nécessaire de chercher une attitude plus passive de réceptivité. Lire n'est pas, ou pas essentiellement, un loisir, encore moins une activité culturelle, mais un apprentissage du temps, une entrée dans *« la société hiérarchisée de la mémoire »*.

L'« âge » dont parle Jean-Louis Baudry dans le premier ouvrage est celui au cours duquel l'enfant s'approprie et se raconte les histoires qu'il lit. Cet âge est aussi au cœur de son roman. *« De cette communauté que l'enfant institue avec les livres et qui fait que chaque livre est un être particulier, c'est curieusement la disparition du caractère singulier de chaque histoire en relation avec l'émotion d'une pure existence de la langue que je retiens. »* Un peu plus loin, presque à la fin de *L'Age de la lecture*, Baudry, en une page magnifique, définit un autre paradoxe attaché à la lecture : celui d'une maîtrise dans l'ordre de l'ignorance, d'une éducation de la *« science infiniment subtile et compliquée de ce qu'il n'est pas convenable de savoir »*.

De fait, c'est avec un art romanesque d'une infinie subtilité, avec aussi un sens remarquable de l'équilibre narratif, que Jean-Louis Baudry déploie ce qui est plus qu'une thématique dans *A celle qui n'a pas de nom*. Ses deux romans précédents constituaient déjà des explorations sensibles des mystères du temps intime (1). Mais ce temps, que seule mesure l'horloge intérieure, cette histoire que l'existence personnelle de chacun raconte seraient de pures abstractions, s'ils n'étaient inclus dans la chronologie et les soubresauts du monde. *« L'Histoire, quand elle atteint le cœur de l'existence individuelle, est à peine audible, elle se tait presque. Il faut une oreille fort exercée pour entendre une rumeur de coquillage. C'est pour en surprendre le bruit de fond que je recueille et commente les paroles de mon ami. »* Ce n'est évidemment pas la présence, commune et banale, de ce lien qui fait la valeur du roman de Baudry, mais la manière dont l'écrivain, dans tel contexte, met en scène, observe et analyse sa nature.

PRÉSENCE DOULOUREUSE

Serge Denis-Casèle, devant quelques photos anciennes qui ressemblent à un jeu de cartes, raconte à Hélène le souvenir qui a décidé de sa vie : cinquante ans plus tôt, alors qu'il était à peine un adolescent, il a vu disparaître la jeune fille qu'il aimait, plus précisément à laquelle l'attachait une tendre *« prédestination »* : mais *« ce que la prédestination avait promis, l'Histoire l'avait détruit »*. Les familles étaient amies ; l'une était juive, l'autre pas. Les *« circonstances* (...) *avaient fait de la jeune fille une martyre parmi un peuple innombrable de martyrs »*. De l'enfance à l'adolescence, dans l'évidence sans pourquoi du sentiment, avait eu cependant le temps de naître une affection, une promesse. Mais l'Histoire, aveugle, n'a nul souci des amours enfantines. En revanche, l'existence personnelle est destinée à pâtir, à alimenter les drames que cette Histoire fomente. Avec un « privilège » particulier accordé à l'enfance... Hélène, que Denis-Casèle a connue petite fille, puisqu'elle habitait dans le même immeuble parisien, près de Saint-Roch, avec sa grand-mère, n'est pas une « écoutante » de passage. C'est au présent que les liens du passé se racontent, se renouent. Les images, les photographies figent la mémoire. Les mots, eux, les récits, les témoignages donnent à cette mémoire une voie d'accès, une présence douloureuse.

De plus, Hélène, *« interlocutrice indispensable à l'effectuation de la parole »*, est historienne et travaille sur *« le rôle de l'administration dans l'application des mesures anti-juives de Vichy »*.

Le titre du roman de Baudry est une dédicace, une adresse. En son entier, le livre y répond, qui ne se contente pas de fournir, sur un fond d'évocation historique, un support au dialogue entre la jeune femme et l'homme âgé. D'autres protagonistes (l'un renvoie à *Personnages dans un rideau*) prennent place dans l'épaisseur du récit et dans la composition. L'auteur parvient à orchestrer la riche matière de son livre, à lui donner toute l'ampleur nécessaire. Ce qu'il écrivait tout à l'heure de la lecture, sur cet accès aux demeures de l'enfance et aux *« corridors de la mémoire »*, se vérifie.

Ampleur : c'est ce mot qu'il faut retenir pour qualifier l'art et la manière de Jean-Louis Baudry. Une fresque, une symphonie sont comme retournées vers l'intérieur. A l'exercice en apparence banal de raconter des histoires, l'auteur donne ainsi une singulière grandeur et dignité.

Patrick Kéchichian

(1) *Personnages dans un rideau* (Seuil, « Le Monde des livres » du 19 septembre 1991) et *Clémence et l'hypothèse de la beauté* (Seuil, « Le Monde des livres » du 23 février 1996).

Fatales octogénaires

PAUVRES MORTS
d'Emmanuelle Bayamack-Tam.
POL, 190 p., 90 F (13,72 €).

Pauvres morts ? ou pauvres veuves ? Elles ont survécu à tant de maris et d'amoureux qui gisent sous la terre noire, entre les radicelles, les larves et les coléoptères. *« Finalement on n'est jamais seul. Même dans la mort. »* Mais elles, après avoir nourri, soigné ces grabataires jaloux, ces égrotants geignards qui reposent en paix, les voilà qui, fatales octogénaires, rêvent de *« l'intranquillité de l'amour fou et vain »*. Ainsi Renée Empéraire, qui s'éprend d'un certain Sandor, de cinquante ans son cadet. Il y a une *« douceur mortelle »* à confronter jeunesse et délabrement des corps, même si Sandor, appartenant à une mystérieuse confrérie, est prêt à promettre le mariage à toutes les *« riches veuves nullipares du quartier »*. Comme son ami Tycho le propose à Nelly, vieille *« hirondelle des faubourgs »*.

Mais voilà le double mariage remis. Les deux vieilles femmes – l'une cynique, raisonneuse, péremptoire, l'autre coquette, plaintive, narcissique – unissent leurs solitudes, leurs peurs et leurs souvenirs. Pour devenir *« imputrescible »*, pourquoi ne pas se faire empailler comme la chienne Gardenia ? La taxidermie, qui a inspiré d'insolites rêveries à Anne-Marie Garat dans *Merle* et à Catherine Lépront dans *L'Affaire du Muséum*, est ici l'effrayante et superbe métaphore d'une improbable renaissance – *« une autre moi-même, pugnace et dure, réfractant toutes les convoitises à la ronde »* : ainsi se découvre Renée dans son soliloque d'une féroce étrangeté, d'une joyeuse *« mordacité »*. Ce *« chant intarissable issu de la chair chérissable »*, angoissé et gouailleur, confirme avec éclat le singulier talent d'Emmanuelle Bayamack-Tam.

Monique Pétillon

Livraisons

● **MARIEL L. L'AUTRE FACE,** et **FANTÔMES & FANTASMES**, de Pierre Bourgeade
Pierre Bourgeade se livre avec talent à ce qui le fascine et donne sens à son œuvre : le corps de la femme et la liberté du désir. En vingt arrondissements (Paris) et trois lieux de drague limitrophes (bois de Boulogne, bois de Vincennes, Ville-d'Avray), *Marie L. L'autre face* décline les infinies possibilités de la jouissance. La voix de l'auteur et la voix de Marie L. alternent, se confondent et donnent chair aux aventures et aux décors de l'inépuisable et frénétique quête du plaisir sexuel. Dans *Fantômes & Fantasmes*, Pierre Bourgeade a réuni des photocopies d'un dessin et de photos. De courtes phrases, instantanés poétiques « illustrent » ces clichés détournés de l'intimité féminine (Arléa, 126 p., 85 F [12,96 €], et Ornicar, 68 p., 120 F [18,29 €]). **H. Mn**

AHMED ABODEHMAN

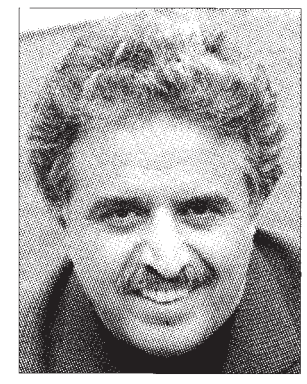

LA CEINTURE

"Douze chapitres pleins de grâce, comme autant de petits cailloux parfaitement polis, qui nous emmènent très loin, très haut."
Danielle Schramm, *Télérama*

HAUTE ENFANCE

Ph. J. Sassier / Editions Gallimard

Gallimard - 372 296 733 R.C.S. Paris B.

GALLIMARD

Duels fratricides

Pat Barker plonge au cœur d'un famille recomposée qu'un sombre passé rattrape

UN AUTRE MONDE
(**Another World**)
de Pat Barker.
Traduit de l'anglais
par Isabelle Caron,
Stock, 288 p., 120 F (18,29 €).

Jusqu'où la haine peut-elle s'insinuer dans une fratrie ? Comment, chez un préadolescent, la violence et la jalousie, exacerbées par l'univers délétère de certains jeux vidéo, peuvent-elles entamer la paix fragile d'une famille recomposée ?

Il fallait de l'audace pour aborder, dans une veine réaliste, ces thèmes sociaux à travers une fiction. Le dernier livre de Pat Barker ne se réduit pas, loin s'en faut, à ces questions. Mais il offre un sujet en or à une romancière connue depuis son premier roman, *Union Street* (1), pour *« son aisance dans l'analyse de la société »* ainsi que pour sa justesse de ton dans l'évocation minutieuse du quotidien (2).

Après *Stanley et Iris* (éd. R. Deforges, 1990) puis *L'Homme qui n'était pas là* (éd. des Cendres, 1992), *Un autre monde* est le quatrième roman traduit de cette Anglaise, née en 1943, et couronnée par le prestigieux Booker Prize pour *Régénération* (Actes Sud, 1995). Difficile d'en résumer l'intrigue. Le roman joue sans cesse des croisements, interférences et parallélismes entre plusieurs plans, plusieurs temporalités, plusieurs histoires. Celle d'une famille et de ses problèmes – les deux enfants issus d'un premier lit, le garçonnet violent, l'adolescente murée dans le silence, le père vaguement désemparé, la mère enceinte, totalement épuisée... Celle du grand-père agonisant, mémoire vivante de la guerre de 1914, coupable à ses yeux d'avoir survécu, gardien d'un lourd secret lui aussi, et flottant constamment entre réalité et sénilité. Celle d'une fresque enfin, découverte inopinément sous un papier peint et renvoyant à la mémoire d'une autre famille, ainsi qu'à l'assassinat d'un enfant – lequel suggère confusément que le passé ne cesse de se répéter, et les frères de chercher à s'entretuer, ne serait-ce que symboliquement, dans chacun de ces trois récits.

SOURDE ANGOISSE

Mais tout cela s'articule de façon telle que, au fond, le vrai ressort du livre n'est autre que l'angoisse. Une angoisse sourde et intime. Un trouble communicatif dont on notera qu'il est souvent lié, chez les personnages, à la perception de leur corps – l'adolescente assiste, impuissante, aux transformations de sa silhouette, le grand-père ne parle que de sa blessure de baïonnette, la mère, avec ses chairs avachies et ses *« jambes molles »*, déteste ce qu'elle est devenue...

D'où cette tension constante, perceptible partout sous l'apparente banalité des choses. Ce sentiment de danger est servi par une écriture rapide, efficace, d'une tonalité très contemporaine. L'ambiance est lourde, Pat Barker observant le désarroi de ses personnages avec une sorte d'indifférence froide. Leur solitude semble irrémédiable. Tous sont prisonniers d'un univers clos : la guerre, la maison, l'écran, le jeu... Car « l'autre monde » n'est pas seulement celui du passé, des flashback, des tranchées et des frères perdus. Ce n'est pas seulement celui de l'enfance et des souvenirs, de l'école qui sentait *« le chou bouilli, le désinfectant et la laine grise »*. L'autre monde, c'est le monde de l'Autre, tout simplement. Avec ses secrets indicibles et ses frontières impénétrables. Celles qui, chez Pat Barker, ne s'abolissent que dans l'ultime confidence précédant la mort.

Florence Noiville

(1) Sorti en Angleterre en 1982. Non traduit.
(2) Christine Jordis dans *Gens de la Tamise* (Seuil, 1999).

Les silences du colonel Laus

La traduction du Journal et du roman posthumes de l'écrivain brésilien (1922-1992) révèle une personnalité rare de lecteur et d'observateur

LES JARDINS DU COLONEL
(**Os papeis do coronel**)
et **JOURNAL ABSURDE**
(1949-1959)
de Harry Laus.
Traduit du portugais (Brésil)
par Claire Cayron,
éd. José Corti,
respectivement 176 p.,
105 F (16,01 €)
et 532 p., 155 F (23,63 €).

Reflets dans un œil d'or. C'est au roman de Carson McCullers que l'on pense en lisant *Les Jardins du colonel*. Un militaire vieillissant aime les garçons. Il les accueille complaisamment le samedi soir. Ce sont des pêcheurs, des fils de commerçants. Ils se prostituent en feignant la camaraderie virile. Ils boivent, mangent, rient, s'endorment sur un canapé et, à l'aube, dans un demi-sommeil, acceptent les caresses du vieil homme qui, lui-même, n'ose affronter ni leur regard ni sa conscience.

Harry Laus aura attendu d'avoir atteint la soixantaine pour donner libre cours à des fantasmes longtemps retenus. Une notoriété grandissante, l'appui de sa traductrice, admirable, Claire Cayron, l'ont encouragé. Et, comme le roman de Forster, *Maurice*, c'est à titre posthume que paraît cette brève fiction qui exprime ce qu'il y a de plus intense et de plus secret chez cet écrivain si singulier.

Né en 1922, Harry Laus entreprend une carrière militaire qui va lui permettre d'entretenir ses frères et sœurs. Son journal, qui paraît en même temps, également posthume, rend compte des grandes difficultés que ce soldat malgré lui devait rencontrer non seulement pour publier, mais pour admettre, intérieurement, l'idée qu'il fût un écrivain. Autodidacte, il ne fréquente pas le milieu littéraire. Admirateur de Dostoïevski, de Kafka, de Joyce, il lit avec passion André Gide et Marcel Proust, traduit Rainer Maria Rilke, et réfléchit sur la fiction, avant de proposer des nouvelles à diverses revues et de les rassembler dans des recueils publiés il y a peu (1).

L'unique roman de Harry Laus ne se résume pas à la simple révélation d'une homosexualité qui transparaissait déjà dans son journal. La structure subtile de la narration met en écho le portrait d'un écrivain dilettante, double de l'auteur et lui-même militaire, et celui de son personnage. C'était pour Harry Laus l'occasion de décrire ses rapports contradictoires avec la communauté masculine dans laquelle il évolua durant une vingtaine d'années et avec ses velléités artistiques. Car le centre du roman-dans-le-roman se déplace : le personnage auquel s'attache le colonel-écrivain est le fils de son héros, Alirio, jeune homme qui refuse la vie sociale à laquelle son père le destine et qui choisit le métier de peintre.

Par un troublant effet de miroir, Harry Laus montre son double doutant de lui-même et reportant toute son ambition sur son personnage. *« Il devait accepter la gloire d'Alirio comme une compensation à son propre manque de valeur. Tels ces écrivains prêtant à leurs héros leurs rêves, des vertus qu'ils n'ont pas, des misères cachées, l'amour qu'ils ont été incapables de dire ou de rendre. »* Le roman permet donc de suivre les destins parallèles du colonel et d'Alirio. L'écrivain amateur rencontre des garçons, les invite chez lui. Dans la petite ville, on sait, on murmure, on étouffe ce qui, au fond, ne gêne personne. Les garçons, après cette furtive virée, continuent à courtiser les filles qu'ils épouseront. Jusqu'à ce que l'un d'eux meure écrasé dans un accident de moto. Quant à son personnage, Alirio, il pourra peut-être réussir cette carrière artistique dont son père, lui-même militaire raté, ne le détourne pas, en dépit de ses craintes et de ses soupçons. On imagine à lire le *Journal absurde*, que Harry Laus tint durant dix ans, de 1949 à 1959, alors qu'il exerçait de caserne en caserne, le courage qu'il dut chercher en lui pour se lancer dans cet aveu si direct. L'essentiel du journal est consacré à des commentaires de lecture : Dostoïevski surtout, qu'il analyse sur les traces de Gide, mais aussi Kierkegaard, Hesse ou Ibsen auquel il avait consacré une étude. Mais Harry Laus tente de s'expliquer les idéaux, *« d'un jeune homme médiocre »* (ainsi intitulait-il un début d'autobiographie qu'il perdit dans un déménagement), et aussi *« cette terrible différence entre* [sa] *vie intérieure et* [sa] *vie extérieure »*. Observateur impitoyable de *« l'homme du commun »* qu'il aura côtoyé toute son existence, en se soumettant à la loi du mensonge et de la comédie sociale, il offre, en même temps, une vue sur l'atelier d'un écrivain frustré, mais au fond très déterminé.

Harry Laus
Harry Laus est né le 11 décembre 1922, treizième enfant de Rodolfo Laus, d'origines prussienne et indienne (par sa grand-mère paternelle). Il entre dans la carrière militaire en 1941. Il commence à publier dans la revue *Joaquim* des « Lettres du Nordeste », en 1947. Son premier recueil de nouvelles est couronné d'un prix de l'Académie brésilienne en 1959. Lieutenant-colonel en 1964, il démissionne au moment du coup d'Etat. Il devient alors critique d'art et directeur de musée dans son Etat natal de Santa Catarina. Il séjourne en France à trois reprises et meurt le 22 mai 1992, à Florianopolis.

Son talent tarde, par son isolement, à être reconnu. Il lutte contre la médiocrité. Mais sa lucidité sur ses propres limites et sur la vigueur de son ambition finit par être perçue par d'autres. Des amis le lisent. Le poète Mario Faustino est un de ses lecteurs perspicaces, même s'il se montre parfois cruel. Harry Laus souffre de ne pas être compris par des compagnons auxquels le lient des amitiés amoureuses. Il décrit avec minutie les angoisses qui le tourmentent dans sa solitude et dans une jovialité affectée, à l'aide de l'alcool.

Habitué à dissimuler et à se durcir, il est étonné quand il se sent envahi par de véritables élans d'amour qui doivent prendre des formes d'amitié chaste avec ses confidents ou de « débauches » avec des inconnus dans des lieux spécialisés de villes voisines. *« Oui, c'est là, dans ces lieux où se révèlent les vices et se dégrade l'humanité qu'on peut le mieux étudier les sentiments humains. Peut-être parce que tout sentiment humain est fondé sur l'instinct et que, dans cette dégradation animale, l'homme se rapproche de son origine – de son commencement. Dans ces endroits-là, je comprends mieux l'œuvre de Dostoïevski... »* Des lettres d'aveux qui peut-être n'ont jamais été envoyées ponctuent ce journal que l'écrivain, alors âgé d'une trentaine d'années, savait devoir un jour publier. Il recourt parfois à l'anglais et au français pour voiler des confessions qu'il craint trop directes, tout en déplorant que son nom risque d'être plus attaché au *« libertinage »* qu'à la littérature. Il se trompait.

René de Ceccatty

(1) *Sentinelle du néant* et *Bis*, également chez José Corti (1998).

Livraisons

● **CARACOL BEACH**, d'Eliseo Alberto
Roman grinçant et lyrique, *Caracol Beach*, a reçu le prix international du roman Alfaguara, en 1998. Carlos Fuentes a dit du livre : *« Dans la littérature latino-américaine, peu de pages plus terribles que celles de* Caracol Beach (...). *Une tragédie au rythme du rock psalmodiée par les rites afro-cubains... »* Ce drôle de roman protéiforme débute dans une petite station balnéaire du sud des Etats-Unis et se poursuit par l'irruption d'un ancien combattant cubain d'une guerre en Afrique. Né en 1951 à La Havane, Eliseo Alberto vit au Mexique (traduit de l'espagnol – Cuba – par Dominique Lepreux, Liana Levi, 320 p., 130 F. [19,82 €]). **R.R.**

● **SÉPARATION DE CŒUR**, de Joanna Trollope
Auteur de romans populaires de qualité, Joanna Trollope s'est souvent penchée sur différentes situations sentimentales et familiales de la société contemporaine. Cette fois, la romancière britannique met en scène un couple qui se déchire après quarante ans de mariage. Monsieur décide de quitter sa femme pour convoler avec une jeune femme deux fois plus jeune que lui. Sur ce canevas on ne peut plus conventionnel, Joanna Trollope construit un tableau de mœurs très vivant (traduit de l'anglais par Dominique Peters, Calmann-Lévy, 304 p., 129 F. [19,67€]). **R.R.**

● **LE FILS DE BAKOUNINE,** de Sergio Atzeni
L'évocation de la vie politique d'un village sarde de mineurs durant l'après-guerre. La narration se présente comme une suite de témoignages des habitants qui ont connu un certain Tullio Saba, agitateur communiste. Les questions de l'enquêteur ne sont pas retranscrites : seules les réponses apparaissent, faisant revivre celui qu'on avait surnomme le « fils de Bakounine », parce que son père espérait que Bakounine un jour viendrait brûler l'église... Sergio Atzeni (1952-1995) dessine un portrait en creux d'un individu et de son entourage. Superstitions, rancœurs, envies... transforment la vérité et créent la fiction collective (traduit de l'italien par Marc Porcu, éd. La Fosse aux ours [1, place Jutard, 69300 Lyon, 124 p., 100 F [15,24 €]). **R.de C.**

Par arrêt **confirmatif** du 17 mars 2000, la Cour d'Appel de PARIS a **condamné** la société NSP, éditeur de la collection **L'ESPRIT FRAPPEUR**, pour **concurrence déloyale** à l'encontre des sociétés MILLE ET UNE NUITS/FAYARD, éditeurs de la collection **MILLE ET UNE NUITS** dont la société NSP a *"imité la présentation"*.
La Cour a en conséquence fait **interdiction** à **L'ESPRIT FRAPPEUR** de faire paraître de nouveaux ouvrages au même format si leur présentation n'est pas suffisamment distincte de la maquette de **MILLE ET UNE NUITS**.
La Cour a en outre condamné la société NSP à payer aux sociétés MILLE ET UNE NUITS/FAYARD les sommes de **100.000 Francs** à titre de **dommages et intérêts** et **40.000 francs** pour frais de **procédure irrépétibles** et ordonné la publication de l'arrêt par extrait dans deux journaux ou revues aux frais de NSP.
Pour extrait, Cabinet NACCACH-WEKSTEIN, Avocats

L'Angleterre des marges

Après un an passé auprès des exclus, des marginaux, des hors-système de toute nature, Nik Cohn retranscrit son périple dans une république parallèle

ANARCHIE
AU ROYAUME-UNI
Mon équipée sauvage
dans l'autre Angleterre
(**Yes we Have no**)
de Nik Cohn.
Traduit de l'anglais
par Elisabeth Peellaert.
Ed. de l'Olivier, 396 p. ,
139 F (21,2 €).

Célèbre, à vingt et un ans après la publication de son histoire « définitive » du rock'n roll, *Awopbopaloobap* (éd. Allia), riche à trente ans alors qu'un article publié dans un magazine avait donné la trame de ce qui allait devenir le film, *Saturday Night Fever* ayant tout perdu quelques années plus tard, il se fait romancier, chroniqueur, journaliste, joueur de flipper et même éleveur de porcs ; Nik Cohn est toujours aujourd'hui, cheveux blanchis et la cinquantaine guillerette, un infatigable curieux, qui vit à New York mais n'a rien perdu de son accent anglais, ironie incluse : *« Quand j'ai réalisé que je ne serai jamais un musicien, et sachant que je n'avais aucune envie de travailler, je me suis mis à écrire. »*

Comme il le raconte au début du livre, il a gardé sa maison en Angleterre, dans un petit village où il se rend une ou deux fois par an : *« Avec la distance, je vois les choses bien plus clairement que si j'étais sur place et quand j'ai vu à quel point les choses changeaient même dans ce petit village, je me suis dit qu'il fallait que je refasse un tour d'Angleterre et que je rencontre les nouvelles générations, ceux qui viennent d'Irlande comme ceux des Caraïbes. Ce n'est pas la même démarche que celle d'Orwell* (1)*, lui était soutenu par ses convictions socialistes, moi, je n'avais que ma curiosité. »* Et son goût immodéré du baroque, de la folie douce ou violente, du grotesque, de l'absurde, du dérangeant.

Le hasard lui a donné un atout, Mary Carson, une jeune femme en liaison avec la secte odiniste qui lui fera ouvrir certaines portes. Il avait son numéro de téléphone et leur premier contact a été celui de la voix *: « Une grosse voix profonde, et puis son accent* ; *j'ai tout de suite su d'où elle venait. Comme moi. De Derry. »* Il est surpris par le contraste lorsqu'ils se rencontrent parce qu'elle est minuscule, avec un corps de garnement des rues. Il se produit entre eux un « choc électrique » il sait d'emblée qu'il va pouvoir faire le livre. Savamment désinvolte donc, Nik Cohn finit par avouer que *Anarchie au Royaume-Uni* leur a demandé un an de préparation, uniquement pour se documenter, et encore plusieurs mois de travail pour passer à la réalisation du projet : aller à la rencontre de ceux qui vivent dans la « république » d'Angleterre, les hors-système, les hors-toutes-lois, les hors-jeux.

RÉSEAU LABYRINTHIQUE

Quand ils partent, ils ont déjà quelques repères, des noms, ils savent qu'à tel endroit, ils pourront faire telle chose, à tel endroit telle autre, qu'il y a toujours des gens qui connaissent d'autres gens, un réseau *« déglingué mais labyrinthique »*. A la lecture, on a pourtant l'impression d'une promenade aléatoire, de rencontres de hasard, de moments piqués ici ou là. *« J'ai employé des techniques de fiction mais des mots réels pour des gens réels »* : le mode est au présent, le ton du narrateur est alerte, vif, il raconte, s'émeut, s'étonne, constate. On a l'impression qu'il a écrit sur le vif, sur un coin de table de café, sur le capot d'une voiture. Mais il y a eu trois versions. *« Je passe des heures à me concentrer, à fixer mon petit carnet jaune jusqu'à ce que me vienne une image. J'écris d'abord à la main et c'est seulement quand je sais où je vais que je passe à la machine. Il faut que le texte soit simple et facile à lire, que ça ait l'air accidentel. La langue anglaise donne le rythme, et chaque chapitre devient un mouvement d'une symphonie qui n'en finit pas »*

Il faudrait presque une carte pour suivre sa traversée de la « république », *« un Etat indépendant, peuplé de tous ceux qui vivent en Angleterre, mais pas en anglais »*. Les paysages défilent, tantôt il flotte une odeur de curry, tantôt de cidre ou de bière. Un peu partout des jeunes traînent, *« la mine fatiguée, malade et épuisée par le désœuvrement »*. La musique est toujours présente, comme le football. Les dealers aussi, jamais loin. Mais surtout des personnages attachants, bizarres, fascinants : Megan, qui veut devenir championne du monde de kick boxing ; le souvenir de Grace, le travesti chauffeur routier, *« six pieds deux pouces, muscles gonflés et lisses ; joues creuses bleuies par une barbe naissante ; cheveux soyeux et blonds comme les blés frangés à la manière de Prince Vaillant ; montagne de muscles artificiellement bronzée ; et puis sa robe, un truc transparent de couleur pêche et chartreuse, à ravissants motifs de primevères »* ; un nain que l'on croise et qui pleure, la main dans celle d'un de ses amis ; Harold, le maître d'école en retraite ; Paul Chan, le Presley chinois ; Gilles, le nomade, le voyageur, immobilisé à Fraggle Rock ; Martha, qui a tout quitté pour un homme, ses enfants, son mari, sa maison, et cet homme qu'elle aime l'a quittée à son tour et elle le cherche, errant dans les rues, folle de désespoir et d'espoir ; près d'une centaine de personnes qui se sont rencontrées un soir de fête pour le lancement du livre à Londres, et avec qui Nik Cohn est plus ou moins resté en contact *« et si on les additionne, peut-être que l'on me trouve moi »*.

Martine Silber

(1) *Dans la dèche à Paris et à Londres* (éd. Ivréa).

Satire satanique

SATAN & Co
(**Satan Wants me**)
de Robert Irwin.
Traduit de l'anglais
par Isabelle D. Philippe,
éd. Phébus, 342 p.,
139 F (21,19 €).

Après quelques tentatives de facture inégale mais toutes intéressantes, cet écrivain anglais remarquablement doué donne aujourd'hui son roman le plus réussi, dans lequel il parvient à maîtriser son talent, à endiguer une inspiration parfois trop vivace, et à se concentrer sur ce qu'il sait faire : se moquer salutairement de son monde et partager avec le lecteur un sourire d'érudit narquois. Il nous invite à pénétrer dans une secte sataniste à Londres dans les années 60. Un apprenti sociologue a résolu d'en faire le sujet de sa thèse, et l'on imagine les stratagèmes auxquels il doit recourir pour se faire accepter, endoctriner, initier et finalement choisir comme élu de Satan. Les adeptes proposent une morale assez plaisante : *« L'abus des meilleurs choses est encore une assez bonne chose »*, ou bien : *« La démence est héréditaire, on la reçoit de ses enfants. »*

Ils sont toutefois un peu déjantés et ne parviennent pas toujours à contrôler leurs pentacles : les Pieds nickelés au sabbat. Mais les hippies amis du héros, gavés de LSD et de musique sixties, n'ont pas tout à fait les pieds sur terre non plus. Leur délire s'additionne à celui des initiés. Chacun savourera, selon son goût, le personnage de la jeune Sally, enfant de Woodstock, ses menus, ses lectures, sa question de la semaine et ses préférences sexuelles, ou bien le Bouc noir, dont la descendance rôde encore dans la vaste et sombre villa. Et si vous ne croyez pas à ces diableries, notez tout de même que le héros, à la fin du livre, est devenu riche et puissant.

Jean Soublin

la chronique

de Roger-Pol Droit

Hegel au printemps avec Marguerite Duras

Tout englober, oui, mais en mouvement. Chez Hegel, contrairement aux mauvaises légendes, il n'y a pas de clôture ni de rigidité. Gwendoline Jarczyk propose de nouvelles approches, savantes et poétiques, de ce système ouvert

LE NÉGATIF OU L'ÉCRITURE DE L'AUTRE DANS LA LOGIQUE DE HEGEL
de Gwendoline Jarczyk.
Postface
de Pierre-Jean Labarrière,
éd. Ellipses, « Philo »,
622 p., 295 F (44,97 €).

Entre Marguerite Duras et Georg Friedrich Hegel, on ne voit pas le rapport. Trop différents. Aucun registre commun, ni d'époque ni de style. Romancière des années 60 ou philosophe du XIXe siècle, il faut choisir. Elle écrit plat, volontairement parlé. Lui conceptualise, analyse, dialectise – et le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas connu pour la légèreté de ses phrases. Non, décidément, rien, ni dans les préoccupations ni dans les textes, ne paraît les rapprocher. Et si, toutes différences gardées, tous registres bien distingués, ils disaient la même chose ? A propos du vent, de l'écriture, de l'ombre. Au sujet du passage, incessant et fragile, du temps et de l'être vers le rien, toujours. Si c'était le cas, on apercevrait des convergences au premier abord incongrues entre, par exemple, *Le Camion* et *La Science de la Logique*. C'est en tout cas ce que suggère, à plusieurs reprises, Gwendoline Jarczyk dans un travail monumental qui entend éclairer de l'intérieur la démarche hégélienne.

Cette mise en lumière du mouvement de la pensée de Hegel, Gwendoline Jarczyk la poursuit déjà depuis longtemps. On doit en effet à cette philosophe (qui est par ailleurs journaliste à *La Croix*) de nombreux et importants travaux sur la logique hégélienne et sur sa portée. Parmi les principaux, il convient de mentionner *Système et liberté dans la logique de Hegel* (Aubier, 1980) et les traductions, cosignées avec Pierre-Jean Labarrière, de *La Science de la logique* (Aubier, 3 vol., 1972-1981) et de la *Phénoménologie de l'Esprit* (Gallimard, 1993). Sans doute y a-t-il peu de personnes au monde aussi familières de ces textes arides, parfois énigmatiques, où Hegel expose ce qu'il entend par logique. Le terme prend en effet chez lui un sens spécial, fort différent de ce que l'histoire de la philosophie et celle des mathématiques entendent couramment. Au lieu des règles formelles permettant de juger de la validité d'un raisonnement et du caractère contraignant d'une argumentation, la logique, chez Hegel, désigne d'abord le mouvement interne de déploiement du monde, qui ne se distingue pas fondamentalement du déploiement de la pensée.

Le négatif et la négation jouent dans ce processus un rôle essentiel et subtil que l'ouvrage de Gwendoline Jarczyk met en lumière sur plusieurs registres. Nier n'est pas nécessairement ôter, supprimer, effacer. Il convient au contraire de comprendre que *« l'œuvre du négatif est coextensive à tout ce qui est »*. Sans elle, pas de pensée, pas de réalité, pas de devenir, pas de totalité. Il convient de saisir combien ce passage par le « rien », qui habite toute la réalité, n'est pas une pure et simple annulation, un anéantissement sans retour. La pensée de Hegel n'est pas un nihilisme, bien qu'elle affirme l'identité de l'être et du néant. Comment sort-on de cette difficulté ? Hegel indique un chemin – qui exige des éclaircissements ! – en écrivant que la *« vérité, ce n'est ni l'être ni le néant, mais le fait que l'être – non point passe –, mais est passé en néant et le néant en être »*. En un sens, ce gros volume est une explication de cette seule phrase. Les enjeux : une approche de la totalité du monde comme mouvement et non pas comme somme, une conception de l'infini comme mouvement du fini en tant que tel.

Ce travail conceptuel de haut niveau est évidemment impossible à résumer en quelques lignes. Mais on peut en percevoir le geste d'ensemble par un autre biais. Duras, justement. Le négatif par où tout passe et demeure en réserve, elle l'a dit. En exergue à ces six cents pages de philosophie, on peut lire ces lignes de la romancière : *« On écrit tout le temps, on a une sorte de logement en soi, l'ombre, où tout va, où l'intégralité du vécu s'amasse, s'entasse. Il représente la matière première de l'écrit, la mine de tout écrit. Cet "oubli", c'est l'écrit non écrit : c'est l'écrit même. »* Selon Gwendoline Jarczyk, une sorte d'équivalent littéraire de cette « écriture de l'autre » constituée par le négatif se trouverait dans ces formules de Duras : *« Si on savait quelque chose de ce qu'on va écrire, avant de la faire, avant d'écrire, on n'écrirait jamais, ce ne serait pas la peine. Ecrire, c'est tenter de savoir ce qu'on écrirait si on écrivait – on ne le sait qu'après – avant, c'est la question la plus dangereuse que l'on puisse poser. Mais c'est la plus courante aussi. »*

Le reproche que certains ne manqueront pas de formuler est évidemment : est-ce licite ? A-t-on le droit, intellectuellement, de rapprocher le grand maître de la chaire de Berlin et la petite griffonneuse de la chair tout court ? N'est-ce pas suspect, approximatif, hasardeux, illusoire ? Il convient de répondre « non » à tous les chefs d'accusation. La réflexion ne saurait laisser en place la carte des bienséances. Il n'y a aucune raison valable pour s'interdire de tels croisements, voies de traverse ou dissonances apparentes. Le seul souci doit évidemment être leur cohérence, et l'existence d'un centre de gravité. Ici, c'est la grande machine hégélienne, pas aussi mécanique qu'on a pu le croire, qui sert de lest. Duras est là par rencontre, presque de passage. Personne ne se risque à l'installer dans un dialogue avec Hegel où aucun d'eux, sans doute, n'aurait quoi que ce soit à dire à l'autre.

S'il n'est pas inutile de souligner cette évidence, c'est que de grands excès ont pu passer pour de nouvelles règles : n'importe quoi transformé en méthode, le patchwork repeint en innovation sagace. Du coup, une large partie du paysage actuel se partage entre deux camps, affaiblis par des maux symétriques et inverses. Les purs et durs de la note de bas de page ne souffrent pas qu'une référence soit déplacée, anachronique ou atypique – au risque de se priver de féconds décalages. Les mélangeurs-broyeurs hachent menu tout ce qui leur tombe sous le nez, et relient tout à tout sans souci de rien – au risque de ne plus savoir de quoi ils parlent. Bref, assouplissements et remises en forme recommandés.

★ A signaler également.
Parmi les publications, nombreuses et fort diverses, qui attestent de la vigueur des études hégéliennes, on retiendra notamment :
– *Temps et Esprit dans la philosophie de Hegel. De Francfort à Iéna,* de Christophe Bouton, analyse très détaillée de l'évolution de la philosophie hégélienne au moment de sa genèse, entre 1796 et 1802 (Vrin, « Histoire de la philosophie », 320 p., 180 F [27,44 €]).
– *L'Ordre du temps. Essai sur le problème du temps chez Hegel,* de Paulo Eduardo Arantes, qui travaille à rétablir le primat de la logique sur les lectures existentialistes de Hegel (L'Harmattan, « La philosophie en commun », 330 p. 170 F (25,92 €).
– *Versus. Hegel et la philosophie à l'épreuve de la poésie,* d'André Hirt, analyse l'embarras que provoque chez Hegel l'irréductible altérité de la poésie (éditions Kimé, 198 p., 140 F [21,34 €]).
– *L'Idéalisme allemand. Alternatives et progrès,* recueil d'articles de Bernard Bourgeois sur une série de thèmes contrastés, dont certains ont été relativement peu explorés sous cette forme (les droits de l'homme, l'histoire mondiale) (Vrin, « Histoire de la philosophie », 322 p., 180 F [27,44 €]).

Le dernier encyclopédiste

Une réflexion philosophique sur une période charnière de notre histoire : la naissance de la « modernité »

LA LÉGITIMITÉ DES TEMPS MODERNES
de Hans Blumenberg.
Traduit de l'allemand
par Marc Sagnol,
Jean-Louis Schlegel,
Denis Trierweiler
et Marianne Dautrey,
Gallimard, 702 p., 280 F (42,68 €).

Lorsque le processus de recul de la lecture entamé au milieu des années 70 aura atteint son terme, quand la génération qui vient, ivre d'ordinateurs et de portables, aura oublié jusqu'à la forme d'un livre ou l'odeur d'un journal, il ne restera plus, les soirs de nostalgie, qu'à se remémorer le temps où existaient encore des gens comme Blumenberg : des hommes qui passaient leur vie dans les livres, qui donnaient leur vie aux livres – et dont la vie, enfin, s'épanouissait en livre. Car de l'existence terrestre de ce grand savant que fut Hans Blumenberg (1920-1996), il y a bien peu à dire, sinon qu'il étudia les langues anciennes, soutint en 1947 une thèse de doctorat consacrée à Husserl, et enseigna jusqu'à la fin de ses jours dans diverses universités allemandes, entre autres celle de Münster. Son œuvre, en revanche, est à elle seule un continent. Un continent dont, malgré quelques traductions récentes (1) et une excellente étude de Rémi Brague (2), on ne pourra prendre la vraie mesure qu'à condition de se plonger dans son monumental ouvrage, *La Légitimité des Temps modernes*, qui sort aujourd'hui en français, trente-trois ans après sa première publication (1966).

Mais attention : ouvrage difficile. On y peine, on s'y perd, on s'y désespère. Format impressionnant, plan incertain, style élevé. Lecteurs, accrochez-vous : l'ivresse des sommets vous récompensera des fatigues de l'ascension. Blumenberg n'est pas un historien comme un autre. Il s'inscrit dans la grande tradition de l'idéalisme allemand, renouvelée par Nietzsche et Heidegger, et illustrée, plus près de nous, par Leo Strauss, Hannah Arendt et Hans Jonas. Dans leur sillage, il s'interroge sur la genèse de la « modernité» issue de la Renaissance et, au-delà, sur le partage de l'histoire de la culture occidentale en grandes « époques », dotées chacune d'une signification métaphysique.

Sa principale thèse ? On pourrait (très grossièrement) la résumer en disant ceci : le projet de la modernité, centré sur la connaissance scientifique et la domestication de la nature, bien loin de constituer la reprise, la transposition ou le décalque d'un projet plus ancien, d'origine antique ou médiévale, est au contraire résolument original. En d'autres termes, ce livre bourré d'érudition, et dont les références sont parfois étrangères au lecteur francophone, entend constituer une véritable « défense et illustration » de la rationalité moderne – une vigoureuse réponse adressée à certains de ses détracteurs, trop pressés de la dénigrer au nom d'un point de vue « conservateur ».

GRANDS AXES

Cette réponse, à son tour, s'ordonne autour de quatre grands axes. Dans la première partie, Blumenberg s'attaque à ceux qui, tel Carl Schmitt, affirment ne voir, dans le langage du droit et de la politique modernes, qu'une variante « sécularisée » (entendez : laïcisée) de la théologie classique. La deuxième partie étudie les conséquences anthropologiques du « nominalisme » cher au Moyen Age finissant. La troisième partie (la plus fascinante) propose une formidable histoire de la manière dont la « curiosité », péché grave aux yeux des premiers chrétiens, s'est ensuite transformée en vertu, permettant ainsi, de Copernic à Léonard de Vinci, l'éclosion de la science moderne. La quatrième, enfin, s'attarde sur Nicolas de Cues et Giordano Bruno, deux savants-philosophes qui « encadrent » la Renaissance proprement dite, et sans lesquels notre modernité ne serait pas ce qu'elle est.

On devine, peu à peu, la méthode de Blumenberg. Relativement autonomes les unes par rapport aux autres, les quatre parties de son travail jettent des rayons de lumière isolés sur une période charnière de notre histoire – mais l'on s'aperçoit, une fois l'ouvrage refermé, que ces rayons convergent. Ce qu'ils donnent à voir ne serait rien, cependant, si l'on ne prêtait également attention à la manière dont Blumenberg étaie ses démonstrations, à la minutie de ses analyses, à sa connaissance pratiquement illimitée (et non exempte d'humour) des philosophes de l'âge hellénistique aussi bien que des Pères de l'Eglise. On peut choisir, par exemple, de ne lire que son chapitre sur le scepticisme grec : il est magistral. Ou même se contenter d'ouvrir le volume au hasard – par exemple à la page 336 – pour y apprendre que c'est chez Tertullien, vers l'an 180 de notre ère, que le mot *curiositas* acquit un sens *« antignostique »*. Des petites découvertes comme celle-là, qui peuvent toujours servir, il y en a dix par page.

Il est vrai que, dans cette formidable histoire des idées, il n'est jamais question de l'histoire réelle des hommes, de leurs souffrances et de leur sang. Même s'il critique certains aspects de l'idéalisme classique, Blumenberg demeure prisonnier d'une problématique intellectualiste : tout est texte, et hors du texte il n'y a rien. Il n'empêche. Des textes aussi riches que le sien, on n'en lit pas tous les jours. Ce livre est, à lui seul, une encyclopédie. Hélas ! il est à craindre que son auteur, qui vient de disparaître, n'ait été l'un des derniers grands encyclopédistes de notre temps. L'espèce, probablement, est en voie de disparition.

Christian Delacampagne

(1) Signalons, de Hans Blumemberg, *Le souci traverse le fleuve* (1990), *Naufrage avec spectateur* (1994) et *La Passion selon saint Matthieu* (1996), tous trois aux éditions de l'Arche.
(2) « La galaxie Blumenberg », article de Rémi Brague paru dans le nº 83 de la revue *Le Débat* (janvier-mars 1995).

Face à face : Jung et Pauli

Deux géants du XXe , l'un physicien, l'autre psychologue, tentèrent d'approfondir leur réflexion par une confrontation mutuelle

CORRESPONDANCE
de Wolgang Pauli/
Carl Gustav Jung
Ed. dirigée et commentée
par C. A. Meier.
Traduit de l'allemand
par F. Périgaud
Albin Michel 374 p.,
150 F (22,86 €).

Document historique d'une valeur inestimable, la correspondance échangée par le psychologue zurichois Carl Gustav Jung et par le physicien viennois Wolgang Pauli, prix Nobel en 1946, entre 1932 et 1958, comprend quatre-vingts lettres qui requièrent pour être comprises de solides connaissances scientifiques. Rappelons cependant que Pauli, né à Vienne en 1900, était de vingt-cinq ans le cadet de Jung qu'il choisit après son analyse comme *« père spirituel »*.

L'une des curiosités de cette correspondance est l'importance que jouèrent, dans la vie intellectuelle de Pauli, Lao-Tseu et Schopenhauer, qu'il incite Jung à lire et à méditer. De son côté, Jung reconnaît volontiers sa dette à l'endroit d'Einstein qu'il invita souvent à dîner et de Pauli dont il analysa les rêves.

Ce dialogue entre l'un des plus grands physiciens du XXe siècle et l'un des fondateurs de la psychologie des profondeurs comporte même des anecdotes inédites sur l'histoire de la psychanalyse, comme celle de Pauli racontant à Jung qu'Ernst Mach, pas prude pour un sou et très intéressé par tous les courants intellectuels de son époque, émit un jour un jugement sur la psychanalyse. Voici ce qu'il dit : *« Tous ces gens veulent utiliser le vagin comme une longue-vue pour observer le monde. Mais ce n'est pas là sa fonction naturelle, il est bien trop étroit pour cela. »*

Mach était par ailleurs le parrain de Pauli. Le jour de son baptême, il avait déposé ca carte sur laquelle on pouvait lire : *Mach, d'origine antimétaphysique*. Mach considérait la métaphysique comme le diable en personne. Et il professait qu'il fallait utiliser avec la plus grande circonspection tous les processus de pensée, voire même les éliminer ; Pauli, dans une de ses lettres, tente un parallèle entre Mach et Jung qui ne laisse pas de surprendre.

Roland Jaccard

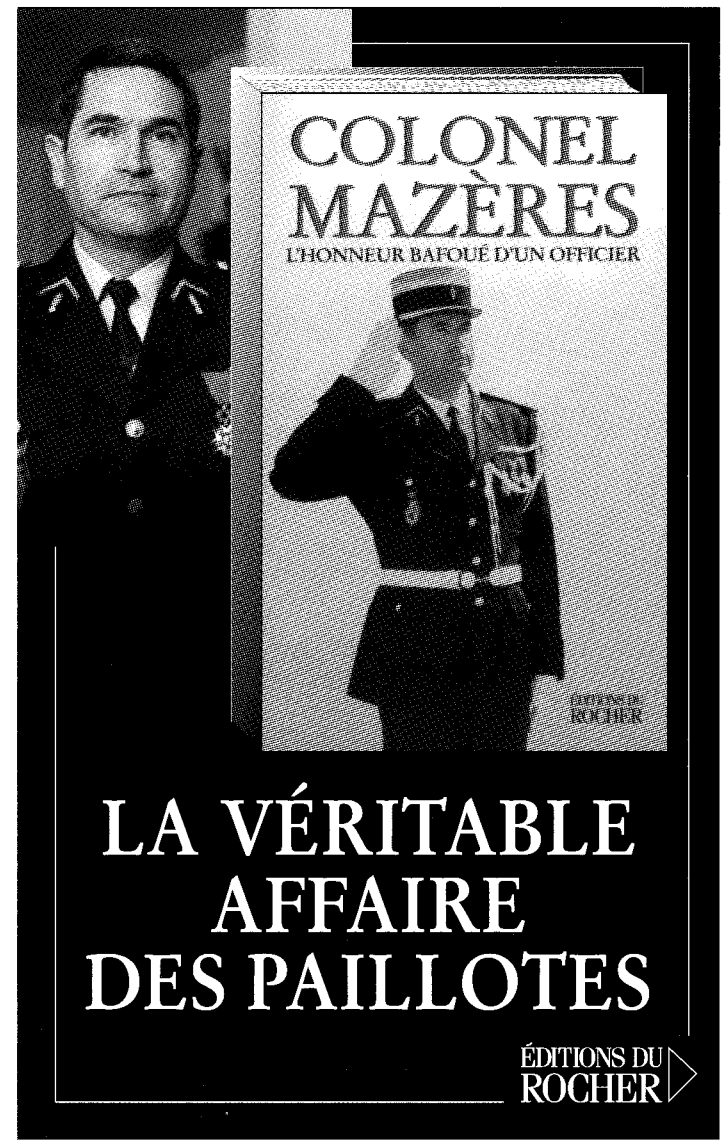

La Bible, le roman des romans

Robert Alter propose une approche inédite de l'Ecriture sainte, considérant celle-ci comme de la littérature et ses auteurs comme des écrivains

L'ART DU RÉCIT BIBLIQUE
de Robert Alter.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Paul Lebeau et J.-P. Sonnet.
Ed. Lessius, 266 p., 129 F (19,67 €).

La critique historique s'est, de façon intensive durant la deuxième moitié du XXe siècle, interrogée sur les auteurs bibliques, leur identité, leur formation, leurs buts, leur situation chronologique, leurs sources... Ce qui ne fut pas sans conséquence pour la théologie, fécondée par cette exégèse nouvelle et s'efforçant de repenser quelques grands dogmes liés à l'Ecriture sainte.

Au début des années 80, un universitaire américain, Robert Alter, professeur à Berkeley (Californie) de littérature comparée et de littérature hébraïque, synthétisait et proposait une approche nouvelle, inédite, du corpus biblique : l'approche dite « narrative », qui considère l'Ecriture sainte comme de la littérature et ses auteurs comme des écrivains. Quelque vingt années plus tard, l'ouvrage, qui a inspiré tant de recherches (1), est enfin disponible en français.

Ce sont essentiellement les récits bibliques (au sens de la Bible juive, c'est-à-dire du Premier Testament), qui intéressent Alter, et en particulier l'histoire des patriarches, la grande saga de Juda ou celle, plus étonnante encore, de Joseph. Dans ces textes de la Genèse, et quelques autres, l'auteur veut repérer ce qui, à travers des matériaux certes composites, parfois juxtaposés et répétitifs, fait fonctionner le récit comme de la littérature de fiction. Il déniche ainsi, pêle-mêle, le thème récurrent — celui, par exemple, de l'aîné souvent dépossédé de son héritage au profit du cadet, voyez Juda, voyez David. Mais aussi l'art de ce qu'il appelle la « scène-type », la scène convenue, par exemple, du personnage rencontrant sa future épouse auprès d'un puits et les mutations littéraires que cette scène convenue subit d'un récit à l'autre, puisque *« ce qui intéresse en l'espèce comme en toute création artistique, ce n'est pas tant la convention que la manière dont elle est mise en œuvre en chaque cas particulier »*. Et encore, la place et la fonction du dialogue dans un récit, les techniques de répétition, la caractérisation des personnnages, la présentation unitaire d'un récit composite... bref, un arsenal de constats qui emporte en effet la conviction : oui, les récits bibliques fonctionnent bien comme de la littérature, sont une littérature à part entière, et oui, les auteurs bibliques, si disparate que soit leur identité historique, sont des écrivains à part entière.

LITTÉRATURE COMPARÉE

Les exemples, nombreux, d'analyse littéraire bénéficient d'une lecture basée sur une traduction toujours très proche de l'hébreu original, en même temps que d'une comparaison souvent suggestive avec des littératures comparables du point de vue patrimonial, comme l'épopée homérique grecque, ce qui vaut au passage cette remarque judicieuse de l'auteur : *« Il est assez remarquable (et significatif sur le plan culturel) que parmi les peuples de l'Antiquité, Israël soit le seul qui ait fait le choix de la prose pour objectiver ses traditions religieuses et nationales. (...) Il s'agit là d'un point crucial pour notre compréhension de la Bible comme œuvre littéraire. Le réflexe de retrait vis-à-vis d'un genre étroitement associé au polythéisme s'est accompagné du développement d'un nouveau médium, façonné cette fois en fonction d'un horizon monothéiste. »*

On le voit, la théologie n'est pas loin, et cette approche littéraire conduit à découvrir l'infinie complexité des rapports entre Dieu et l'homme dans la trame changeante de l'Histoire. Ici, la liberté de l'homme et sa capacité de répondre à l'Alliance libératrice de son Dieu se risquent dans des histoires racontées, histoires d'amour, de haine, de reniements, de fidélités, bref, histoires des hommes de toujours. *« Toutes ces ressources formelles rendent ensemble possible un monde particulier de représentation,* note Alter. *Il s'agit, par cet art, d'éclairer une question : que signifie exister lorsque l'existence est à ce point partagée ? (...) La fiction sert de loupe à l'écrivain biblique, elle lui permet de percevoir et de faire percevoir de manière plus nette les paradoxes sans fond de la condition créée de l'homme.* (...) *Ce fut un défi de penser la réalité humaine à la lumière, radicalement nouvelle, de la révélation monothéiste. »*

Bref, ce livre de référence, désormais classique pour qui s'intéresse à une approche sérieuse de la Bible, nous dévoile un motif — peut-être le motif — de la destinée universelle du Livre saint. C'est qu'il est, en bien des occurrences, rédigé comme une littérature de fiction. Et nous savons que la fiction littéraire, si elle va jusqu'au bout de son projet, ne se contente pas d'être un récit, elle est une invention, qui révèle — au sens fort du mot — l'homme à lui-même, qui donne au lecteur l'envie de se perdre et se découvrir dans les personnages inventés. Il se pourrait bien que si la Bible juive est devenue un livre à ce point universel, « le Livre », c'est qu'elle est d'abord, dans tous les récits qu'elle fabrique, le plus extraordinaire, le plus étonnant, le plus formidable roman du monde !

Benoît Lobet

(1) Voir, par exemple, le récent collectif intitulé *Bible et littérature. L'homme et Dieu mis en intrigue,* éd. Lessius et Presses universitaires de Namur, 1999.

Un demi-siècle de liberté critique

Sylvie Patron retrace l'histoire de la revue « Critique » créée par Bataille et qui contribua à l'émergence de la notion de science humaine

CRITIQUE, 1946-1996
Une encyclopédie de l'esprit moderne
de Sylvie Patron.
Les Editions de l'IMEC, 460 p, 250 F (38,11€).

Critique *publiera des études sur les ouvrages et les articles paraissant en France et à l'étranger (...). A travers elles,* Critique *voudrait donner un aperçu, le moins incomplet qu'il se pourra, des diverses activités de l'esprit humain dans les domaines de la création littéraire, des recherches philosophiques, des connaissances historiques, scientifiques, politiques et économiques. »* C'est par ces mots que commence en juin 1946 l'éditorial du premier numéro de la nouvelle revue fondée par Georges Bataille. L'ambition est considérable, comme on voit , et d'ordre encyclopédique. Quel directeur de revue affirmerait aujourd'hui vouloir embrasser *« Les diverses activités de l'esprit humain »* ? En même temps, ce texte fondateur ne fait référence à aucun courant de pensée philosophique ou politique déterminé. Cela ne surprend plus personne en l'an 2000. En 1946, cette attitude est singulière...

Critique se distingue ainsi radicalement des deux revues qui dominent le paysage intellectuel de l'immédiat après-guerre, *Esprit* et *Les Temps modernes. Esprit* se rattache au christianisme social et au personnalisme, la doctrine de son fondateur, Emmanuel Mounier. *Les Temps modernes* sont évidemment identifiés à Sartre et à l'existentialisme. Rien de tel avec *Critique* qui n'est ni la revue d'un homme, ni celle d'une mouvance idéologique. Même s'il n'a aucune envie d'être le chef de file d'un mouvement, Bataille souffre d'ailleurs de son manque de notoriété. Il a été étiqueté *« mystique »* par Sartre et a le plus grand mal à se défaire de cette réputation un peu sulfureuse d'auteur confidentiel, passionné à la fois par l'érotisme et le sacré...

La création de *Critique* est donc pour cet homme relativement peu connu l'occasion d'exprimer l'extraordinaire diversité de ses curiosités intellectuelles. *« A une époque dominée par le débat entre existentialisme et marxisme, la revue occupe une place à part (...). Grâce à sa formule bibliographique, elle contribue à l'émergence de la notion de science humaine en France »*, écrit Sylvie Patron. L'encyclopédisme et l'éclectisme caractérisent également Jean Piel, qui prend la direction de la revue en 1962 après la mort de Bataille. L'intérêt de ce livre est de montrer que cette attitude n'est pas, et de loin, la plus mauvaise dès lors qu'il s'agit d'aborder la vie intellectuelle. Le travail de Sylvie Patron s'arrête à la mort de Jean Piel, en 1996, et à la désignation de Philippe Roger comme nouveau directeur de la revue.

Peut-être pour démentir Sartre, la revue est tout sauf mystique, et la spiritualité n'y a guère droit de cité. En revanche, *Critique « donne une tribune à Roland Barthes ou à Michel Serres au début de leur ascension vers une gloire internationale »*. Elle est aussi une des premières à donner la parole à Michel Foucault ou à Jacques Derrida. Rétrospectivement, les années 60 et 70 sont le moment de gloire de *Critique* lorsque le structuralisme triomphe sur la scène parisienne, et s'exporte avec succès sur les campus américains.

« La revue a été créée par Georges Bataille qui n'était pas un universitaire, et moi-même ne le suis pas, universitaire. Je souhaiterais qu'il y ait des épiciers », affirmait Jean Piel en 1975 lors d'un colloque à Nice. On peut douter qu'il y ait un jour des épiciers au conseil de rédaction de *Critique*. Mais le fait est que Jean Piel, par ailleurs haut fonctionnaire (il fut ainsi chargé de la construction du barrage de Serre-Ponçon ou du déménagement des Halles à Rungis) était totalement libre à l'égard des stratégies et des intrigues universitaires, comme Bataille l'avait été par rapport aux conflits idéologiques de l'après-guerre. C'est cette liberté, de même qu'une disponibilité à accueillir tout ce qui peut surgir de neuf sur le champ intellectuel, qui ont fait la force de *Critique*.

Dominique Dhombres

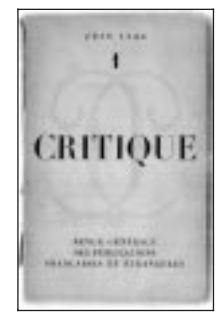

● Georges Bataille parle de *Critique*
« L'origine de *Critique* est liée au fait que j'ai passé une dizaine d'années au service des périodiques de la Bibliothèque nationale, service que j'ai fini par diriger. En réfléchissant à ce que pouvaient signifier les périodiques, j'ai pensé à l'intérêt qu'aurait une revue représentant l'essentiel de la pensée humaine prise dans les meilleurs livres. L'une des plus anciennes revues, le *Journal des savants*, qui date du XVIIIe siècle, suivait cette formule. (...) Il faudrait que la conscience humaine cesse d'être compartimentée. Aucune forme d'esprit n'est une forme privilégiée. *Critique* cherche les rapport qu'il peut y avoir entre l'économie politique et la littérature, entre la philosophie et la politique. » (Georges Bataille, in *Le Figaro littéraire* du 17 juillet 1948)

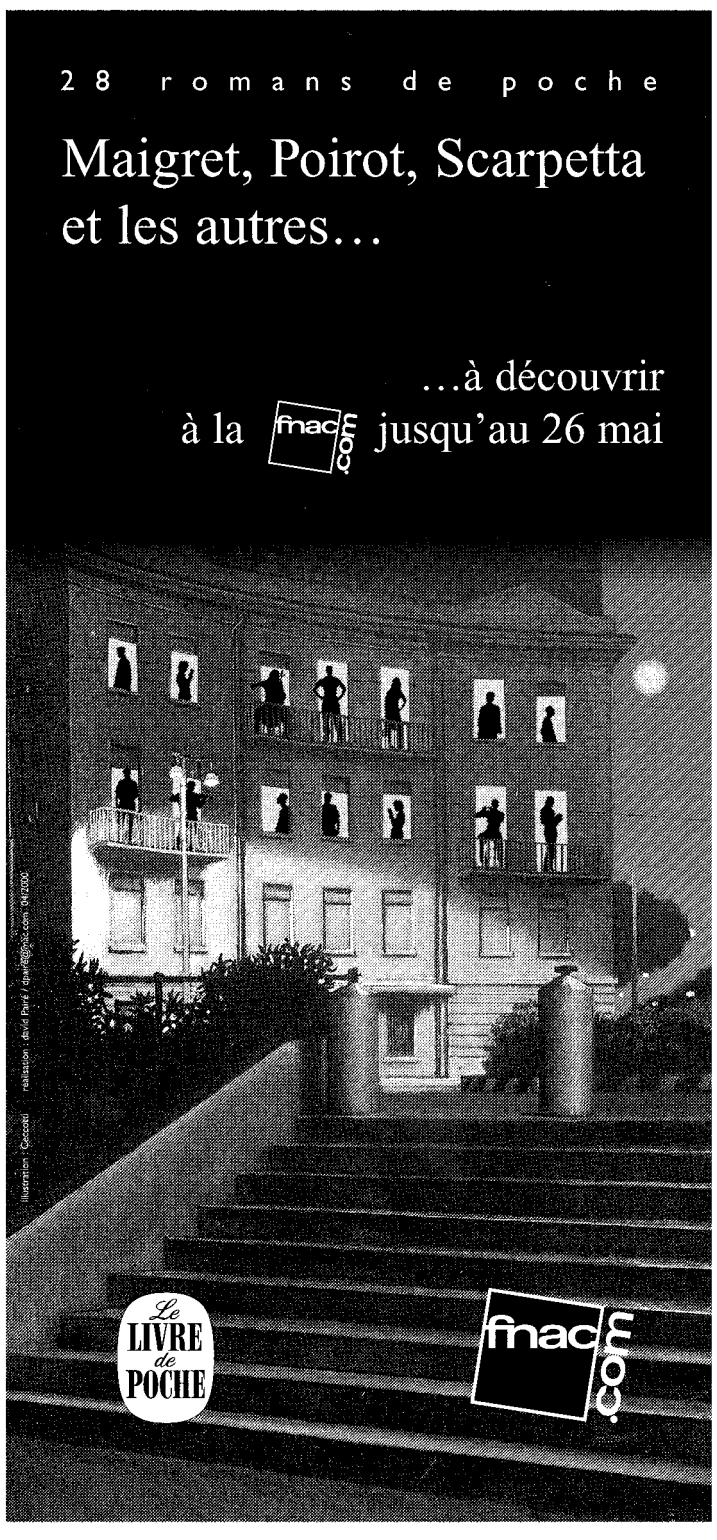

Perspectives Grand Siècle

Erik Orsenna revisite les jardins de Versailles et campe, grand écran, la magie du regard

PORTRAIT D'UN HOMME HEUREUX
André Le Nôtre 1613-1700
d'Erik Orsenna.
Fayard, 162 p., 89 F (13,57 €).

Artisans plus ou moins obscurs de la vertigineuse politique du regard inventée au Louvre et codifiée à Versailles, les « ingénieurs » du Grand Siècle – la notion prend en compte la fraternité peu commune de ces inventeurs enrôlés au service de l'absolutisme naissant – ont le plus souvent couché sur le papier une part de leurs rêves et de leurs méthodes, à défaut de leurs secrets (1). Ce n'est le cas ni de Le Nôtre, ni de Vatel, dont la participation au désastreux triomphe du surintendant Fouquet à Vaux-le-Vicomte est un point commun plus significatif. L'homme des jardins comme le maître d'hôtel peuvent donc à bon droit inspirer les relectures, plus ou moins subjectives, des historiens, des romanciers, voire des cinéastes.

Conseiller du président Mitterrand (il a raccompagné Ieoh Ming Pei le jour où l'architecte se vit confier le nouveau projet du Louvre), voluptueux amateur de paysages et jardinier patient de la langue, Erik Orsenna se devait de croiser le destin de Le Nôtre, qui consolida à l'instar de Vauban la puissance du Roi Soleil. Même si ses fortifications ne furent que des parcs et des jeux de perspectives (Versailles bien sûr, mais aussi Trianon, Saint-Cloud, Marly ou Saint-Germain), il est d'un temps où le dessin d'un système défensif est un acte paysager. Orsenna le comprend, lui qui ressent le goût de l'ordre et de la mesure, cet *« éperdu besoin de perspective »*, qui régentent la vie de ce Parisien élevé aux Tuileries, qui n'aura de cesse de rendre, grâce au jardin, l'espace et l'horizon dévorés par les contraintes urbaines. Romancier aussi, Erik Orsenna convoque au-dessus du berceau du petit André les fées de la géographie, soutenues plus tard par les muses de la géométrie ; ces malices souriantes n'ôtent rien au sérieux de l'entreprise, qui est moins une biographie qu'un essai sur la fonction politique de l'artiste et la sagesse un rien matoise du courtisan. Conversant chaque jour avec le roi pendant plus de trente ans, Le Nôtre se déjoue trop des pièges du paraître pour oublier son rang. Il laisse à son ancien maître Fouquet le génie funambule capiteux qui induit la chute. Idéologue discret, il comprend le pouvoir de l'œil, la force irrésistible de la séduction par les sens, tout en réglant le dialogue de la nature et de l'intelligence. Recréateur intransigeant toutefois (*« la sève doit couler droit»*).

Difficile de créditer le malheureux Vatel d'une telle vision ou d'une semblable autorité. Dominique Michel (2) a moins tenté de lever le « mystère Vatel » – trop d'incertitudes empêchent de l'arracher à sa légende : le « cuisinier » qui se tue pour échapper au déshonneur d'une réception royale manquée – que de préciser ce moment captivant où s'inventent la cuisine et la gastronomie modernes, à Vaux comme à Chantilly. Orsenna appelait à écouter Versailles, ses jeux d'eau et ses concerts évanouis ; d'étonnantes recettes (œufs pochés aux oignons, tourte de melon en marmelade) permettent ici au finale que l'audace du temps ait sa pleine saveur.

Un monde où le plaisir n'a rien d'innocent.

Ph.-J. C.

(1) Actes Sud republie ainsi les *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers* de Jean de La Quintinie (1000 p., 170 F [25,92 €]).

(2) *Vatel et la naissance de la gastronomie française* (Fayard, voir *Le Monde* du 12 avril).

Entre guerre et mélancolie

Pierre et Solange Deyon unissent leurs talents pour servir la figure attachante d'Henri de Rohan

HENRI DE ROHAN, HUGUENOT DE PLUME ET D'ÉPÉE (1579-1638)
de Pierre et Solange Deyon.
Perrin, 228 p., 125 F (19,06 €).

Parmi la masse des biographies qui envahissent les librairies, le lecteur, souvent, n'a le choix qu'entre le mauvais et le pire. Le genre est toujours difficile, et la plume du narrateur ne pallie pas nécessairement l'intérêt réel de bien des personnages. Rien de tel dans ce livre de duo mêlé. Solange et Pierre Deyon mettent leur talent et leur expérience historienne au service de la figure attachante d'Henri de Rohan.

Cet homme de très haute noblesse, intelligent, cultivé, écrivain politique, pouvait-il se contenter d'être un médiocre dans un temps de soubresauts tragiques ? L'histoire pouvait-elle se faire sans lui, alors que l'Europe et la France n'en finissaient pas de subir les effets de la déchirure confessionnelle ? A travers l'itinéraire si clairement tracé ici se dégage un destin à la fois exemplaire et original. D'un côté, Rohan est l'un de ces rejetons de haute lignée, professant quelques ambitions à propos des affaires du royaume, militaire dans l'âme, meneur d'hommes et mercenaire à ses heures. Derrière ces aspirations légitimes pour quelqu'un de son rang se profile une silhouette plus spécifique, plus énigmatique. En ce début du XVIIe siècle, alors que tant de grands réformés reviennent au catholicisme, Henri demeure attaché au calvinisme. Cette fidélité lui fait prendre la tête de l'opposition insurrectionnelle face aux expéditions militaires de Louis XIII dans les années 1620. Courant du Poitou au Languedoc, il mène un rude combat contre son roi. Attitude désespérée au service d'une ambition personnelle ou acte de résistance et de dignité pour les huguenots ? Alors traître à son prince, il pactise avec l'Angleterre avant de devenir, vers 1630, l'un des soutiens de la politique étrangère du cardinal de Richelieu, en l'exprimant à travers des textes remarqués d'analyse politique européenne où la préoccupation anti-espagnole est omniprésente. Mais cette littérature ne reflète-t-elle pas aussi la recherche d'une réconciliation rendue impérieuse par le besoin d'actions guerrières ? Henri de Rohan aura pourtant dû apprendre la patience mélancolique. L'exil, les atermoiements du pouvoir, à Venise ou à Paris, la longue attente d'un commandement semblent avoir cependant aiguisé son intelligence stratégique tout en vitesse et en surprise. Les campagnes de la Valteline, après 1635, l'attestent.

UN HOMME COMPLEXE

C'est donc surtout autour de ces questions que se construit l'ouvrage en proposant de cerner un homme exigeant, inquiet, contradictoire, un peu obscur. L'étude de la fortune vacillante d'Henri ou de ses clientèles aurait pu procurer peut-être quelques informations plus assurées. Tel quel pourtant, le parti pris du livre emporte la conviction car il autopsie en filigrane les dimensions d'un échec. Echec politique d'un grand militaire, échec religieux d'un réformé opiniâtre, échec courtisan d'un homme de chevauchée, échec familial d'un époux absent et d'un père meurtri. La fascination pour le personnage vient aussi de ce qu'il est un vaincu conscient, qui refuse de le reconnaître et continue de se battre avec toutes les armes dont il dispose. Ce livre réussi permet au lecteur de saisir une bonne part du sens de ces combats tout en invitant le chercheur à pousser l'aventure un peu plus loin encore. Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

Alain Cabantous

★ Sur la noblesse à l'ère absolutiste, signalons l'ouvrage récent de Lucien Bély, *La Société des princes XVIe - XVIIIe siècles* (Fayard, 600 p., 195 F [29,73 €]).

Le cinéma sur le divan

Roger Dadoun propose une « lecture » psychanalytique de nombreux films et analyse l'univers de quelques grands cinéastes. Sa thèse : toute image est politique

CINÉMA, PSYCHANALYSE ET POLITIQUE
de Roger Dadoun.
Séguier, 366 p., 110 F (16,76 €).

SVENSKA FILMINSTITUTE

« Le Silence » d'Ingmar Bergman

Que le cinéma, usine à rêves, et la psychanalyse, science des rêves, aient un langage commun paraît évident à Roger Dadoun. Tous deux friands d'images, l'un via un appareillage technologique, l'autre par le biais d'un appareil conceptuel, ils tendent à explorer les *« continents noirs de l'inconscient »*, à projeter des *« ressorts secrets de l'âme »*. Freud tenta pourtant de récuser cette proximité. Il afficha une certaine réticence à l'égard du projet de l'UFA, en 1925, de tourner *« un film de vulgarisation sur la psychanalyse »,* et lorsque ce film sortit, réalisé par Pabst avec la bénédiction de Karl Abraham (1), il fut accueilli (selon Jones) par l'Association internationale de psychanalyse avec *« une certaine consternation »*. En dépit de ses protestations, le nom de Freud fut pourtant utilisé pour la publicité du film. Sam Goldwyn, de son côté, avait proposé à Freud 100 000 dollars, après la première guerre mondiale, pour qu'il accepte de parrainer un film traitant des amours célèbres à travers l'histoire. En vain.

Le silence des milieux analytiques sur le septième art avait néanmoins été rompu. D'abord par Lou Andreas-Salomé, qui insista sur l'« effet libérateur » du film, dû à la correspondance entre rythme cinématographique et rythme psychologique. Ensuite par Bertrand D. Lewin, qui associa l'écran blanc du rêve au sein maternel ; et par Victor Tausk, qui écrivit un essai sur l'« effet d'aliénation » du cinéma, machine à dérober les pensées, violer les sentiments. Le présent ouvrage réunit les travaux que, sans succomber au jargon, Roger Dadoun mène depuis près de quarante ans : propositions de « lectures » psychanalytiques de films, tentatives de décodage des univers de grands cinéastes. Sa thèse ? Toute image est politique.

L'idée n'est pas nouvelle, mais ses (pédagogiques) démonstrations, qui « analysent », en termes de psychologie sociale (*« psychologie des masses »,* disait Freud), ce que montre l'image et aussi ce qu'elle cache, s'avèrent souvent passionnantes. Selon lui, le phallus tranché de *La Dernière Femme* de Marco Ferreri, par exemple, n'est pas tant une castration du mâle exhibitionniste, du père « collé » à son fils, qu'une façon de se débarrasser d'un postiche idéologique, de mettre à nu la « politique du désespoir », de se couper de tout ce qui étouffait ce personnage d'ingénieur (institutions, lois, travail, discours culturels, classe bourgeoise). A la lumière des recherches d'Herbert Marcuse, Roger Dadoun revisite *Le Silence* d'Ingmar Bergman, ce plaidoyer pour une libération sexuelle, cette dénonciation de toutes les relations sociales qui parasitent l'éros. Dans la trajectoire de la *Gertrud* de Carl Dreyer, cette jeune femme en quête d'un amour exclusif et qui quitte époux, amants, amis, il voit l'illustration *« d'une force compulsive, d'un noyau psychique irréductible »* : l'affirmation d'une *« structure d'existence »*.

Porté naturellement par son sujet à s'interroger sur les symptômes cinématographiques du fascisme, Roger Dadoun compare l'hystérie italienne, la paranoïa nazie, et la schizophrénie stalinienne ; à la mécanique hitlérienne qui se camoufle derrière la Voix, à l'effigie stalinienne exhibant une forme « d'acier », il oppose l'agitation d'un Mussolini qui multiplie ses masques, ses tenues vestimentaires, exaltant *« une pluralité qui tend vers la totalité : il est tous, il est tout, il est Tout ! »*. Fustigeant le *Portier de nuit* de Liliana Cavani, film prétendu antifasciste qui... *« multiplie les positions du voyeurisme »*, et démontrant comment *Z* de Costa-Gavras, film à volonté politique, se transforme *« en un film dépolitisant et mystificateur »*, Dadoun voit légitimement en Fritz Lang *« l'une des intelligences cinématographiques les plus aiguës qui soient »*, celui qui proposa des expressions concrètes et modèles significatifs de la *« psychologie de masse du fascisme »*, élaborée par Wilhelm Reich, celui qui sut dépeindre l'invasion de la peste brune et les lois de la foule fondées *« sur le désir du lynchage »*.

Ces lignes consacrées à *Hiroshima mon amour* d'Alain Resnais résument la philosophie de ses décryptages : *« Tu n'as rien vu... si tu n'écartes pas une habituelle manière de voir qui relève du voyeurisme, gratification trouble d'une curiosité entretenue dans les media, auxquels importent peu les ressorts de l'histoire et les systèmes de pouvoir et de responsabilité. »*

Jean-Luc Douin

(1) *Les Mystères d'une âme.*

Gueules d'atmosphère

Retour sur le cinéma des années 30 à 60 avec ce dictionnaire de comédiens aux portraits ciselés

NOIR ET BLANC
250 acteurs du cinéma français 1930-1960
d'Olivier Barrot
et Raymond Chirat.
Flammarion, 598 p.,
160 F (24,39 €).

Des diverses manières de rendre hommage au cinéma français d'avant la nouvelle vague, avant la dictature de la couleur, les archivistes éclairés que sont Olivier Barrot et Raymond Chirat ont choisi de dresser un dictionnaire de ces grandes figures de comédiens et de comédiennes qui firent le bonheur des spectateurs « du samedi soir », stars ou seconds rôles aux gueules d'atmosphère, toute une époque de « types » et d'« emplois » offrant une radiographie pittoresque de la société française.

Cet inventaire de portraits finement ciselés rend hommage aux incontournables têtes d'affiche à voix d'oseille (Arletty), lippe cabotine (Harry Baur), timbre narquois (Danielle Darrieux), mine ahurie (Fernandel), diction emphatique (Pierre Fresnay), ramage gouailleur (Louis Jouvet), accents caverneux (Michel Simon)... Mais l'essentiel est ailleurs, du côté de la vénération et de la nostalgie, dans la connivence avec un cinéma d'acteurs, un cinéma de mots d'auteurs, un cinéma de « caractères » où les sans-grade, que l'on qualifia autrefois d'« excentriques », restent inoubliables.

Au fichier des pince-sans-rire, par exemple, Pauline Carton reste impératrice : chignon pointé vers le ciel, binocle hargneux, voix à la vinaigrette, cette inénarrable boniche, commère, concierge n'avait nulle pareille pour clouer le bec aux ingénues. Pense-t-on à une vieille fille funeste ? C'est l'infirmière du *Corbeau* qui surgit : Hélena Manson, airs pincés et regards maléfiques. Un rouspéteur ? Noël Roquevert, éternel grincheux, symbole du furibond exécrable. Dans les arrière-cours des génériques de Renoir, Duvivier, Carné (pour ne citer que les plus titrés) se décante le casting de la mémoire : Paulette Dubost ? Une pipelette, coquine et potelée. Jeanne Fusier-Gir ? Vierge refoulée, aux mines de guenon. Julien Carette : le malicieux natif de Ménilmuche ; Jean Tissier : le *« nonchaland qui passe » ;* Jules Berry : le don juan flambeur et satanique ; Pierre Brasseur : vorace et truculent, aux bravades de matamore...

BRÉVIAIRE D'ANTAN

Ainsi soient-ils : Jean Brochard en gendarme, Suzy Delair en midinette, Gabrielle Dorziat en douairière, Louis Salou en dandy vieille France, Pierre Palau en rond-de-cuir, Saturnin Fabre en timbré, Fréhel en reine bouffie de la place Blanche. Ainsi défilent-ils : les acariâtres et les cacochymes, les garces et les exquises, les roublards, les loustics, les décolletés affolants et les vamps aux noirs desseins, les boulevardiers et les transfuges du caf'conc', les déesses araignées et les fleurs des champs dont les baisers ont un goût de tartine (Blanchette Brunoy), les faux derches, comparses, godelureaux, femmes à vapeurs (Suzanne Dantès), mondaines, chapeaux melons ou bottes de cuir, gens qui pleurent et gens qui rient.

Trognes perdues, ces « personnages » codés ont parfois laissé un visage plus qu'un nom. On se souvient du titi à mine chafouine de *La Bandera* sans forcément savoir qu'il s'appelait Aimos ; on a la mémoire floue sur la femme-liane qui effleure du bout des doigts les guéridons de la pension de famille de *L'Homme de nulle part* de Chenal, et c'est miracle poétique, pour certains, que de la retrouver nommée Margo Lion. Bréviaire des vedettes d'antan, *Noir et blanc* a le bon goût de n'être pas avare de compliments pour les acteurs de complément.

J-L. D.

Livraisons

● **FEDERICO FELLINI, conteur humoriste**, de Françoise Pieri
Travailler dans un cirque, être éditeur ? A dix-huit ans, Federico Fellini ne savait pas encore quelle carrière embrasser. Seule certitude : il lui fallait faire quelque chose qui ait à voir *« avec une interprétation »*. Ecrire, gribouiller, diriger une troupe ? Qu'importe, pourvu qu'il ait un lien avec le monde du spectacle. C'est ainsi qu'entre 1939 et 1942, avant même d'exercer ses talents de caricaturiste, il débuta comme journaliste dans un bi-hebdomadaire humoristique, *Marc'Aurelio.* Cofondatrice avec Aldo Tassone du festival France Cinéma de Florence, Françoise Pieri a retrouvé les quelque 600 articles qu'il rédigea pour ce journal satirique, très florissant au temps du fascisme. Ces écrits de jeunesse, chroniques souvent autobiographiques ou « contes », constituent une véritable mine de références pour les admirateurs du cinéaste. Souvenirs de lycéen, évocation des premières rencontres amoureuses, découverte du monde des miséreux et des artistes ratés et comédie de mœurs dans le café d'une petite ville de province : des scénarios en germe (éd. Institut Jean-Vigo, 216 p., 120 F [18,29 €]).

● **ÉCOLES, GENRES ET MOUVEMENTS AU CINÉMA**, de Vincent Pinel
De film d'Action à Western, Vincent Pinel, dont le nom garantit le sérieux de la documentation, consacre 90 fiches aux genres, styles, écoles et phénomènes collectifs qui jalonnent l'histoire du cinéma. Caligarisme, Ciné-œil, Divisme, Dogma 95, Feks, Kammerspielfilm... c'est impeccablement résumé, clairement structuré, agréablement présenté (Larousse, 240 p. 169 F [25,76 €]).

● **UNE EXPÉRIENCE AMÉRICAINE DU CHAOS**, de Jean-Baptiste Thoret
A partir d'une analyse fouillée de *Massacre à la tronçonneuse* de Tobe Hooper, film culte considéré comme la quintessence de l'horreur expérimentale, Jean-Baptiste Thoret autopsie les chambres d'échos, la succession violente de luminosité et d'obscurité qui rendent l'œil vitreux, lors de cette après-midi idyllique virant au cauchemar. Du Cri de Francis Bacon à l'œil tranché du *Chien andalou* de Buñuel, il s'agit d'*« anéantir le regard »,* de projeter le spectateur dans un *« phénomène sensoriel pur »*. Bataille, Hitchcock, Goya, Hopper (le peintre), Freud et les figures récurrentes de l'ogre surgissent comme autant de stridentes références à cette vision d'une Amérique dégénérée par l'assassinat de Kennedy et les barbaries du Vietnam (Dreamland, 60, rue Blanche, 75009, 160 p., 89 F [13,57 €]).

● **LES CINÉMAS DU MOYEN-ORIENT**, d'Yves Thoraval
C'est en parfait connaisseur, fidèle spectateur des festivals de ces pays qu'Yves Thoraval retrace l'histoire des cinématographies de l'Iran, de l'Egypte et de la Turquie. Pour tout savoir sur l'ère des Pahlavi, la censure, le cinéma de la République islamique, la création durant l'Infatah, Kiarostami et Makhmalbaf, Chahine et Güney, les filles de la Révolution iranienne et les femmes cinéastes qui s'épanouissent en Turquie, c'est l'ouvrage de référence (Séguier, 324 p., 110 F [16,77 €]).

● **PIER PAOLO PASOLINI, ALBERTO MORAVIA**
En liaison avec la onzième édition du festival Théatres au cinéma, cet album indispensable à tous ceux qui s'intéressent à Pasolini (mais aussi aux liens que Moravia entretint avec le cinéma) regroupe, outre des filmographies largement commentées, des textes inédits de l'auteur de *Théorème,* des entretiens avec Jean-Claude Biette et Sergio Citti, des études de Francesca Sanvitale (sur *« Le scandale inactuel de la vérité »*), François Ramone (essai sur *« La mise en scène interdite »* à propos de la figure christique d'Accatone), Hervé Jouvert-Laurencin (exploration minutieuse du travail de Pasolini comme scénariste) (Magic cinéma, Bobigny 2000, rue du Chemin-Vert, 93000 Bobigny, 228 p., 180 F [27,44 €]).

● **LA GLOIRE DE PAGNOL**, de Jacqueline Pagnol et Alain Ferrari
Il envisagea de confier le rôle de *La Femme du boulanger* à Joan Crawford, de tourner un film sur le monde frelaté de l'argent avec Cary Grant ; Rossellini voyait en lui le premier néoréaliste ; il aimait Brassens, avait un côté bricoleur à la Jean de Florette, une obsession des bossus et une passion pour les mathématiques : entretiens et témoignages éclairent la personnalité d'un cinéaste auquel on reprocha un peu vite de faire du « théâtre filmé » (Institut Lumière/Actes Sud/Sacd, 286 p., 139 F [21,19 €]).

● **PAGNOL INCONNU**, de Jean-Jacques Jelot-Blanc
Le soir de la première de *Fanny*, Vincent Scotto presse Pagnol d'aller saluer les spectateurs qui l'ovationnent. *« Je ne veux pas,* réplique le cinéaste, *je préfère rester caché car je connais quelqu'un à qui cela a toujours réussi de ne pas se montrer. » « Qui donc ?* lui demande Scotto. *Dieu. »* Dans cette honnête biographie du saltimbanque à gilet troué devenu académicien, Jacqueline Pagnol reconnaît avoir découvert *« des épisodes inédits d'une carrière »* qu'elle croyait connaître (éd. de la Treille/Michel Lafon, 480 p., 125 F [19,06 €]).

● **RENÉ CLAIR ou le cinéma à la lettre**, sous la direction de Noël Herpe et Emmanuelle Toulet
Un colloque tenu à la Bibliothèque nationale de France (novembre 1998) est à l'origine de ce bel ouvrage collectif qui s'attache à réévaluer l'apport de cet inventeur de formes plastiques et sonores, venu de l'écrit, hanté par l'éternel arrêt sur image de la Grande Guerre, et objet de malentendus. Un peintre ludique de la comédie humaine, à contre-courant du romantisme spectaculaire (éd. Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, 15, rue Lakanal, 75015, 280 p., 170 F [25,91 €]).

● **ÉRIC ROHMER, les jeux de l'amour, du hasard et du discours**, de Michel Serceau
Souvent comparé aux maîtres littéraires du marivaudage et catalogué comme héritier de l'esprit du XVIIIe siècle, Rohmer est recentré ici avec à-propos comme peintre du paysage contemporain, des mutations du monde moderne, des discours de personnages en proie à ce que René Girard appelle une *« maladie ontologique »* (Cerf, 170 p., 150 F [22,86 €]).

● **À BÂTONS ROMPUS,** de Daniel Gélin
Les Mémoires du séducteur de *Rendez-vous de juillet* évoquent Gérard Philipe, Pierre Fresnay, Jean Cocteau, Gabin et Marlène, Boris Vian, Micheline Presle. Et, parmi d'autres anecdotes, la rencontre d'Edith Piaf et de Marlon Brando. Intimidé, l'acteur américain s'en va dans un coin de la pièce et tape sur son tam-tam. La chanteuse lance à Gélin : *« Dis donc, il est pas mariole ton pote »* (éd. du Rocher, 400 p., 125 F [19,06 €]).

● **LE CINÉMA ET L'ENVERS DU CINÉMA DANS LES ANNÉES 30,** de Roger Vailland
Réunis par Alain et Odette Virmaux, les textes d'un Roger Vailland chroniqueur (sous pseudo) au *Soir* et à *Paris-Midi* font état d'une fascination toute relative pour le septième art. L'écrivain est-il influencé par son « exclusion » d'un groupe surréaliste dont il raille la *« mystique de l'écran »* ? Cela ne l'empêche pas de porter aux nues Buster Keaton, *Un chien andalou* ou Greta Garbo (éd. Le Temps des Cerises, Cahiers Roger-Vailland, 202 p., 80 F [12,20 €]). **J.-L. D.**

À l'occasion de la parution de
Témoigner : paroles de la Shoah
Débat à la Fnac Saint-Lazare
le 19 mai 2000 à 18 h
en présence de
Simone Veil
Annette Wieviorka
Henri Borlant
Joshua Greene

Flammarion

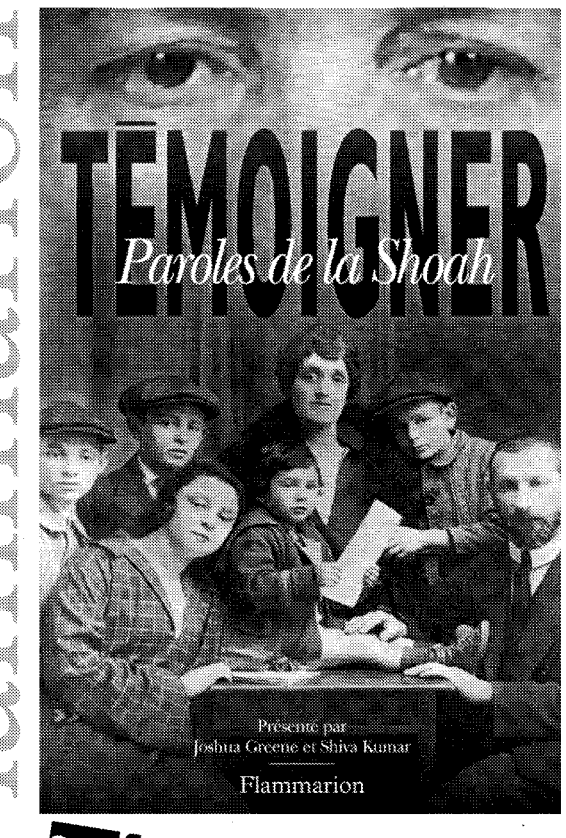

fnac.com
(rens. 01 55 31 20 00)

L'EDITION FRANÇAISE

● **Alapage reprend Librissimo.** Le distributeur de produits culturels Alapage.com a pris une participation majoritaire dans Phénix Editions, qui détient 100 % de la librairie en ligne Librissimo. Le montant de l'acquisition n'a pas été communiqué. Phénix Editions est spécialisé dans la numérisation et la reproduction de livres sur commande. Sa filiale Librissimo propose sur son site (www.librissimo.com) 500 000 ouvrages rares ou épuisés qui peuvent être scannés à la demande, puis envoyés à l'internaute par la poste. Alapage.com, dont France Télécom a pris le contrôle à 100 % en octobre 1999, est un des principaux vendeurs en ligne de produits culturels (livres, disques, jeux, vidéos) avec quelque 2 500 000 références.

● **Robert Laffont : rock et droits d'auteur.** Les éditions Robert Laffont ont publié, dans la collection « Bouquins », un *Dictionnaire du rock* en trois volumes (voir « Le Monde des livres » du 14 avril). Cet ouvrage, conçu et dirigé par Michka Assayas, est une entreprise collective puisque plus de vingt personnes ont collaboré à cette édition. Or seul Michka Assayas a signé un contrat avec Robert Laffont et a touché, pour cinq ans de travail, 200 000 francs d'à-valoir. Les collaborateurs – parmi lesquels Yves Bigot, Philippe Auclair, Bruno Blum – demandent aujourd'hui réparation du préjudice moral. *« Nous voulons être reconnus comme véritables coauteurs »*, a déclaré Yves Bigot. Leur avocat va demander l'arrêt de la commercialisation du livre et une provision correspondant aux recettes de l'ouvrage – dont le premier tirage s'élève à 15 000 exemplaires. Les éditions Robert Laffont n'ont pas souhaité s'exprimer sur la question.

● ***Et si c'était vrai* (bis).** Hélène Kiriacou a assigné les éditions Robert Laffont qui ont publié *Et si c'était vrai*, de Marc Levy. En février 1998, elle déposait à la Société des gens de lettres (SGDL) et chez Robert Laffont un manuscrit intitulé *Et si c'était vrai* – qui sera refusé par quinze éditeurs. Alertée par le lancement très médiatisé du livre de Marc Levy, elle achète l'ouvrage et y trouve de nombreuses similitudes – notamment le thème : une femme, dans le coma, se manifeste auprès du monde des vivants. Son avocat, pour qui *« ce n'est pas un plagiat caractérisé »*, demande 1 million de francs (152 449 euros) à titre de dommages et intérêts et la reconnaissance de la responsabilité de l'éditeur. De son côté, Marc Levy a déclaré : *« A partir du moment où on lit ce qu'elle a écrit, on ne peut qu'en rire. »* Lui-même avait déposé son manuscrit, il y a deux ans, à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). Déjà vendu à 200 000 exemplaires en France et 20 000 au Canada, son ouvrage vient de sortir chez Simon et Schuster aux Etats-Unis, où l'auteur devait rencontrer Steven Spielberg, qui en a acheté les droits (voir *Le Monde* du 7 février).

● **Prix littéraires.** Le 5e **Prix de l'essai Renaudot** a été attribué à *L'Imaginaire des drogues. De Thomas De Quincey à Henri Michaux*, de Max Milner (Gallimard). Cet ouvrage a obtenu cinq voix contre deux au *Jacques Prévert* d'Yves Courrière (Gallimard).

Les Suisses lorgnent vers Paris

Le Salon du livre de Genève montre la vivacité et la fragilité des éditeurs francophones

Pour trouver les éditeurs suisses francophones au Salon du livre de Genève, il faut aller tout au bout des allées Flaubert et Eluard, loin derrière les grands panneaux d'Hachette et du groupe Havas. En un coup d'œil, le paysage est campé. Les trois quarts de l'édition francophone viennent de France. Contrôlés pour la plupart par des groupes allemands, les éditeurs alémaniques sont plus puissants. L'Allemagne était d'ailleurs l'invitée d'honneur de ce salon – elle le sera également au prochain salon parisien. Comme chaque année, le salon, qui s'est déroulé du 3 au 7 mai, attire environ 120 000 visiteurs dans une ville qui compte 200 000 habitants.

Les éditeurs francophones résistent. Dans la fragilité et la précarité, mais non sans succès. Le paysage littéraire est dominé par quatre éditeurs : L'Age d'homme, Zoé, L'Aire et Bernard Campiche. Ils réussissent à placer quatre titres dans les dix meilleures ventes suisses, selon le palmarès de *L'Hebdo*. La meilleure vente est le *Poème de la fête du vin,* paru aux éditions de poésie Empreintes, qui devance Jean d'Ormesson et Amélie Nothomb.

Le plus récent de ces petits grands éditeurs, Bernard Campiche, a conservé une allure d'étudiant. Fils de l'écrivain Michel Campiche – qu'il édite aujourd'hui –, il a coutume de dire qu'il est *« né entre deux étagères de livres »*. Ancien bibliothécaire, il a une conception presque monacale de l'édition. Depuis 1987, il travaille seul, chez lui.

COOPÉRATIVE FÉMININE

Zoé a vingt-cinq ans. Si Campiche a toujours travaillé seul, Zoé était au départ une sorte de coopérative de quatre femmes, venues de 1968. Elles faisaient tout, y compris l'impression. Marlyse Pietri a conservé un brin de nostalgie, qu'elle raconte dans *Une aventure éditoriale dans les marges* (éd. Zoé, 90 p., 60 F [9,15 €]), mais elle gère aujourd'hui de façon très professionnelle sa maison artisanale, où elle est restée seule aux commandes. Elle réalise une partie importante de son chiffre d'affaires avec ses activités de diffusion et elle a créé une collection de poche, « MiniZoé », qui fait son chemin en France, avec notamment des textes de Robert Walser. Elle vient régulièrement à Paris pour implanter son catalogue. L'un de ses auteurs, Jean-Marc Lovay, a été publié chez Verticales.

Campiche, Zoé et L'Aire ont reçu une aide de 100 000 francs suisses chacun pour promouvoir leur activité en France, où ils disposent désormais d'une attachée de presse. *« Nous devons sortir de notre île »*, explique Michel Moret, patron des éditions de L'Aire. Lui aussi trace son sillon presque seul, publiant plus de trente livres par an. Il a frôlé plusieurs fois le dépôt de bilan, mais s'en est toujours sorti. Il compte lui aussi sur Paris pour imposer des auteurs qui lui tiennent à cœur comme Marie-Claire Dewarrat.

L'AGE D'HOMME ET SES ENGAGEMENTS

Il y a quelques années, une description même rapide de l'édition suisse aurait commencé par L'Age d'homme. Il publiait la plupart des écrivains suisses et s'était taillé une réputation internationale dans le domaine des littératures des pays de l'Est, grâce aux talents de son bouillonnant patron, Dimitri Dimitrijevic. Mais la Yougoslavie a éclaté. Serbe, Dimitrijevic s'est engagé dans le conflit, publiant Milosevic et Karadzic, et abritant dans ses murs l'Institut serbe. L'affaire a fait scandale (*Le Monde* du 4 avril 1997). Des auteurs sont partis, les nouveaux venus ont préféré aller ailleurs. Dimitrijevic ne regrette rien : *« Sur la centaine de livres que nous publions, quatre-vingt-dix n'ont rien à voir avec la Serbie. Et ils ont été punis, par l'opprobre qui a été jetée sur nous. Mais je vais gagner, je ferai toujours ce métier et je montrerai que les gens se sont trompés sur tout un peuple et toute une culture. »*

Les deux principales figures de la vie littéraire romande à avoir quitté L'Age d'homme sont Etienne Barilier, parti chez Zoé, et Jean-Claude Kuffer, critique littéraire au quotidien *Vingt-Quatre Heures*, parti chez Campiche, où il vient de publier son journal, *L'Ambassade du papillon*, qui déclenche une tempête au bord du lac Léman. Kuffer y décrit son amitié brisée avec Dimitrijevic, l'aveuglement de ce dernier, la mainmise sur la maison par les Serbes. Mais il s'en prend surtout à la grande figure suisse romande, Jacques Chessex – qui vient de quitter Campiche, éditeur de ses *Œuvres poétiques complètes* –, qu'il surnomme *« Maître Jacques »*, et qu'il dépeint comme imbu de lui-même et avide de pouvoir. Le « maître » en a pris ombrage. Il a attaqué Kuffer dans sa chronique de *L'Hebdo*, tandis que le quotidien *Le Temps* titrait : « Règlement de comptes à OK Campiche ».

Dans *L'Hebdo*, l'organisateur du Salon de Genève, également éditeur, Pierre-Marcel Favre, constate : *« L'édition romande reste le fait d'un petit groupe d'artisans qui se détestent cordialement. »* Cela se passe en Suisse. Toute ressemblance avec d'autres villages littéraires ne serait que pure coïncidence.

Alain Salles

Union helvète pour le prix unique

Les éditeurs et les libraires suisses – romands et alémaniques – ont profité du Salon du livre de Genève pour conclure une alliance sur le prix unique du livre. L'implantation prochaine de la Fnac inquiète beaucoup les éditeurs et les libraires de Suisse romande, où aucun régime de prix unique n'est en vigueur. Comme en Belgique, les livres français y sont vendus plus cher que dans l'Hexagone. En Suisse alémanique, comme en Allemagne, le prix du livre faisait l'objet d'un accord interprofessionnel. En septembre 1999, cet accord a été contesté par la Commission de la concurrence de Berne. Les éditeurs et libraires alémaniques ont déposé un recours, mais vivent sous la menace de la fin d'un système de prix unique. Bien que ne faisant pas partie de l'Union européenne, ils ont également été ébranlés par la fin de l'accord austro-allemand. Les éditeurs allemands sont très présents en Suisse, et le principal éditeur alémanique, Diogenes, est bien implanté en Allemagne. Ces menaces ont incité les deux communautés à s'unir pour faire cheminer l'idée d'une législation sur le prix unique dans la Confédération.

A. S.

Chambéry, treizième !

Ceux qui pouvaient penser qu'une fois installé, un Festival du premier roman était la manifestation la plus confortable qui soit, devront revoir leur certitude en observant les audaces du rendez-vous de Chambéry. Certes, une fois mis en place les comités de lecture qui rassemblent des lecteurs venus de tous les horizons et qui échangent tant dans les bibliothèques que les cafés ou les écoles, Daniel Enjalran et Sylvie Gouttebaron, respectivement président et directrice de l'Association, auraient pu se contenter de gérer la dévorante passion de leurs « troupes » d'amateurs jamais sevrés de littérature. Ce serait mal les connaître. Déjà l'aventure lancée en 1988 dans la capitale savoyarde avait gagné la région Rhône-Alpes, puis débordé encore ce large espace. Déjà la piste d'une internationalisation discrète mais solide avait gagné Turin, proche voisine, à la cause (1). Mais, désormais, le jury s'étoffe encore du côté des scolaires avec près de 400 jeunes de 15 à 18 ans, lecteurs italiens ou français de la Drôme ou de la Creuse, en attendant ceux de Hazebrouck l'an prochain. Comme le nombre des lauréats, porté de quatorze à seize désormais (parmi eux, citons Joël Egloff, Johan-Frederik Hel Guedj, Laurent Mauvignier, Boualem Sansal, Hubert Mingarelli « transfuge » du secteur jeunesse ou l'excellent Philippe Claudel, qui a déjà confirmé avec *Quelques-uns des cent regrets* tout le bien qu'on pensait de *Meuse l'oubli*, éd. Balland).

Durant trois jours, du 11 au 13 mai, ce sont pas moins de huit débats et une cinquantaine de rencontres entre les romanciers et leurs lecteurs qui sont proposés en une vingtaine de lieux.

Mais ces variations quantitatives comptent moins que les belles initiatives du cru 2000. Déjà, la semaine dernière, les usagers des lignes 1 et 9 du STAC ont pu entendre de jeunes comédiens du conservatoire de la ville lire les extraits qu'ils avaient eux-mêmes choisis des seize livres primés. Certains firent même l'itinéraire complet jusqu'au cœur de la ZEP Nord pour prolonger cet instant rare. Jeudi 11, la soirée d'ouverture rend la priorité aux lecteurs qui accueillent et questionnent chacun des lauréats. Enfin, Chambéry annonce pour l'automne, en partenariat avec l'Association « Forum Cinéma » de Chambéry, sous la houlette de Bernard Fontvielle, et avec le producteur (et Chambérien) Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance, une aide à l'adaptation de quatre des romans de la 13e édition. Un comité de lecteurs cinéphiles choisira huit titres qui seront ensuite soumis à un comité de professionnels du cinéma qui en retiendra la moitié. Une ouverture périlleuse vers une autre forme d'écriture qui résume bien la situation paradoxale du festival, soucieux de préserver ses codes sans renoncer à innover sans cesse.

Ph.-J. C.

(1) Cette année, l'Italie est doublement présente puisque le Premio Calvino de Chambéry, décerné par les comités de lecture italiens de la ville à Laura Daniele pour l'édition 2000, est une dernière fois proclamé, l'ancien Primo Romanzo, né naguère au Salon de Turin et restauré après deux ans d'interruption, retrouvant sa place grâce à l'Alliance française et à la bibliothèque municipale de Cuneo. C'est le premier roman d'Angelo Cannavacciuolo, *Guardiani delle nuvole* (Baldini & Castoldi), qui l'a emporté.

AGENDA

● **LE 15 MAI. PSYCHANALYSE ET RELIGION. A Paris**, un colloque est organisé sur le thème « Psychanalyse et religion ont-elles quelque chose à se dire ? » (à 18 h 30, Espace Georges-Bernanos, rue du Havre, 75009 Paris, tél. : 01-45-26-65-26).

● **LE 16 MAI. MICHEL DEGUY. A Paris**, la Maison des écrivains organise une soirée avec Michel Deguy, les poètes Clayton Eshleman et Bei Dao ainsi que leurs traducteurs Chantal Chen-Andro et Antoine Cazé (à 19 h 30, Hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. : 01-49-54–68–80).

● **LE 17 MAI. POÉSIE. A Lyon**, la Villa Gillet organise un débat, animé par Thiphaine Samoyault, sur le thème : « Poésie : passage en prose » (à 19 h 30, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. : 04-78-27-02-48).

● **LE 18 MAI. POÉSIE. A Dijon**, les soirées poétiques du Musée Magnin organisent une séance de lecture des poèmes d'Alain Veinstein (à 20 heures, Hôtel Lantin, 4, rue des Bons-Enfants, 21000 Dijon, tél. : 03-80-67-11-10).

● **LE 19 MAI. AUTOBIOGRAPHIES. A Paris**, une journée d'études est organisée par Philippe Atières et Dominique Kalifa sur le thème : « Autobiographies et archives personnelles à l'épreuve de l'histoire » (université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75005 Paris, tél. : 01-44-27-44-27).

● **LE 23 MAI. CARACTÈRES. A Paris**, sur le thème : « Editions Caractères. Un demi-siècle de poésie. Poètes du monde », lecture de textes par Michel de Maulne et Sabeline Amaury (Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris, tél. : 01-44-54-53-00).

● **LE 24 MAI. BOULGAKOV. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France organise une conférence de Michel Chaillou sur Mikhaïl Boulgakov, suivie d'une table ronde en présence de Françoise Flamant, Marc Ferro et Marc Weitzmann (à 18 h 30, BNF, quai François-Mauriac, 75013 Paris, tél. : 01-53-79-59-59).

● **LE 25 MAI. YVON LE MEN. A Paris**, Jacques Gamblin lira les textes du poète Yvon Le Men (Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris, tél. : 01-44-54-53-00).

A L'ETRANGER

● **SAINT-DOMINGUE : La France invitée à la Foire du livre**
Pour la première fois, un pays non hispanophone était l'invité d'honneur de la Foire du livre de Saint-Domingue, qui a fermé ses portes le dimanche 7 mai. Cet honneur est revenu à la France, qui, durant dix jours, a eu l'occasion de promouvoir ses auteurs et sa culture, dans ce pays francophile où l'enseignement du français est obligatoire dans les écoles. Principal événement culturel de l'année, la Foire du livre a accueilli plus d'un million de personnes, selon les organisateurs. Plus qu'un rendez-vous de professionnels de l'édition, c'est une immense kermesse de promotion du livre. Beaucoup de libraires y réalisent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires annuel. La grande vedette de la Foire a été cette année le dernier roman du Péruvien Mario Vargas Llosa, *La Fiesta del Chivo* (*La Fête du bouc*), qui raconte les derniers moments du dictateur dominicain Rafael Leonidas Trujillo. D'autres ouvrages d'auteurs dominicains ont profité de ce regain d'intérêt pour cette sombre période de l'histoire de Saint-Domingue. *« La République dominicaine reste un petit marché pour l'édition française, mais c'est quand même le deuxième des Antilles après Haïti »*, notait Pierre-Dominique Parent, de France Edition, qui avait la responsabilité du pavillon français. Au cours des quatre dernières années, les ventes d'ouvrages français ont progressé de près de 30 % pour atteindre 1 million de francs (150 000 euros). *« Je me considère un peu comme un explorateur à la découverte d'un nouveau marché qu'il faudra continuer à travailler »*, ajoutait M. Parent, qui déplorait cependant que le service culturel de l'ambassade de France n'ait pas songé à organiser des rencontres avec les auteurs et éditeurs dominicains. Un regret partagé par les écrivains français invités, parmi lesquels Paule Constant et Dominique Bona, dont *Le Manuscrit de Port-Ebène* se déroule en Haïti, que les Français appelaient Saint-Domingue au XVIIIe siècle.

● **GRANDE-BRETAGNE : Amis, père et fils**
L'écrivain britannique Martin Amis publiera le 25 mai, chez Jonathan Cape, une autobiographie intitulée *Experience,* que le *Guardian* qualifie de *« livre le plus attendu de l'année »*. Dans une longue interview au *Guardian* du 8 mai, l'auteur de *La Flèche du temps* explique qu'à cinquante ans il éprouvait le besoin de *« régler quelques comptes »* avec ses contemporains, comme Julian Barnes ou son ancien agent, Gillon Aitken, mais aussi, bien sûr, avec lui-même. Il insiste surtout sur son désir ancien et *« inconscient »* d'écrire un livre sur son père, Kingsley Amis (1922-1995), célèbre iconoclaste des années 50 et représentant marquant des « Jeunes gens en colère » – *Jim-la-chance* (1954), *Un Anglais bien en chair* (1963). S'interrogeant sur la réception conflictuelle de ses romans, Martin Amis note : *« J'ai cru longtemps pouvoir me flatter du fait que cela était lié à ma prose* (...). *C'est en fait bien plus simple. Je suis comme le fils du propriétaire »* : un héritier à qui l'on en veut de n'avoir pas eu besoin de se faire sa place. Amis Junior évoque aussi les attirances politiques de Kingsley ainsi que ses réactions mitigées envers l'œuvre de son fils. Cette autobiographie devrait sortir chez Gallimard début 2002.

● **ARGENTINE : Foire du livre de Buenos Aires**
La 26e Foire du livre de Buenos Aires a fermé ses portes lundi 8 mai, après 22 jours d'ouverture au public. Exceptionnellement longue par rapport à ce qui se pratique dans d'autres pays, cette manifestation a connu une impressionnante montée en puissance dans les dernières années. Quelque 1,2 million de visiteurs ont franchi les portes de la foire, qui s'était transférée cette année dans une zone appelée La Rural afin de disposer de plus d'espace. Là, dans des bâtiments autrefois utilisés pour les comices agricoles, près de 900 débats, rencontres et ateliers culturels ont été organisés autour des stands de 1 320 exposants (contre 116 en 1975). L'affluence à cette foire pourtant payante contraste curieusement avec la situation peu florissante de la lecture et de l'édition en Argentine.

FRANÇOIS VALLEJO
PIROUETTES DANS LES TENEBRES
« Un festival de galets jetés à la surface de l'eau qui ne cessent de ricocher. On boit beaucoup de chablis, ce qui délie les langues et ouvre les yeux. »
A. ROLLIN, Le Canard enchaîné
ÉDITIONS VivianeHamy

chaPitre.com
Votre librairie sur Internet
« Où trouver un livre ancien ou épuisé ? »
www.chapitre.com
• 220 000 livres anciens
• Service de recherche gratuit
• 800 thèmes et catalogues thématiques
e-mail : libraire@chapitre.com
Fax : 01 55 33 60 61 3615 AIR

alapage.com
www.alapage.com
2 millions de titres*
Pour trouver le livre dont vous avez envie.
*1 000 000 de titres anglais + 700 000 titres français + 300 000 titres espagnols